DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'OBTENTION DE L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

VOL.2 - MEMOIRE D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

LA VILLE A HETEROGENEITE DIFFUSE

MANIERES DE VIVRE PLURIELLES, TENDANCES SOCIO-URBAINES COMPOSITES ET MARGINALES

EMRE KORSU
UNIVERSITE PARIS-EST

Sommaire

Introduction p.1

Chapitre 1 Hétérogénéité diffuse et théories du social dans la modernité p.25

Chapitre 2 Traces de l'hétérogénéité diffuse dans la réalité socio-urbaine p.75

Chapitre 3

Prélude p.93

Etude n°1 Entre-soi ou en compagnie des autres ? Des classes moyennes et supérieures partagées dans leur rapport à la mixité sociale p.95

Etude n°2 Sacrifier la proximité domicile-travail ou non ? Pluralité des formes d'arbitrage dans les choix résidentiels et professionnels p.113

Etude n°3 La mobilité quotidienne au service de projets résidentiels socialement ascendants. L'intermittence d'une stratégie p.133

Etude n°4 Déménager dans le centre ou hors du centre ? Embourgeoisement des centres urbains sur fond d'hétérogénéité diffuse p.151

Etude n°5 Budgets transport et logement des ménages : derrière les moyennes, des distributions pas très normales p.167

Chapitre 4 L'hétérogeneité diffuse sous le signe du « détérminisme bien tempéré » p.187

Chapitre 5 Hétérogeneité diffuse et distance a la contingence des tendances socio-urbaines p.201

Epilogue p.221

Références p.247

Remerciements p.257

« Naturellement, l'auteur n'ose pas espérer pouvoir influer par ces pages sur une marche du monde qui a ses lois propres, mais tout de même »

(*L'éternel petit-bourgeois*, Ödön von Horvath)

« J'ai relu ce que je viens d'écrire, et je vois que je suis beaucoup plus intelligent que ce qui est écrit »

(Arkadi, dans *L'Adolescent* de Fiodor Dostoievski)

« Les hommes raisonnables, je ne peux pas les supporter. Je n'aime que ceux qui exagèrent »

(Gustav Mahler)

« Ô toi, chère monotonie,
Combien de diversité en toi ! »

(*Einerlei*, Karl Joachim von Arnim)

INTRODUCTION

Dans *Les Villes invisibles* de Calvino[1], parmi les villes imaginaires que conte Marco Polo, il en existe une qui s'appelle Despina. Sa particularité est d'offrir au regard une réalité différente selon qu'on la contemple dans telle perspective ou dans telle autre. Il faut croire qu'il y a de cette ville imaginaire dans les villes françaises à l'époque contemporaine – et peut-être dans les villes du monde occidental plus globalement. Quand on les regarde dans la perspective qu'ouvrent certaines de nos propres recherches, adossées à plusieurs théories influentes de la modernité, nous voyons des villes assez différentes à certains égards de celles qui se dégagent dans la perspective propre à tout un ensemble de récits élaborés au cours du tiers de siècle précédent et qui ont façonné les manières d'imaginer, de penser, de comprendre les villes à notre époque. Parmi les plus marquants de ces récits, nous mentionnerons ici ceux auxquels on se référera constamment dans la suite : le récit sur le séparatisme socio-urbain (accentuation de la ségrégation, volonté offensive d'entre-soi socialement sélectif, tentations sécessionnistes chez les classes supérieures, penchant généralisé à fuir le voisinage des strates inférieures), le déclin des grands ensembles (abandon de ces quartiers par les classes moyennes en accession à la propriété d'une maison individuelle dans le périurbain), l'embourgeoisement des hyper-centres métropolitains (« invasion » des quartiers centraux par les classes supérieures, « exil » des ménages à bas revenus sous la pression des prix immobiliers), l'indifférence grandissante à l'égard de la proximité domicile-travail (moindre détermination des choix de localisation par le critère de proximité, en conséquence des progrès des conditions de mobilité en ville), ou encore le récit de l'« hypermobilité » et du dé-lien social (dilatation des aires métropolitaines, perte de densité et de frottement social, inaptitude de la « ville émergente » à « faire société », instrumentalisation de la vitesse par les groupes aisés pour se mettre à l'écart du « populaire »)[2].

La singularité de la ville contemporaine qui attire le regard dans la perspective de nos recherches est une grande hétérogénéité sociale. Dit ainsi, cela paraîtra bien sûr d'une banalité affreuse, digne de cet historien-géographe, personnage d'une nouvelle de Tchékov, qui passe son temps à dire, avec une grande obstination, « ce que tout le monde sait ».

L'idée de l'hétérogénéité de la société urbaine, qu'exprimaient déjà à leur époque les grands sociologues de la première modernité, comme Weber, Simmel, Park, Wirth ou Durkheim, est au moins centenaire. Elle figure aujourd'hui parmi les principaux lieux communs qu'on peut proférer sur la réalité urbaine. Chacun sait que la ville a été historiquement un point de convergence de personnes d'origines, cultures, langues, mentalités différentes, et qu'elle est le lieu par excellence de la diversité sociale. Sauf que dans la conception la plus habituelle, l'hétérogénéité socio-urbaine se résume à la coexistence sur un même territoire de groupes de personnes qui se différencient les uns des autres suivant leurs principaux traits sociaux ou culturels. La ville réunit des riches, des pauvres, des jeunes, des personnes âgées, des dirigeants, des ouvriers, des familles, des personnes seules, des natifs, des immigrés, des représentants d'une pluralité de confessions, d'ethnies, etc., et c'est en cela qu'elle est hétérogène. Mais passé ce cap, point trop d'hétérogénéité : lorsqu'on pénètre au sein des groupes sociaux, nombre de croyances ordinaires y voient un univers où c'est l'homogénéité qui prend le dessus. Les personnes qui partagent des caractéristiques sociales communes tendent à avoir, pense-t-on, des manières de penser et d'agir communes. Les riches se ressemblent les uns les autres, et les pauvres de même. L'hétérogénéité socio-urbaine que nous percevons dans la ville contemporaine ne s'arrête pas ainsi en chemin, à la frontière des territoires de chaque groupe social. Elle a un caractère plus profond, plus diffus et plus pénétrant. Elle s'insinue jusqu'au cœur de groupes de personnes proches socialement. C'est une hétérogénéité transcendant les clivages sociaux, économiques, culturels, démographiques élémentaires. Dans cette ville, les actes et les pensées ont un caractère pluriel même chez les personnes qui occupent des positions sociales *grosso modo* semblables, ou qui arborent des identités sociales similaires dans les grandes lignes. Dans de nombreuses situations de la vie socio-urbaine, les comportements, les pratiques, les choix, les arbitrages se révèlent partagés (au sens de divisés) au point qu'aucune façon de faire particulière ne réussit à s'imposer comme dominante, hégémonique. Les uns se comportent d'une certaine façon, les autres, pas beaucoup moins nombreux, font autrement. Dans les situations où on fait face à deux alternatives par exemple, comme faire un déménagement pro-ségrégatif ou pro-mixité, les agissements tendent vers la bi-partition, une distribution en 50%-50%, avec une « petite majorité » d'un côté, une « grande minorité » de l'autre. Les situations où une très large majorité des

membres d'un groupe développent une même façon d'agir n'ont pas disparu du paysage socio-urbain mais ces cas ne peuvent plus être érigés en cas général, typique, une fois pour toutes. Les comportements qu'on imagine rares se réalisent souvent avec une fréquence substantielle. Des membres des classes supérieures qui font des choix résidentiels amicaux avec la mixité sociale, des ménages qui rapprochent leur domicile et leur lieu de travail ou qui les gardent proches l'un de l'autre, des membres des classes populaires qui s'installent dans l'hyper-centre parisien, des classes moyennes qui partent des cités HLM non pas pour accéder à la propriété d'une maison individuelle dans le périurbain mais pour louer un appartement dans la banlieue dense, etc. : ce genre de profils « dissidents », « anti-conformistes », « atypiques », si l'on se réfère aux schèmes d'action dominants dans les imaginaires urbains, se révèlent nombreux, forment souvent des minorités qui talonnent la majorité plus conforme aux attentes, et parfois sont tout simplement plus nombreux que les prétendus profils dominants. L'hétérogénéité des comportements et des pratiques paraît souvent si grande dans tous les lieux du social qu'on en vient à penser que, dans la ville contemporaine, les exceptions n'ont rien d'exceptionnel, les marges sont non-marginales – pour reprendre les mots de Lahire[3]. Poussée à l'extrême, la limite de cette ville pourrait être cet autre modèle urbain imaginé dans les *Villes Invisibles* : « une ville qui n'est faite que d'exceptions, d'impossibilités, de contradictions, d'incongruités, de contresens »[4].

Il y a là un certain contraste avec l'image de la ville contemporaine qui se dessine dans la perspective propre aux récits évoqués *supra*. Ces derniers portent en eux l'héritage d'une tradition sociologique particulière, qu'on peut appeler, par commodité, la sociologie déterministe classique. Le paradigme déterministe, comme on le sait, s'organise autour de l'idée d'une correspondance étroite entre les positions, les dispositions et les actions. Il se fonde sur la présomption d'une grande homogénéité des manières de penser et d'agir chez les individus qui occupent une position semblable dans l'espace social, et d'une forte différenciation entre individus postés en des lieux distants. Consonance intra-groupe et dissonance inter-groupes : ce présupposé est assez manifeste dans les récits dont la narration recourt en permanence à des catégories d'agents définies sur la base de quelques caractéristiques sociales, économiques, démographiques ou culturelles communes. La rhétorique de ces récits fait constamment allusion à ce que « font » des agrégats comme les « classes supérieures », les « classes populaires », les « périurbains », les « habitants du

centre », et d'autres encore du même genre, en les réifiant comme des tous unifiés, cohérents et qui se différencient fortement les uns des autres. C'est qu'on leur reconnaît, implicitement ou explicitement, une forte homogénéité interne quant aux manières de se conduire des personnes réunies. Il nous semble que dans bien des compartiments de la vie socio-urbaine contemporaine, l'homogénéité intra-groupe, de même que les divergences inter-groupes, sont loin d'être aussi conséquentes qu'on le dit.

La faille microsociologique

Les récits sont pourtant fondés à l'origine sur le constat de phénomènes ou tendances macrosociologiques confirmés par les données disponibles, d'où l'impression d'une grande robustesse. En France, comme dans d'autres pays, les statistiques témoignent de l'augmentation de la ségrégation, de l'accroissement de la distance domicile-travail moyenne, de l'embourgeoisement des hyper-centres, du développement spectaculaire de la banlieue périurbaine, etc. C'est au niveau micro-sociologique que divergent le regard que posent les récits sur les villes contemporaines et le nôtre. A ce niveau, les récits nous semblent avoir un point faible, un talon d'Achille, qui les rend vulnérables : ils tirent des données macrosociologiques des présomptions fragiles concernant les manières de penser et d'agir des citadins. La voie qu'ils empruntent consiste à calquer directement au plan microsociologique les données macrosociologiques : tel phénomène se produit parce que les individus se comportent de manière à ce que le phénomène en question se produise. La ségrégation se durcit car les ménages se comportent de manière à durcir la ségrégation ; la distance domicile-travail augmente en moyenne car les travailleurs font des choix de localisation qui augmentent la distance entre domicile et travail. Les récits basculent alors dans des représentations du réel socio-urbain où certaines formes de comportement, comme les mobilités résidentielles pro-ségrégatives, se voient érigées en comportement généralisé, dominant, hégémonique, plébiscité par de très larges majorités chez certains groupes sociaux. Ce procédé expose à ce que Boudon appelle un risque de tautologie dans la désagrégation d'un résultat macrosociologique[5]. Il n'est pas impossible de tirer des conclusions microsociologiques erronées de constats macrosociologiques exactes. On pourrait montrer que la ségrégation, pour se renforcer, n'a pas besoin que la grande majorité des individus produisent des comportements ségrégatifs – tout comme la distance domicile-

travail qui, pour s'allonger en moyenne, n'exige pas que la grande majorité des choix de localisation soient de nature à éloigner domicile et travail. Une proposition de type « la ségrégation augmente donc les comportements ségrégatifs se sont généralisés, sont très majoritaires » est un énoncé de possibilité, au mieux une conjecture : c'est une idée qui n'est pas illogique, qui peut être vraie, mais qui n'est pas nécessairement vraie. De nombreuses propositions inhérentes aux récits sur la ville contemporaine sont des énoncés de possibilité qu'on tend parfois à promouvoir au rang de conjecture vraisemblable, voire de loi conditionnelle. Le schéma interprétatif qu'on propose pour expliquer l'allongement des distances domicile-travail est un cas de promotion de cet ordre. L'amélioration des conditions de mobilité en ville modifie, dit-on, les termes de l'arbitrage auquel procèdent les ménages lorsqu'ils choisissent un nouveau logement ou un nouvel emploi. Galvanisés par les gains de vitesse, les ménages laissent tomber la proximité entre domicile et travail pour se tourner vers les promesses résidentielles et professionnelles d'une vie à base d'hypermobilité. Au prix de longs trajets quotidiens, ils s'offrent un logement préférable à ce qu'ils peuvent trouver de mieux dans le voisinage de leur lieu de travail ou signent un contrat de travail plus avantageux que ce qu'ils peuvent décrocher près de leur domicile. La proximité domicile-travail perd de son influence en tant que critère qui oriente les choix de localisation. Ce schéma interprétatif énonce implicitement une loi conditionnelle de type : « si les conditions de mobilité s'améliorent, alors les ménages empocheront cette utilité d'une manière qui élargit leur espace de vie ». Le raisonnement qu'on attribue aux individus se tient : il est cohérent, on peut imaginer que les individus réfléchissent ainsi, on peut comprendre ceux qui raisonnent de la sorte. Mais il existe des logiques concurrentes tout aussi cohérentes. Les individus qui transformeraient les gains de vitesse en économie de temps passé dans les transports ne seraient pas moins raisonnables. Il n'en faut pas davantage pour retirer le statut de loi conditionnelle à la proposition précédente et la dégrader en simple énoncé de possibilité. Le statut de loi conditionnelle exige, comme le remarque Boudon, (i) que l'apparition d'un état de choses (ici : des vitesses de déplacement plus élevées) modifie les motivations des individus d'une manière qu'on puisse anticiper, et (ii) que le changement dans les motivations entraîne un changement dans les comportements[6]. L'amélioration des conditions de mobilité affecte sans doute les « motivations » des agents mais on ne peut affirmer que ce soit nécessairement le cas pour

tous, ni que le changement dans les motivations altère les préférences constamment au détriment du critère de la proximité. On ne peut davantage garantir que les motivations modifiées seront suivies de passages à l'acte, avec des changements de localisation conformes aux attentes. Le fait de prendre un simple énoncé de possibilité pour une loi conditionnelle conduit à imaginer qu'en présence de conditions de mobilité améliorées, les individus raisonneront et arbitreront tous de la même façon. Or ce n'est pas une nécessité – contrairement à ce qu'exigerait une loi –, puisque les individus peuvent se conformer à d'autres logiques.

Des tendances socio-urbaines composites et marginales

Les phénomènes ou tendances macrosociologiques au cœur des récits viennent à se produire suivant d'autres voies microsociologiques. C'est une autre particularité des villes contemporaines qui se dessine dans la perspective de nos recherches, en comparaison de la vision propre aux récits. Certaines des tendances socio-urbaines qui se forment dans ces villes ne sont pas massives, monolithiques, puissantes, au sens où elles ne résultent pas de comportements convergents, ultra-majoritaires, qui poussent ensemble dans la même direction. Ces tendances émergent en tant qu'effets d'agrégation complexes dans un contexte socio-urbain où règne une forte hétérogénéité. Elles sont portées par des formes de comportement majoritaires mais non-hégémoniques, avec un nombre substantiel de « dissidents » qui agissent à contre-courant. C'est la raison pour laquelle elles tendent vers un modèle de tendance qu'on appellera « composite et marginale ». La masse de micro-comportements dont l'agrégation concourt à produire ces tendances est comme une roche impure, à composition hétérogène, avec un grand nombre de comportements qui jouent en faveur de la tendance et un nombre conséquent de comportements contraires. La grande majorité de ces comportements en sens opposés se neutralisent, l'impact des uns annulant l'impact des autres, et la tendance ne se nourrit que de la fraction marginale des comportements qui survit aux neutralisations réciproques. Derrière la tendance à l'aggravation de la ségrégation, par exemple, se trouve non pas une masse homogène de changements résidentiels qui jouent très majoritairement contre la cohabitation des groupes sociaux, mais une masse composite, formée de changements résidentiels pro-ségrégatifs

et pro-mixité nombreux, et c'est en solde, à la marge de ces deux quantités opposées, qu'il se forme un effet d'agrégation contraire à la mixité sociale. Dans les cas de cette espèce, plus qu'à une tendance unilatérale, on a plutôt affaire à une opposition entre une tendance dominante et une contre-tendance concurrente dont la force ne devrait pas être minorée. Les villes contemporaines sont ainsi à l'image des sociétés modernes dans la pensée de Morin. Dans ces sociétés, selon Morin, il existe un jeu complexe de tendances-contre-tendances. Chaque fois qu'une tendance se renforce et finit par devenir dominante, se constitue en réaction une contre-tendance qui a souvent un double visage, l'un tourné vers le passé, l'autre vers le futur. Elle est d'une part une force de rééquilibration, de retour à l'ancien, et elle est d'autre part nouveauté, rupture, déviance par rapport à la norme incarnée par la tendance dominante[7].

Individualisation avancée et ouverture des situations

L'hétérogénéité diffuse – c'est ainsi que nous nommerons l'hétérogénéité qui se manifeste dans les manières de penser et d'agir de personnes *grosso modo* semblables socialement et qui s'insinue dans tous les lieux du social – plonge ses racines dans le terreau des sociétés modernes contemporaines, particulièrement favorable à son éclosion du fait de la présence de deux fertilisants : une individualisation très avancée et l'abondance des situations ouvertes.

Les sociétés modernes contemporaines constituent un environnement social stimulant l'individualité, c'est-à-dire la propension de chaque organisme humain à tendre vers un habitus de synthèse hautement singulier. Plusieurs de leurs propriétés jouent un rôle dans ce sens, notamment la pluralité des influences socialisatrices que reçoivent les corps et une normativité ambiante qui invite les individus à développer leur singularité. Socialisés dans des cadres qui ne sont jamais entièrement fermés, ni entièrement homogènes, exposés à des influences multiples et étrangères les unes aux autres, les individus dans les sociétés modernes contemporaines tendent à avoir des habitus composites, pas toujours d'une grande cohérence, parfois contradictoires. Les appartenances de classe donnent aux habitus singuliers les couleurs d'un « habitus de classe » mais avec beaucoup de nuances. Il n'est pas simple de dire de tous ces habitus qu'ils sont taillés dans un même bois.

« L'Homme est large, trop large », écrivait Dostoïevski, avant d'ajouter : « Moi, je le rétrécirais ». Les sciences sociales ont parfois tenté l'expérience, en essayant de faire rentrer l'individu dans un moule étroit qui faisait de lui un être tout d'un bloc, cohérent, raisonnable, sérieux, logique, constant, qui n'a qu'une parole, qui sait ce qu'il veut et ce qu'il peut, par raisonnement ou par sens pratique – expérience couronnée d'un succès mitigé. C'est que les humains qui peuplent les villes contemporaines sont souvent des organismes compliqués. Leurs désirs, ambitions, intentions sont parfois contradictoires, des principes moraux antagoniques peuvent les attirer simultanément. Dans de très nombreuses situations qu'ils rencontrent dans leur vie, ils hésitent, ne sont pas sûrs de ce qu'ils doivent faire, prennent des décisions qui, jusqu'au dernier moment, peuvent rester inconnues à eux-mêmes. Ils interrogent avec régularité leur conduite de vie et il leur arrive de revenir sur des choix antérieurs, de rompre avec des habitudes. Les routines ont une force d'inertie mais leur révision n'est pas un tabou comme s'il s'agissait de traditions à respecter scrupuleusement. Dans les sociétés modernes contemporaines, les individus baignent dans un social dans lequel l'individualité est érigée en norme. Ils ressentent, qu'ils le veuillent ou non, une certaine pression qui leur enjoint de devenir un « individu », c'est-à-dire un être autonome, responsable de sa vie, qui fait des choix et les assume, et une personne singulière, différente des autres, y compris de celles qui sont proches socialement et/ou affectivement. L'organisation sociale leur procure, bien que très inégalement, des moyens matériels et psychiques pour qu'ils puissent prendre leur distance vis-à-vis des collectifs et partir à la quête du « caractère unique »[8]. La course à l'individualité authentique et originale se déroule dans un contexte marqué par un trop plein de repères quant à l'idéal d'une individualité réussie et, plus généralement, quant aux « bonnes manières de vivre ». Dans la plupart des domaines de la vie sociale, mineurs comme majeurs, c'est toujours une pluralité de voix qui murmurent à l'oreille des individus, les unes de faire plutôt ceci, les autres de faire plutôt cela. Il y a là un ensemble de propriétés qui conspirent pour produire une certaine variété des actes et des pensées chez des individus dont les coordonnées sociologiques élémentaires sont semblables.

Les conditions sociales propres aux sociétés modernes contemporaines rendent abondantes les situations qu'on tend à vivre comme ouvertes, avec un champ des possibles qui inclut plusieurs alternatives difficiles à départager car pareillement tentantes. La

rencontre entre l'« Homme pluriel »[9], avec ses désirs, préférences, dispositions, conceptions éthiques multiples et parfois concurrentes, et une organisation sociale qui démultiplie « l'offre » dans tous les registres, les biens, les services, les modes de vie, et les rend accessibles, crée des conditions favorables à l'ouverture des situations. Les individus en rencontrent dans tous les compartiments de leur vie sociale. En tant que citoyens, citadins, professionnels, consommateurs, parents, conjoints, amis, ils sont confrontés en permanence à des choix de toutes sortes, des plus petits aux plus grands, et bien souvent, il y a matière à hésitation. Pour prendre quelques exemples élémentaires relatifs à la vie en ville, nombre de personnes disposent d'un réel espace de choix entre acheter son logement ou le louer, habiter au centre ou en banlieue, dans un quartier plutôt populaire ou plutôt bourgeois, dans un appartement ou une maison, un grand logement ou un logement proche du lieu de travail, posséder une voiture ou non, etc. – et certains vivent ces situations comme des dilemmes. Il ne leur est pas toujours aisé de déterminer la meilleure option, parfois en raison de la complexité de l'offre (trop de choix, trop de pour et de contre à évaluer et à comparer, des avantages et inconvénients difficiles à mesurer), parfois par manque d'informations sur la valeur des options dans l'immédiat, ou encore à cause d'incertitudes sur les conséquences lointaines des choix d'aujourd'hui. La cadence élevée du changement dans la modernité tardive n'arrange rien à la situation, des produits, services, idées, philosophies de vie, règles du jeu plus ou moins innovants venant chroniquement perturber les équilibres instables du champ des possibles. Les individus restent parfois dans le brouillard dans les situations qui ont des airs de « jeu stratégique » où l'opportunité du « coup » que l'on se prépare à jouer dépend des « coups » que joueront les autres protagonistes. Les situations à effets d'agrégation tendent à se présenter sous cette forme. Par exemple, les futurs acquéreurs qui envisagent d'investir dans l'immobilier des quartiers populaires à potentiel de valorisation, dans l'espoir de faire une bonne affaire résidentialo-financière, comprennent bien que l'opération ne réussira pleinement que si d'autres suivent leur exemple. Autrement, pas de transformation du quartier, et adieu la plus-value escomptée. Et pourtant, l'affaire a d'autant plus de chances d'être profitable qu'on figure parmi les pionniers, passant à l'action sans trop attendre. Mais comment s'assurer que d'autres acquéreurs emboiteront le pas ? C'est un pari à tenter ou non et on peut comprendre les investisseurs potentiels qui tergiversent. Les situations ouvertes

déclenchent d'autant plus aisément des luttes internes chez les individus que dans les sociétés modernes contemporaines, où règne une certaine culture de la réflexivité, portée en partie par la diffusion de l'éthos consumériste, les organismes humains se trouvent en quelque sorte programmés socio-culturellement à pratiquer assidument le « choix raisonné et averti ». Les choix faits dans les circonstances d'une situation ouverte, où il n'y a plus d' « évidence microsociologique »[10], basculent dans un sens ou dans un autre parfois pour des motifs mineurs, éventuellement contingents, qui peuvent tenir à la personnalité des acteurs, au contexte, aux informations en leur possession, à la confiance qu'ils leur accordent, etc. Cette réalité individuelle tend à se répercuter au collectif sous forme de comportements, pratiques, choix, arbitrages fragmentés, hétérogènes, qui font converger les distributions vers l'équipartition (comme un 50%-50%), même chez les personnes semblables socialement.

« Déterminisme bien tempéré »

Les idées qu'on vient d'esquisser, qui peuvent paraître fondamentalement orthogonales avec l'enseignement de la sociologie classique organisée autour du paradigme déterministe, sont pourtant entièrement inspirées par l'œuvre de sociologues majeurs de la première modernité et de l'époque contemporaine. Leurs écrits expriment parfois ouvertement ces idées, et dans d'autres cas, ces écrits peuvent être interprétés dans le sens de ces idées. Le dénominateur commun de ce corpus est une intelligence du social qui prend ses distances avec le postulat d'une homologie étroite entre les positions et identités sociales d'un côté, les pensées et les actions de l'autre. Ce n'est pas tant l'idée d'une détermination sociale des manières de penser et d'agir qui semble suspecte à ces intellectuels que la croyance en la toute-puissance et en la toute-simplicité de cette détermination. « Déterminisme bien tempéré », cette formule de Boudon[11], pourrait bien servir de credo commun à ce répertoire sociologique. Certains penseurs croient en un minimum d'indétermination dans la conduite humaine, ne serait-ce qu'en raison de l'existence dans la vie sociale de situations ouvertes et de l'innovation. D'autres, convaincus d'une détermination plus entière des conduites, récusent toutefois la simplification excessive des processus hautement complexes à travers lequel le social s'insinue dans les corps et façonne les manières de penser et d'agir. Il leur semble illusoire de croire qu'on puisse

pleinement « expliquer » les mentalités et les agissements avec un arsenal limité aux coordonnées sociologiques élémentaires. Ce mémoire s'ouvrira avec un premier chapitre qui propose une incursion dans ce corpus afin d'y extraire des réflexions donnant une assise théorique à l'idée de l'hétérogénéité diffuse.

La critique des excès des versions ultra-déterministes s'exerce aussi par une voie plus empirique. Plusieurs scientifiques ont pointé la tendance de la sociologie déterministe à parfois lire et interpréter les données d'une façon qui exagère la force des déterminations élémentaires. Comme on sait, cette sociologie fait un usage intensif des statistiques pour prouver que le social influence lourdement les manières de penser et d'agir. En règle générale, les tables de contingence montrent que les mentalités et les actions sont bien liées aux positions et identités sociales : qui on est, d'où on vient et où on se trouve conditionnent bien ce qu'on pense et ce qu'on fait. Les variables sociologiques fondamentales comme l'origine sociale, la position socioprofessionnelle, le volume des capitaux économiques et culturels, le genre, l'âge, le lieu de résidence sont bien corrélées, la plupart du temps, avec les pratiques, comportements, attitudes, mentalités, préférences, croyances. Mais l'interprétation des statistiques et les commentaires qui les accompagnent donnent parfois l'impression que l'on cherche à « doper » les données pour que l'emprise des déterminations primaires paraisse plus impérieuse encore. Des taux de corrélation significatifs mais modérés donnent lieu en bout de chaîne à des commentaires qui font comme si la corrélation était à son maximum[12]. Des écarts réels mais parfois très relatifs entre catégories bénéficient d'un traitement digne des écarts les plus absolus[13]. Une pratique légèrement sur-représentée chez un groupe accède au statut de « typique », alors que les membres du groupe qui la pratiquent peuvent être très minoritaires. Dans un exemple exposé par de Singly, un raccourci interprétatif déforme en cours de route l'énoncé « les cadres ont été plus souvent que les ouvriers dans l'année à un concert de grande musique » en « les cadres vont souvent au concert »[14]. C'est prendre beaucoup de libertés par rapport à la réalité : un quart seulement des cadres se sont rendus à un concert (toutes formes de musiques confondues) en l'espace d'une année – d'après l'enquête dont sont tirées les données. L'accent est mis en priorité sur les contrastes entre les groupes les plus éloignés socialement et les proximités parfois tout aussi remarquables entre d'autres groupes ne sont que rarement commentées.

Les résultats d'une multitude de recherches sociologiques quantitatives peuvent être interprétés dans le sens d'une grande diversité des comportements et des pratiques et d'une influence modérée des variables sociologiques élémentaires. Les pratiques culturelles, les comportements électoraux, le rapport au travail, le partage des tâches domestiques, les choix de consommation, les relations conjugales, l'adhésion aux valeurs : les statistiques suggèrent avec régularité la présence d'hétérogénéité diffuse dans ces champs, montrent que les manières de penser et d'agir dominantes, partagées par de larges majorités n'y sont pas récurrentes, et que les différences entre groupes ne sont pas toujours franches. Les variables explicatives ne sont presque jamais assez puissantes pour réduire la variance à un niveau dérisoire, comme l'expriment Establet et Felouzis[15]. De nombreuses recherches sur les pratiques urbaines, les manières d'habiter la ville, les modes de vie, produisent une impression semblable. La tendance interprétative spontanée est souvent à la déshétérogénéisation et à la surévaluation de la force des déterminations sociales et spatiales, et pourtant le même matériau empirique peut tout aussi bien être interprété dans un sens opposé. Les recherches qualitatives ne démentent pas ces observations, bien au contraire. Le second chapitre de ce mémoire expose, à titre illustratif, un échantillon de recherches empiriques dont les constats sont convergents avec les nôtres pour révéler la part d'hétérogénéité diffuse qui s'infiltre dans le social-urbain contemporain. Les chapitres d'après détaillent nos propres recherches empiriques, qui viennent ainsi se placer dans une constellation de recherches consœurs aux enseignements consonants et qui gravitent autour d'un même noyau formé par des théories majeures du social moderne contemporain.

Propriétés de la ville contemporaine à hétérogénéité diffuse

La ville contemporaine teintée d'hétérogénéité diffuse, dont les contours se dessinent à travers nos recherches empiriques et celles d'autres chercheurs, a certaines propriétés qui restent invisibles dans la perspective des récits. Ces propriétés, pour peu qu'on leur accorde une certaine vraisemblance, sont de nature à potentiellement altérer les représentations que l'on se fait habituellement de la vie sociale en ville et aussi, peut-être, nos jugements quant à la capacité du pouvoir public à agir efficacement sur le cours des évènements.

Si on devait reconnaître dans l'accord parfait entre les positions et les actions le marqueur d'une vie socio-urbaine placée sous le signe de l'« ordre », on serait alors tenté de dire que les villes contemporaines contiennent une dose substantielle de « désordre ». Les individus dont les pratiques et les modes de vie ne cadrent pas avec les prévisions des modèles sociologiques élémentaires y sont bien plus nombreux qu'on ne le pense. Leur multitude jure avec les représentations qui surévaluent l'ordre qui règne en ville et la cohérence de la vie socio-urbaine. De toute évidence, il n'y aurait pas de sens à contester l'existence d'un ordre dans les villes contemporaines mais on peut douter de son omnipotence. C'est comme s'il existait entre ordre et désordre urbains une tension qui rappelle les réflexions de de Certeau[16]. L'appareil techno-politico-bureaucratique, commandé par les élites, établit un ordre matériel et symbolique : il quadrille la vie sociale, la balise, organise, rationalise, fonctionnalise, établit des règles, impose une discipline, sanctionne l'inconformité. La « culture populaire » résiste avec ténacité à cet ordre établi, tente de le détourner à son avantage et provoque du désordre. Elle ruse, crée des surprises, est là où on ne l'attend pas, maîtrise l'art de faire des coups. Elle manœuvre habilement dans l'espace institué par le pouvoir de manière à déjouer les règles du jeu. Le combat qu'elle mène est la guérilla du faible contre le fort mais son inventivité lui donne une force de transgression et permet de remporter de petites (et parfois de grandes) victoires quotidiennes. Comme le rappellent Crozier et Friedberg[17], en situation de conflit ou de négociation, même ceux qui sont en position de faiblesse disposent toujours d'un minimum de pouvoir.

La ville offre ainsi des possibilités, des alternatives en quantité jamais nulle, et cela à pratiquement tous les étages de la hiérarchie sociale. L'univers des choix est travaillé en permanence par les innovations et le changement social. Le système est bien entendu très loin d'être aussi généreux avec les uns et les autres. Le champ des possibles s'ouvre ou se ferme en fonction du volume de capitaux dont on dispose et le manque de pouvoir réduit les options. Des citadins sont quotidiennement victimes de toutes sortes d'injustice et les risques sont très inégalement distribués. Il n'y a pas grand-chose de commun entre les vies très confortables, à l'abri du besoin que vivent les individus dans les hautes sphères de la société et l'existence des personnes sans ressources empêtrées dans les galères quotidiennes. Ces deux univers sociaux que tout oppose ont néanmoins une propriété qui les rapproche : les individus qui les habitent appartiennent eux aussi à l'espèce de

l'« Homme pluriel » et trouvent devant eux un minimum de possibilités de choix dans les différents registres de leur vie. Les existences qui se déroulent sous la forme d'une succession ininterrompue de choix forcés dans toutes les sphères de la vie sociale semblent plutôt rares.

Les villes contemporaines sont plurielles à un point tel qu'il devient souvent hasardeux de les narrer en mettant en scène des acteurs collectifs, personnifications de grands agrégats d'individus. Ce n'est pas pour rien que les énoncés généralisateurs à propos de ce que « font » les « Parisiens », les « banlieusards », les « périurbains », les « gentrifieurs », les « riches », les « exclus », les « bobos », les « immigrés », aussitôt prononcés, engendrent souvent le sentiment qu'on « raconte des sottises ». On est assailli par le doute et la mauvaise conscience parce qu'on sent que les propos qu'on tient ne sont peut-être pas tout-à-fait exacts, qu'on véhicule peut-être des stéréotypes, qu'on déforme les actes et les pensées d'un trop grand nombre d'individus. L'intérêt et l'utilité pour la science de la démarche qui consiste à classer les observations, ranger les individus dans des catégories, construire des typologies n'est plus à démontrer. Ce procédé ancestral, qui a fait ses preuves tant de fois, est une tentative pour réduire la complexité du réel, révéler l'ordre caché derrière l'apparente anarchie du monde, rendre intelligible, compréhensible, ce qui ne l'est pas dans l'état brut de la réalité[18]. Mais sous le régime de l'hétérogénéité diffuse, la démarche semble parfois flirter avec une ligne au-delà de laquelle les énoncés sur la vie socio-urbaine tendent à devenir contestables, à la manière des stéréotypes profanes fondés sur des généralisations injustifiées.

L'hétérogénéité diffuse dans la ville contemporaine rend tout aussi délicate la fabrication de récits qui se revendiquent de la méthode idéal-typique ou qui se veulent des « modèles ». Certains des récits sur la ville contemporaine auxquels nous faisons référence semblent s'inscrire dans une démarche intellectuelle de cette nature[a]. C'est un procédé courant en sciences sociales que de formuler des propositions sur la réalité sociale qui ont un intérêt heuristique en tant que modèle, qu'il faut interpréter de manière nominaliste et non réaliste. On élabore des énoncés qu'il ne faut pas confondre avec le réel mais qui éclairent

[a] Donzelot (2004), par exemple, envisage ouvertement cette orientation en conclusion de *La Ville à trois vitesses*, lorsqu'il précise que sa description de la ville tripartite doit être interprétée dans le cadre de la méthode idéal-typique

néanmoins le réel de manière pertinente. Mais le réel étant inépuisable, il est possible de produire des modèles ou idéaux-types en quantité pratiquement illimitée. Les points de vue que l'on peut prendre sur la réalité sont innombrables. Tant qu'il remplit le critère de cohérence, tout modèle est aussi utile qu'un autre en tant que schéma d'intelligibilité qui organise l'exploration de la réalité. En présence de modèles concurrents, il n'y a pas d'autre moyen pour les départager que de mettre en balance leurs « performances » respectives, c'est-à-dire leur capacité à rendre compte des données d'expérience, des observations, de la manière la plus satisfaisante. Le problème, c'est que lorsque la réalité empirique se charge d'hétérogénéité diffuse, les performances des modèles ou idéaux-types concurrents tendent à se niveler et il devient plus délicat de placer l'un clairement au-dessus des autres. La confrontation avec les faits semble ne donner un avantage décisif à aucun d'entre eux. Chaque fois qu'on élabore un récit idéal-typifiant, on constate que les contre-modèles prenant la forme d'anti-récits fondés sur des idéaux-types opposés n'ont pas beaucoup moins de succès dans leur face-à-face avec la réalité empirique. Deux exemples pour illustrer cette idée.

La généralisation des réflexes ségrégatifs chez les classes moyennes et supérieures figure parmi les énoncés-phares sur les villes contemporaines. Pourtant, ainsi que nous l'avons suggéré *supra*, d'après nos recherches sur les métropoles françaises, les comportements résidentiels ségrégatifs ne paraissent pas ultra-majoritaires chez ces catégories et une grande minorité semble faire des choix de nature à augmenter la cohabitation avec les autres groupes sociaux. Les comportements sont partagés, pas très loin de 50%-50% dans certains cas. En ce sens, les choix ségrégatifs ne paraissent pas beaucoup plus typiques de l'époque actuelle que les choix non-ségrégatifs. Dans ces circonstances, la proposition : « Les classes moyennes et supérieures ont un penchant pour la mixité sociale » n'est pas loin d'être aussi compatible avec la réalité empirique que la proposition inverse. Quant à la proposition : « Les classes moyennes et supérieures sont hétérogènes dans leur rapport à la mixité sociale, certains membres expriment une aversion pour la mixité, mais d'autres, très nombreux aussi, ne cherchent pas à l'éviter », elle, est peut-être la plus apte à rendre compte des données d'observation.

En assemblant les propriétés habituellement associées au mode de vie périurbain, on peut dresser un portrait idéalisé plutôt banal du ménage « périurbain » : situé parmi les couches moyennes, un ménage composé d'un couple avec des enfants, propriétaire d'une maison individuelle, multimotorisé, avec une personne de référence active occupée, entre 35 et 55 ans, parcourant ses trajets domicile-travail, dont la distance est supérieure à la moyenne, en voiture[b]. En 1999, seuls 5% des ménages « périurbains » – c'est-à-dire des ménages habitant une commune rurale de la couronne périurbaine – dans l'aire urbaine de Paris répondaient à ce signalement. Il ne serait pas difficile de produire d'autres figures prétendument idéal-typiques aussi peu performantes.

L'expérience est semblable lorsqu'on tente de s'exprimer sur la réalité propre aux « quartiers riches », aux « ghettos », etc. Le réel socio-urbain donne le sentiment que les frontières socio-spatiales existent à coup sûr mais en présence d'hétérogénéité diffuse, cela devient une gageure de les localiser avec précision. A chaque tentative de tracé, on désespère de constater qu'il reste encore beaucoup d'hétérogénéité de part et d'autre. Le problème de la délimitation est un classique des sciences mais la capacité à le résoudre convenablement semble s'affaiblir avec l'hétérogénéisation des sociétés modernes contemporaines. La tentative d'isolement dans les villes françaises contemporaines d'un sous-ensemble qu'on puisse nommer « quartiers riches », par exemple, se heurte à des complications de cet ordre. Si par « quartier riche », on entend un lieu où les groupes aisés matériellement forment une grande majorité, le sous-ensemble que cela définit est tellement microscopique que cela en devient presque comique. Les « quartiers riches » au sens de quartiers habités quasi-exclusivement par des ménages riches sont des raretés absolues. Dans l'aire urbaine de Paris, l'agglomération française de loin la plus riche en « riches », les quartiers dans lesquels la population qu'on puisse dire « aisée » – en comptant large – représente une large majorité (plus de 70% de l'ensemble) sont au nombre de quelques dizaines[c] – sur un

[b] Les « couches moyennes » correspondent ici aux ménages dont la personne de référence appartient à l'une des catégories suivantes : cadres ou professions intellectuelles supérieures non-titulaires d'un diplôme de second cycle universitaire, professions intermédiaires ou employés titulaires d'un diplôme d'université, ouvriers, artisans, commerçants et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés titulaires du CAP, du BEP, du baccalauréat ou d'un diplôme universitaire.

[c] En 1999, on comptait dans l'Aire Urbaine de Paris 31 quartiers IRIS où les ménages dont la personne de référence et/ou son conjoint étaient un cadre, un membre des professions intellectuelles supérieures, un chef d'entreprise de plus de 10 salariés ou un retraité ancien cadre ou profession intellectuelle supérieure, pesaient pour plus de 70%. Ces quartiers réunissaient moins de 10'000 ménages. Lorsqu'on abaisse le seuil à 60%,

total avoisinant 5000 unités (à l'échelle des IRIS). Ils ne réunissent pas même 1% de la population. Si on se décide à classer comme « riches » les 10% ou 20% des quartiers qui comptent le plus d'habitants aisés, le sous-ensemble qu'on obtient est plus vaste mais l'homogénéité sociale n'est plus au rendez-vous. Les « quartiers riches » deviennent alors une composante presque banale de la ville dans laquelle les ménages aisés sont, comme partout ailleurs, moins nombreux que les autres ménages. En témoigne le sort du groupe des « espaces supérieurs » dans la typologie élaborée par Préteceille[19] : dans ce vaste agrégat qui réunit les quartiers franciliens les plus huppés, les cadres, professions intellectuelles supérieures et indépendants (artisans, commerçants et chefs d'entreprise) sont pourtant minoritaires parmi les actifs (46%) et on y compte jusqu'à 29% d'employés et d'ouvriers. Il n'y a rien de contestable à adjoindre l'adjectif « riches » ou « supérieurs » à ces quartiers mais ce qualificatif ne désigne plus alors des lieux appropriés presque exclusivement par des ménages aisés.

D'autres propriétés peu soupçonnées des villes contemporaines se forgent en lien avec le caractère « composite et marginal » de certaines tendances socio-urbaines. Théoriquement, on peut concevoir une tendance composite et marginale qui serait aussi contingente, au sens où elle prendrait forme à la faveur d'écarts aléatoires par rapport à une équipartition parfaite. Sur de vastes agrégats de micro-comportements qui se comptent par millions, des distributions qui dévient aléatoirement, et donc très légèrement, de l'équipartition peuvent donner naissance à des phénomènes qu'on pourrait alors qualifier de contingents – puisque la probabilité de leur apparition serait identique à la probabilité de leur non-apparition. Par exemple, dans une situation à deux options et avec des millions de participants, c'est une tendance contingente qui verrait le jour si les deux possibilités recueillaient chacune une part très légèrement différente de 50% des choix exprimés. Entre deux formes idéal-typiques diamétralement opposées qu'incarneraient, à une extrémité, l'idéal d'une tendance composite, marginale et contingente (modèle du quasi 50%/50%), et à l'autre extrémité,

---

pour tenir compte des marges d'erreur liées à la faiblesse des effectifs à l'échelle des IRIS, on arrive à 124 quartiers habités par 68'000 ménages, soit 1,4% de l'ensemble. En 2008, les quartiers où les cadres, les membres des professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés représentaient plus de 70% de la population à profession (c'est-à-dire hors personnes sans activité professionnelle), étaient au nombre de cinq. On arrivait à 57 quartiers en filtrant ceux où ces groupes pesaient pour plus de 50% et où on dépassait le seuil de 70% en y ajoutant l'ensemble des retraités – 57 quartiers habités par 90'000 personnes, soit moins de 1% de l'ensemble.

l'idéal d'une tendance monolithique, non-marginale et écrasante (modèle du 100%/0%), certaines tendances socio-urbaines récentes, comme le renforcement de la ségrégation ou l'accroissement de la distance domicile-travail moyenne, seraient plus proches de la première que de la seconde – c'est ce que nous semblent suggérer les résultats de nos recherches.

Cette propriété des villes contemporaines peut avoir son importance du point de vue des pouvoirs publics qui, lorsque c'est opportun, se donnent pour objectif de ralentir ou d'inverser les tendances en cours – c'est le cas pour toutes celles évoquées dans cette introduction. La croyance en la sur-puissance de ces tendances, en l'idée qu'elles sont portées par des formes de comportement dominantes, très majoritaires, corrélat de la confiance accordée aux récits, conduit à un certain pessimisme, à une incrédulité quant à la possibilité de les contrer, et à un manque de confiance en la capacité de la puissance publique à pouvoir « y faire quelque chose ». Le fait que ces tendances ne soient pas aussi monolithiques qu'on le pense, qu'elles aient ce caractère composite et marginal, autorise à penser qu'elles peuvent être plus malléables. Malgré leur caractère minoritaire, les comportements et pratiques « hétérodoxes », quels que soient les raisons ou affects qui les soutiennent, paraissent suffisamment répandus pour qu'on puisse espérer, sans faire des plans sur la comète, les voir prendre le dessus à plus ou moins court terme – grâce à la complicité de l'action publique ou indépendamment de toute intervention publique. Le terrain sur lequel on espère cultiver des manières de penser et d'agir plus en phase avec des objectifs économiques, sociaux, environnementaux consensuels n'est peut-être pas toujours autant en friche qu'on le croit. Mais d'un autre côté, le caractère divisé des comportements dans les villes à hétérogénéité diffuse est aussi susceptible d'être une source d'imprévisibilité des tendances à venir, en cela qu'elle rend structurellement incertain le côté vers lequel basculeront les agrégations des micro-choix futurs. La malléabilité potentielle des tendances socio-urbaines qui tendent vers le modèle du « composite, marginal et proche de la contingence » a donc peut-être son revers, sous la forme d'une plus grande volatilité – et son corollaire : une plus grande difficulté pour le pouvoir public à s'assurer de l'ancrage durable de tendances jugées vertueuses.

Guide de lecture

Avant de poursuivre, on insérera ici quelques précisions sur certains termes essentiels dans le texte qui attend le lecteur, et aussi, quelques commentaires sur les messages que ne souhaite *pas* livrer ce mémoire afin, si possible, d'anticiper et prévenir quelques lectures possibles de nos propos.

Idéalement, l'hétérogénéité diffuse correspond, pour nous, à une situation où les différentes « possibilités » qui s'offrent aux membres d'un groupe, défini sur la base d'une ou plusieurs caractéristiques sociales communes, seraient « choisies » en proportions semblables. Dans une situation à *n* possibilités, chacune serait sélectionnée par une part voisine de $1/n^{\text{ème}}$ du groupe. Nous qualifions les distributions de ce genre d'« équipartitionnées ». En cas de choix entre deux options, par exemple, l'équipartition prend la forme d'une bi-partition, une distribution proche de 50%-50%. On fera aussi appel, comme synonymes, aux termes de distributions « multi-polarisées » – ou « bi-polarisées » si les possibilités sont au nombre de deux. Dans les cas où les comportements, pratiques ou arbitrages explorés sont appréhendés statistiquement sous forme de variables continues, comme ce sera le cas par exemple avec les budgets monétaires consacrés au logement ou aux transports, l'hétérogénéité diffuse se fait dépister par des distributions uniformes, sans différentiels de densité, sans convergence flagrante des observations vers une zone de tendance centrale – des distributions non-gaussiennes en un mot.

L'usage de termes comme « possibilité » ou « choix » participe d'un procédé rhétorique dont la finalité est de faciliter la communication. En explorant la nature favorable ou contraire à la mixité sociale des mobilités résidentielles, par exemple, on parlera d'une situation à deux « possibilités » – faire un déménagement pro-ségrégatif ou pro-mixité – et on dira des individus qu'ils « choisissent » l'une ou l'autre. Ce sont bien sûr des abus de langage. Les « possibilités » dont il est question sont nos propres constructions et il est hasardeux d'affirmer, en toute rigueur, qu'il y a là des « choix » qui s'expriment. Dans la réalité, ce que nous appelons « possibilité » ne se présente pas nécessairement comme telle aux yeux des acteurs. Et ces derniers ne vivent pas toujours ce qu'ils font comme des choix, avec le sentiment ou la conscience de faire un choix. Les mots comme « possibilité » ou « choix »

feront donc principalement office de raccourcis rhétoriques afin d'alléger l'exposé – qu'il nous soit permis de demander au lecteur son indulgence sur ce point.

On fera aussi un usage permanent du mot « groupe » pour désigner des ensembles de personnes que définissent une ou plusieurs caractéristiques communes – comme les groupes de « cadres », « ouvriers », « propriétaires », « locataires », etc. Cet usage est purement instrumental. L'enjeu est de montrer que les personnes que réunissent les dits « groupes », qui se ressemblent en raison d'un ou de quelques traits communs, développent des comportements et des pratiques partagés, pluriels, hétérogènes. Le débat récurrent sur le nominalisme/réalisme des groupes sociaux, avec ses interrogations classiques (les « classes sociales » existent-elles réellement ? Y a-t-il une « conscience de classe » ?), est fondamental en sociologie mais l'issue de ce débat, en supposant qu'il y en ait une, est sans conséquence pour ce qui concerne nos propres explorations.

Cet usage instrumental du mot « groupe », avec l'intention de révéler son hétérogénéité interne, n'implique pas l'adhésion à une vision du social qui dénierait toute signification aux attributs sociaux élémentaires, comme la profession, le volume des capitaux économique et culturel, l'âge, etc. Ce n'est pas parce que dans certaines situations de la vie sociale, les personnes aux caractéristiques sociales communes ne se comportent pas toutes de la même façon que ces caractéristiques cessent d'être signifiantes. De toute évidence, être un agent-comptable, ce n'est pas pareil qu'être un tourneur-fraiseur, et il nous semble qu'il n'y a là aucune contradiction avec le caractère divisé des conduites chez les uns et chez les autres dans certains registres de la vie socio-urbaine – ni avec la possibilité que dans certains domaines de la vie sociale, les pratiques ou les opinions de certains agent-comptables et de certains tourneur-fraiseurs soient consonantes. Loin de nous la volonté, avec l'idée de l'hétérogénéité diffuse, de plaider la cause d'un certain relativisme socio-culturel qui nivellerait les différentiels de conditions d'existence. Les ménages démunis matériellement sont exposés à des conditions de vie autrement plus précaires, pénibles, éprouvantes que les ménages aisés. C'est une vérité mais elle n'empêche pas ces deux groupes d'avoir en commun une certaine variété des comportements et des pratiques dans plusieurs domaines de la vie sociale.

Nos investigations se limitent à certains registres spécifiques de comportements sur des « terrains » précis. Les champs explorés sont principalement les suivants : la nature ségrégative/non-ségrégative des mobilités résidentielles, la propension à renoncer à la proximité domicile-travail en cas de changement résidentiel/professionnel, la récurrence de la stratégie qui consiste à acquérir du standing résidentiel au prix d'un éloignement domicile-travail, l'itinéraire résidentiel des personnes qui s'en vont des lieux à haute concentration de logement social, l'altération de la sociologie des hyper-centres métropolitains par les déménagements centripètes et centrifuges, les arbitrages relatifs aux parts des ressources consacrées à se loger et à se déplacer. Les terrains sont exclusivement français, et selon les études, se limitent aux grandes métropoles (Paris, Lyon et Marseille dans certains cas, le top-10 des grandes villes dans d'autres) ou s'étendent à toute la France métropolitaine. Les conclusions de nos recherches s'appliquent à ces registres et terrains exclusivement. Toute généralisation au-delà, à d'autres comportements ou pratiques, ou à d'autres géographies, et notamment, comme nous le sous-entendions dès l'ouverture, aux villes ailleurs dans le monde occidental, ne peut être que spéculative à ce stade. Mais, il faut l'avouer, nous n'accordons pas beaucoup de probabilité à l'éventualité d'une restriction de la portée des constats dressés aux seuls registres et terrains explorés ici. Que l'on soit tombé par hasard sur les seuls compartiments de la vie socio-urbaine atteints d'hétérogénéité diffuse, ou que les villes françaises soient les seules dans le monde occidental à présenter cette propriété, alors que la société française partage tant de caractéristiques avec d'autres sociétés occidentales, voilà qui nous paraît hautement invraisemblable.

Nous serions contrariés si la lecture de ce mémoire éveillait chez le lecteur le sentiment d'avoir entre les mains l'instrument d'une nouvelle croisade anti-déterministe et/ou anti-sociologiste. Prétendre que les manières de penser et d'agir sont hétérogènes et qu'elles n'obéissent que modérément à des déterminations primaires ne revient pas nécessairement à souscrire à l'idée d'une indétermination des conduites. Pas davantage que cela n'oblige à se ranger sous la bannière de la philosophie de la « Liberté du Sujet ». Ce que les individus pensent et font est toujours influencé par le social. C'est au contact des autres qu'on apprend à réfléchir et à se conduire et cet apprentissage porte la marque de ceux avec qui on a été en contact. La structure dans laquelle on agit, qui trace la frontière entre le permis et l'interdit, entre le possible et l'impossible, elle aussi se fabrique socialement. Les contraintes qu'elle

impose aux uns et aux autres et la résistance qu'on peut lui opposer varient avec la position sociale des individus, position qui détermine (et qui est aussi déterminée par) le pouvoir dont ils disposent. Les déterminations sociales sont à l'œuvre dans les sociétés modernes, comme dans toute société, mais elles sont d'une grande sophistication. Le déterminisme social qui leur est propre est comme un multi-déterminisme complexe. Certaines de leurs propriétés, que nous avons esquissées *supra*, ouvrent tout un espace de jeu dans lequel peuvent prospérer des pratiques qui, tout en étant déterminées, sont potentiellement hétérogènes, même chez des individus semblables socialement. Les manifestations concrètes d'un multi-déterminisme hypercomplexe peuvent se rapprocher de ce qui se produirait en cas d'indétermination, avec des actes et pensées qui se distribueraient comme si c'était aléatoire. C'est vers cet horizon que semble tendre l'expérience sociale dans les sociétés modernes : les agissements restent déterminés socialement mais avec des dehors qui peuvent laisser croire qu'ils ne le sont pas tant que cela.

Ce n'est pas non plus notre intention que de substituer à la vision du socio-urbain qui pêche en surestimant l'homogénéité intra-groupe une autre qui pêcherait en surestimant l'hétérogénéité diffuse. Peu d'efforts suffisent pour trouver dans nos sociétés la trace de façons de se comporter adoptées par de très larges majorités. Une très grande partie de la population dans les sociétés occidentales a en commun le statut de consommateur régulier. La plupart des personnes en âge de travailler exercent en tant que salariés. L'immense majorité des adultes font des enfants. De nombreuses idéologies, valeurs, visions du monde, préférences ne seraient pas loin de faire l'unanimité. Homogénéité et hétérogénéité peuvent aussi coexister, la différence se faisant au niveau de détail auquel on s'intéresse (la plupart des personnes sont équipées en téléphone mobile mais de marques différentes). Le mélange homogénéité-hétérogénéité est également de mise dans les cas où, devant une même situation, la grande majorité des membres d'un groupe (les riches, par exemple) se comportent pareillement (cas d'homogénéité intra-groupe), tandis que dans un autre groupe (les pauvres, par exemple), aucun comportement ne se montre dominant (cas d'hétérogénéité diffuse). Dans les cas de ce genre, fréquents par ailleurs, la réalité empirique est double, homogène et hétérogène simultanément. De bonnes raisons conseillent ainsi de s'abstenir de juger l'hétérogénéité diffuse comme définitivement plus représentative de la

réalité sociale-urbaine que l'homogénéité intra-groupe. Mais le jugement contraire ne nous paraît pas plus aisé à défendre.

Enfin, quelques dernières réflexions sur le statut de la méthode statistique au regard de nos observations. L'hétérogénéité diffuse ne signe pas l'arrêt de mort de la méthode statistique comme instrument d'exploration de la réalité socio-urbaine. On pourrait être tenté de penser que si, justement. A quoi cela servirait-il de produire des statistiques dans un monde sans « ordre social », où ce serait le « bazar », où les « groupes sociaux » n'auraient plus de consistance, de cohérence, où les frontières sociales ne seraient plus étanches, où les individus de toute origine et de toutes conditions feraient tout et son contraire ? Boudon[20] pose la question suivante : pourquoi serait-il plus « scientifique », ou plus intéressant pour la science, de montrer que telle situation sociale est fermée, et donc entièrement déterminée, que de montrer qu'elle est ouverte, et donc indéterminée ? Dans les deux cas, il s'agit de connaissances sur l'état du social. Dans la même veine, on pourrait demander pourquoi les statistiques seraient utiles quand il s'agit de montrer l'existence d'un « ordre socio-urbain », que les comportements et pratiques obéissent à des déterminations sociales claires et nettes, mais dénuées de sens si c'est pour découvrir l'existence d'une bonne dose de « désordre social » dans la ville, constater que les comportements et pratiques sont hétérogènes au sein des « groupes sociaux », que les déterminations élémentaires ont une force modérée. Si tant est que l'hétérogénéité diffuse soit un phénomène bien réel, qu'elle représente une propriété majeure de la réalité socio-urbaine, il nous semble qu'on ne peut que se réjouir de disposer, grâce aux outils statistiques, d'un formidable instrument de détection qui nous permet de prendre conscience de son existence.

Et maintenant, trêve de précautions et de mises en garde. A-t-on jamais pu empêcher un lecteur de lire son livre comme il l'entend ? Ce « guide de lecture » est peut-être superflu mais « puisqu'il est écrit, qu'il reste. Sur ce, au fait ».

CHAPITRE 1

HETEROGENEITE DIFFUSE ET THEORIES DU SOCIAL DANS LA MODERNITE

L'hétérogénéité des manières de penser et d'agir et le caractère modéré de leurs déterminations sociales ont leurs causes dans les propriétés de la vie sociale au sein des sociétés modernes d'aujourd'hui. Ce terrain-là semble favorable à la variabilité des comportements entre proches sociaux et à leurs recoupements entre individus postés dans des lieux différents de l'espace social. C'est que la condition humaine y est de nature à pousser l'individualisation des organismes particulièrement loin et à augmenter la dose de situations que les acteurs tendent à vivre comme ouvertes – de quoi faire fermenter une hétérogénéité pénétrante qui transcende les différences sociales.

La sociologie de la modernité contient des œuvres majeures dont les analyses vont dans ce sens. Nous proposons dans les pages qui suivent une synthèse élaborée à partir de ce répertoire. Sont mobilisées les observations et les réflexions d'une trentaine de penseurs de la modernité, essentiellement des sociologues ou des philosophes, – et indirectement les analyses de tous ceux dont les travaux ont nourri la pensée des premiers. En puisant dans ce matériau, nous avons dégagé une série de tendances portées par la modernité et qui nous paraissent toutes favorables à l'individualisation et à l'ouverture des situations – et par ce biais, à l'hétérogénéisation des manières de penser et d'agir. Cette synthèse a pour vocation l'ébauche d'un cadre théorique qui aide à la fois à comprendre et à expliquer les résultats de recherches présentés dans les sections ultérieures – et qui sert par la même occasion à renforcer la confiance qu'on peut accorder à ces résultats, en établissant leur cohérence avec les propriétés prêtées par des sociologues influents aux sociétés modernes contemporaines. La liste des scientifiques auxquels on se réfère inclut des noms illustres de la sociologie de la première modernité, intronisés depuis longtemps parmi les « classiques » – Weber, Simmel, Pareto, Elias, Park, Thomas, et aussi Durkheim, bien que dans une moindre mesure. On a aussi abondamment emprunté à de nombreux sociologues et philosophes contemporains – comme Bauman, Beck, Boudon, Bourdieu, Castells, Castoriadis, Chauvel, Crozier, de Certeau, de Singly, Darmon, Dubet, Friedberg, Giddens,

Lahire, Lipovetsky, Grossetti, Martucelli, Morin, Rosa, Schwartz, Tourraine, Urry, et d'autres encore.

Une partie de la sociologie contemporaine à laquelle nous faisons référence se positionne en tant que critique de la sociologie classique d'obédience déterministe, dont Durkheim fut un des représentants les plus emblématiques, et de sa descendance, le fonctionnalisme et le structuralisme notamment – mais aussi la sociologie assez inclassable de Bourdieu avec la théorie de l'habitus[d]. Comme on le sait, cette tradition sociologique se définit par la primauté qu'elle accorde au collectif, par sa conception de la société comme un tout cohérent et intégré, et par la place centrale qu'elle réserve aux processus de socialisation dans la fabrication d'individus conformes aux exigences du collectif. Elle tend à voir dans l'individu non pas tant un « acteur » mais plutôt un « agent », rigidement conditionné par le social – le « système-fait-homme » –, dont les agissements sont étroitement déterminés par les nécessités du collectif. La domination de cette famille sociologique dans le champ des sciences sociales en France a longtemps contraint les courants sociologiques alternatifs, comme la sociologie de l'action ou la sociologie de l'individu, à se cantonner dans des positions plutôt secondaires. Sous l'hégémonie du paradigme déterministe, les sociologies centrées sur l'individu, qui lui reconnaissaient une authentique capacité d'action, passaient pratiquement pour des théories marginales, et les critiques qu'elles adressaient implicitement ou explicitement à la sociologie *mainstream* pouvaient être perçues comme potentiellement subversives mais au fond peu sérieuses. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, le paradigme actionniste/individualiste a conquis ses lettres de noblesse en France – ce dont témoignent le respect renouvelé pour Weber et la « redécouverte » d'auteurs comme Simmel – et les théories sociologiques qui s'y affilient ont désormais autant droit de cité que leurs consœurs fidèles à la tradition déterministe. Certaines sociologies d'orientation plutôt individualiste/actionniste auxquelles nous faisons référence dans la suite jouissent aujourd'hui d'une reconnaissance certaine et le milieu académique tend à leur accorder beaucoup de crédit. Certes, ni la reconnaissance, ni le crédit ne sont des preuves de la

[d] On ne fera que reconnaître en passant la violence qu'il faut faire à la réalité pour pouvoir opérer ce type de classements des courants sociologiques et des auteurs, l'œuvre de la plupart des grands sociologues se révélant beaucoup trop riche et complexe pour qu'on puisse les ranger dans des catégories étroites et étanches.

pertinence et de la validité d'une théorie – mais cela vaut bien sûr pour toute théorie. C'est en toute logique que la critique se penche aussi sur le cas des sociologies de l'individu et de l'action mais ces dernières se révèlent résistantes et ne se laissent pas invalider entièrement et de manière définitive.

D'autres auteurs dont les noms reviendront fréquemment se situent dans une mouvance de sociologie essayiste et leurs écrits sont accueillis parfois avec scepticisme à cause des incertitudes relatives à leurs assises empiriques. Les scientifiques qui suivent cette voie passent souvent pour des intellectuels qui « philosophent » sans trop s'embarrasser des faits et en négligeant la confrontation de leurs idées avec la réalité empirique. Les œuvres auxquels nous empruntons sont souvent controversées et néanmoins, tout aussi souvent, très influentes, y compris au sein du monde scientifique. Les idées qu'elles avancent paraissent consonantes avec la réalité de l'époque, malgré les fragilités sur le plan empirique – fragilités qui, d'ailleurs, peuvent parfois paraître surestimées car le commerce avec le réel n'est pas toujours aussi défaillant qu'on le dit. Elles se sont ancrées d'autant plus fermement dans les débats qu'elles profitent d'une sorte de bénéfice du doute en l'absence de preuves empiriques à charge suffisamment solides et indiscutables pour justifier qu'on enterre définitivement ces idées dans « le cimetière des idées fausses ». Le succès de ces essais scientifiques est également lié à la possibilité de les lire comme un ensemble d'analyses fondées sur la démarche idéal-typique et qui brossent un portrait percutant des sociétés contemporaines en insistant sur leurs traits les plus typiques, exagérés à dessein. Situées dans une telle perspective, ces analyses s'immunisent dans une certaine mesure contre les critiques qui leur reprochent de généraliser outrancièrement des phénomènes « locaux », limités à certains lieux du social et qui n'affectent que des fractions bien particulières de la population. Dans la synthèse qui suit, nous avons pris le parti d'exprimer les idées empruntées à ces œuvres avec le plus de fidélité possible à l'expression originale dont en donnent leurs auteurs, sans chercher à les adoucir ou à arrondir les angles, sans non plus chercher à procéder à une critique systématique et continue. On se contentera de rappeler ici une fois pour toutes que ces idées sont couramment critiquées en raison de la propension de leurs auteurs à verser dans l'excès et à généraliser à la hussarde. Par un heureux concours de circonstances, ce point faible de certaines idées exprimées dans les pages qui suivent est de nature à apporter de l'eau à notre moulin. Le fait que les tendances reportées

concernent certaines personnes mais pas d'autres signifie qu'on a affaire à des facteurs supplémentaires d'hétérogénéité diffuse au cœur de la société. Par exemple, lorsque certains sociologues esquissent le portrait des membres de « l'élite globalisée » sous les traits d'un individu « extra-culturel », « hyper-nomade », dont l'identité est « mutable et instable », qui « consomme-et-jette » à grande vitesse, « accro » aux gadgets technologiques, la critique leur répond que des tels individus existent bien sûr, qu'ils sont peut-être même nombreux à Manhattan, mais que tous les riches ne répondent pas à ce signalement – et que de tels spécimen feraient exotiques dans les vieux quartiers bourgeois, conservateurs et « *old fashionned* » de Paris ou de Londres. Cela revient à reconnaître l'existence au sein de la modernité de tendances qui introduisent de nouvelles variabilités dans les modes de vie propres aux classes supérieures et donc de nouvelles divisions intra-groupe. C'est précisément le genre d'idée que nous cherchons à défendre.

La synthèse élaborée expose successivement une série de propriétés des sociétés modernes contemporaines qui, selon nous, ont une haute probabilité de stimuler l'hétérogénéité des manières de penser et d'agir des individus, toutes choses égales par ailleurs. Ces attributs sont liés entre eux par des liens organiques et des boucles de causalité circulaire et ce n'est que pour des raisons de simplicité d'exposition que nous privilégions une narration qui isole les uns des autres ces phénomènes étroitement imbriqués. Nous avons néanmoins tenté d'établir des passerelles entre les différentes sections de façon à souligner les multiples interdépendances entre les tendances passées en revue.

Les caractéristiques sociétales observées dans la modernité tardive dont il sera question dans la suite ne sont pas toujours particulièrement récentes. Leur formation remonte souvent à des stades antérieurs de la modernité, comme en témoignent les écrits de nombreux sociologues de la première modernité. Elles étaient donc déjà présentes des décennies en arrière et on pourrait nous faire remarquer qu'en toute logique, les pratiques et comportements auraient dû porter la trace de la diversité déjà à cette époque passée. L'éventualité d'une dose substantielle d'hétérogénéité diffuse au cours de la première modernité nous paraît tout à fait crédible. On a souvent tendance à sous-estimer cette hétérogénéité dans le présent, il est bien possible qu'on tende aussi à la sous-estimer à propos du passé. En passant au crible les données mobilisées dans *La Distinction*, Lahire[21]

(2004) a pu montrer à quel point les pratiques culturelles étaient déjà hautement hétérogènes dans les années 1960 et que les cas de « dissonance » étaient nombreux au sein des différents groupes sociaux dans une mesure bien plus grande que ne le laissait entendre Bourdieu[22]. Les sociétés traditionnelles, pré-modernes, elles-mêmes n'étaient sans doute pas aussi cohérentes, intégrées et unifiées qu'on le pense ordinairement[e] et l'homogénéité des manières de penser et d'agir n'y était sans doute pas aussi totale qu'on tend à le croire. L'idée d'une montée en puissance progressive des facteurs stimulant la variabilité des pratiques et des comportements et affaiblissant la force des déterminations élémentaires n'en demeure pas moins une hypothèse plausible. Certaines caractéristiques propres à la modernité tendent à s'enraciner plus profondément et à gagner en vigueur au fur et à mesure que la modernité avance dans l'âge, ce qui dispose l'époque contemporaine à incarner (peut-être provisoirement) un point culminant dans l'histoire des sociétés modernes quant à l'hétérogénéité diffuse des pratiques et des comportements.

Place donc désormais à une incursion dans la sociologie de la modernité afin d'y recueillir des observations et des analyses qui donnent de la force, selon nous, à l'idée d'une hétérogénéité diffuse des manières de penser et d'agir.

Variété des modes de vie dans le paysage social et ouverture des champs des possibles

Les sociétés modernes à l'époque actuelle se singularisent par la grande variété de modes d'existence possibles qu'elles contiennent. La différenciation sociale y multiplie les genres de métier que l'on peut exercer pour assurer son existence – la nomenclature de l'INSEE répertorie pratiquement 500 groupes professionnels différents dans le cas français. La spécialisation des sphères d'activité diversifie les rôles sociaux à endosser. Les individus peuvent être tour à tour des représentants d'une profession, des parents, des membres de la société civile, des électeurs, des militants, des consommateurs, des amis, des collègues, des étudiants, des spectateurs, des usagers, des clients, des syndicalistes, des sportifs de dimanche, des « fêtards », des manifestants, des promeneurs, des visiteurs, des touristes,

[e] Boudon (1984) considère, par exemple, que l'application d'une règle d'unanimité dans les processus de prises de décision collectives chez certaines tribus pré-modernes peut être interprétée comme un révélateur implicite de la possibilité de désaccords entre membres de la communauté.

des retraités – et bien souvent, ils peuvent remplir plusieurs de ces rôles à la fois. La division du travail favorise les interdépendances. On répond à une grande partie de ses besoins quotidiens grâce au travail accompli par les autres. L'organisation sociale fournit toute une gamme de services publics ou privés, gratuits ou payants, marchands ou non-marchands. Le marché fait le commerce d'une pléthore d'objets de consommation, des plus nécessaires aux plus accessoires – et l'offre se renouvelle à grande vitesse. Les produits culturels les plus variés sont omniprésents dans la vie sociale : ils sont partout, dans la rue, sur internet, à la télévision, dans l'i-pod, dans les kiosques à journaux, dans des lieux dédiés à la culture, dans les bibliothèques municipales, dans les centres commerciaux, etc. On peut occuper son temps libre en s'adonnant à une multitude de loisirs différents. Les lieux où on peut mener sa vie sont eux aussi d'une grande variété. On peut habiter en ville ou à la campagne, dans des quartiers peuplés ou isolés, animés ou calmes, mélangés ou « résidentiels », dans le centre ou en banlieue, etc. Les capacités de déplacement sont telles qu'on peut faire ses courses, prendre un verre, aller au cinéma, passer des vacances dans un grand nombre d'endroits différents. Cette variété engendre un grand nombre de styles de vie possibles, qui se différencient les uns des autres dans le détail, mais aussi souvent dans les grandes lignes – même si, par ailleurs, de multiples dénominateurs communs les situent dans une époque et dans une géographie déterminées.

L'organisation sociale des sociétés modernes contemporaines se caractérise également par sa relative ouverture. La comparaison avec les sociétés traditionnelles éveille le sentiment que les dés y sont moins jetés dès la naissance – bien qu'on ne puisse pas non plus soutenir que rien ne se joue à la naissance dans les sociétés modernes contemporaines. Le champ des possibles que les individus ont devant eux, en toute conscience ou non, sans jamais être entièrement ouvert, n'est jamais non plus entièrement fermé. Les conditions d'existence et modes de vie à la portée des individus paraissent, la plupart du temps, un tant soit peu pluriels. Les possibilités de mobilité sociale introduisent une variabilité importante dans les devenirs socio-professionnels des individus qui ont en commun une origine familiale semblable. La reproduction des positions sociales héritées reste hautement probable mais pas au point d'incarner l'unique voie qui s'ouvre devant les jeunes générations. Les avenirs socio-professionnels potentiels ont des probabilités très inégales de se réaliser selon le milieu d'origine et dans les faits, certaines positions restent pratiquement inaccessibles à

certaines personnes du début à la fin de leur existence. Mais de telles incompatibilités origine/devenir touchent essentiellement les extrêmes (il est très improbable pour ceux qui partent de très bas d'arriver très haut et vice versa) et semblent aujourd'hui davantage l'exception que la règle. Les barrières statutaires et juridiques continuent de rendre conditionnel l'accès à un grand nombre de positions socio-professionnelles mais la possession des sésames qui permettent de les franchir ne passe plus comme dans le passé par la transmission directe, « de père en fils » ou « de maître à apprenti ». A l'exception de ceux qui donnent accès aux carrières les plus rémunératrices matériellement et symboliquement, et qui, en pratique, restent la chasse gardée de l'élite socio-économique – encore que plutôt imparfaitement –, les concours et les titres scolaires sont à la portée de fractions importantes de la population. Les changements d'univers socio-professionnels en cours de carrière, loin d'être rares aujourd'hui, participent également de l'ouverture propre aux sociétés modernes contemporaines. Les reconversions, montées en grade, promotions, avancements, rétrogradations, déclassements font partie du quotidien dans le monde professionnel. La possibilité de monter ou de descendre dans l'échelle sociale accroît la porosité entre les différents paliers et dérigidifie la hiérarchie. La circulation entre les différentes strates de revenus est abondante[23].

Les circonstances propres aux sociétés modernes contemporaines raréfient les existences qui se déroulent sous la forme d'une succession ininterrompue de « choix forcés » avec des marges de manœuvre constamment nulles – que les impossibilités soient imposées de « l'extérieur » par la « réalité sociale » ou qu'elles prennent leur origine dans « l'intériorité » des individus, dans les interdits, inhibitions, auto-censures, « doctes ignorances », « aveuglements » provoqués par le conditionnement social et les dispositions intériorisées. Les situations où l'on puisse dire de la conduite des individus que « c'était la seule chose à faire » ne sont pas particulièrement symptomatiques de ces sociétés. Les pratiques, objets de consommation, lieux de vie, modes de vie réservés en toute exclusivité à un groupe d'individus spécifique existent mais incarnent davantage des cas particuliers que le cas le plus général. La plupart des individus disposent de moyens matériels leur donnant à eux-aussi la possibilité de prétendre à des biens et des pratiques accessibles aux personnes mieux dotées. Les champs des possibles ouverts aux individus situés dans les strates

adjacentes de l'échelle socio-économique tendent à se chevaucher de façon à donner des intersections bien remplies.

La rencontre entre une grande variété de styles de vie possibles et un certain degré d'ouverture des choix forme une sorte d'infrastructure sociale bâtie pour pouvoir accueillir en son sein des individus dont les pratiques, comportements, modes de vie sont marqués par une hétérogénéité transcendante les clivages sociaux élémentaires. Il y a de la place dans nos sociétés pour que les individus puissent agir, se comporter, se livrer à des pratiques qui les différencient de nombre de leurs semblables sociaux et qui les rapprochent d'individus positionnés dans des lieux plus lointains de l'espace social. Et, nous allons le découvrir dans la suite, toute une série de raisons concourent à la réalisation de ce potentiel.

Affaiblissement des appartenances aux collectifs et individualisation

La modernité est un mouvement qui détache les humains des micro-collectifs très intégrés auxquels ils s'inséraient corps et âme dans les états antérieurs des formations sociales. Pratiquement tous les grands noms de la sociologie de la première modernité ont insisté sur ce point. La modernité, comme on sait, c'est le passage de la « communauté » à la « société », de la faible différenciation sociale à la haute différenciation sociale, de la « solidarité mécanique » à la « solidarité organique », du règne des « liens forts » au règne des « liens faibles », d'un monde rural à un monde urbain, de l'interconnaissance villageoise à l'anonymat de la grande ville, etc[24]. Elle incarne un mouvement qui « libère » l'individu de l'emprise des petits groupes (la famille et la « communauté locale » notamment) dont il était hautement dépendant matériellement et affectivement et qui exerçaient sur lui un contrôle social intense. C'est en ce sens un mouvement « émancipateur ». L'autonomie conquise sur le monde social proche et familier se paie d'une plus grande dépendance vis-à-vis du reste de la société mais cette dépendance-là est plus morcelée et anonyme. La majeure partie des « autres » avec lesquels on doit compter se présente comme une armée anonyme de professionnels interchangeables. Ces relations spécialisées et fragmentaires sont souvent peu chargées et peu engageantes sur le plan affectif et n'enclenchent que rarement le sentiment de dépendance vis-à-vis de personnes en chair et en os. La vie sociale encourage les individus, les contraint même, à entrer en interaction avec une multitude de personnes

dans des cadres sociaux divers et variés. La pluralisation des mondes qu'on fréquente rend les individus beaucoup plus multi-appartenant. Les allégeances se multiplient et deviennent partielles. Le tissu des relations sociales s'enrichit en liens faibles et s'appauvrit en liens forts. Dans les grandes villes, lieux d'avant-garde de la modernité, la densité humaine et l'hétérogénéité sociale est telle que la constellation des rapports sociaux dans lesquels s'engage chaque citadin tend vers une combinaison hautement singulière. Il se déclenche un puissant processus d'individualisation avec la singularisation des expériences sociales de chacun[25]. « Les différences entre les itinéraires des individus, entre les situations et les fonctions relationnelles qu'ils assument au cours de leur vie, sont plus réduites dans les communautés humaines restreintes que dans les sociétés différenciées », comme l'écrit Elias[26], et par conséquent « l'individualisation de l'adulte est aussi plus forte dans ces dernières que dans les précédentes ». La société ne fabrique pas uniquement de la conformité et de l'uniformité, elle est aussi un puissant facteur d'individualisation. Au contact de la diversité sociale propre aux sociétés modernes, les individus tendent à se différencier les uns des autres dans une plus grande mesure et leur individualité s'affirme plus franchement.

Dans la première modernité, le récit de l'autonomisation et du détachement vis-à-vis des groupes primaires fut étroitement associé à l'histoire de l'exode rural. Les migrants qui quittaient leurs terres, mais plus encore leurs descendants, se déchargeaient de ce qui subsistait de leurs appartenances aux communautés rurales – qui, souvent, tentaient de se reconstituer dans les villes – en socialisant progressivement à la vie urbaine. Les appartenances collectives fortes se sont reformées dans le cadre de la société industrielle à travers les conflits opposant les possédants à la masse des travailleurs dans l'industrie. Les classes sociales propres à cette société, notamment la classe ouvrière, ont incarné des collectifs puissamment socialisateurs auxquels s'identifiaient fortement un grand nombre de personnes. Mais le travail de sape produit par le mouvement de la modernité semble avoir affaibli ces collectifs à leur tour – ce qu'expriment les commentaires sur « la fin de la société industrielle » ou sur « la fin des classes sociales ». Beck[27] écrivait trente ans en arrière que les milieux sociaux et les formes d'existence fortement liés à une culture de classe étaient en voie de disparition. La conscience de classe ouvrière s'est beaucoup atténuée au fil du temps[28]. Seule une courte majorité en France fait aujourd'hui état d'un sentiment

d'appartenance à une classe sociale et le plus souvent, c'est à la classe moyenne, le groupe le plus vaste, le plus hétérogène et le plus indéfini, que ceux qui s'y déclarent s'affilient[29].

On sait le rôle qu'ont joué les institutions dont la société moderne s'est progressivement dotée dans l'autonomisation des individus vis-à-vis de leurs groupes primaires. L'Etat-Providence s'est posé comme le garant de l'autonomie des individus et a opéré comme un fournisseur des moyens matériels et culturels indispensables à cette autonomie. La croissance économique et le progrès des technologies de transport et de communication ont également apporté leur pierre à l'édifice, la première en procurant au plus grand nombre l'assise financière de l'autonomie, le second en augmentant la capacité des individus à s'aventurer loin des lieux de leur voisinage immédiat. L'amélioration des conditions matérielles d'existence a fait déménager la « société de classes » entière à l'étage supérieur, selon l'expression de Beck[30]. L'élévation du niveau de vie a donné jusqu'aux individus au bas de l'échelle socio-économique la possibilité de pouvoir mener leur existence sans devoir compter en permanence sur l'entraide familiale ou sur la solidarité de l'entourage.

L'accroissement de la prospérité sous le patronage d'un Etat social protecteur et redistributeur a « dilué et dissous les classes sociales à l'intérieur même du capitalisme », selon Beck[31] – ce qui signifie non pas la disparition des inégalités sociales et économiques propres à la « société de classes » mais l'affaiblissement des classes sociales en tant que collectifs capables d'engendrer un sentiment d'appartenance fort et d'orienter les actions de leurs membres. La perte d'intégration de la classe ouvrière, et plus généralement, des classes populaires, est étroitement lié à ce mouvement qui a ouvert, pour ces groupes, une perspective sur les modes de vie propres aux classes moyennes[32]. Au bénéficie d'un pouvoir d'achat croissant et d'une situation stable, nombre de familles ouvrières ont pu intégrer la « société de consommation » par ces marges. Elles ont pu découvrir et goûter, même si modestement, à un confort matériel réservé auparavant aux strates sociales placées au-dessus d'eux. De larges pans des classes populaires se sont laissés convertir aux valeurs individualistes et consuméristes dominantes, ce qui a rendu leurs appartenances sociales plus incertaines. A présent, chez les couches modestes, « bien des situations sont trop mouvantes, ambigües, contradictoires pour se laisser rattacher de manière univoque à telle

appartenance de classe plutôt qu'à telle autre », écrit Schwartz[33], et « il existe toute une gamme d'êtres sociaux pour lesquels l'appartenance aux "classes populaires" est tout à fait équivoque et indécidable ». Les conditions d'existence et les modes de vie propres à ces cas ont un caractère hybride, avec un mélange d'attaches populaires et de traits qui témoignent d'une adhésion à l'univers des classes moyennes. On peut tout autant qualifier ces groupes de « milieux populaires intégrés » que de « franges modestes des classes moyennes »[34]. Mais le détachement vis-à-vis du cadre culturel et social des classes populaires et une projection dans l'univers des strates sociales au-dessus est tout aussi manifeste chez des personnes qui n'ont plus, ou qui n'ont jamais eu les moyens de s'offrir une vie conforme aux standards en vigueur. Les enquêtes sociologiques dans les quartiers défavorisés abondent en portraits d'individus démunis dont le langage révèle une aspiration profonde au « paradis » des classes moyennes et une souffrance à se voir refuser les moyens d'accès. Ces cas font davantage penser à des classes moyennes prolétarisées qu'à d'authentiques membres des classes populaires qui ressentent une affiliation forte à ce groupe. Le désir individualiste d'accès aux signes extérieurs d'appartenance à la société de consommation habite les moins privilégiés tout autant que les autres[35]. L'époque où les classes populaires formaient un monde social structuré autour de repères et de styles de vie à part, où le collectif était capable d'imposer avec force un conformisme de classe à ses membres, des manières de classe quant à la façon de se conduire, est derrière nous, selon Lipovetsky[36]. L'opposition fondatrice des appartenances populaires entre « eux » et « nous » est réminiscente dans les discours mais le « nous » n'est plus le collectif fortement intégré qu'il fut et « eux » ne sont plus seulement des étrangers hostiles mais aussi les détenteurs de modes de vie qu'on courtise. L'expérience contemporaine du chômage, qui n'est plus tant vécu comme un « destin de classe » mais sur le mode de l'échec personnel[37], est symptomatique de la force de pénétration du credo individualiste jusqu'au cœur des classes populaires.

Les individus n'ont pas cessé de s'intégrer dans des collectifs de toutes sortes, que ce soit le cercle familial, les groupes d'amis, des réseaux sociaux ancrés dans le voisinage, des collectifs professionnels, des communautés formées autour des loisirs ou des engagements civiques. Mais les liens qui les unissent à ces collectifs ne sont plus aussi forts et aussi engageants qu'auparavant. Les appartenances sont vécues sur un mode plus détaché. Les

liens familiaux restent souvent forts et chargés affectivement et la plupart des individus continuent à ressentir un profond sentiment d'appartenance au groupe familial mais ils sont néanmoins mieux armés pour résister aux pressions des membres de leur famille ou pour échapper à leur influence. Dans sa vie d'adulte, l'individu a aujourd'hui davantage de latitude à la fois pour modifier certains produits incorporés de la socialisation familiale et aussi pour s'écarter des consignes de l'entourage familial relatives à la conduite de vie. Les liens avec les communautés autres que la famille sont souvent des liens faibles. On les intègre librement, par choix, parfois en négociant les conditions de son adhésion. On peut moduler son degré d'engagement, s'y investir beaucoup ou peu, décider de s'en séparer pour éventuellement en intégrer d'autres, d'où le caractère hautement éphémère de nombre d'appartenances communautaires actuelles[38]. Dans tous les cas, l'attachement des individus à ces communautés atteint rarement un stade où le collectif commence à disposer d'un pouvoir directif sur le comportement de ces membres. Même l'influence de la classe sociale d'appartenance, lorsqu'elle est véhiculée par l'intermédiaire des amis, des connaissances, des collègues, des supérieurs hiérarchiques, des voisins de quartier, se heurte dans une certaine mesure au dégagement des individus et aux écrans qu'ils sont capables d'interposer entre eux-mêmes et les représentants des collectifs. Ce qui amène Beck à penser que « dans le domaine de l'action humaine, l'appartenance à une classe sociale passe singulièrement à l'arrière-plan » en raison d'une « diversification des conditions de vie qui transcende le modèle hiérarchique des classes et des couches sociales et le remet en question »[39]. Dans le champ de la consommation, Lipovetsky observe un consumérisme « émancipé des cultures de classes »[40]. Les individus ne consomment plus nécessairement à l'image de ce qui se pratique le plus couramment parmi leurs semblables. Avec « l'éclatement des sentiments et des impositions de classe »[41], il y a un espace d'expression plus large pour des choix fondés sur des préférences construites plus individuellement et qui portent davantage la trace de goûts singuliers. Les anciennes étanchéités de classe relatives aux styles de vie s'étiolent au fur et à mesure que le décontrôle social gagne du terrain et que les habitus de classe perdent de leur puissance organisatrice.

Une plus grande possibilité de conduite autonome a son revers sous forme d'un individualisme conformiste vis-à-vis des exigences des sociétés modernes.

L'individualisation qui va de pair avec l'émancipation hors des cadres traditionnels s'accompagne de nouvelles formes d'uniformisation et de standardisation des modes de vie à un niveau supérieur[42]. L'existence « normale » dans les sociétés modernes contemporaines suppose désormais de faire des études, de s'insérer dans le marché du travail, de gagner un salaire, de se prendre en charge, de participer à la consommation, etc., et la plupart des personnes tentent de se conformer à ce projet de vie – si ce n'est par conviction, c'est parce qu'il est bien plus éprouvant de vivre autrement. Les capacités économiques très inégales continuent de différencier les individus mais les aspirations consuméristes partagées les rapprochent. La masse de personnes qui s'auto-affilient aux « classes moyennes » expriment avant tout leur adhésion à un style de vie dans lequel le respect de l'individualité, l'autonomie et le confort matériel sont des éléments primordiaux. L'individualisme propre aux sociétés modernes incorpore une forte dose de conformisme à un système référentiel global. Mais dans le terrain de jeu que délimite ce conformisme, les individus dégagés des pesanteurs propres aux collectifs sociaux disposent d'un espace suffisamment large pour déployer des pratiques hétérogènes tout en restant à l'intérieur des limites du terrain de jeu.

Pluralité des soi, dispositions plurielles, habitus composites

Les personnes dont l'existence se déroule au sein des sociétés modernes contemporaines ont bien souvent un soi un tant soit peu pluriel, pas toujours cohérent, parfois contradictoire. Leur corps tend à contenir des dispositions, des préférences, des schèmes d'action, des visions du monde, des désirs, des goûts, des logiques dont la compatibilité ne paraît pas toujours évidente. « Chaque individualité, écrit de Certeau[43], est le lieu où joue une pluralité incohérente (et souvent contradictoire) de ses déterminations relationnelles ». Il ne faudrait sans doute pas s'en étonner. Les conditions matérielles et culturelles d'existence et les principes de socialisation n'y sont plus assez homogènes, cohérentes et stables pour la fabrication d'individus dont le soi est unitaire et fortement intégré. Ces sociétés sont beaucoup trop différenciées socialement, beaucoup trop mouvantes, offrent trop de capacité de mobilité, disposent de trop de moyens pour faire circuler produits, idées et images et les diffuser jusqu'aux quatre coins de la société pour que des organismes humains puissent s'y

développer dans un stricte régime d'isolement au sein d'un groupe social homogène. Beaucoup d'individus s'insèrent dès leur plus jeune âge et pour le restant de leur vie dans des univers sociaux multiples et hétérogènes[44], rencontrent, interagissent avec un nombre conséquent d'acteurs issus d'horizons divers et variés. Ils sont exposés précocement à des situations au quotidien dont la variété est importante, font des expériences multiples et peu ressemblantes entre elles. Ils entrent en contact avec le « monde extérieur » à travers différents canaux, subissent de nombreuses influences étrangères les unes aux autres. Même chez les classes populaires, des existences en situation d'isolement culturel total ne paraissent plus imaginables aujourd'hui, comme le pense Schwartz. Ces groupes ne vivent plus autant qu'avant dans un régime d'« univers ségrégés », « étroitement circonscrits aux territoires, aux expériences, aux "horizons" […] qui sont en continuité immédiate avec la condition dominée »[45]. On ne peut plus parler de « condition de confinement » territorial, social et culturel, d'«insularité collective », de clôture au monde extérieur avec autant de sûreté que dans le passé. Les classes populaires sont désormais beaucoup plus « extraverties », désenclavées, au contact de la culture dominante, en situation d'acculturation au monde extérieur – acculturation qui peut prendre la forme d'une reconversion à la culture dominante ou d'une adaptation de celle-ci à la culture populaire, mais qui peut aussi engendrer des formes de résistance. Les individus chez qui l'habitus prend la forme d'un « principe actif » qui unifie et rend cohérentes les pratiques et représentations dans les divers champs de la vie sociale semblent aujourd'hui davantage l'exception que la règle. La pluralité des soi n'a pas pour autant atteint un stade d'indifférenciation avancée où toute idée, disposition, préférence, désir, goût, logique aurait une même probabilité de trouver sa place dans l'univers mental de tout individu. On en est loin mais en dépit de ce qui les différencie, de nombreuses personnes de conditions sociales différentes ont en commun des soi pluriels.

La sociologie de la première modernité déjà était profondément pénétrée par l'idée que le passage à la modernité créait des conditions favorables à une pluralisation des soi. Simmel, Park, Thomas, Halbwachs et d'autres ont tous décrit, chacun à sa façon : l'intensification de la vie sociale dans les grandes métropoles ; l'accélération des sensations, des impressions ressenties, du défilé des images changeantes dans l'expérience de la ville ; l'exposition plus fréquente à des situations inédites ; la diversification des expériences du quotidien ;

l'inscription dans un nombre croissant de groupes, cercles, sphères sociaux où on interagit avec un grand nombre d'individus divers ; la possibilité de s'aventurer loin de ses bases et faire l'expérience de voyages à travers des « mondes moraux » différents dans la ville. La transformation de la société en un atelier de fabrication d'individus pluriels se profilait dès cette époque-là. Simmel voyait déjà germer la graine de l'individualité plurielle et fragmentée. Il remarquait chez beaucoup de ses contemporains « des oscillations incertaines, des mélanges contradictoires ou une aversion pour les principes englobants »[46]. Il voyait grandir le « pouvoir de dédoublement intérieur » de l'homme, sa faculté « de se diviser lui-même en parties et de ressentir une quelconque partie de lui-même comme constituant son véritable Moi, qui entre en conflit avec d'autres parties et lutte pour la détermination de son activité »[47]. A ses yeux, la modernité était porteuse de nouvelles possibilités d'explorer l'individualité, d'une vie psychique comme enrichie, mais avec en contrepartie un risque aggravé de conflits intérieurs liés à une fragmentation du soi. Park érigeait « l'homme marginal » en une des figures symptomatiques de la société de son époque : un individu émancipé de sa culture d'origine mais dont l'intériorité est partagée entre ses appartenances à des micro-sociétés, à des cultures différentes, parfois antagoniques[48]. Quelques-uns des scientifiques du social les plus influents exprimaient ainsi, il y a déjà un siècle, une conscience aigüe de l'existence d'une tendance à la pluralisation de l'individualité.

La pluralité du soi est une conséquence de l'hétérogénéité des influences socialisatrices qu'on reçoit tout au long de la vie[49]. Aux contacts des parents, des frères et sœurs, d'autres membres de la famille, des personnes à qui on les confie pendant l'enfance, des éducateurs, enseignants, des amis, collègues, connaissances, les individus vivent des expériences diverses et variées dont une partie produit des effets socialisateurs puissants. C'est également ce qui leur arrive lorsqu'ils étudient, travaillent, lisent, s'informent, arpentent la ville ou d'autres territoires, visitent des lieux lointains. L'ensemble des agents socialisateurs se caractérise à notre époque par son étendue et sa diversité. L'univers familial déjà constitue un cadre de socialisation souvent hétérogène[50]. Les groupes familiaux d'une pure homogénéité sur le plan culturel, aptes à produire des influences socialisatrices parfaitement convergentes, sont rares[51]. De nombreuses familles se composent de personnes qui se différencient selon leurs pratiques, leurs goûts, leurs modes de vie, leurs mentalités, leurs

visions du monde, leurs conceptions éthiques, leurs positions politiques, etc. Les enfants y vivent dans un cadre familial où ils rencontrent des exigences, des principes, des points de vue multiples, parfois antagoniques. Ils se trouvent exposés simultanément à des exemples et des contre-exemples, à des modèles et des contre-modèles (des membres de la famille plus ou moins riches, d'autres plus ou moins pauvres, certains éduqués, cultivés, d'autres qui le sont moins, des parents « de gauche », d'autres « de droite », des personnes libérales, tolérantes, d'autres plus autoritaires, plus conservatrices, un frère ou sœur qui réussit dans ses études, l'autre qui rencontre des difficultés, etc.). Le couple parental lui-même n'est que rarement composé de deux individus aux habitus parfaitement homologues[f]. Des différences parfois fines quant à la profession, aux études, aux personnes fréquentées, aux expériences vécues dans le passé font que les parents ne transmettent souvent pas tout à fait les mêmes contenus aux enfants – sans parler des cas, fréquents également, où les deux parents sont porteurs d'habitus assez franchement différents. Même les familles qui réussissent à former un cercle familial culturellement cohérent, adhérant aux mêmes principes de socialisation, et qui se rapproche en cela du modèle idéal de l'institution sociale totale[52], se voient contrariées dans leurs ambitions socialisatrices par la concurrence d'autres instances. La famille, et le couple parental en particulier, tout en demeurant des acteurs fondamentaux, n'ont pas pour autant le monopole de la socialisation primaire. Les enfants découvrent aujourd'hui précocement d'autres univers sociaux que le cadre familial. Dans les premiers mois, leur garde est souvent confiée en partie à des assistants maternels ou aux personnels des crèches, ce qui les met au contact d'adultes et d'autres enfants étrangers à la famille. Dès deux ans, l'institution scolaire entre dans leur vie. L'influence des agents socialisateurs extérieurs n'est pas nécessairement congruente avec ce que reçoivent les enfants dans l'univers familial. Comme on le sait, la culture que transmet l'institution scolaire, par exemple, peut diverger assez nettement de la culture transmise dans le cercle familial – le cas classique est celui des enfants issus des milieux les plus populaires, mais

[f] Voir les statistiques reportés par Lahire (2004). Selon les données de l'Enquête Emploi 2000 de l'INSEE, chez la génération d'hommes nés entre 1950 et 1955, la situation d'homogamie sociale (conjointe dans la même catégorie socio-professionnelle que le conjoint) était majoritaire seulement chez les agriculteurs (de très peu) et chez les employés (61% des cas). Chez les membres des autres groupes socio-professionnels, les cas d'homogamie sociale étaient assez largement minoritaires. Seul un quart des cadres et professions intellectuelles supérieures, et seulement 30% des ouvriers avaient une conjointe de même catégorie socio-professionnelle.

une dissonance entre les valeurs véhiculées par l'école et la famille peut survenir dans bien d'autres cas. L'influence des pairs peut également introduire de la variation dans la socialisation primaire. Le contact prolongé avec d'autres jeunes et parents peut exposer les socialisés à des formes de conduites contraires à ce qu'on leur inculque à domicile, à d'autres principes de socialisation, d'autres modes de vie. Ce n'est pas un hasard si les familles qui veulent s'assurer de la reproduction intacte d'un habitus familial – on pense notamment aux familles de la haute bourgeoisie – sont amenées à s'engager dans de véritables combats éducatifs au quotidien, avec tout un arsenal de moyens, pour neutraliser les influences contraires. Mais le travail socialisateur de la famille est lui-même exposé aux influences extérieures par le biais des conseils, jugements, injonctions distillés par les « professionnels de l'enfance » (pédo-psychiatres, psychologues, scientifiques, enseignants) à travers différents canaux[53]. Les parents peuvent être plus ou moins réceptifs mais nombre d'entre eux sont de fait socialisés au rôle de socialisateur, directement ou indirectement, consciemment ou non, aussi par le concours de tels spécialistes. Les désaccords entre les multiples professionnels de l'enfance à propos de la manière « saine » d'éduquer les enfants ne fait qu'accroître le degré de variabilité dans le processus de socialisation primaire.

Face à cette multitude d'agents socialisateurs, il y a le socialisé qui joue un rôle actif dans sa propre socialisation primaire[54]. Les enfants ne font pas qu'enregistrer passivement et de manière indifférenciée tout ce qu'ils voient et entendent. Ils font un travail, même si pas nécessairement en toute conscience, de tri et de sélection des contenus, se les approprient plus ou moins, coopèrent ou résistent selon les cas, reformulent, retraduisent, confrontent les messages reçus. Ils tentent de résoudre les cas d'injonctions contradictoires et d'élaborer une synthèse cohérente. Le résultat de ce travail d'assimilation peut être plus ou moins variable même chez des enfants qui bénéficient de conditions d'existence a priori comparables. Le caractère actif du processus de socialisation implique aussi que la simple exposition ne garantit pas automatiquement une acquisition pleine[55]. Le capital culturel détenu par une famille, par exemple, qui peut s'incarner dans le stock de produits culturels que les enfants ont sous leurs yeux à domicile ou dans la « culture » de la mère ou du père, peut se transmettre plus ou moins bien selon que les enfants sont plus ou moins à encouragés à s'intéresser à ces produits culturels, voient plus ou moins d'autres personnes

s'y intéresser, ou selon que la mère ou le père est plus ou moins présent dans la vie des enfants. D'un autre côté, la présence active des enfants fait que l'action socialisatrice ne se limite pas aux seuls instants pendant lesquels les socialisateurs se livrent consciemment à cette tâche. Les enfants peuvent facilement recevoir des impressions socialisatrices en dehors des moments explicitement consacrés aux activités éducatives. C'est ce qui amène Darmon à dire que « la socialisation est faite davantage de non-intentionnel que d'intentionnel » et qu'il s'agit d'un « processus continu et diffus, quasiment invisible »[56]. C'est dire encore que les produits de la socialisation primaire sont ouverts à des influences plurielles dont l'effet socialisateur peut être plus ou moins déterminant.

La socialisation se poursuit dans la vie d'adulte et les nouvelles expériences sociales, en interagissant avec les acquis de la socialisation primaire, continuent souvent à pluraliser les soi. La socialisation primaire agit sur un être particulièrement dépendant et influençable et se déroule dans un contexte affectif dans lequel les émotions priment, ce qui rend ses effets particulièrement puissants et adhésifs. La socialisation plus tardive opère sur une personnalité déjà formée, un corps qui a déjà intériorisé tout un monde. C'est la raison pour laquelle on tend à considérer que ses effets n'atteignent pas les individus autant en profondeur. Le Moi adulte sait mieux se défendre et filtre les contenus nouveaux en privilégiant ceux qui sont compatibles avec son monde et cherche à écarter ceux qui le menacent. Pourtant, cette activité défensive ne peut pas toujours mettre le soi entièrement à l'abri des effets socialisant des influences nouvelles, et cela d'autant plus que la socialisation secondaire peut elle aussi faire intervenir abondamment les affects et les émotions[57]. Elias pensait que les relations humaines transforment les individus tout au long de leur existence[58]. Le simple dialogue entre deux personnes, disait-il, peut contribuer à modifier les pensées de chacun : des idées nouvelles peuvent faire leur apparition, d'autres qui étaient déjà là peuvent s'en sortir fortifiées, ou relativisées, ou contredites et affaiblies. Il reconnaissait que la transformation paraît moins flagrante dans le cas des adultes au caractère déjà fixé et comme endurci mais ajoutait que les humains ne sont jamais « tout à fait achevés, ni immuables » et que même les caractères formés peuvent continuer d'« évoluer au gré des changements de leurs relations, même si c'est passablement difficile et si cela ne se fait en général que sous leur contrôle conscient et délibéré »[59].

Lors de la formation universitaire et/ou professionnelle, dans la vie active, à travers les relations conjugales, la vie de famille, beaucoup d'individus tendent à augmenter leurs connaissances, découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles idées, vivre des expériences nouvelles, faire de nouvelles rencontres. La socialisation à un champ professionnel, pendant la formation puis dans l'exercice du métier, amène à intérioriser des références normatives, des mentalités, des visions du monde, des formes de conduites propres à ce champ. On y acquiert de nouvelles dispositions qui peuvent plus ou moins se confondre avec les produits incorporés de la socialisation primaire[60]. La vie en couple dans la durée engage entre deux adultes, qui finissent par devenir des « autrui significatifs » l'un pour l'autre, une « conversation continue » aux effets socialisateurs croisés sans que les deux conjoints en soient réellement conscients. Nombre d'individus y découvrent des normes, des règles, des principes absents de leur socialisation antérieure, acquièrent parfois des formes de comportements contraires à ce qu'on leur a inculqué dans la jeunesse[61]. L'arrivée des enfants, la responsabilité parentale, la vie de famille déclenchent souvent à leur tour des effets socialisateurs supplémentaires. Sans nécessairement balayer les sédiments des socialisations antérieures, ni transformer la personnalité de fond en comble, les socialisations professionnelle, conjugale, parentale tendent à étoffer l'intériorité des individus et à en accroître la pluralité.

Les expériences sociales de l'âge adulte font souvent immerger durablement les individus dans des mondes sociaux différents de ceux de leur jeunesse. Les trajectoires de mobilité sociale conduisent beaucoup de personnes vers des univers socio-professionnels qui ne sont pas tout à fait ceux de leurs parents. Les « transfuges de classe », qui font la « grande traversée » pour passer d'un bout à l'autre de l'espace social[62], en sont les cas les plus spectaculaires – dont la figure emblématique des jeunes issus de milieux populaires qui font des études prestigieuses et accèdent aux hautes sphères de la société. Les personnes en grande mobilité sociale s'acculturent à leur univers d'accueil, se lient avec des personnes qui ont de toutes autres histoires, acquièrent de nouvelles dispositions, développent des comportements, des pratiques, des goûts incongrus vus de là d'où ils viennent. Leurs habitus tend à se cliver, à devenir bi-culturel. Moins extrêmes mais beaucoup plus nombreux sont les « petits » déplacements sociaux, intérieurs aux grands groupes socio-

professionnels ou entre grands groupes voisins[g]. Ces sauts plus modestes (comme, pour prendre un exemple donné par Lahire, le fils du contremaître qui devient instituteur[63] – deux métiers de la famille des « professions intermédiaires ») peuvent néanmoins conduire les individus vers des mondes sociaux où règne une culture sensiblement différente que dans le milieu d'origine. Les changements professionnels en cours de carrière diversifient également les mondes sociaux fréquentés. Les parcours sont jalonnés de promotions, déclassements, reconversions et les individus qui font l'expérience de plus d'un univers socio-professionnel dans leur vie active ne sont plus aujourd'hui des figures marginales[h]. C'est parfois par le biais de son conjoint qu'on se fait initier à de nouvelles cultures, qu'on découvre de nouvelles manières de vivre, qu'on s'introduit dans des cercles de sociabilités composés de personnes comme on n'en a jamais connues. La plupart du temps, les conjoints se différencient ne serait-ce que dans une certaine mesure suivant leur origine sociale, leurs études, leurs métiers de sorte qu'ils incarnent l'un pour l'autre des passeurs potentiels vers des univers socio-culturels nouveaux. Ces découvertes, ces ouvertures vers d'autres mondes sociaux peuvent dans certains cas produire des impacts suffisamment puissants pour augmenter l'hétérogénéité de l'intériorité des individus, en complexifiant leurs dispositions, systèmes de préférences, goûts, désirs, visions du monde.

Le propre de la modernité tardive est aussi une grande capacité à éveiller la conscience de l'existence de mondes à part, de styles de vie alternatifs sans qu'il soit nécessaire de sortir

---

[g] Sur la mobilité sociale entre grands groupes socio-professionnels, voir les statistiques reportés par Vallet (2014). D'après l'enquête « Formation et qualification personnelle » de l'INSEE, en 2003, parmi les Français âgés de 35 à 59 ans, actifs occupés ou anciens actifs occupés au moment de l'enquête, seuls 37% des hommes et 24% des femmes émargeaient dans le même groupe socio-professionnel (en six catégories) que leur père. A la même date, 40% des ouvriers étaient d'origine non-ouvrière (selon la CSP du père) et 76% des cadres et professions intellectuelles supérieures avaient un père qui, lui, n'était pas cadre ou profession intellectuelle supérieure. Toujours en 2003, 53% des fils d'un père ouvrier étaient, eux, non-ouvriers, de même que 48% des fils de cadres n'étaient pas des cadres. Chez les femmes, les cas de non-concordance avec la CSP du père sont encore plus nombreux. La non-concordance est plus fréquente encore lorsque le père ou la descendance se situent dans des groupes socio-professionnels plus intermédiaires comme les professions intermédiaires ou les employés.

[h] On peut consulter les statistiques sur les mobilités professionnelles, nombreuses, qui provoquent des changements de catégorie socio-professionnelle, chez Lahire (2004). Pour reprendre un exemple proposé par l'auteur, parmi les travailleurs qui étaient ouvrier non-qualifié entre 1964 et 1973, 18% à peine sont toujours des ouvriers non-qualifiés en 1993. On peut aussi se référer à Maurin (2014) qui reporte des statistiques révélant d'importants mouvements ascendants ou descendants au cœur de l'espace social : « Sur un intervalle de cinq ans, entre 1998 et 2003, on dénombre autant de personnes appartenant continûment aux classes moyennes (soit près de 5 millions) que de personnes ayant rejoint ou quitté ces mêmes classes moyennes au cours de la période » écrit l'auteur.

de son propre environnement. La puissance des moyens de communication est aujourd'hui telle qu'il y a une intrusion généralisée et permanente de « l'ailleurs » dans la vie quotidienne de chacun. Grâce aux média de masse, la plupart des personnes font aujourd'hui de la manière la plus ordinaire des expériences médiatisées à travers lesquelles ils assistent à des évènements loin de chez eux, découvrent d'autres cultures, d'autres pratiques, des mentalités toutes autres[64]. Ils deviennent témoins du fait qu'ailleurs, la vie se déroule autrement et que les gens y vivent différemment. Il ne faudrait sans doute pas sur-estimer les influences socialisatrices de ces expériences par média interposé – on sait bien, par exemple, que les individus sont très capables de mettre à distance ce qu'ils voient à la télévision. Mais l'exposition à la diversité des conditions d'existence dans le monde tend à accroître la réflexivité des individus vis-à-vis de leurs propres manières de vivre et les contraint à poser sur leur propre existence un regard plus averti et sans doute plus ambivalent.

« L'homme pluriel »[65] peut montrer des dispositions envers une pluralité de formes de comportements. L'hétérogénéité de son système de préférences, de ses goûts, de son éthique implique une distribution complexe de sympathies et d'aversions. Il peut être attiré par des manières de penser et d'agir peu compatibles entre elles. Un exemple aujourd'hui classique est la situation des femmes avec des enfants en bas âge, ayant intériorisé des dispositions à épouser intensément le rôle de mère mais aussi à s'investir dans la vie professionnelle, qui se trouvent tiraillées entre ses deux choix de vie. Les situations de ce genre, qui peuvent déclencher de véritables « luttes de soi contre soi »[66], n'ont aujourd'hui rien d'exceptionnel. Des individus socialisés de manière plurielle sont capables de se conformer à une multitude de logiques d'action qu'ils portent en eux. Ils peuvent tour à tour se montrer rationnels en finalité ou en valeur, agir par habitude, s'insérer dans des routines réflexives ou non-réflexives, se fier à leur sens pratique ou à leur sens de l'improvisation, peuvent se laisser guider plus ou moins intentionnellement par leurs affects. Des différentiels de socialisation peuvent être à l'origine de penchants variables d'un individu à l'autre pour telle ou telle logique d'action mais on peinerait à trouver des personnes s'en tenant à une seule et même logique d'action dans toutes les situations de la vie sociale – ce qui explique que les théories du social qui tendent à plaquer sur les individus une anthropologie trop exclusive (un individu constamment stratège, ou constamment porté par son sens pratique,

ou qui ne fait que se conformer à des valeurs fondamentales sans jamais rien calculer) semblent toujours manquer de vraisemblance. Les individus tendent à mobiliser leur répertoire de logiques d'action de manière adaptative aux contextes. Un même individu peut être froidement calculateur lorsqu'il s'agit de sa carrière professionnelle mais altruiste et désintéressé sur d'autres scènes de la vie sociale. Il peut se laisser porter par des habitudes, des routines dans certains domaines mais pas dans d'autres. On peut faire confiance à son sens pratique pré-réflexif dans certaines situations mais recourir plutôt à de la maîtrise symbolique dans d'autres situations qui exigent davantage de réflexion.

L'hétérogénéité des dispositions et des logiques d'action intériorisées transforme nombre de situations de la vie sociale en situations ouvertes. Les individus ressentent un penchant pour plusieurs alternatives, qui semblent toutes souhaitables. Ils finissent par prendre telle ou telle orientation parce que l'une des dispositions ou logiques d'action pèse *in fine* plus lourd pour des raisons, potentiellement contingentes, liées à la singularité de leur parcours de socialisation. En cas de concurrence entre plusieurs dispositions ou logiques d'action, l'issue peut aussi devenir particulièrement sensible aux circonstances, elles aussi parfois contingentes – un élément de contexte plus ou moins aléatoire qui vient fermer l'espace de choix ou qui donne l'avantage à une des alternatives. La pluralité des soi confère aux contextes d'action un pouvoir parfois déterminant quant à l'attitude finalement adoptée. Selon que la situation se configure de telle ou telle façon, c'est telle ou telle logique d'action qui sera activée, telle ou telle disposition qui s'imposera. Les protagonistes peuvent aussi explorer la faisabilité de toute une gamme de compromis qui concilient tant bien que mal plusieurs options – c'est ainsi, pour reprendre cet exemple, que les mères actives peuvent chercher à inventer des arrangements qui rendent compatible sous une forme satisfaisante les rôles de mère et de femme active. Il en résulte tout un nuancier d'engagement dans les différentes voies possibles, associé à des pratiques d'une certaine diversité.

L'hétérogénéité des soi fait partie de ce qui rend probable des formes de comportement qui déjouent les pronostics qu'on peut formuler au regard des profils sociologiques. Beaucoup d'individus enferment en eux-mêmes des dispositions et des logiques d'action qui sont en décalage avec leur identité sociale dans ses grandes lignes. Leur intériorité n'est réductible que très imparfaitement à l'intériorité-type qu'on serait tenté d'attribuer à leurs groupes

d'appartenance. Les préférences, goûts, visions du monde, penchants, rationalités, habitudes intériorisés mais qui sont comme dissonants avec l'identité apparente sont des vecteurs de pratiques inattendues et surprenantes.

Accélération du rythme du changement social et de l'innovation

La sensation que le monde change à toute allure, que plus rien n'est stable, que plus rien ne dure est une des expériences les plus ordinaires de la modernité contemporaine. La vitesse à laquelle les conditions d'existence se transforment est, pour de nombreux intellectuels, un des traits distinctifs des sociétés modernes aujourd'hui. Elle est le résultat d'un mouvement multiséculaire d'accélération du changement social, déclenché avec le passage à la modernité. Durkheim déjà voyait dans l'anomie sociale un effet de mutations sociales trop rapides et Simmel estimait que la modernité se caractérise par l'avantage qu'il accorde aux principes du mouvement et du changement sur le principe de la permanence[67]. « L'expérience fondamentale, constitutive de la modernité, écrit Rosa, est celle d'une gigantesque accélération du monde et de la vie »[68].

Avec l'accélération du rythme du changement social, le « présent », c'est-à-dire le laps de temps pendant lequel les conditions d'existence ont une grande probabilité de rester stable, se compresse – et le « futur », l'horizon temporel au-delà duquel se profile l'inconnu, se rapproche[69]. La vie tend à se dérouler dans des conditions d'incertitude grandissante. Des évènements imprévus, imprévisibles, se produisent à un rythme accéléré et modifient en permanence les circonstances. Les individus se trouvent à devoir affronter une instabilité chronique des conditions sociales dans lesquels ils doivent agir et prendre des décisions. Le sentiment que le futur proche sera différent du présent se répand et avec lui, le sentiment de contingence. Les individus ont de plus en plus l'impression que leur vie n'est pas à l'abri d'un changement brutal pour des raisons hors de leur maîtrise. Un projet de vie à long terme semble essentiel pour une existence à l'abri des tourmentes et pourtant, la contingence accrue rend toute tentative de planification hasardeuse. Même ceux qui réussissent à se forger une vie stable a priori vivent avec la conscience que le changement est toujours une possibilité, ne serait-ce que parce qu'ils l'observent affecter la vie de tant d'autres personnes. Ce mouvement n'y est sans doute pas pour rien dans l'altération de la connotation du

concept de « progrès ». Après avoir incarné la promesse d'un paradis sur Terre à portée de l'Humanité, le « progrès » sonne aujourd'hui tout autant comme un concept dystopique. Le changement social à cadence forcée est, pour beaucoup de personnes, synonyme de désastre, de crise permanente, de vie sous pression. On voit en lui désormais aussi un mouvement perpétuel et fatal, dénué de sens, un tourbillon qui emporte tout sur son passage, porteur de désordre et destructeur[i] [70].

L'accélération du progrès technologique joue un rôle important dans ce mouvement. Les innovations tendent à se produire à une fréquence élevée. Les performances supérieures des technologies naissantes dans les transports et la communication augmentent le degré d'intégration de la planète et permettent aux systèmes sociaux de fonctionner plus vite à grande échelle. La vitesse de diffusion des innovations technologiques s'accélère également de manière vertigineuse. Plus que quelques années suffisent aujourd'hui à atteindre des degrés de diffusion qui prenaient plusieurs décennies il y a un siècle[71]. Les sphères de l'organisation de la production, du droit, de l'administration publique, des institutions sont également affectées par la vitesse avec laquelle des nouveautés y sont introduites, ce qui contribue tout autant à intensifier le changement social.

Le changement à grande vitesse raccourcit la durée de vie des produits socio-culturels. La période qui s'intercale entre le moment où un bien de consommation est mis sur le marché et celui où il doit être recyclé se réduit. Le vieillissement rapide affecte également les produits symboliques. Les modes, les idées, les images sont de plus en plus éphémères[72]. Les

---

[i] Il faut toutefois observer, avec de nombreux commentateurs, que malgré l'accélération du changement social, il reste entre changement et permanence, entre mouvement et immobilité une relation complexe qui perdure. Les formules « tout change mais rien ne change », « la fin de l'Histoire », « l'éternel retour du même » expriment en la condensant une idée courante. Parallèlement à la sensation que le monde est pris dans un mouvement de fuite en avant sans répit, on a également le sentiment d'une « pétrification structurelle et culturelle » (Rosa, 2013). Le maelström du changement tout azimut paraît à certains égards comme un mouvement superficiel, une apparence qui cache l'incapacité de la société à se transformer en profondeur, victime d'une sorte de paralysie. Il y a comme un épuisement des énergies utopistes capables de dégager un projet sociétal, un horizon de transformation plus en rupture avec l'état actuel du monde. D'autre part, toutes les sphères de l'existence ne sont pas affectées dans la même mesure par le changement social à rythme élevé. La vitesse à laquelle les situations, les conditions d'action, l'univers des possibles se modifient n'est pas la même d'un champ à l'autre et dans certains domaines, le changement se produit à un rythme plus modéré que dans d'autres. Enfin, la dialectique changement-permanence est également lié au fait que la stabilité à long terme des institutions (l'Etat de droit, l'Etat social, le corpus juridique, les contrats, l'administration publique) a été historiquement une condition nécessaire pour la formation des forces d'accélération – et c'est l'ironie de l'histoire que ce mouvement se retourne désormais contre ces institutions sans lesquelles il n'aurait pu se produire mais qui sont devenues aujourd'hui des obstacles à son libre expansion.

normes sociales, les règles, les codes de conduites hérités d'un passé récent se voient défiées par des normes, règles, codes émergentes qui les relativisent, voire leur retirent toute signification en les rendant obsolètes ou « vieillottes ». Les savoirs et savoir-faire sont chroniquement menacés de perdre leur crédibilité soit parce que le monde pour lequel ils valent disparait en se transformant, soit parce qu'ils sont concurrencés par des savoirs et savoir-faire nouveaux qui paraissent supérieurs.

En s'accélérant, le rythme du changement social a fini par franchir le seuil critique du rythme de renouvellement des générations[73]. Le changement est désormais intra-générationnel. Il est révolu le temps où les individus grandissaient dans un monde qui n'était pas fondamentalement différent de celui de leurs parents et vieillissaient dans un monde qui rappelait encore celui de leur enfance. Les connaissances, savoirs, savoir-faire acquis censés orienter les individus perdent leur validité en cours de route. En témoigne l'expérience de personnes qui, faute d'avoir pu renouveler leur stock de connaissances et de compétences, se trouvent dépassés, déboussolés, piégés dans des situations difficiles à vivre matériellement et psychologiquement. L'expérience de changement de profession en cours de carrière ou d'emplois à plusieurs reprises, autrefois exceptionnelle, devient progressivement la règle. Le fossé intergénérationnel s'élargit. « Les enfants ne savent déjà plus comment vivaient leurs parents, écrit Beck, sans parler de leurs grands parents »[74]. La transmission d'information des générations adultes vers les jeunes générations se précarise. Une part croissante des savoirs et savoir-faire des parents n'ont plus cours dans le monde où grandissent les jeunes et leur paraissent anachroniques, dépourvues de sens[75]. La question de savoir ce que l'on doit transmettre aux nouvelles générations, aussi bien dans la famille qu'à l'école, devient lancinante et divise l'opinion. Pour certains spécialistes, c'en est fini de l'éducation de la jeunesse par la génération d'avant. Les jeunes générations auront désormais autant à apprendre, si ce n'est plus, des membres de leur propre génération que de leurs aînés.

Le rythme élevé du changement social rend délicat la pratique de la rationalité. La complexité et l'instabilité de l'univers de choix exacerbent la quantité d'informations que doit réunir et traiter et le temps que doit accorder à la délibération celui qui veut prendre des décisions hautement réfléchies et informées. Les incertitudes à court terme concernant ce

qui va changer et ce qui va rester stable rendent impossible la prévision de l'intégralité des conséquences des choix opérés, même à un horizon parfois particulièrement court. Les possibilités de calcul fiable sont amoindries et il devient hasardeux de prévoir les tendances futures par simple prolongement des tendances actuelles[76]. Ces circonstances stimulent des stratégies qui peuvent sembler peu raisonnables a priori : prendre des décisions au gré des opportunités en se fiant à son « instinct », ou refuser le jeu de l'offre pléthorique et mouvante, faire un choix et s'y tenir sans chercher à en savoir plus. Pourtant, ces méthodes sont adaptatives aux circonstances contemporaines et rationnelles en un sens – il arrive d'ailleurs aux scientifiques et aux acteurs du monde économique de faire appel à des méthodes proches dans l'esprit. C'est la méthode authentiquement rationnelle, qui supposerait une collecte intégrale d'informations et un traitement systématique, qui pourrait passer pour déraisonnable dans les circonstances actuelles : la moindre décision exigerait qu'on y consacre un temps hors de proportion. La stratégie qui se réfère à ce modèle idéal fait néanmoins partie du champ des possibles et de nombreuses personnes, se servant des technologies d'information, prennent le temps de se renseigner, de comparer et d'élaborer des décisions qui se veulent la plus rationnelle possible.

Bien que la pratique d'une rationalité pure soit compromise par l'instabilité des conditions sociales, cette instabilité stimule néanmoins la réflexivité. L'exposition à des situations changeantes pousse les individus à réfléchir constamment à leur propre vie, leurs propres expériences, à les questionner, à les réinterpréter, à réviser leurs attentes, à réévaluer les risques et les opportunités. Le sentiment que le monde va de l'avant sans attendre quiconque provoque l'impression que si l'on ne fait rien, on finira par se faire décrocher[77]. L'immobilité par absence d'action ou de décision passe pour de la conduite à risque. L'engagement dans des efforts afin de s'adapter, de maintenir ouvertes plusieurs options pour le futur, tend à se présenter comme une injonction majeure pour rester au contact de son époque et se préparer à l'avenir. Le sentiment d'urgence, d'être sous pression temporelle, est vraisemblablement lié en partie à cette ambiance générale : « il n'y a jamais assez de temps » se disent ceux qui veulent rester dans le coup et en même temps profiter de la vie.

Les multiples conséquences de l'accélération du changement social qu'on vient d'esquisser sont de nature à accroître potentiellement la variabilité des pratiques, des comportements, des choix. Elles créent des conditions dans lesquelles les individus se trouvent devant des situations ouvertes où ils manquent de cadres, de références, de repères, des éléments comparatifs précis et fiables pour orienter leur choix. Ces conditions sont sans doute favorables à une plus grande individualisation des décisions. Les individus peuvent certes bénéficier des conseils d'« experts » divers, que ce soit des professionnels qui s'expriment à travers les média ou des personnes bien informées dans l'entourage, mais les avis des experts eux-mêmes ont souvent tendance à diverger, pour les raisons qui tiennent, entre autres, au caractère changeant et imprévisible de l'état du monde. Que l'on décide seul ou que l'on prête oreille aux recommandations, le résultat risque d'être dans tous les cas entaché d'une certaine dose de contingence compte tenu des incertitudes relatives aux valeurs des différents possibles. Sans doute, les décisions ne sont pas toutes prises dans de telles conditions de haute incertitude mais il semble que cela soit le cas pour une part grandissante d'entre elles, qu'il s'agisse de petites ou de grandes décisions.

Le degré d'exposition des individus aux conséquences du changement social n'est bien sûr pas une constante. Certains individus mènent des existences plus perméables aux perturbations tandis que d'autres sont davantage à l'abri, au moins à court ou moyen terme. Cela vaut également à propos du regard que posent les individus sur le monde au régime du changement à rythme élevé. Les uns y voient un monde plus excitant, plus ouvert, plus aventureux, plus divertissant ; d'autres, plus inquiets, ont le sentiment que le monde devient moins sûr, plus menaçant, insensé – et vraisemblablement, beaucoup d'individus sont partagés entre ces deux points de vue, ces deux sentiments. Il y a dans ces différences d'attitude à l'égard du changement social accéléré et dans l'inégale exposition à ses conséquences une source supplémentaire pour la diversité des pratiques, des comportements, des choix. Entre les menacés et les protégés, les enthousiastes et les sceptiques, on peut s'attendre à ce que les réponses aux sollicitations du monde contemporain, les manières de se positionner par rapport aux conditions d'existence actuelles soient multiples et variables.

Des constructions identitaires « souples et mutables »

L'étymologie même du mot « identité » invite, lorsqu'il est question de l'identité des individus, à y accoler des adjectifs qui évoquent une idée d'unité, de cohérence, de fixité, de stabilité et de continuité. L'identité participe de ce qui fait d'une personne un être « un et indivisible ». Elle permet de relier le passé, le présent et le futur dans les biographies individuelles. Les éléments constitutifs de l'identité font partie de ce qui résiste au passage du temps. Quand on est devenu « quelqu'un », c'est pour la vie – d'où la conception de l'identité comme « le projet de toute une vie ». L'identité est aussi ce qui attache l'individu au collectif, l'affilie à une lignée familiale, lui attribue une position claire et stable au sein de la société. Ce modèle identitaire orthodoxe, qui est un allant-de-soi de nombreuses conceptions sociologiques de l'individu, semble perdre de son évidence avec l'avancée dans la modernité. L'identité sociale symptomatique de la modernité tardive, selon de nombreux penseurs contemporains, se définit par les qualités opposées : souple, hétérogène, « situative »[78], instable, mutable – autant de qualificatifs qui semblent pourtant jurer avec le concept d'« identité »[79].

Avec la modernité, l'identité est devenue un chantier dont l'individu est à la fois le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. Là où les prémodernes venaient au monde en héritant d'une place et d'un statut prédéfinis qui leur était assignés selon leur naissance et dont les termes étaient fermés à leur intervention, les modernes découvrent devant eux une certaine pluralité de futurs possibles et un degré d'autonomie plus grand dans la définition de ce qui sera leur vie[80]. Les individus sont chargés aujourd'hui d'une plus grande responsabilité dans l'établissement de leur identité. On s'attend à ce qu'ils se saisissent de la possibilité de construire soi-même son identité et accomplissent le travail identitaire en procédant à des choix. Selon plusieurs sociologues, la conduite du chantier identitaire a pris une tournure encore plus singulière dans la modernité tardive, introduisant une discontinuité avec les épisodes modernes antérieurs. Dans la modernité classique, la stratégie de référence des constructions identitaires était l'élaboration d'un plan d'action qui balise le chemin à suivre pour accéder à une identité convoitée, stable et cohérente, envisagée comme définitive. La mission consistait en la réalisation concrète d'un modèle identitaire, « sélectionné » dans le répertoire de modèles proposés par la société, et composé d'éléments assortis

convenablement pour former un tableau cohérent (des études, une profession, un niveau de vie, un statut familial, des biens, des pratiques sociales et culturelles, un lieu de résidence, etc.). Dans la modernité tardive, cette stratégie identitaire perd du terrain face à un modèle concurrent dont la logique est autre. La quête identitaire tend à se détourner de la recherche d'une identité-modèle, entièrement finie et « pour la vie », pour se diriger vers d'autres horizons où se dessinent des identités plus ouvertes, flexibles et modifiables.

Ce changement de cap, qui implique un certain renoncement aux identités fixes et durables, est en partie une réponse adaptative à l'accélération du changement social. Des identités stables s'accordent harmonieusement avec la stabilité des conditions d'existence mais dissonent lorsque les conditions deviennent instables. Dans un monde immuable, à l'image de celui des Anciens, c'est une expérience ordinaire que de traverser la vie sans jamais avoir le sentiment de devenir quelqu'un d'autre et sans en éprouver la nécessité. Mais dans un monde où les conditions d'existence changent à vue d'œil, la même expérience se transforme en exploit. Dans la modernité tardive, de nombreux éléments constitutifs de l'identité deviennent plus temporaires et commencent à manquer de fixité[81] – c'est le cas des métiers, des appartenances professionnelles, conjugales, amicales, des lieux où on vit, etc. La moindre prévisibilité du futur même proche contrarie la possibilité d'aborder la question de l'identité en tant que « projet de toute une vie ». Les expériences passées tendent à se déprécier à un rythme plus élevé et certains traits identitaires arborés dans un passé proche risquent l'anachronisme dans le présent. C'est comme si la modernité contemporaine se caractérisait par une sorte de pression environnementale propice à la « sélection » des identités mutables et situatives. L'adaptation à ce contexte passe par le développement d'un rapport à soi plus ouvert et plus souple, qui admet le caractère temporaire de toute identité et la nécessité de sa révision avec une certaine régularité. Les modifications identitaires en cours de route sont bien souvent mineures mais elles peuvent aussi parfois provoquer de véritables ruptures, déclencher des crises profondes et contraindre les individus à un sérieux travail de redéfinition – ce qui n'empêche pas les individus de parvenir, la plupart du temps, à les intégrer tant bien que mal dans leur récit de soi de façon à en reconstituer la cohérence et la continuité.

L'ouverture et la flexibilisation du rapport à soi dans la modernité tardive se manifestent également à travers l'attitude plus libre, désinhibée, active et exploratrice de certains individus dans leur quête d'identité. Certaines recherches identitaires contemporaines se fondent sur une méthodologie qui fait penser à du « bricolage » ou du « collage ». « L'individualité consiste désormais à piquer à droite et à gauche divers éléments pour "produire" quelque chose » faisait remarquer avec humeur Castoriadis[82]. Les individus convertis à cette technique jouent à décomposer-recomposer leur identité en intégrant-désintégrant des fragments identitaires divers et variés. L'identité se transforme en un champ d'expérimentation où on explore régulièrement de nouvelles combinatoires en agençant temporairement des bribes hétéroclites. L'opération touche principalement les éléments périphériques de l'identité (les préférences vestimentaires ou culinaires, par exemple), plus faciles à réviser pour un faible coût matériel et psychologique – d'où le sentiment que le « bricolage identitaire » sévit à la surface des individualités et que c'est surtout une « affaire de style ». Mais les reconversions identitaires engagent parfois davantage que l'apparence et affectent des domaines plus centraux de l'individualité, comme les convictions morales, politiques ou religieuses. Cette démarche identitaire à base d'assemblage et de composition trouve des circonstances favorables dans la pluralisation des normes relatives à la conduite de vie. L'absence d'énonciateurs collectifs à même de prescrire des modèles identitaires et la reconnaissance comme légitime de toute une diversité de manières de penser et d'agir encourage les expérimentations identitaires multiculturelles sans auto-censure excessive. « La culture hybride est omnivore, évasive, facile à satisfaire, sans préjugés, prête et tout à fait disposée à savourer ce qu'on lui offre », selon le jugement de Bauman[83]. La mondialisation ne fait qu'enrichir le répertoire d'éléments culturels disponibles où puiser l'inspiration et démultiplie les possibilités combinatoires. La course à l'individualité et la recherche du caractère unique agissent également comme un stimulant des penchants pour l'hybridation identitaire. L'habillage de l'individualité par des éléments hétérogènes « piqués à droite et à gauche » participe des stratégies utilisées pour rendre l'individualité plus originale et plus authentique – avec la complicité évidente du marché pas malheureux de voir la créativité identitaire fonctionner aussi à base de consommation de biens et services marchands. Bauman considère que l'hybridation est une astuce dont se servent les individus pour se libérer de l'affiliation redoutée à des agrégats

sociaux mono-définis[84] (les « gens de droite/gauche », les « riches/pauvres », les « fonctionnaires/salariés du privé », etc.). L'identité hétérogène fait en ce sens office de « déclaration d'indépendance ». En complexifiant son individualité grâce à un assortiment d'éléments rares et inhabituels, on brouille les pistes et on réduit le risque de se faire classer comme un spécimen exemplaire de tel ou tel ensemble social. « L'aventure identitaire »[85] peut sembler une lubie pour gens très aisés et très cultivés qui ont tout le loisir d'y consacrer leur temps et leur argent et d'endosser ce costume de « créateur de soi » confectionné sur mesure pour eux. Mais la posture exploratoire n'est pas absente des existences plus modestes et des personnes dont les moyens sont bien plus limités se laissent également séduire par le charme des mélanges culturels. Le sentiment que les identités figées, rigides, monolithiques, « bourrues » passent de mode et que l'heure est aux identités hétérogènes, malléables et changeantes se diffuse dans la société bien au-delà des cercles de haute culture et atteint des personnes de toutes conditions.

Ces circonstances et les tendances qu'elles enclenchent rendent le travail de construction identitaire plus individualisé – idée que Bauman exprime en écrivant que « l'identité est devenue quelque chose que l'on s'attribue tout seul »[86]. Elles l'exposent aussi à une intrusion plus récurrente du contingent. La fréquence et l'imprévisibilité des évènements perturbateurs sous le régime du changement social rythmé rendent les parcours biographiques moins maîtrisables et plus incertains, ce qui a pour corollaire une plus grande part d'aléa dans les éléments identitaires dont sont chargés les individus à un instant donné de leur existence. La propension au métissage et aux emprunts culturels hétérogènes jointe à la prolifération des combinatoires explorables accroît le degré de contingence des quêtes identitaires. Il devient plus difficile de soutenir catégoriquement que l'agencement des éléments constitutifs d'une identité n'a rien d'arbitraire et qu'il obéit à une stricte nécessité – ce qu'on peut interpréter comme une moindre structuralité des identités au sens où les associations structurelles de type « si caractéristique A, alors caractéristiques B, C, D, etc. » deviennent moins régulières. Selon Martucelli, « les hybridations sont trop diverses, trop capricieuses, trop étonnantes » de sorte « qu'il est difficile de supposer […] une affinité élective préalable entre les éléments »[87]. Les cas où le hasard semble ne pas être entièrement étranger à la coprésence chez un même individu de certains traits identitaires deviennent plus nombreux. La plasticité et l'hétérogénéité des identités cassent les

associations simples et régulières entre les caractéristiques identitaires prises isolément et les comportements des individus. Les chances pour que des personnes semblables à l'aune de certains traits identitaires divergent en actes et en pensées augmentent en proportion de la probabilité des mêmes personnes d'intégrer simultanément d'autres éléments identitaires différenciateurs. Des pratiques commandées par des identités hétérogènes et mutables ont toutes chances de devenir elles-mêmes plus diverses et changeantes.

L'individualité comme normativité

« Dans une société d'individus, tout le monde doit être un individu » écrit Bauman et il exprime ainsi l'idée qu'il y a là une exigence que les sociétés modernes contemporaines imposent à leurs membres et que chacun est plus ou moins condamné à ressentir[88]. Il se peut que la possibilité de devenir authentiquement un individu, c'est-à-dire une personne unique, singulière, souveraine, autonome, responsable, libre, soit de l'ordre de la mythologie mais la croyance partagée en cette possibilité suffit à déclencher des effets bien concrets. La pression est bien réelle au sens où ce n'est pas une mince affaire pour les individus que de faire comme si elle n'existait pas. Une institution est, selon Mauss, « un ensemble d'actes ou d'idées tout institués que les individus trouvent devant eux et qui s'impose plus à moins à eux »[89]. L'obligation de devenir un individu est aujourd'hui une institution au sens de Mauss. C'est une injonction, une normativité que les personnes qui vivent dans les sociétés modernes contemporaines trouvent devant eux. « En matière d'individualité, le choix individuel n'existe pas », comme le dit Bauman[90]. Il existe aujourd'hui tout un répertoire de l'individualité, avec des mots d'ordre tels que « auto-détermination », « auto-gestion », « devenir soi-même », « développement de soi », « épanouissement personnel », « droit et obligation de choisir », « projet individuel », « conduite de vie », « responsabilité », « initiative », « adaptation ». Ce vocabulaire s'est banalisé et on s'est habitué à ses mots. La conformité aux formes de comportements que prescrit l'éthique de l'individualité fait partie des normes plutôt consensuelles de la société actuelle et c'est comme si ses valeurs faisaient partie des mœurs[91].

L'idéologie de l'individu souverain, maître de son corps, de son esprit, de sa vie, n'est pas nouvelle mais elle commence à devenir une réalité sociologique massive suite au tournant

des années 1960[92]. Cet idéal se transforme alors en un projet sociétal dont l'objectif est d'instaurer le règne de l'individu souverain comme une forme commune de vie à la portée des masses. Avec les mouvements de contestation et d'émancipation, les règles sociales qui imposaient la discipline, le respect de l'autorité et de la morale, l'obéissance, la docilité, la soumission aux interdits, un conformisme de pensée et de conduite se sont affaiblies. La conviction quant à la nécessité de protéger la société de l'égoïsme excessif par un encadrement serré des conduites individuelles et grâce à des modes de régulation disciplinaire s'est relativisée. Les normes émergentes, plus permissives, se sont progressivement cristallisées autour des notions centrales de l'individualisme contemporain. La tension entre ce qui est permis et ce qui est interdit a perdu sa centralité au profit d'une tension entre ce qui possible et ce qui ne l'est pas.

Dans cette nouvelle ambiance normative, la figure d'individu idéalisée est celui de l'homme sans guide, libre de toute tutelle, qui ne reconnaît aucune instance placée au-dessus de lui qui puisse lui imposer légitimement une morale[93]. C'est à lui-même de construire ses propres repères, ses propres convictions éthiques, sa propre vision du monde pour mener son existence. Ce travail intellectuel est éclairé par les lois morales, les traditions, les philosophies, les sciences existantes – et au sein du pluralisme moral propre aux sociétés modernes contemporaines, le répertoire des influences possibles est particulièrement riche. Mais c'est l'individu qui les sélectionne, mobilise, évalue, accepte ou rejette, les hybride éventuellement. Aucune loi morale, tradition, philosophie, science n'est censée s'imposer à l'individu sans sa complicité pour lui dicter de l'extérieur son identité et sa conduite. L'individu est censé désormais porter la responsabilité de ses choix de vie. Le conformisme docile et passif, la soumission aveugle et irréfléchie à une autorité morale, l'obéissance sans posture critique sont des attitudes jugées peu dignes de notre époque. Le marché et la puissance publique se chargent de mettre à la disposition des individus de toute condition sociale des services d'accompagnement pour offrir ne serait-ce que l'espoir d'accéder à une individualité reconnue et valorisée. Des formes de soutien « psy », pharmacologiques ou sociaux sont là pour venir en aide des personnes qui ont du mal, ou qui pensent avoir du mal à se montrer à la hauteur des attentes sociales.

Etre un individu, cela signifie être différent des autres. L'obligation de devenir un individu est aussi la contrainte de devoir travailler sa singularité. Il en résulte une sorte d'aporie : pour être différent les uns des autres, les individus doivent tous faire la même chose, développer la même stratégie – se différencier[94]. L'incitation à l'individualité a ainsi déclenché une lutte de tous les instants pour le caractère unique. Les individus consacrent des efforts permanent à la recherche d'astuces qui permettent d'extérioriser, de communiquer leur différence, d'affirmer la singularité de leur soi. C'est un exercice qui exige du doigté car la différence que l'on se fabrique doit être reconnaissable, compréhensible par les autres, et pour cela respecter des codes communicationnels communs et partagés. C'est la raison pour laquelle la différenciation ne peut se disjoindre entièrement d'un certain conformisme. Dans les faits, la mise en œuvre de la différenciation prend habituellement la forme d'un effort de distanciation vis-à-vis des pratiques, modes de vie, idées, mentalités jugées inférieures et de rapprochement vis-à-vis de ceux qui passent pour plus valorisantes. C'est cette dualité qui donne au mouvement son caractère de fuite en avant incessante. Les individus en quête d'une différence valorisante sont condamnés à une carrière de coureur de fond : ils doivent toujours aller de l'avant, se détourner de ce qui est (déjà) dépassé, car galvaudé, pour se précipiter sur ce qui est (encore) à la page[95].

La consommation de biens matériels est un des principaux champs de bataille pour la singularité valorisante. Le consumérisme est une voie privilégiée pour la recherche de la différence, de l'individualité. Son rythme effréné est entretenu par l'attitude des consommateurs qui ne cessent de remplacer ce qui est devenu « has been » ou « ringard » par ce qui consacre sur le moment une individualité « réussie » – avec la complicité intéressée des producteurs qui ne peuvent qu'encourager le mouvement, en nourrissant en permanence le marché de produits nouveaux, et s'en féliciter. La quête de la différence qui « fait la différence » se poursuit dans d'autres sphères marchandes ou non marchandes. Les individus cherchent à exprimer la singularité de leur soi à travers leurs pratiques sociales, culturelles, leur mode de vie, leur philosophie de vie, les idées et croyances auxquelles ils adhèrent. Il règne dans l'univers des produits symboliques une loi d'économie symbolique semblable à celle qui vaut pour les biens matériels. Les produits symboliques font leur temps en tant que signes distinctifs valorisant, puis passent de mode, se voient remplacés par d'autres produits qui leur volent la vedette, avant de redevenir à la mode

parfois. Pour prendre des exemples relatifs à la vie en ville, chaque citadin peut observer aujourd'hui autour de lui la manière dont certains quartiers, certains lieux, certains cafés, restaurants, boîtes de nuit, certaines pratiques (se déplacer en vélo, faire le marché dimanche matin, etc.) peuvent devenir « tendance », « branchés », tandis que d'autres quartiers, d'autres lieux, d'autres pratiques passent de mode, perdent leur valeur symbolique et se « ringardisent ».

La course à la différenciation que déclenche l'idéal de l'individualité a toutes les chances de catalyser la variabilité des pratiques, des comportements, des modes de vie. Pour être un individu, il faut mener sa vie différemment des autres. Habituellement, on conçoit les stratégies de distinction sociale dans une perspective inter-classiste. Mais les individus se déploient tout autant pour se différencier de ceux qui leur sont proches socialement[96]. Que l'on pense aux rapports avec les amis, les voisins, les collègues, les membres de la famille, dont beaucoup sont des proches socialement, et on réalise à quel point la recherche de la différenciation est aussi à l'œuvre au sein de ces liens sociaux. C'est dire si l'obligation de devenir un individu peut introduire une diversité des manières de faire et de penser jusqu'au cœur des cercles de proximité sociale, et cela pas seulement dans les hautes sphères de la société. La gamme concrète des pratiques, modes de vie, visions du monde à partir de laquelle on tente de se démarquer de ses proches varie d'un palier à l'autre de la hiérarchie sociale mais le jeu concerne et préoccupe toutes les strates sociales. La différenciation absolue au sens d'une variété des pratiques telle qu'on ne trouverait pas deux individus aux pratiques semblables est d'une évidente impossibilité. Pour se différencier des uns, on est toujours plus ou moins obligé de faire comme d'autres. Il reste que le désir d'individualité porte le degré d'hétérogénéité sociale à un point qui ne serait peut-être pas atteint sans la pression sociale qui pousse à courir derrière le caractère unique.

Pluralisation normative et diversification des logiques d'action

Les questions « Que faire de sa vie ? », « Quelle est la vie digne d'être vécue ? », « Comment faut-il mener son existence ? » ne cessent de trotter dans l'esprit de beaucoup de personnes dans les sociétés modernes. Cela fait partie de ce qui les différencie de leurs congénères des sociétés traditionnelles qui ne se posent pas de telles questions ou alors y

trouvent des réponses fermes dans la tradition. « Plus le monde social est différencié, estime Lahire, plus il existe des variantes dans les manières de le vivre et de l'occuper »[97]. Thomas remarquait il y a déjà un siècle qu'en contraste avec les communautés ancestrales où rien ou presque n'était laissé indéfini, les individus dans les sociétés modernes n'ont plus devant eux un ensemble universellement reconnu et partagé d'idéologies et de normes de conduite, et qu'il en résulte une certaine indétermination des situations[98]. Weber a fait de la « perte d'unité du monde » une des conséquences les plus dramatiques de la modernité : la vie dans la modernité n'est plus une totalité capable d'éveiller un sentiment de plénitude[99]. Le monde moderne, qui ne peut plus être vécu comme « Un », est devenu le lieu d'affrontement d'une multitude de valeurs « en une lutte inexpiable ». Dans ce monde nouveau, il n'existe plus une logique unique de l'action mais une pluralité non-hiérarchique – on connaît le quatuor de logiques d'action que Weber a distingué. La « guerre des dieux » se porte aussi dans l'intériorité des individus qui ne peuvent que se fissurer intérieurement, partagés qu'ils sont entre une multitude de valeurs et de logiques d'action irréconciliables.

Les sociétés modernes se sont singularisées d'emblée par des conditions qui rendaient plus difficiles la formation et le maintien de monopoles dans les sphères idéologique, normatif, moral de même que dans le champ des règles sociales et des codes de conduite. La pluralisation des références relatives à la « bonne » manière de vivre sa vie et de se conduire au quotidien est une de leurs marques de fabrique. Il existe bien un patrimoine d'idées ou de valeurs générales qui semblent indiscutables et qui résistent au temps (comme par exemple la liberté, la justice, le droit, l'autonomie des personnes, le respect de l'individualité, etc.) mais au sein du vaste espace praticable que définissent ces idées-valeurs fondamentales règne une forte libéralité.

Ce mouvement a atteint de nouvelles frontières dans la modernité tardive contemporaine. Les coups portés par les mouvements contestataires à l'ordre disciplinaire ont ouvert des brèches et crée des conditions favorables à une certaine libéralisation des mœurs, à un relâchement du contrôle social, à une plus grande tolérance vis-à-vis de la différence[100]. Ce climat de plus grande permissivité ne pouvait que contribuer à une éclosion plus intense encore de valeurs et de modes de vie pluriels. Les revers subis par la notion de « progrès » tout au long du siècle précédent ont provoqué une perte de confiance vis-à-vis de certaines

idées plutôt consensuelles quant aux bienfaits de la croissance, de la production industrielle, de l'expansion économique, de la science, de la consommation. La critique sociale qui a désenchanté certains fondamentaux de la modernité a mis au goût du jour des idéologies, valeurs, philosophies de vie auparavant marginales et en a engendré parfois de nouvelles. Une plus grande irrigation de la vie sociale par les connaissances scientifiques a provoqué paradoxalement une plus grande incertitude sur les « bonnes » manières de conduire sa vie pour la simple raison que la science elle-même est hétérogène, pleine de controverses, et ne découvre presque jamais des « vérités » incontestées. L'expansion des savoirs s'est accompagnée d'une expansion des conflits d'interprétation[101]. Un commerce plus intense entre la science et la société a aiguisé chez les individus la conscience des opportunités et des risques, des coûts et des bénéfices, du pour et du contre, mais sans leur livrer des décisions clé en main à propos de ce qui vaut mieux et de ce qu'il faut faire.

C'est dans un contexte marqué par la coexistence plus ou moins pacifique d'un grand nombre d'idéologies, de philosophies morales, de valeurs, de normes, de règles, de modes de vie que vivent les individus dans les sociétés modernes à l'époque actuelle. Leur monde est dépourvu de « sources ultimes d'autorité »[102] auxquelles ils puissent se référer pour obtenir des réponses à leurs interrogations et qui puissent leur fournir, sans laisser de place au doute, des repères. Aucun modèle d'existence n'est assez exemplaire, assez séduisant pour éliminer toute concurrence, ni même pour imposer durablement une domination hégémonique. Toute expérience, tout style de vie est désormais une expérience, un style de vie parmi d'autres. L'idée même de « normalité » perd de sa substance dans les conditions propres aux sociétés modernes contemporaines[103]. Un grand nombre de pratiques, de modes de vie, de façons de conduire son existence passent désormais pour « normales » au sens de légitimes, justifiables, tolérables. La conquête de la reconnaissance de sa normalité demande parfois aujourd'hui encore de véritables luttes symboliques. Mais la possibilité même de livrer de tels combats et les chances d'obtenir gain de cause semblent autrement plus grandes dans les sociétés modernes contemporaines.

Les commentaires que suscite cet état de la société sont eux-mêmes symptomatiques des divisions normatives. Certains observateurs sont enthousiastes, d'autres inquiets et anxieux. Les regards optimistes y voient un mouvement d'émancipation et d'autonomisation de la

sphère morale, les signes de la maturation d'une société libérale pluraliste[104] qui reconnaît davantage le droit à la différence, des individus plus libres et responsables des choix de vie qu'ils font dans un univers idéologique et normatif plus diversifié. Les analystes plus critiques diagnostiquent une crise de normativité, une usure des « significations imaginaires sociales »[105] que cache la profusion de pseudo-philosophies de vie édulcorées, une absence de repère derrière l'apparence d'un trop plein de repères. Ils aperçoivent des individus déboussolés, incapables de donner un sens impérissable à leur existence, à leurs actions, à leur monde, qui n'ont plus de message à transmettre aux jeunes générations si ce n'est *in fine* une éthique mi-capitaliste mi-hédoniste (accumuler du pouvoir d'achat, profiter de la vie).

La pluralité des points de vue sur la manière dont on devrait vivre prend souvent la forme d'une dualité entre attitudes légitimes, justifiables, mais diamétralement opposées. Dans le domaine des rapports possibles au travail, par exemple, s'opposent deux manières de s'investir dans la vie professionnelle, la distanciation et l'implication intense[106], toutes les deux créditées d'une certaine légitimité. Le premier pôle normatif réduit le travail, sous ses formes contemporaines, à un gagne-pain sans autre intérêt qui ne mérite pas qu'on y engage beaucoup de son soi, qui passe largement après la vie de famille ou la vie sociale. La normativité opposée voit dans le travail une activité porteuse de sens, utile, une source de motivation, un stimulant, un défi qui mérite qu'on s'y investisse à fond, qu'on lui sacrifie sa vie privée. De telles bi-polarités normatives sont aujourd'hui légion : recherche de l'exploit et du dépassement de soi versus hédonisme calme et tempéré ; vivre à toute vitesse, goûter à un maximum d'expériences, de sensations, de plaisirs versus prendre son temps, savourer, privilégier la qualité à la quantité ; une vie d'aventure, d'initiative, de prise de risque versus une vie prudente, à l'abri, en sécurité, à base de « cocooning » ; se consacrer au bien-être des siens versus se consacrer au bien-être de l'humanité ; l'ivresse de la consommation débridée versus l'ascétisme sage et éco-responsable ; un mode de vie baigné dans le confort et le bien-être individualiste (qui, dans les imaginaires urbains, peut s'incarner à travers la propriété d'une maison dans une banlieue calme, la pratique de la mise à distance d'autrui socialement différents, l'auto-mobilité) versus un mode de vie plus spartiate, plus militant, plus solidaire, plus « citoyen » (comme, par exemple, toujours dans les imaginaires urbains, habiter en ville dans des quartiers mélangés socialement, fréquenter

des lieux publics à forte urbanité, se déplacer en transports en commun, scolariser ses enfants dans des établissements à public hétérogène). La particularité de notre époque n'est pas tant l'omniprésence de telles dualités normatives que l'équivalence des pôles en opposition dans l'absence d'énonciateurs supra-individuels qui puissent consacrer la supériorité d'un pôle sur l'autre. Il en résulte une sorte d'ambivalence généralisée[107]. Quels que soient les choix de vie que l'on fait, on sait qu'il y a du pour et du contre, des avantages et des inconvénients, et que les choix antithétiques, tout aussi légitimes, sont plus avantageux sous certains rapports. C'est ce qui amène Giddens à penser que la vie moderne se déroule au milieu d'un « doute méthodologique généralisé »[108].

Dubet qualifie d'« expérience sociale » les conduites individuelles sous-tendues par des principes, des logiques d'action hétérogènes, parfois contradictoires, auxquels les individus adhèrent simultanément et qu'ils sont amenés à combiner[109]. La conduite de la vie sociale dans ses différents compartiments prend aujourd'hui de plus en plus souvent la forme de l'« expérience ». Les orientations possibles sont toujours multiples et c'est aux individus qu'il revient d'accomplir le travail qui consiste à construire une unité au sein de cette diversité, à trouver la combinaison qui permet d'articuler de la meilleure des manières des principes et des logiques d'action variés. Cette activité participe de ce qui fonde l'autonomie des individus, selon Dubet – même si cette autonomie n'est pas toujours une félicité et peut provoquer de la souffrance, notamment chez les individus qui se trouvent dans des situations qui rendent littéralement impossible toute solution vivable.

Les individus dans les sociétés modernes contemporaines ont la chance (ou la malchance) de disposer d'un espace de choix relativement étendu en ce qui concerne les manières d'aborder l'existence et les façons de vivre au quotidien. Tout n'est pas permis certes, notamment ce qui pourrait constituer une menace sérieuse pour l'ordre établi – ce qui peut faire penser que le pluralisme des sociétés modernes contemporaines est de surface. Et tout ce qui est permis n'est pas à la portée de chacun. Mais la plupart des individus sont confrontés à un minimum de choix lorsqu'ils se demandent ce qu'ils doivent faire de leur existence et comment ils doivent vivre au quotidien. Leur malchance (ou leur chance) est qu'ils ne peuvent se référer à aucune autorité qui puisse leur garantir un meilleur choix, qui puisse soulager leurs états d'âme à propos de ce qu'il convient de faire dans de nombreuses

situations de la vie quotidienne. Ils sont désormais en situation de devoir mener de véritables « politiques de vie »[110]. Il leur incombe de s'informer, de se faire conseiller, de réfléchir, de débattre, de délibérer afin de prendre des décisions relatives à leur existence, pour le présent le plus immédiat et pour les années à venir, dans des conditions d'autonomie non-négligeables. Des décisions individuelles prises dans de telles conditions ont des chances, et plus qu'un peu, d'incorporer une dose substantielle d'hétérogénéité transcendant les clivages sociaux, économiques, démographiques, culturels. Philosophes et artistes expriment depuis longtemps déjà l'idée que l'être humain n'est pas Un, qu'il est capable d'être attiré simultanément par des idées, des valeurs, des manières de vivre sa vie et de se conduire au quotidien antithétiques, qu'il peut se porter vers certaines orientations à un stade de sa vie, puis vers d'autres plus tardivement. La rencontre entre des individus ainsi faits et un monde social qui légitime et tolère une pluralité de réponses possibles à la question de la « bonne » manière de vivre a toutes chances de favoriser l'hétérogénéité diffuse des pratiques et des modes de vie. Cette probabilité semble d'autant plus élevée que, comme le remarque Lipovetsky, à l'époque contemporaine, il y a un certain changement dans le regard que les individus posent sur les manières de vivre et de se comporter au quotidien de ceux dont ils se sentent proches socialement, regard qui n'entraîne plus aussi régulièrement qu'auparavant une envie de faire pareil[111]. Les possibilités d'hybridation, de procéder à des assemblages éclectiques et plus ou moins cohérents à partir du riche matériau formé par l'ensemble des idéologies, valeurs, contenus normatifs, styles de vie, pratiques répertoriés et disponibles, ne fait que renforcer le potentiel d'hétérogénéisation.

Propagation de la réflexivité

La modernité compte parmi ses nombreux produits culturels un surcroît de réflexivité dans la conduite de vie[112]. Les modernes se démarquent de leurs ancêtres pré-modernes par une façon de vivre leur vie qui tend à faire une plus grande place à des attitudes réflexives vis-à-vis de leurs pratiques. Ils donnent le sentiment de se comporter d'une manière plus consciente, plus réfléchie, en mettant dans la balance le pour et le contre, en mesurant plus activement les risques. L'évaluation, la comparaison, l'élaboration de projet sont des démarches avec lesquelles ils sont devenus plutôt familiers. Ils font davantage preuve de

capacité à questionner leurs pratiques, à les mettre en doute, à les réviser si cela semble opportun et faisable. Il semble y avoir un va-et-vient permanent entre leurs pensées et leurs actions. Ils cherchent constamment à interpréter leur expérience sociale, à lui fabriquer un sens. Leur regard sur le monde est à la fois plus « intellectualisé » et plus critique. Ils sont davantage capables de le mettre à distance, de l'objectiver, de prendre du recul. Les actions guidées par un sens pratique pré-réflexif, faites par habitude, les routines sont loin d'avoir disparu mais le champ des pratiques qui échappent à ces logiques d'action semble s'agrandir. Dans certains lieux du social, les individus restent privés de « l'aptitude à la maîtrise symbolique de la pratique », en raison de conditions d'existence difficiles qui empêchent de sortir de « l'urgence de la pratique »[113], mais de tels lieux ne sont plus communs. Beaucoup de personnes semblent en situation de pouvoir jouer des instruments de réflexivité pour maîtriser symboliquement le monde et échapper à la logique du sens pratique. L'élaboration et la mise en place des routines elles-mêmes se sont ouvertes à la réflexivité. Les pratiques routinières contemporaines sont bien des pratiques répétitives reproduites sans être questionnées à tout instant mais à la différence des routines ancestrales, les individus sont davantage capables de leur attribuer activement un sens et une utilité[114] et de les interrompre réflexivement dès l'instant où elles perdent leur raison d'être ou lorsque des arrangements plus performants deviennent disponibles.

L'accroissement de la part de réflexivité dans la conduite humaine entretient des liens étroits avec les multiples autres changements portés par le mouvement de la modernité. Avec la modernité, les situations où ce que l'on doit faire ne va plus de soi tendent à se multiplier, que ce soit des situations nouvelles où l'on est exposé à l'inconnu ou des situations de « crise » où ce qui marchait précédemment cesse de fonctionner dans le présent. La tradition perd son aptitude à servir de boussole qui fournit des repères stables aux individus, les guide à travers la vie et aide à faire un lien entre le passé, le présent et le futur[115]. La science invalide nombre de croyances aux fondements des traditions, ce qui réduit leur crédibilité et complique le maintien de l'adhésion à leurs prescriptions. La conscience qu'on peut conduire son existence de différentes manières, que dans de nombreuses situations de la vie quotidienne, on peut agir de multiples façons, tend à se généraliser, ce qui conduit au doute et à l'hésitation. La complexification du social, la spécialisation des sphères d'activités, l'élargissement du champ des possibles, les possibilités de mobilité sociale, la

concurrence pour les biens rares agrandissent les espaces de jeux stratégiques dans lesquels les chances de succès sont aussi dépendantes de la capacité à jouer finement. Les mentalités tendent à s'imprégner plus ou moins d'esprit scientifique, de cartésianisme, de rationalité, et les actions, comportements, choix déterminés suivant des méthodes qui rappellent celles de la science se propagent. Les savoirs accumulés par les sciences sociales, sous des formes vulgarisées, envahissent littéralement la vie sociale et se font approprier par les individus[116]. Toutes une variété de connaissances, d'informations, de messages circulent à travers de multiples canaux et les individus, qui ne peuvent les ignorer tous, se trouvent, parfois involontairement, en situation de devoir évaluer leurs pratiques, les comparer, confronter avec d'autres pratiques possibles. La quasi-obligation de recours au marché dans la vie quotidienne rend habituelle la pratique du choix et la fait entrer dans les mœurs contemporaines. Beaucoup de consommateurs contemporains sont des individus qui comparent et classent comme ils respirent. Tout cet ensemble d'éléments conspire en faveur d'une sorte de culture de la réflexivité – culture qui, au fur et à mesure qu'elle prend racine, tend à fonctionner comme un effet qui renforce en retour ses propres causes, dans une relation de causalité circulaire.

Lorsque les individus se comportent d'une manière plus réflexive, les situations qu'ils rencontrent dans leur vie tendent davantage à se présenter à leurs yeux comme des situations ouvertes. La réflexivité les amène à aborder les situations en procédant à une évaluation plus consciente, en prenant davantage le temps de considérer les tenants et aboutissants, de collecter activement des informations si nécessaire. Ils tentent de se faire une idée plus personnelle de ce qu'il convient de faire. Ils se satisfont plus rarement de manières d'agir guidées exclusivement par ce qu'on leur a appris dans la famille ou en se fiant à la manière dont leur entourage réagit dans des situations analogues. Il y a moins de réponses toutes faites, moins de mimétisme pur et simple, moins d'obéissance docile et aveugle dans un monde où la réflexivité occupe une place importante. On ne peut jamais se défaire complètement de ce que l'on a intériorisé au cours des processus socialisateurs, ni échapper totalement à l'influence de son entourage et des personnes « références ». Mais ces influences n'ont plus nécessairement l'emprise suffisante pour obtenir des individus des comportements conformes à coup sûr. Les individus tendent souvent à diversifier les sources vers lesquelles ils se tournent, les moyens symboliques qu'ils mobilisent, ne

consultent pas les mêmes personnes ou les mêmes média selon qu'il s'agit de tel ou tel sujet. Ils confrontent les informations et conseils qu'ils ont pu réunir, les évaluent à la lumière de leurs propres connaissances, convictions, sensibilités. La réflexivité est une activité critique par essence. Elle tend à limiter les chances des comportements, des pratiques, des visions du monde de s'homogénéiser par simple contagion, suivant des mécanismes de conformisme ou de soumission à l'autorité d'autrui. Dans le champ de consommation, par exemple, réputé pour être un terrain de prédilection pour le suivisme, Lipovetsky relève néanmoins une croissante distance des consommateurs vis-à-vis des marques[117]. Sans que l'on puisse parler de défiance ou de désaffection, le recours aux marques se vit d'une manière moins immédiate, moins inconsciente, plus vigilante. Les produits les plus en vogue n'échappent plus à l'épreuve d'un dispositif réflexif pour pouvoir convaincre les consommateurs. Il y a toujours des inconditionnels de certaines marques ou de certains produits mais ce profil de consommateur n'incarne plus nécessairement le consommateur-type. Selon Lipovetsky, le consommateur contemporain se distingue davantage par sa prudence, sa propension à s'informer, évaluer, prendre du recul, expérimenter, sa capacité à changer, à remettre en question ses choix du moment. Les *taste-makers* eux-mêmes, redoutés par les responsables marketing en raison de leur prétendu pouvoir à faire la pluie et le beau temps sur les marchés, ne sont pas à l'abri de la volatilité des consommateurs avertis, exigeants et infidèles, qui paraissent toujours prêts à quitter un bloggeur pour un autre.

L'activité réflexive tend vers un haut degré d'individualisation et les comportements qu'elle suscite peuvent différencier des individus pourtant semblables sociologiquement. Pour prendre un exemple cité par Dubet, dans les collèges et lycées, les conseils de classe font souvent ressortir de vifs désaccords entre enseignants, pourtant professionnels d'un même métier hautement réflexif, sur la manière dont le travail doit être fait – chaque enseignant cherchant alors à s'expliquer, à se justifier, à exposer ses critères, à convaincre les autres de la pertinence de son approche[118]. Des scénarios semblables se jouent sur bien d'autres scènes, professionnelles ou privées – que l'on pense aux différends qui peuvent opposer les conjoints, les membres d'une famille, les cercles d'amis à propos de toutes sortes de sujets qui demandent réflexion (scolarité des enfants, investissements immobiliers, choix du lieu de résidence, etc.). Les divergences sont d'autant plus communes que dans la plupart

des situations du quotidien, les individus pratiquent la réflexivité dans des conditions de rationalité limitée, disposant d'informations éparses, partielles, pas toujours exactes. La réflexivité ordinaire, semi-savante, est souvent soumise à « la logique de l'à-peu-près et du flou »[119]. L'hétérogénéité des moyens symboliques mis à contribution, des informations qu'on y extrait et des filtres à travers lesquelles passent les informations avant d'être digérées augmentent la probabilité pour que les réflexions face à une même situation conduisent vers des issues différentes, même lorsque les auteurs de ces réflexions semblent proches par leurs positions ou identités sociales. Il n'est pas rare que l'examen réflexif conduise les individus à changer certaines de leurs pensées et actions. « L'acteur, écrivent Crozier et Friedberg, n'a que rarement des objectifs clairs et encore moins des projets cohérents […]. Il en changera en cours d'action, en rejettera certains, en découvrira d'autres, chemin faisant, voire après coup, ne serait-ce que parce que des conséquences imprévues et imprévisibles de son action l'obligent à "reconsidérer sa position" et à "réajuster son tir" »[120]. Si la réflexivité peut conduire un même individu à penser ou agir d'une façon puis autrement, ne peut-on croire qu'elle puisse aussi mener deux individus proches socialement à des pratiques qui ne sont pas les mêmes ?

Expansion de l'attitude consumériste et la « culture du choix »

Dans la modernité tardive, la rencontre d'un pouvoir d'achat assez substantiel avec l'immédiateté de l'accès à une offre extrêmement large de biens et de services via le marché éveille le sentiment qu'il est désormais possible, grâce à la consommation, de faire l'expérience de toute une variété de pratiques et de styles de vie différents dans le temps limité d'une seule vie. « Avec la bonne vitesse, écrit Bauman, on peut consommer toute l'éternité à l'intérieur du présent continu de la vie terrestre »[121]. Les possibilités de consommation dans la modernité sont tellement vastes qu'à condition d'en avoir les moyens, on peut goûter à une gamme pléthorique de plaisirs divers et variés. La conscience de cette réalité habite nombre d'individus aujourd'hui et participe vraisemblablement de la furie consumériste propre à notre époque. Elle explique aussi l'apparition et la rapide croissance d'un profil de consommateur d'un genre nouveau, souvent décrit comme « flexible et nomade, volatile et "transfrontière", éclectique et fragmenté, zappeur et infidèle »[122], aux

errances chaotiques et imprévisibles. Pour ce type de consommateur, le plaisir est dans la variété des plaisirs. Des pratiques de consommation guidées par un esprit de curiosité et de découverte sont dans l'air du temps. La capacité concrète à s'engager loin dans cette voie dépend étroitement des moyens matériels et l'insuffisance des revenus empêche les habitants des premiers étages de l'échelle sociale de s'adonner à la consommation volage avec autant de liberté que les personnes plus aisées. Mais le mental de consommateur porté par le désir de multiplier les plaisirs transcende les clivages socio-économiques et n'est pas absent de l'univers des bas-revenus – et cela d'autant plus qu'à chaque instant, une part des individus confrontés à la privation matérielle sont d'anciens habitants des paliers supérieurs de la société et n'ont pas toujours vécu dans la pauvreté. Dans toutes les strates de revenus, les individus qui ont développé un tel penchant tentent de pousser leurs explorations aussi loin que possible dans la limite de leur pouvoir d'achat. L'éclectisme consumériste bénéficie par ailleurs de conditions favorables à son éclosion avec l'affaiblissement des encadrements moraux strictes et les gains de terrain du permis sur l'interdit. On ne s'expose aujourd'hui qu'à peu de désapprobation lorsqu'on pratique la consommation erratique. Au contraire, il y a une certaine concordance entre cette forme de consumérisme et la normativité individualiste, l'acquisition de biens répertoriés dans des registres de goûts hétérogènes et leur assemblage en une composition hybride et insolite devenant une stratégie des plus ordinaires pour affirmer la singularité de sa personne et tenter d'accéder au « caractère unique »[123].

La logique consommative tournée vers l'enrichissement des sensations grâce à l'exploration affaiblit les correspondances autrefois plus étroites entre les pratiques d'achat et les coordonnées sociales des individus[124]. Il devient plus difficile de prédire ce que va acheter un individu à partir d'informations relatives à son genre, son âge, sa profession, ses revenus, etc. Les frontières entre groupes sociaux deviennent plus poreuses et on rencontre plus fréquemment de part et d'autres des lignes de démarcation des pratiques inattendues. Les repères de consommation paraissent moins balisées suivant une logique ordinale du haut jusqu'au bas de l'échelle sociale. Se forment et se déforment en permanence des micro-groupes formés d'individus issus d'horizons divers mais que réunissent un temps (souvent éphémère) un intérêt ou un goût pour tel sous-univers de consommation. C'est « l'âge de la consommation en réseaux, décoordonnée et balkanisée, décentrée et éparpillée en néo-

clans regroupés autour de goûts et d'intérêts spécifiques, de genres de vie, de modes musicales, vestimentaires ou sportives », selon Lipovetsky[125]. Le brouillage des pistes ne va pas jusqu'à une indifférenciation entière des pratiques de consommation – il existe toujours de multiples formes d'achat qu'on est pratiquement certain de ne pas rencontrer dans tous les compartiments de la société. Il n'y a pas beaucoup de points en commun entre les objets et les services que s'offrent les personnes classées dans les déciles extrêmes de la distribution de revenus. Mais entre personnes moins antipodiques socialement, les pratiques d'achat tendent à avoir de multiples points de tangence malgré d'évidentes différences sociales.

Le consumérisme contemporain est loin de se circonscrire au seul univers des pratiques d'achat. La posture consumériste tend à déborder hors du champ de la consommation marchande et à empiéter sur d'autres sphères de la vie sociale[126]. Cette attitude, avec ses multiples composantes – exigence de souveraineté (le client-roi) et d'hyper-choix, éclectisme, désir de tout essayer, propension à densifier en expériences le temps donné à vivre, peur de passer à côté de sensations ignorées, sympathie pour le principe du libre-service, aversion pour les engagements contraignant et durables, infidélité, tendance à consommer-puis-jeter, à tout transformer en objet de consommation – tend à marquer de son empreinte le comportement des individus dans les différents registres de leur vie quotidienne, que ce soit leur rapport au travail, à la famille, à leurs réseaux de sociabilité, à la culture, à la spiritualité, aux loisirs – même si c'est souvent sous une forme euphémisée. Certaines manières contemporaines de pratiquer la ville, par exemple, ne manquent pas d'être refaçonnées suivant les modalités propres à l'ordre consumériste. Que la ville soit devenue un objet de consommation, cela paraît évident si on se réfère aux pratiques touristiques, mais on trouve la trace de la même transformation dans certaines pratiques ordinaires et quotidiennes des « résidents » chez eux, dans leur propre ville. Aux yeux de nombre de citadins, la ville dans laquelle on vit est une sorte de « supermarché » de lieux, de « spots » ou d'adresses tous aussi divertissant, originaux, exotiques, à la mode les uns que les autres. « Sortir » signifie choisir où aller mais il y a tant de « *place to be* » qui mériteraient d'être découvert que le mieux est encore de partir sans cesse à la rencontre de nouveaux lieux – le bonheur suprême pour les plus mordus étant de faire partie des aventuriers-pionniers qui dénichent en premier des « trésors cachés » ignorés de tous. La

manière dont de nombreux citadins envisagent les différents styles de vie possibles (par exemple, une vie d'habitant du centre ou une vie de banlieusard, la vie en voiture ou la vie sans voiture) n'est pas sans rappeler le consommateur qui a devant lui deux produits, qui les veut tous les deux et qui est contrarié au plus haut point par l'idée qu'il faille renoncer à l'un d'entre eux. Il y a de cette mentalité hédoniste qui ne veut rien manquer de l'infinie variété des plaisirs terrestres chez beaucoup de citadins contemporains, qui sont tentés de vivre leur ville dans un esprit d'exploration et de découverte, à travers des pratiques changeantes, parfois surprenantes, et hétérogènes.

Créativité, détournements d'usage, contournements de l'ordre

Dans toutes les sociétés, les pouvoirs multiples (politique, bureaucratique, économique, culturels) créent et assurent la reproduction ou la réforme d'un ordre social et économique qui se caractérise par un ensemble de règles, de normes, de codes à respecter, une offre de biens matériels et symboliques et des cadres institués d'action. Cette organisation appelle des comportements en adéquation avec les finalités adoptées et une série de moyens, des plus incitatifs aux plus coercitifs, est déployée pour encourager les conduites conformes. En pratique pourtant, l'ordre établi n'est pratiquement jamais en mesure de réduire entièrement les comportements réels aux comportements attendus et souhaités. La domination n'est jamais absolue[127]. Il y a presque toujours un peu de « jeu » dans les rouages des appareils socio-culturels et cela suffit à la génération de pratiques inattendues, imprévisibles, qui débordent en permanence hors du cadre qui circonscrit les conduites connues et reconnues. Pour reprendre une image linguistique employée par de Certeau, il y a entre les pratiques réelles et l'ordre institué une relation qui rappelle l'usage propre que les individus peuvent faire d'une langue qu'ils n'ont pas fabriqué eux-mêmes et qu'ils reçoivent avec son vocabulaire et sa syntaxe spécifiques[128]. Il n'y a pas de limites à la variété infinie de phrases que l'on peut construire à partir de la quantité finie de mots et de règles grammaticales propres à une langue.

L'émergence de pratiques imprévues et non-conformes est, dans certains cas, une conséquence de l'existence de marges d'interprétations. Comme on sait, les règles, mêmes les plus fermes, sont ouvertes à des interprétations plurielles. Il y a ce que « dit » la règle et

il y a ce qu'on peut lui faire dire. Morin considère que l'environnement est un gigantesque « système de signes » que chaque individu tente de déchiffrer à coup d'interprétation. « Pour le percepteur, écrit-il, les objets, phénomènes, évènements sont des quasi-émetteurs d'informations que le percepteur capte, trie, décode et articule en discours – sauf que le discours n'est pas déjà écrit dans l'éco-système »[129]. La part d'interprétation inhérente à ce travail de décodage ouvre la voie à des comportements innovants et hétérodoxes engendrés par des interprétations elles-mêmes nouvelles et originales. Les détournements d'usage constituent une autre source à l'origine de pratiques qui échappent aux anticipations. Les manières dont les individus s'approprient et utilisent les produits culturels matériels ou symboliques disponibles s'écartent souvent des usages « officiels » pour lesquels ces produits sont élaborés. Il y a une créativité sociale dans les usages qui rend certaines pratiques proprement indétectables ex-ante. On sait aujourd'hui à quel point les individus ont pu faire preuve d'inventivité en mettant les appareils et services technologiques dernier cri au service de pratiques dont les concepteurs étaient très loin d'imaginer. Dans le registre des produits symboliques, « la présence et la circulation d'une représentation, comme le note de Certeau, n'indique nullement ce qu'elle est pour ses utilisateurs »[130]. Les idées et valeurs que les puissants tentent d'imposer en tant que normes font parfois l'objet de véritables manipulations de la part des individus qui se les réapproprient en les adaptant à leur manière et à leur avantage. Cette « activité culturelle des non-producteurs de culture »[131] participe des tactiques que mettent en œuvre notamment les plus démunis pour se protéger du mieux qu'ils peuvent de la violence symbolique et pour lui opposer une forme de résistance.

L'« art de faire des coups »[132] fait partie de la culture populaire, dans un sens très large, et se manifeste dans tous les compartiments de la vie quotidienne, au travail, à l'école, à domicile, dans la ville, dans les manières d'habiter, de se déplacer, etc. Il est parfois à l'origine de pratiques entièrement inédites, notamment lorsqu'il est à l'œuvre à la croisée de cultures hétérogènes – comme, dans l'exemple que donne de Certeau, les manières d'habiter originales qui voyaient le jour lorsque des immigrés importaient des éléments de leur culture d'origine dans l'intérieur « moderne » des logements sociaux bâtis dans les années d'après-guerre[133]. Mais cet art est aussi, plus modestement, ce qui permet à ses artisans d'accéder à des positions ou de pouvoir se livrer à des pratiques insoupçonnées

chez des personnes de leur condition. En usant d'innombrables « tactiques du quotidien », faites d'astuces, de ruses, de combines, les individus se « débrouillent » pour disposer d'une voiture, décrocher un travail à proximité du domicile, se rendre à des lieux éloignés de chez eux, scolariser leurs enfants dans tel établissement scolaire, se loger dans tel quartier, accéder à la propriété, etc., malgré les obstacles évidents que dresse la « réalité sociale ». Cette créativité de la « débrouille » est ce qui permet à certains individus de déjouer dans une certaine mesure les pronostics qu'on pourrait formuler quant à leurs conditions d'existence sur la base d'informations relatives à leurs positions et identités sociales. Elle fabrique de l'hétérogénéité dans le social en introduisant de la variété dans les pratiques et les modes de vie au sein de tous groupes d'individus qui ont des caractéristiques sociales en commun.

Les procédés inventifs qui permettent de se dégager des marges de manœuvre au sein du quadrillage social ne sont pas propres aux sociétés modernes contemporaines mais celles-ci ont des propriétés qui en font un terrain favorable à la vivacité de ces procédés. Un haut degré d'ouverture, une certaine permissivité, une organisation complexe qui multiplie les possibilités de combine, l'individualisme et la réflexivité, la pluralité des finalités et des valeurs forment un contexte social dans lequel les détournements d'usages et les contournements de l'ordre établi ont toutes chances de connaître une certaine prospérité.

La société complexe fait des individus complexes

Certaines pensées exprimées dans cette synthèse flirtent avec l'univers intellectuel du post-modernisme et peuvent, pour cette raison, donner le sentiment de soutenir une conception de l'individu qui verse excessivement dans l'ouverture, la dissolution des structures, l'absence de limites, la dissémination du soi, l'hybridation, l'indétermination, la subjectivité. Il nous semble pourtant que ces pensées ne débouchent pas obligatoirement sur une telle conception. Elles nous paraissent pleinement compatibles avec une autre conception, plus vraisemblable et donc plus satisfaisante selon nous, qui, loin de sous-estimer les attaches qui lient l'individu au social, continue de voir dans l'individu un organisme chez qui les idées, visions du monde, sympathies, émotions, aptitudes portent tous la trace de l'interaction avec l'environnement humain. Mais cette conception de l'individu elle-même nous semble

entièrement compatible avec les idées d'individualité, d'autonomie, de responsabilité, de choix. La singularité des individus, le relatif espace d'autonomie dont ils disposent pour adopter telle ou telle manière de penser ou d'agir, l'hétérogénéité diffuse qui en résulte, sont des conséquences de la complexité du social qui se manifeste à travers l'extraordinaire pluralité des influences subies par les organismes, qui incorporent ainsi toute une variété de dispositions, et la profusion des situations ouvertes où ce qu'il y a de mieux à faire ne s'impose pas avec une grande évidence. En s'inspirant de Morin[134], on serait tenté de dire que le rapport entre individu et société tient dans une interdépendance de type « …la société qui fait l'individu qui fait la société qui fait l'individu… », dont l'origine, indatable, remonte à la nuit des temps, et marquée par l'impossibilité d'accorder une primauté ontologique à l'un des deux protagonistes. Et on serait tenté d'ajouter que « …la société fait l'individu… » aujourd'hui autant que dans les temps ancestraux. Il reste que les sociétés dans le monde occidental sont devenues plus complexes en arpentant le long chemin de la modernité et « font » par conséquent aujourd'hui des individus eux-mêmes plus complexes dont les agissements ne se laissent pas facilement déduire de la place qu'ils occupent *grosso modo* dans l'espace social.

CHAPITRE 2

TRACES DE L'HETEROGENEITE DIFFUSE DANS LA REALITE SOCIO-URBAINE

La longue domination du paradigme déterministe dans le champ des sciences sociales en France a causé l'enracinement d'habitudes interprétatives parmi lesquelles un tropisme vers une certaine façon de lire les statistiques. Notre regard est en général plus prompt à se poser sur les différences entre groupes sociaux, sans doute parce qu'on est plutôt habitué à raisonner dans le cadre du déterminisme social. Cette lecture se justifie pleinement car très souvent, il y a des différences notables, impossibles à ne pas relever, entre les pratiques et comportements des individus selon leurs appartenances socio-porfessionnelles, leurs capitaux économiques ou culturels, leur âge, leur genre, leur situation familiale, leur lieu de résidence, etc. Mais la routinisation de la lecture des données à travers le prisme du déterminisme a néanmoins pour inconvénient de détourner le regard d'autres informations encodées dans les statistiques et d'obstruer la réception d'autres messages que les chiffres délivrent à propos de la réalité sociale[135]. Dans les sociétés modernes contemporaines, la détermination des manières de penser et d'agir par les positions et identités sociales, indéniablement à l'œuvre, laisse néanmoins suffisamment de place à une hétérogénéité conséquente des pratiques et des comportements parmi les individus proches par leur position dans l'espace social. Elle n'est pas non plus toujours assez puissante pour entièrement empêcher les individus de développer des comportements ou pratiques qui s'écartent de ce qui passe pour habituel, « normal » chez les personnes de même condition sociale. Dans certains cas, l'hétérogénéité intra-groupe atteint de telles proportions qu'il devient difficile de qualifier certains comportements ou pratiques de « typique » ou de « modal ». Plusieurs comportements ou pratiques différents, parfois opposés, voire concurrents, se révèlent tous très répandus, et même si certains dominent numériquement d'autres, les écarts sont modestes et dans bien des cas, on n'est pas loin de distributions quasiment équipartitionnées.

Traces de l'hétérogénéité diffuse dans les recherches empiriques sociologiques

Passant en revue les résultats d'enquêtes, conduites par les scientifiques ou par les grands instituts dans de multiples domaines de la vie sociale, on voit à quel point l'hétérogénéité diffuse fait partie du paysage social en France aujourd'hui. Les pratiques culturelles, les loisirs, les comportements électoraux, les tâches domestiques, la sociabilité, les rapports avec la famille, l'exercice de la profession, les représentations, les opinions portent toutes, à des degrés variables, la trace de cette hétérogénéité diffuse. Très régulièrement, des fractions considérables de la population, définies par la communauté d'une ou quelques caractéristiques, se révèlent très partagés entre plusieurs pratiques, comportements, choix, visions du monde – ce qui tend à affaiblir d'autant la capacité des caractéristiques en jeu à « expliquer » ce que les individus pensent ou font. Le petit échantillon d'exemples suivant, prélevé sans prétention de représentativité dans la production scientifique, se veut une illustration des situations marquées par l'hétérogénéité diffuse des manières de penser et de faire. Ces exemples sont empruntés à dessein aux champs de la vie sociale traditionnellement réputés pour la force avec laquelle y règne la loi des déterminations sociales élémentaires.

Dans le champ des pratiques culturelles, le classement des individus selon leur tendance plus ou moins exclusive à s'adonner à des pratiques « très légitimes » (portées vers la culture reconnue comme de la « haute culture », de la « culture cultivée » ou « savante »), ou, au contraire, à des pratiques « peu légitimes » (c'est-à-dire à base de formes culturelles jugées plus « populaires », plus proches du divertissement et du loisir, plus « faciles »), se solde, avec une certaine régularité, avec des distributions multi-polarisées. On le voit à l'examen des résultats obtenus par Lahire[136] à partir des données de l'Enquête « Pratiques culturelles des Français » de 1997. En matière d'écoute musicale, par exemple, les cadres et professions intellectuelles supérieures se distribuent entre 37% d'individus à profil « très légitime » (qui déclarent écouter exclusivement des genres musicales classées « très légitimes », comme le jazz ou la musique classique), 20% d'individus à profil « peu légitime », et 43% de personnes à profil intermédiaire, soit moyennement légitime (cas des personnes qui déclarent écouter du rock), soit inclassable (des personnes qui déclarent écouter de la « musique du monde », par exemple), soit mixte (c'est-à-dire ouvert aux

genres musicales à degré de légitimité variable). Les employés et les ouvriers qualifiés et contremaîtres, eux, tendent vers une certaine bipolarisation. Le profil « très légitime » est très rare dans ces groupes – sans être entièrement absent (7% et 5% respectivement) – mais le profil intermédiaire forme une minorité suffisamment grande (proche de 40%) pour contrarier toute tentation de réduire ces groupes à une bande d'amateurs de musique « peu légitime ». Quel que soit le domaine culturel (la musique, la littérature, le cinéma, la télévision, les sorties ou visites culturelles), les groupes à forte hétérogénéité interne, avec un mélange plus ou moins paritaire entre profils de pratiques variables en degré de légitimité, sont d'une grande récurrence. Les groupes socio-professionnels ou socio-culturels auxquels on serait tenté d'attribuer des pratiques à degré de légitimité uniforme (les catégories riches en capital économique et culturel pratiquant homogènement la culture élitaire ; les groupes peu dotés baignant homogènement dans la culture populaire) se révèlent ainsi, après examen, bien plus variés dans leur rapport à la culture que ce qu'on pourrait préjuger à partir des stéréotypes culturels. En reliant les pratiques dans les différents domaines, Lahire élabore un profil de synthèse qui distingue notamment les profils « consonants » (les individus dont les pratiques sont constamment « très légitimes »/« peu légitimes ») et les profils « dissonants » (coexistence chez le même individu de pratiques très légitimes et peu légitimes). Dans la plupart des groupes selon la catégorie socio-professionnelle, l'origine sociale ou le niveau d'études, le profil dominant, parfois pratiquement sans partage (à plus de 80%), est le profil « dissonant », c'est-à-dire un profil d'hétérogénéité des pratiques quant à leur degré de légitimité. L'expérience culturelle la plus ordinaire, et cela dans la plupart des lieux de l'espace social, est faite d'un mélange de pratiques culturelles parfois légitimes et parfois peu légitimes. Le seul véritable principe d'homogénéité à l'œuvre est ainsi celui de l'hétérogénéité des genres culturels auxquelles se frottent la plupart des individus au cours de leur existence.

En matière de comportements électoraux, les sondages sur les intentions de vote ou sur le vote déclaré à la sortie des urnes montrent à quel point de nombreux groupes socio-professionnels ou socio-démographiques constituent un électorat divisé et partagé. Centre d'intérêt majeur en sociologie électorale, le comportement électoral des ouvriers, comme on le sait, est fractionné depuis longtemps entre la gauche, la droite, l'extrême-droite et l'abstention. Pour de nombreux commentateurs, l'époque de la « vote de classe » ouvrière,

massivement ancrée à gauche, est close depuis un certain temps déjà – et d'ailleurs, comme le rappellent les écrits de Michelat et Simon[137], même au plus fort de cette époque, la proportion d'ouvriers qui votaient à droite n'était pas négligeable. La polarisation interne est le lot d'un grand nombre de groupes. Pour prendre l'exemple d'une élection récente, au premier tour des élections présidentielles de 2012, le vote favorable à la gauche et à la droite étaient près de l'équilibre chez les femmes (45%-55%), et donc chez les hommes, chez toutes les catégories d'âge en dessous de 60 ans (51%-49% chez les 25-34 ans), chez les cadres, professions intellectuelles supérieurs et professions libérales (45%-55%), les professions intermédiaires (52%-48%), les employés (46%-54%), les retraités (44%-56%), chez les salariés du public (53%-47%), chez les actifs sans emploi (50%-50%), chez les personnes sans diplôme (53%-47%), chez ceux dont le dernier diplôme obtenu est un diplôme universitaire de niveau Bac+2 (44%-56%) ou de niveau équivalent ou supérieur à Bac+3 (49%-51%), chez les électeurs qui habitent dans des agglomérations moyennes (entre 20'000 et 100'000 habitants ; 49%-51%) ou grandes (plus de 100'000 habitants ; 44%-55%) ou dans l'agglomération parisienne (45%-55%)[138]. Parmi l'ensemble des groupes définis en référence à ces variables, seuls cinq (les plus de 60 ans, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les indépendants, les électeurs dont le dernier diplôme obtenu est le baccalauréat, et ceux qui déclarent avoir une religion) se caractérisaient par une distribution des votes qui penche plus nettement vers un bord (avec plus de 60% des votes en faveur de l'un des deux camps). Le choix de l'abstention participe également de l'hétérogénéité des comportements électoraux. Dans la plupart des groupes, 20 à 30% des électeurs ne se sont pas déplacés pour voter lors du premier tour du scrutin présidentiel de 2012. Les abstentionnistes sont relativement plus nombreux parmi les électeurs qui n'ont pas fait des études longues, les bas-revenus, les ouvriers, les jeunes, mais ils pèsent également pour plus d'un cinquième dans des groupes non réputés pour leur abstentionnisme (comme, par exemple, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires ou les diplômés du supérieur). La répartition des suffrages varie bien sûr d'une élection à l'autre, selon la nature du scrutin, la conjoncture économique, sociale, politique, l'identité des candidats, etc. Mais c'est néanmoins avec une certaine constance que les comportements des électeurs au sein de nombreux groupes tendent à se disperser entre les diverses possibilités. La variabilité des comportements d'un scrutin à

l'autre, révélatrice du fait que certains électeurs ne votent pas pareil à chaque élection, est aussi symptomatique de l'hétérogénéité ambiante. Elle suggère, rappelant en cela les observations de Lahire à propos des pratiques culturelles, que les divisions structurantes du champ électoral sont aussi, dans certains cas, des divisions internes aux individus, attirés ou repoussés simultanément par différentes offres politiques au point de passer d'une position à l'autre au fil des occasions électorales.

Les opinions exprimées au sujet des « valeurs » tendent également, avec une certaine régularité, vers des distributions plus ou moins équipartitionnées ou, à défaut, vers des formes caractérisées par des majorités modérées et des minorités imposantes. Elles mettent en évidence d'importantes divergences parmi des personnes qui partagent une même position socio-professionnelle ou générationnelle, ou un même niveau d'études. Régulièrement aussi, les distributions des positions exprimées sont particulièrement comparables entre groupes de sorte que la probabilité d'un individu d'être en accord ou en désaccord avec une proposition, d'adhérer à une valeur ou de la rejeter, ne paraît que modestement dépendant de son groupe d'appartenance. En matière d'opinions relatives à la vie familiale, par exemple, on compte à peu près une même proportion de personnes qui affirment penser qu'« avoir des enfants contribue de façon très importante au succès d'un couple » chez les catégories « bourgeoises »[j], « moyennes »[k] et « populaires »[l], aux alentours de 60-65% (62%, 60% et 66% respectivement) – d'après les données de la troisième vague de l'Enquête Européenne sur les Valeurs conduites en 1999 (*n*=1800)[139]. Dans chacune de ces trois catégories, ceux qui n'adhèrent pas à cette proposition, tout en étant minoritaires, représentent 35 à 40% des effectifs. La question de savoir si « un revenu convenable contribue de façon très importante au succès du couple » débouche sur des distributions semblables de type 40%/60% chez les catégories moyennes et populaires, un tiers/deux tiers chez les catégories bourgeoises. On s'approche encore davantage de la bipolarisation parfaite lorsqu'il est question de la contribution matérielle des deux conjoints

[j] Les répondants classés dans les catégories « bourgeoises » sont les personnes rattachées à un ménage dont la personne de référence fait partie d'une des catégories socio-professionnelles suivantes : patrons du commerce, de l'artisanat et de l'industrie ; cadres, professions intellectuelles supérieures, profession libérales. Pour les répondants étudiants, la CSP de référence est celle de leur père.
[k] Professions intermédiaires, employés, agents de maîtrise, personnel permanent des forces armées.
[l] Ouvriers, manœuvres, agriculteurs

aux besoins domestiques. Les répondants des catégories moyennes ou populaires sont 45% à penser fermement que « le mari et la femme doivent tous les deux contribuer l'un et l'autre aux ressources du ménage » et 55% à ne pas être d'accord avec cette conception de la vie de couple. Les « qualités » dont les parents devraient favoriser le développement chez leurs enfants est aussi un thème qui divise et forme des camps opposés avec beaucoup de partisans de chaque côté. La moitié des répondants chez les catégories bourgeoises considère que « la générosité » est une qualité à transmettre aux enfants (48%) mais une autre moitié ne se range pas sur cet avis. Le développement d'autres « qualités » comme « la détermination, la persévérance », « l'application au travail », « l'esprit d'économie », « l'obéissance », « les bonnes manières » n'emportent pas non plus des adhésions très unanimes. Les avis sont tout aussi clairement scindés en deux à propos de la légitimité pour une femme de désirer « avoir un enfant et rester célibataire » et de ne pas vouloir « vivre de manière permanente avec un homme ». Dans chacune des trois catégories sociales, une moitié des répondants approuve un tel désir (47%, 47% et 52% respectivement) et l'autre moitié ne l'approuve pas.

Bien des propositions concernant le sens du travail et certaines visions relatives aux questions socio-économiques engendrent à leur tour des positions qui tendent à se polariser. Quand on leur demande de se prononcer sur la proposition « le travail devrait toujours passer le premier, même si cela veut dire moins de temps libre », les « patrons et cadres supérieurs » émettent des avis partagées (35% d'accords, 44% de désaccords, 21% d'avis incertain), de même que les « ouvriers qualifiés et agents de maîtrise » (41%, 41%, 18% respectivement), les « ouvriers spécialisés et manœuvres » (48%, 34%, 18% respectivement) et les répondants qui ont un niveau d'études moyen (35%, 46%, 19% respectivement)[140]. Au sein des quatorze catégories d'âge, d'appartenance socio-professionnelle et de niveau d'études distingués, aucune des trois positions (accord, désaccord ou incertitude), à une exception près, ne réussit à fédérer une majorité qui dépasse la barre des 60%. D'autres propositions concernant la responsabilité des individus pour subvenir à leurs besoins, l'obligation des chômeurs d'accepter toute proposition d'emploi, l'utilité de la concurrence, l'égalité des revenus, la supériorité de la propriété privée sur la propriété collective reçoivent en retour des opinions contrastées, et la plupart du temps, le camp majoritaire peine à réunir plus de 60% des avis exprimés.

Un grand nombre d'autres propositions, qui mettent en jeu d'autres valeurs relatives à la vie familiale, économique ou à toute autre sphère de la vie sociale, provoquent une adhésion ou un rejet beaucoup plus univoque, qui se traduisent par des opinions convergentes à plus de 80%, voire à plus de 90%. De tels niveaux d'unanimité existent, se produisent même avec une certaine régularité – il faut néanmoins remarquer que cela se produit notamment lorsque les propositions ont la force de l'évidence (comme, par exemple, quand les sondés sont priés de dire s'ils sont d'accord avec l'idée que « se respecter et s'apprécier contribuent de façon très importante au succès d'un mariage ») – mais pas au point de réduire les situations où les opinions sont très partagées en cas anecdotiques.

L'idée de « dissonance » que Lahire applique aux pratiques culturelles trouve ici un pendant dans l'univers des valeurs et des visions du monde. Après examen systématique des corrélations entre les caractéristiques sociales des individus et les multiples opinions exprimées dans différents registres, dans l'espoir de dégager une sorte de « structure » ou de « système » qui organise, coordonne, assure une cohérence d'ensemble, Lemel arrive à la conclusion qu'une telle structure ou système, vraisemblablement, n'existe pas. « Les corrélations entre les réponses aux questions sont trop faibles, écrit-il, pour qu'on puisse dégager des "principes" généraux qui les sous-tendraient »[141]. Il n'y a pas moyen de s'appuyer sur un nombre réduit d'opinions exprimées sur certains sujets pour déduire, avec une haute probabilité, les positions assumées vis-à-vis des autres sujets. C'est comme si l'univers des opinions se caractérisait ainsi par une sorte de dissonance, c'est-à-dire des associations dont certains éléments contrarient l'harmonie de l'ensemble. En d'autres termes, cet univers a pour propriété une hétérogénéité irréductible dont les seules coordonnées sociales élémentaires des individus ne peuvent livrer la clé.

Traces de l'hétérogénéité diffuse dans les recherches empiriques sur la ville

Ce qui est vrai dans les champs de la vie sociale qu'on vient d'évoquer a également cours dans le champ des manières d'habiter, de pratiquer, de vivre les villes. La revue de toute une série de recherches consacrées à la vie urbaine concourt au même sentiment d'une grande variabilité des comportements, des pratiques, des arbitrages, des modes de vie chez des personnes aux traits sociaux ressemblant, ou inversement, d'une grande pluralité

sociale parmi les individus que rapproche certaines formes de comportement, de choix, de pratiques convergentes. Cette lecture se démarque de l'analyse que font certains auteurs de leur propre matériau empirique. La pente interprétative originale penche souvent du côté des différences entre groupes sociaux mais il y a, à notre sens, de quoi poser sur le même corpus de données un autre regard, un regard qui perçoit un fond d'hétérogénéité sociale. Il y a aussi des cas où les auteurs eux-mêmes insistent sur la diversité inhérente à la réalité empirique, sans toujours réaliser, paradoxalement, à quel point cette diversité prend à défaut des représentations ordinaires de la réalité socio-urbaine contemporaine – représentations que les auteurs continuent parfois de prendre à leur compte, malgré les contradictions évidentes avec les faits qu'ils ont eux-mêmes établis. Les exemples suivants sont exposés afin d'illustrer, à renfort de matériau empirique, nos propositions à propos de l'hétérogénéité diffuse qui règne au cœur de la vie socio-urbaine. Nulle prétention ici à vouloir ériger les cas présentés en cas général, ni à signifier que ce qui vaut pour ce petit échantillon de recherches vaut également pour toutes les autres. Il s'agit plus simplement de faire part de recherches qui nous semblent particulièrement résonnant avec nos propres travaux et qui confortent, selon nous, l'idée que les citadins contemporains ont des manières de vivre et de pratiquer leur ville qui portent en elles la trace d'une pluralité transcendant les différenciations sociales élémentaires.

On tend habituellement à voir dans les zones périurbaines des terres d'élection pour les classes moyennes. Pourtant, en examinant la composition sociale des ménages en mobilité vers le périurbain francilien depuis les premiers phases du mouvement, Berger considère qu'« on ne peut s'en tenir à l'image d'un périurbain des classes moyennes » et que « l'unité de la société périurbaine est un mythe »[142]. Les populations qui s'y installent sont, selon Berger, d'une grande hétérogénéité sociale. Les classes moyennes sont bien sur-représentées mais les représentants des groupes extrêmes, les cadres et professions intellectuelles supérieures d'un côté, les ouvriers de l'autre, sont loin d'être absents. Pour les classes supérieures, le développement de lotissements de haut-standing dans le périurbain participe de la diversification des modes d'habiter qui leur sont propres et relativise le mythe de la haute-bourgeoisie positionnée exclusivement dans les beaux quartiers de Paris ou des Hauts-de-Seine. Le matériau empirique de Berger révèle également une hétérogénéité des positionnements au sein du périurbain qui contrarie l'idée

d'une profonde division socio-spatiale de ces nouvelles banlieues. La typologie qu'elle produit à partir de la composition socio-professionnelle des communes périurbaines donne lieu à des types dont la plupart sont d'une grande hétérogénéité interne. Sur les neuf types élaborés, deux seulement (un type « cadre » et un type « ouvrier-employé ») semblent faire l'objet d'une appropriation par un groupe socio-professionnel spécifique et ces deux types ne réunissent qu'une petite minorité des communes périurbaines. Et même dans ces lieux où l'appropriation sociale tend vers une certaine exclusivité, il reste encore beaucoup de diversité sociale – les groupes dominants pèsent au mieux pour la moitié de la population locale. Les autres types, qui rassemblent la très grande majorité de la population périurbaine, se caractérisent plutôt par le mélange social.

Les imaginaires urbains sont fortement imprégnés de l'idée que les citadins en France aspirent unanimement à une maison individuelle située en marge d'agglomération, là où les densités sont faibles et la nature plus présente et plus proche. L'enquête conduite par Kaufmann *et al.*[143] (2001) suggère pourtant que les positions sont beaucoup plus partagées. L'échantillon interrogé (*n*=5500), composés d'habitants de la région parisienne, de la région lyonnaise, d'Aix-en-Provence et de Strasbourg, se bipolarise entre le camp de ceux qui déclarent une préférence pour le cadre périurbain (42% des répondants) et le camp tout aussi nombreux de ceux qui se prononcent en faveur d'un environnement de ville-centre (46%) – la courte minorité restante faisant part d'un penchant pour le cadre de vie banlieusard. Les avis sont particulièrement partagés chez les propriétaires en zone périurbaine (près de 45% de répondants qui préfèrent un environnement urbain – y compris la banlieue – et 55% qui préfèrent un cadre périurbain). Les propriétaires accédant et locataires en zone dense aspirent plus fréquemment à un environnement urbain mais la minorité qui exprime une plus grande sympathie pour le cadre périurbain est une grande minorité (37% des suffrages). Les propriétaires en ville-centre ou en banlieue et les locataires dans le périurbain sont ceux qui penchent le plus fortement d'un côté, en faveur de cadres urbains, mais là encore, l'aspiration au périurbain compte toujours un nombre important d'adhérents (de l'ordre de trois sur dix).

Dans un registre voisin, les travaux de Thomas et Pattaroni[144] mettent en lumière la pluralisation des styles de vie recherchés par les classes moyennes urbaines. L'enquête

conduite à Lausanne et à Berne a permis d'élaborer une typologie de modes de vie, en combinant des préférences déclarées dans un certain nombre de dimensions comme la sécurité, le standing et la renommée du quartier, la densité, la convivialité, l'ancrage social, la tranquillité. On y distingue pas moins de sept styles de vie différents qui, chacun, recueille 10% à 20% des préférences exprimées (*n*=1060). Aucun des styles de vie répertoriés n'est donc plébiscité, ni aucun n'est dédaigné. Il y a une forte multi-polarisation des goûts résidentiels chez les classes moyennes ciblées par l'enquête. Les préférences exprimées restent hétérogènes lorsqu'on compartimente les répondants selon leur secteur de résidence – le centre, la banlieue ou le périurbain. Malgré des sur- ou sous-représentations peu surprenantes, aucun mode de vie ne se présente comme une spécificité exclusive propre à un cadre résidentiel particulier. Pratiquement chaque style de vie est désiré par une part non-dérisoire des habitants dans chacune des trois zones. Chaque cadre résidentiel abrite ainsi une pluralité foisonnante des préférences en termes de styles de vie, sans qu'aucun d'entre eux ne n'écrase les autres en s'y imposant comme la « norme » locale.

Les travaux de chercheurs comme Le Breton[145], Jouffe[146], Fol[147], sur les pratiques de mobilité témoignent, dans leur complémentarité, de la diversité des situations rencontrées chez les personnes exposées à une même précarité économique et sociale. Pour certains, la mobilité est une épreuve qui fait peur, en raison d'un manque de connaissances et de compétences, d'un déficit de confiance en soi, d'une phobie des territoires inconnus, à tel point qu'on préfère éviter de s'y aventurer quitte à voir sa vie s'enfermer dans le voisinage du domicile. C'est la figure de personne démunie qui vient habituellement à l'esprit lorsqu'il est question de rapport à la mobilité. Mais il existe d'autres personnes, précaires également, qui pourraient presque prétendre à un statut « d'expert en mobilité ». Ces précaires-là ont une connaissance parfois très fine des conditions de déplacement (le réseau, les horaires, les tarifs, les itinéraires, l'état du trafic tel jour telle heure) et donnent l'impression qu'ils seraient capables de se débrouiller pour se rendre à n'importe quel point de la ville. Ils réussissent à concilier tant bien que mal les impératifs familiaux, professionnels, financiers en réalisant de véritables prouesses en termes d'organisation et de gestion des déplacements – sans néanmoins pouvoir échapper à un grand inconfort matériel et psychologique permanent. Experts en mobilité ou pas, pour les personnes qui ont du mal à joindre les deux bouts, à l'exception de celles qui se cantonnent à une vie de quartier, la

mobilité quotidienne est un univers envahi par les situations de décision sous forte contrainte. L'obligation de compter le moindre euro de dépense impose une discipline de calcul à toute épreuve. Il faut constamment arbitrer sur l'opportunité de telle dépense liée aux déplacements en se demandant s'il n'est pas plus pertinent d'allouer l'argent à un autre usage. Les délibérations sont permanentes : prendre le bus ou marcher, prendre un abonnement aux transports ou acheter des tickets à l'unité, prendre le risque de frauder ou non, passer le permis ou non, se procurer une voiture ou faire sans, prendre la voiture pour tel déplacement ou non, assurer la voiture ou non, revenir à domicile entre deux activités ou s'en passer, solliciter l'entourage ou se débrouiller seul, etc. Le citadin ordinaire est lui aussi confronté à nombre de ces sortes de décisions mais la nécessité de procéder à des calculs minutieux ne s'impose pas avec la même urgence que pour les individus sous haute pression financière. On voit bien, en plongeant dans les entretiens réalisés par les enquêteurs, que les situations de décision dans lesquelles baignent les précaires sont bien souvent des situations ouvertes : il y a du pour et du contre pour les différents alternatifs, alors on réfléchit, on hésite, on consulte, on expérimente, etc. Il en résulte une certaine variabilité des solutions adoptées par les uns et les autres. C'est ainsi que cet ensemble d'individus que rapproche une même privation matérielle tend à se pluraliser quant aux pratiques de mobilité.

Les enquêtes sociologiques menées dans les quartiers à haute teneur en pauvreté, ceux qu'on appelle parfois le « ghetto », déclenchant au passage de longs débats quant à la pertinence d'une telle appellation, nous font découvrir des quartiers qui, à rebours de ce qu'on imagine, c'est-à-dire des lieux peuplés par une population homogène par sa précarité matérielle et sa désinsertion sociale, sont en fait assez diversifiés socialement. C'est bien l'impossibilité matérielle de se loger ailleurs qui réunit les individus dans de tels quartiers – pratiquement personne ne se déclare volontaire pour y habiter. Mais derrière ce point commun se cache toute une variété de conditions, de situations et de positions. Sur le plan matériel déjà, le peuplement présente une certaine dose d'hétérogénéité. Lapeyronnie[148] distingue quatre strates selon le degré d'autonomie financière/de dépendance aux aides sociales : les « stables », bénéficiaires d'un salaire modeste mais assuré, et qui ont les moyens de « se tenir à l'écart » – un quart des habitants ; les « précaires », exposés à des difficultés lourdes à gérer, pour cause de chômage, suite à une séparation ou en raison de

salaires trop faibles – la moitié des habitants ; les « cas sociaux », appelés « les cas socs » dans le quartier, chargés d'un passé lourd d'expériences traumatisantes et pleinement pris en charge par les services sociaux ; les « assistés », mis au ban par le marché du travail, travailleurs trop intermittents ou qui ont définitivement renoncé, et qui subsistent grâce à l'assistance sociale – ces deux dernières strates forment le dernier quart. Cette stratification se complexifie avec les biographies des personnes, dont certaines n'ont connu rien d'autre qu'une condition de pauvreté alors que d'autres ont l'expérience des conditions d'existence propres aux classes moyennes. Elle est corrélée à une plus ou moins grande capacité à faire face aux épreuves qu'impose le quartier, à mener une vie à l'abri des formes de domination ambiantes. L'hétérogénéité sociale règne dans d'autres registres encore, et sans qu'on puisse établir un lien simple avec les nuances des positions socio-économiques. Les relations avec les voisins, le degré d'investissement dans la vie sociale locale, l'appréciation qu'on porte sur le quartier, l'accord avec des idées relatives à l'état de la société, à la place du travail ou des études dans la vie, l'adhésion aux normes sociales dominantes, etc., paraissent variables entre personnes dont les conditions d'existence semblent peu différenciées a priori. Certains continuent à se battre pour préserver leur dignité, d'autres « se laissent aller » à une sorte de déchéance morale ; les uns se démènent pour pouvoir travailler tout en comprenant qu'il serait presque plus avantageux de se reposer sur les prestations sociales, les autres renoncent pour de bon, persuadé de l'irrationalité de la persévérance face à l'adversité des probabilités ; certains voient dans la réussite scolaire l'unique chemin qui conduit hors du « ghetto », d'autres sentent que l'école est un leurre, un piège, une institution qui les humilie, un instrument de la domination des classes supérieures ; les uns racontent leur quartier en centrant leur récit sur ce qu'il y a de « bon », la chaleur humaine, la solidarité, le respect, d'autres au contraire insistent sur ce qu'il y a de « mauvais », la violence, la rage, les dégradations, le « chacun pour soi ». Bien souvent, on a le sentiment que les personnes adhèrent simultanément aux positions opposées, qu'elles sont attirées par des attitudes contradictoires en apparence, et que selon le contexte ou les circonstances, elles peuvent prendre position dans un sens ou dans l'autre. De nombreux contextes d'action se configurent comme des situations ouvertes, où on peut tout aussi raisonnablement prendre une voie ou la voie opposée.

Des enquêtes auprès des ouvriers ou des employés logés dans Paris intra-muros malgré des ressources financières très modestes, elles, nous donnent à voir la pluralité des logiques résidentielles qu'on peut rencontrer chez les classes populaires. Plus personne aujourd'hui n'imaginerait encore le centre-ville parisien comme un horizon résidentiel raisonnable pour les ménages à bas-revenus : beaucoup trop cher pour que les « petits budgets » puissent s'y faire une place, s'ancrer et y vivre durablement. Exception faite des rares « chanceux » admis dans le parc social, se loger à Paris contraint les « gagne-petit » à une telle précarité des conditions d'habitat et exige tant de renoncements en termes de confort résidentiel qu'on peine à imaginer des personnes qui préféreraient cela à autre chose. Mais voilà que l'enquête de Dietrich-Ragon[149] rapporte les témoignages de personnes très peu dotées en capitaux économique ou social, logées dans des conditions souvent très précaires dans la capitale, et qui font pourtant de la « résistance » et refusent avec la dernière énergie de « s'exiler » en banlieue. Ces individus, tous habitants d'immeubles classés insalubres par les autorités, n'expriment aucun désir de mettre un terme à leur carrière résidentielle à Paris, malgré la pénibilité des conditions dans lesquelles ils vivent – bien au contraire. Les arguments déployés pour justifier leur « obstination » à vouloir rester à Paris sont pour une part les mêmes que tout Parisien. Ils reconnaissent comme tant d'autres que Paris, c'est moins de temps dans les transports, la possibilité de pratiquer une mobilité douce, l'accès à une offre riche et variée de commerces et services, à des établissements scolaires réputés, la proximité de la haute culture, une place au cœur d'un marché de l'emploi gigantesque. Ils sont conscients du prestige du lieu, distingué, riche d'une longue histoire, parsemé de monuments mondialement connus, valorisé et valorisant. Certains d'entre eux sont des natifs, Paris est le lieu de leur enfance pour lequel ils éprouvent un attachement plein d'affection. Ils y ont leurs repères, leurs connaissances. Pour les immigrés, le réseau d'interconnaissances formé avec les compatriotes à Paris est souvent une ressource irremplaçable au quotidien. Beaucoup d'entre eux connaissent mal la banlieue, se font une idée peu réjouissante de la vie banlieusarde et sont anxieux face à la perspective de devoir un jour se résoudre à franchir le pas. L'hésitation classique entre une vie au centre et une vie en banlieue, qu'on tend à considérer comme un casse-tête de luxe, apanage de personnes plutôt dotées matériellement, n'est donc pas non plus étrangère au monde des classes populaires. Et elle est ainsi à la source d'une hétérogénéité interne aux groupes les

plus démunis économiquement et culturellement – à l'étonnement parfois des chercheurs eux-mêmes, y compris ceux qui militent pour préserver la présence des classes populaires à Paris, qui trahissent une certaine surprise à découvrir chez des « dominés » une mentalité, une logique résidentielle, des représentations, des hésitations, qu'on s'imaginait comme une sorte de « privilège de classe » réservé aux nantis. Les « dominés » sont des membres de leur société comme les autres, malgré leur position de « dominé », et peuvent – la preuve – montrer des dispositions en faveur d'un habitat central, avoir un penchant pour la vie parisienne, tolérer les renoncements que cela suppose, comme le fait tout parisien à son niveau et selon sa condition, même si les contraintes à endurer sont bien plus lourdes pour les plus démunis – mais sachant aussi que les promesses de « l'ailleurs » sont moins reluisantes pour eux.

Les recherches de Launay[150] témoignent aussi, par un autre angle, de l'hétérogénéité des manières d'habiter chez les classes populaires parisiennes. L'enquête auprès de familles qui se sont vues attribuer des logements sociaux dans les « beaux quartiers » révèle une scission entre deux manières de vivre la transplantation dans un cadre résidentiel très bourgeois. Les « embourgeoisés », comme les nomme Launay, tendent à vivre positivement leur nouveau quartier, lui portent un regard plutôt favorable, qui contraste avec le discours négatif qu'ils tiennent sur leur ancien quartier, soit un quartier « moyen-mélangé », soit, plus souvent, un quartier populaire-immigré, dans l'est parisien. Ils ne sont pas aveugles devant les manifestations d'hostilité à leur encontre de la part des habitants « établis » mais tendent à les relativiser. Ils estiment qu'en dernière instance, la nature valorisante d'une adresse dans un quartier de haut-standing fait plus que contre-balancer ce qu'il y a de désobligeant dans l'expérience souvent humiliante des rapports avec les voisins. Petit à petit, les retours vers l'ancien quartier de résidence s'espacent, les liens avec les connaissances s'estompent, l'acculturation au nouvel environnement social et la conversion aux normes sociales en vigueur progresse. Les « décalés », eux, tendent à vivre mal leur nouvel quartier. La stigmatisation subie sur place les heurte et nourrit la nostalgie de l'ancien quartier de résidence. Ils se vivent comme des intrus et éprouvent un sentiment de ne pas être à leur place. Ils peinent à s'acclimater à leur nouvel entourage, retournent régulièrement dans leur quartier d'origine, qu'ils fréquentent davantage que leur quartier d'accueil, malgré la distance. Ils se donnent de la peine pour conserver leurs anciennes relations et regrettent

leur vie sociale d'avant dans ces lieux où il y avait un agréable sentiment de familiarité. Selon l'auteur, les « embourgeoisés » se distinguent des « décalés » par un bagage culturel légèrement plus important mais sans qu'on puisse faire état de différences franches entre les deux groupes, ce qui amène Launay à juger que « pour expliquer ces rapports différenciés au quartier, l'approche par les positions sociales semble peu éclairante ». Se joue ainsi dans les lieux parmi les plus huppés de toute la France une version de l'histoire récurrente de la dualité moderne interne aux classes populaires, entre ceux qui se laissent tenter par un désir d'ascension sociale et d'adhésion aux standards de vie et à la culture dominants, et ceux qui semblent davantage disposés à « rester à leur place » et qui résistent aux sirènes du « monde extérieur » vis-à-vis duquel ils éprouvent une sorte de sentiment d'étrangeté indécollable.

C'est encore une importante hétérogénéité sociale qu'on découvre en traversant la galerie de portraits de « gentrifieurs » brossés à travers les enquêtes de terrain nombreuses[151]. Les membres des classes moyennes et supérieures qui ont pris une même décision de s'installer dans des quartiers populaires, mélangés socialement, sont d'une grande variété. La pluralité des portraits idéal-typiques elle-même témoigne de cette diversité : le « militant de gauche », l'« artiste », le « professionnel des métiers créatifs », l'« éducateur socio-culturel », « l'opportuniste de l'immobilier », « l'amateur d'ambiances urbaines multi-culturelles » sont autant de profils qui peuplent les imaginaires. Le cumul des profils socio-professionnels rencontrés par les chercheurs sur le terrain se solde par une pluralité étonnante : écrivains, sculpteurs, journalistes, réalisateurs, producteurs de cinéma, danseurs, photographes, architectes, enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants du secondaire, cadres du secteur culturel, cadres du secteur éducatif, animateurs culturels, éducateurs, cadres d'entreprise, ingénieurs, professions intermédiaires des secteurs éducatifs, socio-éducatifs, de la santé et de la culture. Certains gentrifieurs ont une origine sociale très bourgeoise. Leur installation dans un quartier populaire reflète un relatif déclassement social – ce dont témoignent des positions sociales moins prestigieuses et une moindre aisance matérielle par rapport à bien d'autres membres de leur famille – et/ou participe de leur volonté de prendre leur distance avec leur milieu social d'origine et ses quartiers[152]. D'autres proviennent de milieux plus modestes, leur position sociale est le résultat d'un parcours d'ascension, et leur familiarité originelle avec le monde des classes moyennes modestes ou

des classes populaires ne semble souvent pas anodin dans leur choix de venir vivre dans un quartier populaire. Le spectre des âges s'étire de 30 à 50 ans – on ne peut donc réduire les gentrifieurs à des « jeunes qui démarrent dans la vie ». De nombreux gentrifieurs sont des personnes vivant seule ou en couple sans enfants, conformément à ce qu'on peut imaginer a priori, mais nombreux aussi sont les parents d'un ou plusieurs enfants. Les dotations en capital économique et en capital culturel sont aussi variables. L'augmentation des prix immobiliers au fur et à mesure de la « conquête » des quartiers par les classes moyennes et supérieures se traduit par des revenus plus élevés chez les arrivants tardifs comparativement aux pionniers. Certains gentrifieurs expriment une sympathie franche pour la mixité sociale, d'autres déclarent une grande indifférence vis-à-vis de ce thème, d'autres encore font état d'une forte aversion, disent parfois la répugnance qu'ils ressentent au contact de ce qu'ils perçoivent comme de la misère crasseuse. Certains sont enchantés de vivre dans ces quartiers, s'y sentent bien, les trouvent vivants, animés, les préfèrent de loin aux quartiers bourgeois. D'autres n'y sont qu'à regret, se sentent étrangers à ces parties-là de la ville, déplorent la saleté des rues, le désordre, le « bazar ». Les uns craignent la gentrification, redoutent l'affaiblissement du caractère populaire du quartier, d'autres au contraire l'attendent, le réclament, s'impatientent, militent pour accélérer le changement dans le quartier. Il y a des gentrifieurs qui cherchent activement le contact avec les classes populaires, se chargent de missions socio-éducatives, s'engagent dans des actions de secours populaire ou d'éducation populaire. Ils tentent de stimuler la vie associative locale, cherchent parfois à s'imposer comme des leaders militants locaux postés à l'avant-garde pour défendre la cause du quartier et de ses habitants. Cette attitude contraste fortement avec celle d'autres gentrifieurs qui fuient l'interaction avec ceux qu'ils appellent parfois les « indigènes », forment des réseaux de sociabilité locaux exclusivement composés des leurs, évitent les lieux publics fréquentés par le « populaire ». Entre ces deux postures, il y a d'autres encore qui, à la recherche d'expériences « ethnographiques » dépaysantes et authentiques, vont au-devant des interactions avec les « gens du quartier », afin de s'immerger pleinement dans le multi-culturel ambiant, mais dans des espaces-temps bien encadrés et en préservant, avec beaucoup de maîtrise, une certaine distance. Certains pratiquent le mélange des genres, en assortissant une vie sociale essentiellement en compagnie de ses semblables avec l'organisation d'évènements occasionnels destinés à

favoriser les rencontres avec les autres. Il y a des gentrifieurs qui s'investissent à fond dans la vie de quartier, deviennent des activistes du quotidien local, accèdent au statut de « personnage » connu dans le quartier, bien au-delà du cercle de leurs proches. Mais il y a aussi des gentrifieurs qui ne pratiquent leur quartier que sur un mode très mineur : l'essentiel de leur vie sociale se déroule en dehors, ils ne fréquentent que peu les commerces, cafés, restaurants locaux, n'ont pas beaucoup de connaissances sur place. On rencontre des gentrifieurs qui manifestent un intérêt pour les vestiges de la culture ouvrière-artisanale-industrielle-populaire qui a habité ces lieux : dans les logements qu'ils acquièrent, parfois d'anciens ateliers, ils tentent de conserver l'esprit et les traces de ce passé ; ils pratiquent la « récup' » d'objets à connotation populaire qu'ils refaçonnent en accord avec les canons du goût légitime et qu'ils hybrident avec la culture cultivée dont ils sont porteurs[153]. D'autres, en revanche, ne témoignent d'aucune curiosité à l'égard de l'ancienne culture populaire de ces quartiers. Beaucoup de gentrifieurs pratiquent l'évitement scolaire, mais il en existe aussi qui se conforment à la sectorisation et envoient leurs enfants aux écoles publiques du quartier. La plupart des gentrifieurs se disent plutôt « de gauche » mais toutes les tendances de la gauche semblent être représentées, de la gauche la plus centriste à la gauche extrême. Dans la métropole parisienne, certains gentrifieurs se vivent comme des inconditionnels de Paris et qualifient parfois leur implantation dans le quart nord-est de « stratégie de survie » dans la capitale, comme le recours le plus raisonnable pour pouvoir se maintenir à l'intérieur des frontières parisiennes. D'autres, tout aussi attachés à Paris, ont pourtant franchi le pas et pris position dans les quartiers populaires de la proche banlieue desservis par le métro. Cela leur fut dur de renoncer à l'habitat parisien mais ils ont réussi à se convaincre que les gains en termes de confort résidentiel valaient la peine. Certains de ces clivages semblent coïncider avec des différences sociales facilement repérables en termes d'origine sociale, de position socio-professionnelle, de volume de capital économique et culturel, de conviction politique, etc., mais comme certains chercheurs le relèvent, les contre-exemples restent nombreux et l'emprise des déterminations élémentaires paraît loin d'être totale. D'autres clivages semblent échapper encore plus clairement à l'influence des positions et des identités sociales élémentaires des individus.

L'hétérogénéité diffuse fait partie de la réalité socio-urbaine contemporaine

Qu'un tout petit échantillon de recherches n'a été exposé ici mais bien d'autres que nous n'avons pas mentionnées – car il est impossible de les exposer toutes – ouvrent sur la réalité sociale des perspectives semblables. Elles rapportent, moyennant des méthodes statistiques ou qualitatives, des faits qui témoignent de la pluralité qui règne au sein de groupes d'individus voisins dans l'espace social et de la difficulté à rendre compte de la variabilité des pratiques à l'aide des seules coordonnées sociologiques élémentaires. Mais il y a aussi quantité de recherches qui font état de situations de faible hétérogénéité diffuse où une manière spécifique de penser ou de faire est adoptée à une très large majorité par des individus proches socialement, qui se différencient ainsi très clairement des personnes situées ailleurs dans l'espace social. Les premières n'effacent pas les secondes mais l'inverse n'est pas moins vrai. Et, il faut bien le reconnaître, il n'y a sans doute pas moyen de savoir lequel de ces deux types de situations est la plus récurrente dans la réalité sociale. Mais même s'il fallait se résoudre à admettre, ne serait-ce qu'en tant qu'hypothèse qu'on ne peut écarter en l'état actuel des connaissances, ou à titre conservatoire, que les situations conformes à l'analyse sociologique habituelle, où la position et l'identité sociales élémentaires des individus encadrent fermement leurs comportements, gardent leur primauté dans la réalité sociale contemporaine, il nous semble toutefois qu'il y a une accumulation de matériau empirique suffisamment abondante pour pouvoir affirmer que les situations d'hétérogénéité diffuse tiennent une place non-anecdotique dans le paysage socio-urbain. Nous avons cherché à donner ici un aperçu de cet état de fait à partir de notre propre lecture d'une série de recherches empiriques conduites par les chercheurs en sciences sociales. Nos propres travaux, que nous allons maintenant présenter successivement, avec des résultats qui, eux-aussi, révèlent la présence de l'hétérogénéité diffuse dans certains compartiments de la vie socio-urbaine, ne sont donc pas des cas isolés mais viennent plutôt s'agréger à un corpus empirique déjà riche d'une certaine quantité d'observations.

CHAPITRE 3

PRELUDE

Nos propres recherches ont exploré certains domaines et certains aspects de la vie sociale en ville, notamment l'univers des choix de localisation, des pratiques de déplacement et des arbitrages relatifs au logement et aux déplacements. Les investigations ont ciblé plusieurs registres de questionnements. On a sondé la propension des ménages à se diriger, en cas de déménagement, vers des lieux où leurs semblables, sociologiquement parlant, sont plus nombreux, ou encore leur tendance à se montrer indifférent à la distance qui s'intercale entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail lorsqu'ils changent de domicile ou d'emploi. On a cherché à savoir s'ils se montraient disposés à payer une ascension socio-résidentielle, couronnée par l'accès à un secteur de plus grand standing social, de la monnaie de trajets plus longs pour se rendre à leurs lieux de travail. On s'est demandé si les ménages qui quittaient les secteurs à forte teneur en HLM s'orientaient en priorité vers l'accession à la propriété d'une maison individuelle dans les zones périurbaines. On a tenté d'étudier les ressorts de l'embourgeoisement de la capitale en profilant l'identité sociale des personnes qui renoncent à vivre à Paris et de celles qui, au contraire, prolongent la vie parisienne ou viennent y prendre leurs quartiers. On a examiné de près les budgets alloués par les ménages au logement et aux transports, afin de vérifier si les ménages semblables par leurs conditions d'existence, par la position qu'ils occupent dans l'espace social, tendaient à faire des arbitrages convergents.

Le matériau empirique accumulé à travers ces investigations témoigne de la grande diversité de la réalité socio-urbaine dans les registres explorés. La plupart des comportements, pratiques, choix, arbitrages étudiés se sont apparus partagés, y compris chez les ménages ou personnes qui ont en commun un ou plusieurs traits sociaux en commun. Les majorités, bien souvent, ne sont pas écrasantes, et les minorités sont non-marginales. Peu de propensions ou penchants semblent occuper une position hégémonique. Les manières de faire qui font l'unanimité paraissent rares. Pour toute quantité de personnes qui s'engagent dans une voie, on trouve une quantité assez voisine de personnes qui empruntent la voie

opposée ou juste une autre voie. En un mot, les composantes explorées de la vie socio-urbaine portent toutes la trace de l'hétérogénéité diffuse.

Les résultats de nos recherches contribuent ainsi à procurer une assise empirique à l'idée d'une ville hautement plurielle, au sein de laquelle règne une hétérogénéité pénétrante qui va bien au-delà des simples différentiels d'identité ou de position sociale entre les citadins. Par ce biais, ils mettent aussi quelques bémols à la vision de la ville contemporaine que colportent, implicitement, plusieurs récits relatifs à la réalité socio-urbaine de notre époque. Les perspectives précises à travers lesquelles nous avons posé le regard sur les choix de localisation, les pratiques de déplacement et les arbitrages relatifs au logement et aux transports placent nos résultats en position adéquate pour interroger empiriquement la pertinence de certains récits de cet ordre, comme par exemple la généralisation de la mentalité séparatiste ou l'indifférence croissante à l'égard de la proximité domicile-travail. Ces récits, nous l'avons dit, sont construits sur la présomption, héritée de la sociologie classique déterministe, d'une correspondance étroite entre les identités et positions sociales d'une part et les manières de penser et d'agir de l'autre, et d'une grande homogénéité de comportements chez les individus *grosso modo* ressemblants en termes de profil social. Les positions défendues par ces récits, et par extension, la conception de la réalité socio-urbaine contemporaine à laquelle ils adhèrent, se trouvent quelque peu affaiblies, selon nous, au regard des faits exposés dans les chapitres qui suivent.

CHAPITRE 3 – ETUDE n°1

ENTRE-SOI OU EN COMPAGNIE DES AUTRES ? DES CLASSES MOYENNES ET SUPERIEURES PARTAGEES DANS LEUR RAPPORT A LA MIXITE SOCIALE.

La montée en puissance des logiques ségrégatives et sa traduction dans l'espace urbain sous forme d'une plus grande séparation entre les lieux de vie des personnes de conditions sociales différentes fait partie des idées les plus répandues et les plus consensuelles concernant les villes du monde occidental. L'unanimité sur ce point est telle qu'on aurait probablement du mal à trouver des acteurs de la ville, que ce soient des élus, techniciens, experts ou scientifiques, qui prendraient ouvertement position contre cette idée. Dans le cas des villes françaises, les rares recherches empiriques qui s'attachent à mesurer quantitativement le degré de ségrégation à l'échelle des aires urbaines donnent des résultats qui confirment la montée de ce niveau, même si c'est parfois avec quelques nuances. Selon Préteceille[154], la valeur de l'indice de ségrégation, mesurant le degré d'isolement d'un groupe social donné par rapport au reste de la société, a augmenté pour les cadres d'entreprise et pour les ouvriers dans les années 1990, mais il a baissé pour les cadres de la fonction publique et pour l'essentiel des professions intermédiaires. Nos propres mesures nous ont permis de constater qu'entre 1982 et 1999, la séparation entre les lieux de résidence des ménages classés parmi les classes supérieures et de ceux parmi les classes populaires, quantifiée par l'indice de dissimilarité, avait gagné du terrain dans pratiquement chacune des vingt grandes agglomérations françaises.

Et pourtant, c'est sur un fond d'hétérogénéité diffuse qu'éclot la tendance à la ségrégation dans les plus grandes villes françaises. La ségrégation y progresse mais au cœur de sociétés urbaines placées sous le signe d'un pluralisme qui semble s'insinuer partout. A l'examen, les comportements résidentiels, dans leur rapport à la mixité sociale, se révèlent partagés dans toutes les composantes socio-professionnelles de la société. Le rapport de force entre les choix de localisation qui nuisent à la cohabitation des individus situés à différents étages de la hiérarchie sociale et ceux qui sont plutôt de nature à stimuler le mélange social est bien favorable aux premiers mais pas de beaucoup. Bien souvent, on est

plus proche de l'équilibre – autant de mobilités pro-ségrégatives que de mobilités pro-mixité – que d'une majorité écrasante de mobilités pro-ségrégatives face à une petite minorité de mobilités pro-mixité. La réalité empirique qui se profile au terme de nos investigations paraît loin d'une situation où les classes moyennes et supérieures, dans leur très grande majorité, déploieraient des logiques résidentielles tout entières tournées vers un entre-soi socialement excluant. Elle nous fait plutôt voir des villes dans lesquelles la ségrégation gagne du terrain malgré une quantité remarquable d'individus qui font des choix de localisation résidentielle contraires, dans leur matérialité, à la logique ségrégative.

Dissonances avec la thèse du séparatisme généralisé

Ces propositions sont très dissonantes avec d'autres discours, bien plus répandus et autrement plus populaires, conquis à l'idée d'une large diffusion de la logique séparatiste au sein de vaste pans de la société. Comme on sait, la conviction quant au renforcement de la ségrégation, en s'enracinant et se solidifiant, a engendré des points de vue d'une certaine radicalité sur le rapport des individus à la mixité sociale. C'est ainsi que l'idée d'une aversion généralisée envers la cohabitation avec des voisins de quartier qu'on situe plus bas que soi dans la hiérarchie sociale et, en corollaire, un penchant tout aussi généralisé pour l'entre-soi résidentiel en compagnie de proches sociaux, est apparue et a fait son chemin. Dans les versions les plus offensives, c'est la société française dans son ensemble, des premiers étages du social jusqu'aux derniers, que l'on dit convertie à la mentalité séparatiste, tout un chacun essayant, dans la limite de ses moyens, de s'extraire aux voisinages composés de membres des paliers inférieurs et de se frayer un chemin dans les quartiers où les voisins sont plus nombreux à se situer dans les paliers supérieurs. La logique de la mise à l'écart de ce qu'on situe bas et le désir d'agrégation à ce qu'on situe à son niveau, voire plus haut, y apparaît comme l'alpha et l'oméga des stratégies résidentielles des ménages dans les villes contemporaines, notamment chez les classes moyennes et supérieures.

Tout un ensemble de faits, historiques pour certains, d'observations, d'arguments ont nourri ce discours radical. A commencer par l'histoire des grands ensembles de logements sociaux et de vastes copropriétés privées, maintes fois racontée et connue aujourd'hui de tous : dégradation matérielle, abandon progressif par les classes moyennes et les couches supérieures des classes populaires, occupation des logements laissés vacants par des

ménages à bas-revenus, précaires, marginalisés, et aussi souvent d'origine immigrée. Les récits décrivant les conditions de vie dans ces lieux, les images omniprésentes mettant au grand jour l'état de délabrement des immeubles, des équipements, des espaces communs, la brutale irruption des tensions sociales ont éveillé le sentiment d'une mise à l'écart toujours plus sévère des fractions les plus démunies de la population. En contraste, le développement de la banlieue périurbaine, avec ses lotissements pavillonnaires, son style de vie construit autour de la propriété d'une maison individuelle avec un jardin, apparaissait comme le visage de la mise à l'écart vu du côté de ceux qui avaient la chance de se placer du bon côté de la barrière. La « ville émergente »[155] a été d'emblée identifiée comme une pièce maîtresse dans le déploiement de la nouvelle vague ségrégative, en tant que terre d'accueil pour ménages exposés à une mixité sociale impopulaire dans les quartiers de la banlieue péricentrale et à la recherche de voisinages calmes et champêtres en compagnie de leurs semblables. Les communautés fermées, qui se sont multipliées aux Etats-Unis avant de faire leur apparition dans le paysage périurbain des villes en Europe, font office dans ce contexte de produits hautement symboliques de la condition urbaine contemporaine, preuves par excellence de la nouvelle règne des velléités ségrégatives. L'idée d'un sentiment d'insécurité, suscité par l'expérience vécue ou médiatisée de la violence plus ou moins brutale propre aux quartiers populaires, occupe également une place de choix dans l'argumentaire de la théorie d'une aversion généralisée envers la cohabitation avec les « classes populaires » et donc « dangereuses » – et d'un penchant corollaire pour les voisinages partagés avec des proches sociaux ou, mieux, des gens plus haut placés encore, soit des personnes qu'on n'a pas de raison de craindre. Les enjeux autour de la scolarité des enfants sont aussi régulièrement évoqués pour donner une base de rationalité à l'idée d'une généralisation des attitudes ségrégatives[156]. L'accès aux positions sociales convoitées passe à notre époque par des parcours de réussite scolaire, ce qui transforme les « études » en un élément parmi les plus décisifs des stratégies de reproduction sociale ou de mobilité ascendante des familles. Le choix des établissements dans lesquels se dérouleront la carrière scolaire des descendants est un des points-clés des plans d'action[157]. L'accès à des établissements publics offrant de bonnes garanties de réussite, c'est-à-dire, dans l'esprit de tant de parents, des établissements qui accueillent le moins possible d'élèves assimilés aux milieux populaires et immigrés, passe, avec la sectorisation, par la

localisation dans un quartier adéquat, qui donne accès à de tels établissements. Inversement, le moyen parmi les plus sûrs pour éviter les établissements « à risque » semble de ne pas habiter les quartiers appariés avec de tels établissements, soit les quartiers populaires et paupérisés. L'assouplissement de la sectorisation affaiblit techniquement cette contrainte mais sauf à se résigner à des trajets allongés pour soi-même et/ou pour ses enfants, le quartier où l'on habite continue à déterminer le champ des possibles en matière de choix d'établissement scolaire, surtout au niveau de l'école primaire et du collège, en raison de la moindre autonomie des plus jeunes pour se déplacer. La collusion entre les stratégies scolaires et les stratégies résidentielles contient ainsi un potentiel hautement ségrégatif, comme l'ont relevé de nombreux chercheurs. Il y a là de quoi fournir à toute famille concernée par l'avenir de ses enfants de bonnes raisons de préférer les quartiers à statut social élevé aux quartiers à statut social modeste.

« Le goût des autres »

La thèse d'un penchant généralisé pour le séparatisme procède fidèlement à la forme de raisonnement qui consiste à transposer, en suivant le chemin le plus court, les données macrosociologiques au niveau microsociologique. Partant du constat d'un accroissement du degré de ségrégation dans les villes on arrive à la conclusion que les ménages tendent très majoritairement à se loger d'une façon à affaiblir la cohabitation des personnes dissemblables socialement dans les mêmes lieux. Ce raisonnement tend implicitement à placer dans l'esprit d'une grande majorité de la population une même mentalité, une même préoccupation et une même logique d'action. Il postule que la grande majorité des individus voient les choses d'un même œil, raisonnent et délibèrent de la même manière, et font des choix convergents par la préférence qu'ils expriment pour l'entre-soi dans des voisinages habités de proches sociaux, et par l'aversion dont ils témoignent envers la mixité sociale, au sens de cohabitation avec des personnes dont les caractéristiques sociales sont infériorisées.

Cette transition macro-vers-micro est le point faible de la théorie du séparatisme généralisé. Et c'est là aussi que se trouve « l'explication » de nos propres découvertes sur la nature partagée des choix résidentiels exprimés par les classes moyennes et supérieures, entre les choix pro-ségrégatifs et les choix pro-mixité. L'idée que la vie au sein de voisinages

marqués par le mélange social n'est plus du goût de personne, puisqu'à notre époque, une telle expérience ne peut être que redoutable car fatalement angoissante, conflictuelle, ou alors sans intérêt, inapte à procurer un quelconque plaisir, nous semble peu convaincante, même dans les circonstances contemporaines – ou plutôt : surtout dans les circonstances contemporaines, selon nous. Pour le dire avec les mots de Bauman[158], la mixophobie (aversion pour la mixité) cohabite en la plupart des individus avec la mixophilie (sympathie pour la mixité), et cela de nos jours encore. Nous craignons tous l'Autre, l'inconnu, mais il nous arrive aussi d'être attiré par lui. On ne peut écarter sans plus d'examen l'idée que les voisinages mixtes socialement, les lieux où on est exposé à l'altérité, où on cohabite avec des autrui différents, puissent encore aujourd'hui trouver une place au cœur des aspirations résidentielles de certains. Il existe bien une minorité de quartiers particulièrement dégradés, où l'accumulation de graves difficultés sociales génère un climat insécurisant au point que sans doute peu de personnes seraient tentées par l'expérience de la mixité sociale dans ces environnements. Mais l'expérience de la confrontation à l'altérité dans les villes ne peut être réduite à l'installation dans de tels quartiers. On peut faire cette expérience dans bien d'autres endroits.

De nombreuses enquêtes de terrain, conduites dans les quartiers « populaires » pris dans des mouvements d'embourgeoisement[159], mais aussi dans des quartiers ordinairement mélangés, sans histoire[160], nous font rencontrer des personnes exprimant de manière plus ou moins franche une préférence pour des quartiers mélangés socialement. Certains « gentrifieurs », membres des classes moyennes et supérieures qui s'installent dans des quartiers populaires, diversifiés socialement, disent clairement qu'ils sont venus habiter de tels quartiers parce que c'est ce qu'ils désirent, parfois par militantisme, parfois par goût pour ce type d'environnements, et parfois aussi en raison d'une profonde aversion pour les quartiers « bourgeois ». D'autres ne le font pas tant par goût pour la mixité que parce qu'ils sont attirés par les opportunités immobilières, sentent l'occasion de faire une belle affaire, anticipent la transformation du quartier à court terme, se mobilisent pour accélérer le changement[161]. Ce n'est pas l'expérience de la mixité qui les intéresse mais leur choix résidentiel exprime implicitement une certaine tolérance, serait-ce de court terme, à l'égard de voisinages où les habitants ne sont pas majoritairement des proches sociaux ou culturels.

Dans les comptes-rendus d'enquête, on trouve aussi la trace d'individus dont les préférences en matière de voisinage sont peu élaborées et qui ne paraissent pas préoccupés outre mesure par l'identité sociale de leurs voisins. Ni mixophobes, ni mixophiles, ces personnes tendent à situer dans une même zone d'indifférence un grand nombre de quartiers, avec des compositions sociales pouvant être relativement variables, qui leur paraissent aussi habitables les uns que les autres. Elles ne s'installeraient pas n'importe où mais pourraient se satisfaire de beaucoup d'endroits relativement peu discriminants en termes de voisinage. Leurs exigences en matière de logement portent en priorité sur d'autres critères (qualité intrinsèque du logement, attributs architecturaux ou environnementaux du lieu, animation/tranquillité, centralité, accessibilité, etc.), ce qui les amène à se contenter de quartiers qui paraîtraient douteux à d'autres personnes de même condition mais plus pointilleuses sur la « qualité » du voisinage. Leur indifférence témoigne implicitement d'une absence d'hostilité à l'encontre de choix de localisation potentiellement ouverts à la mixité sociale.

L'équivoque qui entoure l'expérience de la mixité, qui peut être redoutable comme elle peut être attirante, placé dans le contexte d'hétérogénéité diffuse des manières de penser et d'agir propres aux sociétés modernes contemporaines, rend peu probable une distribution uniforme de la mentalité séparatiste, hostile à la mixité sociale, au sein de la société. L'idée qu'une très grande majorité de la population partage une même vision du monde marquée par le refus de la mixité, un même penchant pour un entre-soi résidentiel hautement sélectif sur le plan social manque de vraisemblance. Et le simple constat macroscopique d'un accroissement de la ségrégation n'est pas suffisant pour accréditer de telles représentations. Une plus grande séparation entre les lieux de résidence de personnes de conditions sociales inégales suppose en règle générale des mobilités résidentielles de nature à favoriser la séparation mais pas nécessairement que toutes les mobilités, ou que la grande majorité d'entre elles, soient de cette nature. Des exemples élémentaires suffiraient pour montrer que théoriquement, une quantité de mobilités ségrégatives légèrement supérieure au volume des mobilités favorables à la mixité est suffisante pour que la ségrégation s'aggrave entre deux instants. Il est même possible d'imaginer, théoriquement, des configurations où la cohabitation entre groupes sociaux aurait tendance à s'affaiblir, par simple jeu de la démographie des groupes, en dépit de mobilités majoritairement favorables à la mixité. Le

renforcement de la ségrégation n'est pas une preuve irréfutable de l'hégémonie des choix résidentiels ségrégatifs. La domination sans partage de logiques résidentielles ségrégatives est une idée dont la validation nécessiterait un examen empirique qui se situe à l'étage microsociologique, et qui procède à une comptabilité détaillée des mobilités qui jouent pour ou contre la cohabitation des groupes sociaux dans les quartiers de la ville. Cette comptabilité, que nous avons mise en œuvre sur le terrain des grandes villes françaises, donne des résultats peu conformes à l'idée d'une forte domination des mobilités résidentielles portées par des logiques ségrégatives au cours de la période récente.

Comptabilité des mobilités résidentielles pro-ségrégatives et pro-mixité

Avant de s'engager plus avant dans le commentaire des résultats, on exposera ici l'esprit de la démarche entreprise et la méthodologie mise sur pied pour comptabiliser les mobilités résidentielles favorables et défavorables à la mixité sociale. Les termes de mixité et de ségrégation sont entendus au sens faible de simple cohabitation (ou absence de cohabitation) de personnes de conditions différentes dans les mêmes lieux de la ville. Une configuration urbaine où le degré de présence des groupes sociaux dans les différents secteurs de la ville tend à se rapprocher de leurs poids respectifs à l'échelle de la ville dans son ensemble se caractérise, selon le point de vue retenu, par un haut degré de mixité. A l'inverse, une configuration dans laquelle les quartiers font l'objet d'appropriations exclusives par un ou quelques groupes sociaux particuliers est répertoriée comme ségrégative. Le champ des recherches est constitué par les changements de domicile accomplis par les personnes de références des ménages et les conjoints entre deux dates à l'intérieur des limites des aires urbaines – à l'exclusion donc des migrations d'une ville à l'autre. Les données sont tirées des dernières éditions du Recensement de la Population de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques – Enquête Annuelle du Recensement pour l'édition 2008, Recensement Général de la Population pour les éditions 1982, 1990 et 1999. Les fichiers détail du recensement contiennent des informations relatives au logement qu'occupent les ménages au moment où ils sont interrogés et celui qu'ils occupaient quelques années auparavant (dans l'Enquête Annuelle du Recensement, on connaît le lieu de résidence des individus cinq années en arrière ; dans le Recensement Général de la

Population, l'information disponible est le lieu de résidence des individus au moment du précédent recensement, soit huit ou neuf ans en arrière selon les cas). Pour les personnes qui n'ont pas déménagé sur l'intervalle de temps couvert, le logement actuel est le même que l'antérieur et pour les personnes qui ont déménagé, ce sont deux logements différents. On dispose ainsi de vastes échantillons de mobilités résidentielles accomplies par les personnes qui habitent au moment du recensement dans un autre logement que celui qu'elles occupaient antérieurement. La localisation du logement actuel est renseignée à l'échelle du quartier (éditions de 1990 et 1999) et/ou de la commune. Le logement antérieur est localisé à l'échelle de la commune.

Tout quartier ou commune dans lequel se situe un logement peut être profilé suivant les caractéristiques socio-professionnelles ou socio-culturelles de ses habitants, à partir des données agrégées du Recensement. En mettant en correspondance le profil social d'un individu ayant changé de domicile entre deux dates avec les profils sociaux des habitants dans ses lieux de résidence antérieur et postérieur, on peut élaborer un diagnostic quant à l'impact d'un changement de résidence sur l'état de la mixité sociale. Lorsque le déménagement d'un membre du groupe *j* d'un quartier à l'autre de la ville a pour effet d'affaiblir le degré de cohabitation entre le groupe *j* et d'autres groupes sociaux, cette mobilité peut être qualifiée de « pro-ségrégative ». Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque la cohabitation entre le groupe *j* et les autres groupes sociaux sort plutôt renforcée au terme d'un déménagement, ce dernier peut être classé comme « pro-mixité ».

Dans la version de référence de nos analyses, le caractère pro-ségrégatif ou pro-mixité des changements de domicile est déterminé au terme de la comparaison du poids des groupes socio-professionnels dans les communes de résidence antérieures et postérieures. L'évaluation traite séparément les cas de mobilité avec ou sans changement de commune de résidence. Pour les mobilités avec changement de commune, on classe comme pro-ségrégatif les déménagements qui conduisent un membre du groupe *j* dans une commune où le poids du groupe *j* est plus élevé que dans la commune de résidence antérieure. Lorsque la commune de destination compte relativement moins de membres du groupe *j* que la commune d'origine, le déménagement est répertorié comme pro-mixité. Pour illustrer ce principe par un exemple numérique, un cadre supérieur qui quitte une commune où les

membres de son groupe représentent 20% de la population pour s'installer dans une commune où ce même groupe pèse pour 30% accomplit, selon nos critères, un déménagement pro-ségrégatif. Cette mobilité conduit la personne dans une commune où ses semblables sont plus nombreux relativement, ce qui a bien pour effet marginal d'affaiblir la cohabitation des cadres avec les autres groupes socio-professionnels. L'individu passe d'un lieu où 80% de ses « voisins » sont membres d'autres groupes que le sien à un autre où ce n'est le cas pour plus que 70% de ses voisins. Dans le cas des mobilités sans changement de commune, on range dans le camp « pro-ségrégatif » les déménagements accomplis par les membres d'un groupe *j* au sein d'une commune où le poids de leur groupe est supérieur à la moyenne de l'aire urbaine. Par exemple, un technicien qui change de domicile à l'intérieur d'une commune où les professions intermédiaires pèsent pour 30% alors que dans toute l'aire urbaine, leur poids est de 20%, réalise, d'après le principe comptable retenu, un déménagement pro-ségrégatif. Sa mobilité reproduit et confirme son ancrage dans un voisinage où ses semblables sont sur-représentés. Inversement, la mobilité qui maintient le membre d'un groupe *j* dans une commune où son groupe est sous-représenté en référence à son poids à l'échelle de l'aire urbaine compte comme pro-mixité.

Variantes méthodologiques

Plusieurs variantes complètent l'analyse fondée sur la version de référence. Dans une première série d'alternatives, la nature pro-ségrégative ou pro-mixité des mobilités opérées par les membres des classes moyennes et supérieures a été appréciée au regard de son impact spécifique sur la cohabitation avec les classes populaires ou la classe ouvrière. On estime que le déménagement d'une personne appartenant aux classes moyennes ou supérieures a un impact défavorable à la mixité lorsqu'il la conduit dans une commune où les classes populaires (ou la classe ouvrière, alternativement) sont moins représentées que dans la commune de résidence antérieure ou s'il la maintient dans une commune où les classes populaires (/la classe ouvrière) sont sous-représentées par rapport à leur poids dans l'aire urbaine.

La seconde série de variantes est relative à l'échelle géographique de l'analyse. Dans la version de référence, les lieux de résidence des individus sont enregistrés au niveau de la

commune, qui n'est pas l'échelle la meilleure pour une mesure de la mixité sociale, en raison d'une superficie trop grande en moyenne. Habituellement, en zone dense, les communes réunissent un grand nombre de quartiers et d'habitants dont les profils peuvent être variables si bien qu'il existe théoriquement une marge importante d'approximation, et donc d'erreur, lorsqu'on juge du voisinage dans lequel vit un individu en se basant sur le profil social de sa commune de résidence. En pratique, cette marge d'erreur tend à rester dans certaines limites en raison d'un certain degré d'auto-corrélation entre les profils des quartiers situés dans une même commune. Les cas où une même commune juxtapose des quartiers très hétérogènes sur le plan social existent mais ne sont pas les plus récurrents. Néanmoins, pour éprouver la robustesse des résultats obtenus dans la version de référence, on a développé une variante probabiliste à l'échelle des quartiers. Au Recensement de 1999, le lieu de résidence récent des individus est informé à l'échelle du quartier mais pas le lieu de résidence antérieur, connu seulement à l'échelle de la commune. Pour tout individu de groupe *j* résidant à l'origine dans une commune *c*, on a estimé les probabilités de provenance de chacun des *k* quartiers de la commune *c* à partir de la distribution des membres du groupe *j* entre les *k* quartiers. Par exemple, pour un employé qui a quitté une commune composée de deux quartiers, chacun réunissant la moitié des employés de la commune, on a estimé que cet individu avait 50% de chances de résider antérieurement dans l'un ou l'autre de ces deux quartiers. En un second temps, en comparant pair par pair le profil social des *k* quartiers de la commune de résidence antérieure avec le profil du quartier de résidence actuel, on a classé les mobilités potentielles entre les *k* quartiers d'origine et le quartier actuel en pro-ségrégation et pro-mixité, suivant le principe détaillé plus haut. Par addition des probabilités de provenance des quartiers générateurs de mobilité pro-ségrégative et pro-mixité, on a estimé les chances de toute mobilité résidentielle entre une commune d'origine et un quartier de destination d'être pro-ségrégative ou pro-mixité. Reprenons l'exemple numérique précédent et admettons que si l'employé en question habitait antérieurement dans le quartier *A* de sa commune, sa mobilité résidentielle soit de nature pro-ségrégative, et que s'il habitait le quartier *B*, elle soit pro-mixité. Ses probabilités de provenance de ces deux quartiers étant de 50% dans chaque cas, on considère que sa mobilité résidentielle a une chance sur deux d'être pro-ségrégative et autant de chance d'être pro-mixité. En termes comptables, le déménagement de cet employé compte pour

une demie-mobilité pro-ségrégative et une demie-mobilité pro-mixité. Généralisant cette procédure à l'ensemble des mobilités résidentielles répertoriées, on estime le volume global de mobilités pro-ségrégatives et pro-mixité à l'échelle des quartiers. Les résultats qu'on obtient par cette variante méthodologique confortent ceux propres à la version de référence. La démarche est reprise avec les données de l'Enquête de Recensement 2008, dans une version où à la fois le quartier de résidence récent et antérieur sont déterminés sous forme de probabilité. Les données 2008 dont nous disposons ne renseignent ni le lieu de résidence récent, ni l'ancien à l'échelle des quartiers. On a donc estimé, pour chaque individu, résidant dans une commune c_r en 2008 et dans une commune c_a cinq ans auparavant, ses chances de résider dans chacun des k_r quartiers de la commune c_r en 2008 et dans chacun des k_a quartiers de sa commune de résidence antérieure cinq ans auparavant, suivant la même méthodologie que précédemment. Le produit des probabilités croisées de résidence dans les k_a quartiers de la commune c_a et dans les k_r quartiers de la commune c_r permet alors d'affecter une probabilité à chaque trajectoire possible entre les deux communes à l'échelle des quartiers. Pour donner un exemple numérique, le parcours qui conduit un individu d'un quartier où il a 10% de chances de résider à l'origine vers un autre où il a 20% de chances de se trouver se voit attribuer une probabilité de 2% (10% x 20%). Par la suite, les différentes trajectoires possibles sont classées en pro-ségrégative et pro-mixité, en fonction des poids respectifs des groupes socio-professionnels dans les quartiers des communes d'avant et d'après. Par addition des probabilités affectées aux trajectoires pro-mobilité et pro-ségrégatives possibles, on estime alors les chances d'un individu se déplaçant d'une commune à une autre de réaliser une mobilité pro-ségrégative ou pro-mixité.

Pas de majorité écrasante pour les choix résidentiels marqués par la logique ségrégative

Lorsqu'ils changent de logement, les membres des classes moyennes et supérieures qui le font de façon à s'éloigner des autres groupes sociaux et à se rapprocher des leurs sont la majorité mais non une majorité écrasante. Les « dissidents », c'est-à-dire ceux qui déménagent pour s'installer dans des lieux où leur propre groupe est moins représenté, ou qui persévèrent à demeurer dans des endroits où leurs semblables ne sont pas particulièrement nombreux, bien que minoritaires, représentent une masse considérable.

Dans bien des cas, ils sont à peine moins nombreux que le groupe majoritaire. Les mobilités résidentielles opérées par les classes moyennes et supérieures sont ainsi, pour une part substantielle d'entre elles, favorables à la cohabitation des différents groupes sociaux dans les différents secteurs de la ville. C'est ce qui sort de nos explorations sur le terrain des trois principales métropoles françaises, Paris, Lyon et Marseille, pour la période de temps qui court de la fin des années 1970 jusqu'à la fin des années 2000.

Dans l'Aire Urbaine de Paris, en 2008, 42% des cadres et membres des professions intellectuelles supérieures qui ont changé de logement au cours des cinq années précédentes, soit près de 230'000 personnes, avaient accompli une mobilité pro-mixité, soit en déménageant dans une commune où leur groupe comptait relativement moins de membres, soit en renouvelant leur domicile dans une commune où leur groupe était sous-représenté (Tableau 3-1.1). Le camp majoritaire, les pratiquants de mobilité pro-ségrégative, rassemblait ainsi moins de six personnes sur dix. Ce partage en 58%-42% ne semble pas plus éloigné de l'équipartition que d'une hégémonie incontestable des mobilités qui jouent contre la mixité. Chez les professions intermédiaires, la bipolarisation est plus nette encore, avec 56% de mobilité pro-ségrégative contre 44% de mobilité pro-mixité. Entre cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, ce sont en tout près d'un demi-million de personnes membres des classes moyennes et supérieures qui ont changé de logement d'une manière qu'on puisse dire « amicale » avec le mélange social au sein des communes de l'aire métropolitaine. On retrouve une configuration semblable dans les métropoles lyonnaise et marseillaise : une majorité modérée pour les mobilités pro-ségrégatives, une minorité imposante pour les mobilités pro-mixité (de l'ordre de 55%-45% à Lyon, 59%-41% à Marseille).

Le taux de mobilité pro-ségrégative est relativement plus élevé parmi les déménagements internes à la commune de résidence, comparativement aux déménagements d'une commune à l'autre (Tableaux 3-1.2 & 3-1.3). Les classes moyennes et supérieures concourent donc à la ségrégation, en premier ressort, par une sorte de mobilité de conservation, avec maintien de la position dans un cadre résidentiel marqué par la présence des leurs. C'est par immobilité résidentielle, serait-on tenté de dire, que les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires qui déménagent jouent

contre la mixité sociale, en priorité. En revanche, lorsque le changement de logement s'accompagne d'un changement de commune de résidence, les mobilités pro-ségrégatives et pro-mixité tendent à se répartir presque à égalité, proche du 50%-50%, dans certains cas. Chez les cadres et membres des professions intellectuelles supérieures, par exemple, les mobilités avec changement de commune étaient pro-ségrégatives pour 49% et pro-mixité pour 51% dans les métropoles de Paris et Lyon, et le rapport était de 50%-50% à Marseille. C'est dire que les membres de ce groupe, lorsqu'ils changent de commune de résidence, font des choix de relocalisations favorables à la cohabitation avec les autres groupes tout aussi souvent que des choix de nature à entretenir leur isolement.

La propension des membres des classes moyennes et supérieures à opérer des mobilités favorables à la cohabitation avec d'autres groupes fléchit mais seulement légèrement lorsqu'il s'agit de se rendre plus proche des classes populaires[m]. Les cadres et professions intellectuelles supérieures de la métropole parisienne étaient 41% à avoir transféré leur domicile dans une commune où les classes populaires sont plus fréquentes dans les environs qu'au point de départ, ou alors à avoir préservé leur localisation dans une commune où les classes populaires sont bien représentées – 41% également à Lyon, 39% à Marseille (Tableau 3-1.4). Parmi les professions intermédiaires, les choix de localisation qui contribuent à la cohabitation avec les classes populaires étaient encore plus récurrents, pratiquement à parité avec les mobilités qui concourent à la séparation. Dans les trois métropoles, entre 47% et 50% des professions intermédiaires qui ont changé de logement se sont relogés d'une manière favorable à la proximité avec les classes populaires.

Les mobilités pro-mixité qui induisent des rapprochements avec les classes populaires ne sont pas toujours des évènements extrêmes qui modifient radicalement le cadre de vie des personnes qui déménagent. Dans bien des cas, les membres des classes moyennes et supérieures quittent une commune dans laquelle les classes populaires sont sous-représentées pour s'installer dans une autre commune où c'est également le cas, mais dans une moindre mesure. Il s'agit alors de changements mineurs mais ces mobilités conduisent néanmoins des représentants des classes moyennes et supérieures vers des cadres

[m] Les ménages dont la personne de référence est un ouvrier, un personnel des services directs aux particuliers, un agriculteur ou un retraité ancien agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise de moins de 10 salariés, ouvrier ou employé.

résidentiels où les classes populaires sont plus fréquentes dans les environs. Mais dans d'autres cas, qui ne sont pas rares, les mobilités concourent à la cohabitation avec les classes populaires dans une mesure moins anecdotique. Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures de la métropole parisienne, 40% des mobilités favorables à la cohabitation avec les classes populaires, soit près de 90'000 déménagements, pouvaient être qualifiées de « geste fort », pas anodin, au sens où leurs auteurs soit confirmaient par cet acte leur ancrage dans une commune où le degré présence des classes populaires est supérieur à la moyenne, soit se séparaient d'une commune où les classes populaires étaient plutôt rares pour mettre le cap vers une commune où elles étaient sur-représentées – proportion qui atteint 46% à Lyon, 65% à Marseille (Tableau 3-1.5). Les professions intermédiaires étaient plus nombreuses encore à faire ce « geste fort ». Dans la métropole parisienne, 55% des mobilités favorables à la cohabitation avec les classes populaires, un quart de l'ensemble des mobilités accomplies par les membres de ce groupe, soit 140'000 déménagements, étaient de cette nature.

Les mobilités résidentielles chez les groupes socio-professionnels situés plus bas dans la hiérarchie socio-économique sont tout autant marquées par l'importante bipolarité des trajectoires. En 2008, les ouvriers qui avaient changé de logement au cours des cinq années précédentes au sein de la métropole parisienne avaient opéré une mobilité pro-mixité à 39% et pro-ségrégative à 61% (Tableau 3-1.1). Quatre ouvriers sur dix étaient donc parvenus à emménager dans un lieu où leur propre groupe était moins nombreux qu'au point de départ ou à conserver leur position dans un lieu où leurs semblables étaient sous-représentés. Le bilan pour les employés est encore plus proche de l'équilibre : 55% pour les déménagements pro-ségrégatifs, 45% pour les déménagements pro-mixité. L'horizon résidentiel des ouvriers et employés se partageait donc entre deux possibles de probabilités pas loin d'être comparables, l'un ouvrant la voie à des trajectoires qui augmentent ou consolident la cohabitation avec d'autres groupes sociaux, l'autre renforçant la proximité avec les membres de son propre groupe ou le maintenant à un degré élevé. Les chances de mobilité pro-mixité sont plus grandes, en toute logique, lorsqu'il s'agit de proximité avec les classes moyennes qu'avec les classes supérieures (Tableaux 3-1.6 & 3-1.8). Pour les ouvriers de la métropole parisienne, la probabilité d'une mobilité favorable à la cohabitation avec les professions intermédiaires ou les employés était de l'ordre d'une chance sur deux : 52% des ouvriers à

avoir déménagé sont logés en 2008 dans une commune où les professions intermédiaires sont plus fréquentes que dans l'ancienne commune de résidence et/ou dans une commune où elles sont sur-représentées. La probabilité d'une mobilité favorable à la cohabitation avec les classes supérieures[n] est moindre mais elle est loin d'être nulle. Dans 38% des cas, ce qui représente près de 100'000 déménagements, la mobilité résidentielle des ouvriers les a conduit dans une commune avec plus de ménages membres des classes supérieures, ou alors les a maintenus dans une commune où ces derniers étaient sur-représentés. Et dans pratiquement la moitié de ces cas, le caractère pro-mixité de la mobilité était significatif – c'est-à-dire qu'il s'agissait de déménagement d'une commune où les classes supérieures étaient sous-représentées à une autre où elles étaient sur-représentées, ou de conservation de la localisation dans une commune où les cadres et professions intellectuelles supérieures étaient sur-représentés (Tableau 3-1.7). L'ensemble de ces considérations peut être étendu, dans ses grandes lignes, aux cas des métropoles lyonnaise et marseillaise.

La bipolarisation comme invariant d'un tiers de siècle

La situation qu'on vient de décrire n'est ni toute récente, ni exceptionnelle. Lorsqu'on remonte le temps, de recensement en recensement, jusqu'à la fin des années 1970, c'est le même ensemble de constats qui s'impose au détour des statistiques, à l'occasion de chaque prélèvement dans la réalité sociale. Pour prendre l'exemple de la métropole parisienne, les parts de mobilités pro-ségrégative et pro-mixité chez les cadres et professions intellectuelles supérieures qui avaient changé de logement entre 1975 et 1982 au sein de la métropole parisienne (avec le périmètre de l'Aire Urbaine de Paris en 1990) étaient de 57% et 43% respectivement – soit, à un point près, les mêmes proportions que pour la période 2003-2008. Les professions intermédiaires se partageaient également entre 57% de mobilité pro-ségrégative et 43% de mobilité pro-mixité – pratiquement le même rapport que dans les années 2000, à deux points près (Tableau 3-1.9). Une décennie plus tard, en 1990, la mobilité résidentielle des cadres et professions intellectuelles supérieures qui avaient changé de domicile entre 1982 et 1990 était à 56% pro-ségrégative et à 44% pro-mixité.

[n] Cadres et professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise de plus de 10 salariés, retraités anciens cadre ou profession intellectuelle supérieure

Cette constance dans le temps vaut *grosso modo* pour tous les groupes sociaux dans chacune des trois métropoles. C'est donc sous forme d'une sorte d'invariant historique, sur un laps de temps long d'un tiers de siècle, que se manifeste la bipolarisation des mobilités résidentielles entre une majorité non-hégémonique de déménagements pro-ségrégatifs et une minorité non-marginale de déménagements pro-mixité.

Plus de bipolarisation encore à l'échelle des quartiers

Les résultats obtenus au terme des analyses procédant à l'échelle des communes sont confortés par la méthode probabiliste qui opère à l'échelle des quartiers. Le partage des mobilités entre les pôles pro-mixité et pro-ségrégatif apparaît encore plus proche de l'équilibre d'après les estimations élaborées à cette échelle. Dans le cas de la métropole parisienne, par exemple, on a estimé à 49,8% et 50,2% respectivement les parts des mobilités pro-ségrégatives et pro-mixité pour les cadres et professions intellectuelles supérieures qui ont changé de logement entre 1990 et 1999 (Tableau 3-1.10). Les distributions sont tout aussi près de l'équipartition pour les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. A Lyon et Marseille, les déménagements favorables et défavorables à la mixité sociale se tiennent aussi quasiment à égalité pour les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, avec des parts de mobilités pro-ségrégatives comprise entre 47% et 49%. Ces constats valent globalement pour les années 2000. La marge d'incertitude est ici plus grande dans la mesure où, à la différence des données du Recensement Général de la Population de 1999, le corpus de données propre à l'Enquête de Recensement de 2008 ne contient pas l'information relative au quartier de résidence récent. Autant, en 1999, le quartier de résidence des individus est donc connu avec certitude, autant, pour 2008, on procède entièrement en prenant appui sur des probabilités. Les résultats restent néanmoins hautement convergents. On retrouve la même bipolarisation des mobilités pro-ségrégatives et pro-mixité avec des proportions qui se situent constamment dans le voisinage immédiat de 50%.

Intentions et réalisations

Les qualificatifs de « pro-mixité » ou « pro-ségrégative » accolés dans ce qui précède aux mobilités résidentielles le sont « de l'extérieur », dans le cadre d'une démarche analytique « objectivant ». Il n'est pas certain que les acteurs de ces mobilités les vivent ainsi, subjectivement, avec la conscience d'opérer des déménagements qui renforcent ou affaiblissent la mixité sociale – même si, dans bien des cas, les individus réalisent ou sentent la signification sociale de leurs actes sur ce plan-là. On n'est pas davantage en mesure de se prononcer sur les intentions qui ont motivé les déménagements et qui ont guidé les choix de relocalisation. Les motivations, rationalités, logiques d'action, telles qu'elles prennent forme dans l'esprit des acteurs, restent hors de portée du cadre analytique déployé ici. La vraisemblance d'un décalage entre le jugement « objectif » qu'on porte sur les propriétés des mobilités opérées et le sens subjectif qu'y attribuent les acteurs « de l'intérieur » rend délicate toute interprétation des mobilités objectivement pro-mixité comme révélant des intentions pro-mixité. En ce sens, le seul constat d'un grand nombre de mobilités objectivement pro-mixité n'est pas suffisant pour proclamer que les membres des classes moyennes et supérieures sont nombreux à porter en eux une mentalité bienveillante à l'égard de la mixité sociale, à éprouver de la sympathie à l'idée de cohabiter avec des autrui différents socialement, ou à reconnaître dans la mixité sociale un enjeu suffisamment sérieux pour apporter sa propre pierre à l'édifice. Les résultats reportés ici n'ont pas les propriétés requises pour invalider l'idée d'une conversion massive des classes moyennes et supérieures à la mentalité séparatiste. Les acteurs peuvent être animés par une volonté ségrégative même lorsqu'ils déménagent dans des lieux où les proches sociaux sont objectivement plus rares dans le voisinage. Ils peuvent s'aménager des micro-espaces de façon à s'assurer de la compagnie exclusive de leurs semblables y compris dans des contextes où les autrui socialement différents sont pourtant nombreux dans les environs. La logique ségrégative peut aussi se manifester par le refus de toute interaction ou échange social avec les membres d'autres groupes sociaux et par le déploiement de toutes sortes de stratégies d'évitement dans ce sens.

S'il n'est pas toujours possible d'accéder aux intentions subjectives en partant des réalisations objectives, dans l'autre sens, la subjectivité des intentions ne peut entièrement

retirer aux réalisations leur matérialité. Les résultats de nos analyses suggèrent qu'une part considérable des classes moyennes et supérieures parisiennes, lyonnaises et marseillaises, quelles que soient leurs intentions par ailleurs, accomplissent des mobilités résidentielles de nature à renforcer *de facto* le degré de cohabitation entre les différents groupes socio-professionnels dans les quartiers et communes. Peut-être est-ce à raison qu'on prétend que la logique ségrégative s'est emparée des mentalités d'une manière hégémonique. Mais cette généralisation du penchant ségrégatif, en supposant qu'elle soit réelle, ne débouche manifestement pas sur une généralisation des mobilités « objectivement » pro-ségrégatives qui conduisent les individus dans des lieux où leurs semblables sociaux sont plus nombreux ou qui les maintiennent dans des lieux où leur propre groupe est bien représenté. Il y a peut-être une domination hégémonique de la mentalité séparatiste dans les têtes mais il n'y a pas une domination hégémonique de la logique séparatiste dans la matérialité objective des choix résidentiels. En ce qui concerne leur rapport objectif à la mixité sociale, les pratiques de mobilité résidentielle des individus sont marquées du sceau de l'hétérogénéité diffuse, ce qui se traduit par des distributions bipartitionnées entre une « grande moitié » de déménagements objectivement pro-ségrégatifs et une « petite moitié » de déménagements pro-mixité.

CHAPITRE 3 – ETUDE n°2

SACRIFIER LA PROXIMITE DOMICILE-TRAVAIL OU NON ? PLURALITE DES FORMES D'ARBITRAGE DANS LES CHOIX RESIDENTIELS ET PROFESSIONNELS[o]

En France comme dans de nombreux autres pays, la distance entre les lieux de résidence et les lieux de travail des actifs s'est considérablement allongée dans le dernier quart du 20ème siècle[162]. Ce phénomène entretient des liens étroits avec le progrès des conditions de mobilité, amené notamment par la diffusion de l'accès à la voiture et la réalisation d'infrastructures de transport à grande vitesse au sein des villes et à travers le pays. L'amélioration des conditions de déplacement a octroyé aux individus la possibilité de se déplacer de plus en plus vite pour des coûts qui restent raisonnables. Les gains de vitesse ont considérablement élargi le champ des possibles résidentiel et professionnel sur le plan géographique. Avec des déplacements plus rapides, on peut habiter plus loin, en distance, des lieux travail, sans inflation proportionnelle du budget-temps de transport, et accéder ainsi à des zones de moindre tension immobilière où on peut s'offrir un logement et/ou un cadre résidentiel inabordables dans les environs du lieu de travail. On peut aussi mettre à profit les gains de vitesse pour élargir le périmètre au sein duquel on prospecte des opportunités d'emploi et aller chercher jusqu'à plus loin du domicile le meilleur emploi possible (en termes de salaire, d'intérêt du travail, de perspective de carrière). Tout se passe donc comme si les individus trouvaient devant eux de meilleures conditions de mobilité appropriables pour améliorer les conditions de logement et/ou de travail, en contrepartie d'allers-retours quotidiens plus longs entre domicile et travail.

La généralisation de la forme d'arbitrage particulière où on sacrifie la proximité domicile-travail (DT) afin de disposer d'un logement ou d'un emploi de meilleure qualité est l'idée la plus couramment mobilisée pour fournir un cadre explicatif à l'accroissement de la distance DT en moyenne. Ce schéma d'intelligibilité postule que dans les villes contemporaines, la facilité de déplacement conduit les individus à choisir leur logement et leur lieu de travail en accordant la priorité à ce qu'ils jugent essentiel (qualité du logement et de son

[o] Les recherches présentées dans cette étude ont fait l'objet de deux publications (Korsu, 2010, 2012).

environnement et qualité de l'emploi occupé) et en reléguant au second plan la préoccupation de proximité entre domicile et travail. Avec des vitesses plus élevées, il est compréhensible que les individus cultivent une plus grande indifférence à l'égard des distances à parcourir et que le critère de la proximité DT perde de son pouvoir déterminant sur les choix résidentiels et professionnels. De grandes distances DT n'impliquent plus nécessairement des temps de trajet excessivement longs, incompatibles avec un quotidien vivable. Rien d'étonnant alors à ce que les ménages soient moins soucieux de la distance qui sépare leur domicile et leur lieu de travail.

Ces considérations valent principalement lorsqu'on raisonne en distance métrique mais les chercheurs semblent détecter des signaux dans le sens d'une extension de l'indifférence à l'égard de la proximité DT mesurée en temps. Crozet et Joly[163] reportent que dans les villes nord-américaines, les budgets-temps transport (BTT) moyens dépassent désormais le seuil mythique d'une heure par jour – ébranlant ainsi la conjecture de Zahavi, sorte de loi empirique affirmant la constance des BTT aux environs de ce seuil. « Avec les gains de vitesse, écrivent-ils, le désir d'espace gagne en intensité et peut même inciter les individus à accepter une dépense temporelle de transport de plus en plus grande »[164] et ajoutent que « les attraits de la distance semblent compenser les dépenses temporelles des individus, affaiblissant ainsi l'hypothèse de stabilité du BTT »[165]. Les ménages nord-américains consentent donc désormais à plus de dépenses temporelles pour satisfaire leur « désir d'espace ». Les villes européennes, faites de fortes densités urbaines et de moindre dépendance à l'égard de l'automobile, semblent davantage résister à l'extension des BTT mais il n'est pas exclu, selon Crozet et Joly, que le futur proche leur réserve un destin à l'américaine. C'est en ce sens que la multiplication des « grands migrants », c'est-à-dire des actifs qui résident à plusieurs dizaines de kilomètres de leur lieu de travail (souvent situé dans une autre aire urbaine que le domicile) et qui passent un temps considérable dans les transports (parfois plusieurs heures au quotidien), passe pour symptomatique. Ces individus se distinguent par la priorité absolue qu'ils accordent à la qualité de leur logement et de leur cadre de vie ainsi qu'à leur carrière professionnelle, n'hésitent pas à faire des choix résidentiels/professionnels hautement chronophages en temps de trajet DT pour pouvoir réaliser leurs priorités, et acceptent un mode de vie organisé autour d'une hypermobilité au quotidien. Nullement des victimes qui subissent leur situation, ces personnes, souvent de

statut socio-professionnel supérieur et aisées financièrement, sont les acteurs d'un choix de vie assumé, ni accidentel, ni transitoire. Les « grands migrants » ne représentent encore qu'une petite minorité mais des chercheurs comme Kaufmann ou Preel[166] ne sont pas loin de voir en eux une sorte d'avant-garde, la frange la plus extrême aujourd'hui d'un groupe destiné à s'élargir, des pionniers d'un mode de vie prémonitoire, annonciateur, qui a vocation à se muer en nouvelle normalité dans le futur proche.

Le futur est bien sûr ouvert mais lorsqu'on plonge le regard dans la réalité de la principale scène urbaine française, la métropole parisienne, dans un passé tout récent, et que l'on examine les arbitrages « révélés » des ménages lorsqu'ils changent de logement ou d'emploi, il nous semble découvrir, non pas une situation dominée par la puissance écrasante de la forme d'arbitrage qui consent à l'éloignement DT, mais au contraire, une réalité socio-urbaine hétérogène, marquée par la concurrence et l'équilibre d'une pluralité de formes d'arbitrages, les unes sacrifiant la proximité DT, les autres l'épargnant. En situation de mobilité résidentielle ou professionnelle, les Franciliens qui « bougent » vers de nouvelles configurations plus économes en trajet DT ne semblent pas beaucoup moins nombreux que ceux qui se portent vers des configurations plus dispendieuses sur ce plan. Là aussi, la réalité socio-urbaine semble porter la trace d'une polarisation des comportements entre les différentes possibilités, sans domination hégémonique d'une forme de comportement particulière sur les autres. C'est comme si l'individualisation des organismes et l'ouverture des situations concouraient conjointement à un état où les citadins se trouvent partagés dans leur attitude face au dilemme du choix entre solutions avec ou sans sacrifice de la proximité DT.

Le coût de longs trajets DT

Au soubassement du cadre explicatif qui impute la cause de l'accroissement des distances DT à la généralisation des arbitrages caractérisées par le consentement à l'éloignement, on aurait reconnu, une nouvelle fois, la forme de raisonnement qui établit une connexion directe entre les phénomènes macrosociologiques et les logiques d'action microsociologiques. Les distances DT augmentent car les individus, très majoritairement, font des choix résidentiels et professionnels qui sacrifient la proximité DT sur l'autel de meilleures conditions de logement ou d'emploi. Ce raisonnement est fragile pour la même raison que tant d'autres

raisonnements qui empruntent la même voie. Statistiquement, l'allongement de la distance DT moyenne dans une ville ne réclame pas une grande majorité de micro-choix de nature à éloigner domicile et travail. Théoriquement, la distance DT moyenne peut même augmenter dans des circonstances où les individus qui agissent dans le sens de la tendance générale, c'est-à-dire qui déménagent ou changent d'emploi de façon à éloigner domicile et lieu de travail, ne sont qu'une petite minorité, tandis que la majorité fait des choix résidentiels à contre-courant, en rapprochant domicile et travail ou en les maintenant proche l'un de l'autre. L'allongement de la distance DT comme phénomène macrosociologique est compatible avec toute une variété de rapports numériques possibles entre les individus dont les choix vont dans le sens de la tendance générale et ceux qui font des choix en sens opposé.

L'idée d'une généralisation de la logique d'action qui conseille le consentement à l'éloignement DT en récompense d'autres bénéfices pêche également par l'impasse qu'il fait sur d'autres logiques d'action disponibles et tout aussi crédibles, pertinentes, compatibles avec le contexte actuel, et qui soufflent à l'oreille des individus que la proximité DT garde des atouts dans son jeu. Les meilleures performances du système de transports en termes de vitesse n'empêchent pas les déplacements de demeurer une source de coûts. Le trajet à parcourir entre le domicile et le lieu de travail génère, en règle générale, un coût croissant – pas nécessairement de manière linéaire mais croissant malgré tout – avec sa longueur en distance et en temps. Le principe élémentaire qui veut que plus un trajet DT est long en distance, plus il coûte cher monétairement, est toujours de rigueur. Les déplacements longs occasionnent généralement des dépenses supplémentaires (soit en carburant et pour l'entretien de la voiture, soit en titres de transport en commun plus onéreux) et réduisent par conséquent la part des ressources monétaires qu'on peut consacrer à la consommation ou à l'épargne. Ils provoquent aussi un surcoût en temps. Plus on consacre du temps aux navettes DT, moins on peut consacrer de temps, potentiellement, à d'autres activités[p]. La vie quotidienne devient plus difficile à organiser et à gérer lorsqu'on doit composer avec des trajets DT longs. Dans bien des cas, une grande distance entre domicile et travail implique

[p] On peut aujourd'hui se livrer à de multiples activités lors des trajets domicile-travail et transformer dans certains cas ce temps a priori « perdu », sans valeur, en temps utile. Mais la valeur de ce temps passé dans les transports, même si on réussit à l'allouer au service de certaines activités, reste vraisemblablement inférieure à la valeur du temps qui, en cas de trajets plus courts, aurait pu être consacré à d'autres activités ou aux mêmes activités mais dans de meilleures conditions.

des départs tôt le matin et/ou des retours tardifs le soir, ce qui rend infaisable certaines activités (accompagner les enfants à l'école, les récupérer à la sortie, déjeuner à domicile à midi) et complique l'accès à de nombreux commerces et services (la poste, la mairie, la boulangerie, le médecin, le pressing, etc.) dont on rate les heures d'ouverture. La gestion des situations d'urgence provoquées par des imprévus (un enfant qui tombe malade pendant les heures de travail, une grève à la crèche ou à l'école, dans les transports, etc.) devient plus compliquée lorsque le domicile et le travail sont loin l'un de l'autre. Enfin, la fatigue physique et mentale que produisent les déplacements DT tend à augmenter avec leur durée, en règle générale. Les enquêtes qualitatives reportent fréquemment des témoignages d'individus contraints à de longs trajets DT et qui disent à quel point ces trajets quotidiens sont épuisants et détériorent la qualité de leur temps libre[167]. Au regard de ces multiples surcoûts qu'induit l'éloignement DT, les arbitrages soldés par le maintien de la priorité accordée à la proximité DT ou par la mise à profit des gains de vitesse sous forme de réduction du temps passé dans les transports ne paraissent pas moins raisonnables que la logique concurrente qui exige le sacrifice de la proximité DT en vue d'autres gains. La crédibilité d'autres logiques d'action retire son évidence au point de vue qui érige la forme particulière d'arbitrage où on déclasse le critère de la proximité DT en forme d'arbitrage généralisée et hégémonique, typique de notre époque. En présence d'autres manières de raisonner et de délibérer tout aussi pertinentes, il paraît hasardeux de projeter dans l'esprit d'une grande majorité de nos concitoyens une seule et unique façon d'arbitrer, et de présenter ainsi comme seule logique possible ce qui n'est en vérité qu'une logique possible parmi d'autres.

Face à l'inflation des coûts liés à la mobilité avec la longueur des trajets DT, on peut comprendre que les ménages attentifs à leur intérêt, leur bien-être et leur confort quotidien ne soient pas entièrement indifférents à la quantité de kilomètres à parcourir entre le domicile et le lieu de travail. Il ne serait sans doute pas excessif de postuler le principe d'une préférence générale pour des trajets DT courts, en distance et en temps, dans l'absolu, toutes choses égales par ailleurs. Si rien ne devait changer par ailleurs, le commun des individus préférerait sans doute pouvoir se rendre à son travail en un quart d'heure plutôt qu'en une heure et demie. En pratique, la situation ne se présente jamais sous cet aspect et dans les circonstances réelles d'un choix résidentiel ou professionnel, la préférence pour

des déplacements DT courts se trouve souvent frontalement en concurrence avec d'autres préférences. C'est une certitude qu'elle ne l'emporte pas à chaque fois. Mais qu'elle ne l'emporte plus que très rarement, cela manque de vraisemblance. Les atouts de la proximité DT sont tels que les choix résidentiels ou professionnels tournés vers ces avantages ont toutes chances d'être plus récurrents qu'on a tendance à le croire.

Cette éventualité paraît d'autant plus plausible si on se place dans une perspective diachronique. Les coûts associés aux trajets DT longs ne peuvent qu'encourager les ménages qui, à un moment précis de leur carrière résidentielle ou professionnelle, se trouvent exposés à des trajets longs, à chercher par la suite les moyens de « corriger » cette situation à travers des ajustements ultérieurs[168], tout en conservant au mieux les avantages accumulés dans les étapes antérieures. Il n'y a pas de raison a priori pour que les ménages se contentent d'une configuration qui leur impose des déplacements coûteux en temps et en argent, réduit le temps qu'on peut consacrer à des activités plus valorisées, complique la gestion du quotidien et cause de la fatigue jour après jour. Les entretiens de Bourdieu[169] avec des ménages qui ont acquis la propriété d'une maison individuelle mais au prix d'une localisation aux marges de la ville laissent poindre le désenchantement qui succède peu à peu à l'enthousiasme des premiers jours au fur et à mesure que s'accumulent les kilomètres parcourus et les heures passées dans les transports. Ces ménages seraient heureux de ne plus avoir à porter le fardeau de ces trajets quotidiens interminables. Les « grands navetteurs » qui, à la différence des individus interrogés par Bourdieu, sont des salariés bien rémunérés, expriment le même désir de revenir à des trajets DT plus courts. « [Les grands migrants], écrit Preel, se précipiteraient en masse (85%) sur un travail "équivalent" proche de leur domicile : ils en rêvent sans trop y croire, ce qui tout de même indique qu'eux aussi aimeraient rapprocher le travail de l'habitat »[170]. Dans bien des cas, les ajustements qui raccourciraient les trajets DT peuvent rester indéfiniment au stade de souhaits, notamment si les ménages tiennent catégoriquement à conserver ce qu'il y a d'appréciable dans les configurations antérieures. Mais cela ne justifie pas de supposer a priori que les situations où les capacités d'ajustement s'avèrent insuffisantes incarnent la règle et que les exceptions sont rares. Pour tout ménage qui se trouve dans l'incapacité d'évoluer vers une configuration préférable et plus économe en trajet DT, un autre peut disposer de marges de manœuvre plus consistantes.

Les situations d'arbitrage entre deux possibilités, l'une où on dispose d'une résidence et d'un emploi proches l'un de l'autre mais assortis de conditions de logement ou de conditions de travail médiocres, l'autre où on bénéficie de conditions de logement ou d'emploi plus satisfaisantes mais soumises à des trajets DT plus longs, sont des situations plus ouvertes que ce qu'on a tendance à penser. Dans les conditions propres aux sociétés modernes contemporaines où l'hétérogénéité diffuse atteint un haut niveau, les individus confrontés à ce genre de situations ne semblent pas délibérer très majoritairement, comme un seul homme, en faveur de l'option qui impose un renoncement à la proximité DT. La nature ouverte des situations et la pluralité des manières de penser et de faire chez les individus jouent en faveur d'issues partagées, bipolarisées, avec des parts importantes à la fois pour les choix favorables et défavorables à la proximité DT. Dans ce qui suit, on expose nos propres découvertes qui, selon nous, appuient ces propositions et leur donnent une assise empirique.

Comptabilité des changements résidentiels et professionnels avec gain et perte de proximité

La démarche entreprise est proche dans son esprit de ce qui a été mise en œuvre dans le cadre de la recherche sur les mobilités résidentielles pro-mixité et pro-ségrégatives et se déploie suivant une orientation méthodologique inspirée par des recherches antérieures[171]. Elle consiste à classer les changements de domicile et de lieu d'emploi selon l'impact qu'ils produisent sur la longueur des trajets DT, en distance et en temps alternativement, et de procéder à une comptabilité des changements qui se soldent avec gain et perte de proximité. Une variante de cette grille d'analyse principale consiste à isoler les cas où les individus bénéficient, avant changements, d'une configuration DT particulièrement économe en trajet DT et de calculer les parts respectives des individus qui ont accompli des changements de nature à maintenir le trajet DT court et de ceux qui ont dû renoncer au bénéfice de la proximité DT suite aux changements.

Les données sont issues de l'avant-dernière édition de l'Enquête Globale sur les Transports, conduite en 2001-2002 en Ile-de-France conjointement par la Direction Régionale de l'Equipement d'Ile-de-France (DREIF) et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Dans le cadre de cette enquête, qui s'est déroulée entre octobre

2001 et avril 2002, un échantillon de 22 000 individus de plus de six ans, réunis dans près de 10 000 ménages résidant en Ile-de-France, a été interrogé à propos des déplacements réalisés la veille de l'entretien. Cette source présente l'intérêt de contenir des informations sur les changements résidentiels et professionnels accomplis au cours de la décennie précédant l'enquête. Les personnes interrogées ont répondu, entre autres, à une série de questions portant sur leurs lieux de résidence et de travail précédents. Toute personne ayant exercé une activité professionnelle postérieurement à 1991 a été invitée à préciser, le cas échéant, (i) la date du dernier changement de lieu de travail et (ii) la commune du précédent lieu de travail. De même, toute personne âgée de 15 ans ou plus a déclaré, si la date d'entrée dans le logement était postérieure à 1991, (i) la date d'entrée dans le logement actuel et (ii) la commune du précédent lieu de résidence. On dispose ainsi d'informations sur un grand échantillon de changements de lieu de résidence et de lieu de travail accomplis entre 1991 et 2002. Ces informations permettent de calculer et de comparer la durée/distance des trajets DT avant et après changements résidentiels et/ou professionnels.

Le champ des observations est restreint aux personnes de référence des ménages et aux conjoints dont les lieux de résidence et de travail récents et antérieurs (le cas échéant) sont situés en Ile-de-France, ce qui définit un sous-échantillon de près de 8100 individus, avec près de 5600 personnes de référence et 2500 conjoints. Dans cet ensemble, près de 4100 personnes de référence et 1550 conjoints ont changé de lieu de résidence et/ou de lieu de travail postérieurement à 1991.

La longueur en distance des trajets DT est estimée à partir de la distance vol d'oiseau entre les centres géométriques des communes de résidence et de travail, multipliée par un facteur de 1,3 pour obtenir une mesure plus proche des distances réellement parcourues. Dans les cas où le domicile et le travail se trouvent dans la même commune, la distance DT est fixée forfaitairement à un kilomètre. La durée des trajets DT est calculée à partir des matrices de temps de trajet générées par les modélisations de la Direction Régionale de l'Equipement d'Ile-de-France et transposées à l'échelle communale par Wenglenski[172]. Ces matrices fournissent des estimations du temps de trajet qu'il faut compter en moyenne pour se rendre d'une commune à l'autre de la région parisienne aux heures de pointe du matin, selon qu'on se déplace en voiture ou en transports en commun. Pour chaque couple de communes

origine/destination, on dispose donc de deux temps de déplacement, l'un en voiture (temps VP), l'autre en transports en commun (temps TC).

Le moyen de transport qu'utilisent les individus pour se rendre à leur lieu de travail est connu seulement au moment de l'enquête, et plus précisément encore, pour le jour précédant l'entretien. Les personnes interrogées ont déclaré, dans le cadre de l'EGT, l'ensemble des déplacements réalisés la veille, en spécifiant le motif de chaque déplacement et le(s) mode(s) de transport utilisé(s) pour l'accomplir. A partir de ces déclarations est créée une variable « Mode principal utilisé » pour chaque déplacement. On a pris le parti d'assimiler le mode principal de transport emprunté pour le premier déplacement de la journée dont la destination est « Travail Fixe et Habituel » au moyen de transport habituellement utilisé par les individus dans leurs trajets DT[q]. Sur cette base, on a pu distinguer les actifs qui se rendent à leur travail en voiture et ceux qui utilisent les transports en commun ou les modes doux – les rares actifs qui se rendent à leur travail à pied ont été agrégés à cette seconde catégorie.

Un certain nombre de personnes interrogées ne se sont pas rendus à leur lieu de travail fixe et habituel la veille de l'enquête, soit parce qu'elles étaient en congés, soit parce que l'organisation de leur journée de travail les dispensait de ce déplacement. Pour ces individus, on ne dispose d'aucune information concernant le moyen de transport dont ils se servent pour leurs déplacements DT. Cette situation concerne 1760 personnes de référence (25% des personnes de référence ayant un emploi au moment de l'enquête) et 1072 conjoints (28% des conjoints ayant un emploi au moment de l'enquête). L'EGT ne fournit pas non plus d'informations sur les moyens de transport qu'utilisaient les individus avant de changer de lieu de résidence et/ou de travail. Les modes de transport utilisés dans les trajets DT antérieurs restent donc inconnus pour l'ensemble des individus. L'indisponibilité de ces informations nous a contraint à développer des méthodes *ad hoc* pour mesurer l'effet des changements résidentiels/professionnels sur la durée des trajets DT. On a développé deux manières de faire, l'une qui tient compte des modes de transport réellement empruntés par

[q] Cela revient à faire l'hypothèse que le mode de transport déclaré par les personnes interrogées pour leur trajet DT de la veille est représentatif de ce qu'ils font habituellement. C'est vraisemblablement le cas pour la majorité mais on ne peut exclure la possibilité que pour certains, le moyen de transport utilisé la veille l'ait été exceptionnellement et qu'il soit différent du moyen utilisé le plus couramment.

les personnes, l'autre qui en fait abstraction et retient la durée des trajets DT associée au mode de transport le plus rapide.

Dans la première approche, on a mis en lien, pour chaque individu, le temps du trajet DT observé au moment de l'enquête (temps VP pour les actifs qui se rendent à leur lieu de travail en voiture ; temps TC pour les actifs qui utilisent les autres modes ; temps VP et TC pour les actifs dont on ne connaît pas le mode de transport pour le trajet DT) avec les temps VP et TC du trajet DT antérieur aux changements. Le tableau 3-2.1 synthétise cette première approche. Dans le second procédé, le temps de trajet DT retenu, pour chaque individu et à chaque configuration DT (la configuration au moment de l'enquête et les configurations antérieures aux changements résidentiel/professionnel), est le temps le plus court permis par le mode de transport le plus rapide sur le trajet en question. On fait donc abstraction des choix modaux réels des individus. L'intérêt de cette seconde approche est qu'elle permet de savoir si les changements résidentiels/professionnels placent les individus dans des configurations où ils se trouvent potentiellement (s'ils utilisaient le mode de transport le plus rapide) plus près de leur lieu de travail que dans les configurations antérieures (dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en cas d'usage du mode de transport le plus rapide). Le tableau 3-2.2 récapitule cette deuxième démarche.

Equilibre des changements avec gain et perte de proximité DT

Parmi l'ensemble des mobilités résidentielles et professionnelles accumulées sur la période 1991-2002 (*n*=8715) par les personnes incluses dans l'échantillon, les changements qui se sont soldés avec un gain de proximité étaient pratiquement aussi récurrents que les mobilités qui ont provoqué une perte de proximité. 37,8% de ces changements ont concouru à réduire la distance DT, soit à un point près la même part que les changements qui ont allongé les distances DT (38,5%). Un quart à peu près des changements résidentiels/professionnels (23,8%) se sont déroulés au sein de la commune d'origine et n'ont pas modifié la distance DT significativement (Tableau 3-2.3). Les explorations fondées sur la durée des trajets DT donnent des résultats comparables. Avec la première méthode, lorsqu'on compare les temps de trajet DT des personnes au moment de l'enquête avec leur temps de trajet avant le dernier changement résidentiel ou professionnel accompli, la

configuration post-changements paraît plus économe en temps de trajet dans 30,5% des cas, ce qui est 2,4 points de plus que la proportion des changements qui ont allongé ou laissé inchangée la durée des trajets (28,1%) – pour le reste, c'est-à-dire 41,4% des cas, l'impact des changements résidentiels/professionnels reste incertain. Avec la seconde méthode, les poids respectifs des changements avec gain et perte de proximité sont tout aussi voisins. Dans quatre cas sur dix, les changements de lieu de résidence ou de lieu de travail ont conduit les individus à des configurations DT associées à un temps de trajet DT plus court, avec le mode le plus rapide, que dans la situation initiale. C'est une proportion pratiquement identique à celle des changements qui se sont soldés par une configuration DT plus coûteuse en temps de trajets (38%).

L'économie de distances à parcourir que permettent les changements résidentiels/professionnels qui raccourcissent les trajets DT est loin d'être marginale. La distance DT moyenne postérieure aux changements avec gain de proximité s'élevait à 9,9 kilomètres, soit la moitié à peine de la distance DT moyenne antérieure aux changements (19,9 kilomètres). Même constat avec les temps de trajet : les changements résidentiels/professionnels qui rapprochent domicile et travail réduisent les temps de trajet DT de manière considérable. Pour exemple, les usagers de la voiture qui bénéficiaient de trajets plus courts à l'issue du dernier changement résidentiel/professionnel parcouraient, en moyenne, un trajet DT de 24 minutes (aller simple), contre 40 minutes en VP ou 64 minutes en TC antérieurement. Ceux qui utilisent les transports en commun avaient affaire, dans la dernière configuration DT, à un trajet de 31 minutes en moyenne, contre 49 minutes en VP ou 52 minutes en TC avant changements. En contrepartie, l'accroissement des distances et temps de trajet DT qu'engendrent les changements résidentiels/professionnels qui éloignent lieux de résidence et lieux de travail est tout aussi conséquent. A titre d'exemple, la distance DT moyenne à la suite de changements qui allongent les trajets DT s'élevait à 19,7 kilomètres, contre 10,4 kilomètres en moyenne au départ.

La probabilité d'une transition vers des configurations DT plus économiques

La persistance d'une préoccupation de proximité DT, malgré les facilités de déplacements offertes par les systèmes de transports modernes, se manifeste encore par la plus grande

disposition des individus exposés à des trajets DT particulièrement longs au départ (c'est-à-dire avant changements) à modifier la donne de manière à se composer une configuration plus sobre en trajet DT. Et pourtant, le caractère partagé des choix reste la règle même dans ces circonstances. Dans un certain nombre de cas (*n*=2000), la distance DT antérieure aux changements résidentiels/professionnels était supérieure à 20 kilomètres, soit pratiquement le double de la moyenne francilienne à l'époque. Les changements survenus ont occasionné une plus grande proximité entre domicile et travail dans plus de 60% des cas (Tableau 3-2.3). C'est une majorité significative mais il ne reste pas moins de quatre cas sur dix où les individus exposés à une distance DT considérable ont enchaîné avec des choix résidentiels/professionnels reproduisant, voire aggravant, une situation d'éloignement DT pourtant déjà bien prononcé. La bipolarisation entre les changements avec gain et perte de proximité s'étend ainsi jusqu'aux situations où on pourrait s'attendre à une plus grande convergence dans les agissements des acteurs, dans le sens d'un retour vers plus de sobriété. Les résultats confortent ces propositions lorsqu'on analyse la durée des trajets DT avec la première méthode. Lorsque le temps de trajet DT avant le dernier changement résidentiel ou professionnel était supérieur à 60 minutes (en VP et en TC) (*n*=482), 61% des configurations post-mobilité offraient une plus grande proximité DT en termes de temps de trajet. Avec la seconde méthode, les arbitrages en faveur d'une plus grande proximité DT paraissent plus franchement majoritaires. Sur le même ensemble des situations amont, trois quarts des changements résidentiels/professionnels ultérieurs (73%) ont engendré des configurations DT où, à condition de se déplacer avec le mode de transport le plus rapide, on pouvait se rendre au lieu de travail plus rapidement qu'avant.

Tendance à la reproduction de la proximité DT

L'intérêt pour la proximité semble aussi se révéler à travers la disposition des personnes installées dans des configurations à faible distance DT à préserver cet état en cas de changement de domicile ou de lieu d'emploi. Lorsque la distance DT antérieure aux changements résidentiels/professionnels était inférieure à 5 kilomètres, la distance DT postérieure est restée sous ce seuil dans 60% des cas. Chez les bénéficiaires d'une grande proximité DT au départ (dans les standards des grandes métropoles contemporaines), la reproduction de cette situation s'imposait donc comme la forme d'arbitrage la plus

récurrente. Les Franciliens étaient nombreux à ne pas renoncer à la proximité DT lorsqu'ils en disposaient en amont. Ils ne se laissaient pas tous se convertir à la logique de l'arbitrage où on troque la proximité DT avec d'autres gains. Mais les changements conservateurs de proximité, tout en étant majoritaires, ne sont pas non plus assez répandus pour justifier l'idée d'une domination sans partage de la tendance à la reproduction des configurations économes en trajets DT. Dans quatre cas sur dix, les Franciliens ont quitté une configuration à domicile et travail rapprochés pour accéder à un mode de vie s'accommodant de trajets DT plus longs. Ce qui vaut pour les distances vaut aussi, à nouveau, pour les temps de trajet DT. Suivant la première méthode, deux tiers des personnes dont le temps de trajet DT était inférieur à 20 minutes en VP et en TC avant le dernier changement résidentiel/professionnel (*n*=770) avaient réussi à maintenir leur temps de trajet sous ce seuil après changement. Ce taux de conservation atteint 71,2% pour les individus dont le temps de trajet antérieur au dernier changement était de 30 minutes. La seconde méthode, fondée sur les temps de trajet avec le mode le plus rapide, donne des résultats de même ordre.

La « durée de vie » des configurations DT qui produisent des trajets longs

Un des écueils du raisonnement qui conclut à la généralisation des formes d'arbitrage avec perte de proximité DT, comme on l'a exprimé plus haut, est de faire l'impasse sur la capacité des ménages à corriger l'allongement de distance DT qu'entraîne une mobilité résidentielle/professionnelle grâce à des changements ultérieurs à plus ou moins court terme. On a tenté d'orienter nos recherches en vue d'une évaluation de cette capacité-là. La stratégie retenue a été centrée sur le concept de « durée de vie » des configurations DT – inspirée par la recherche de Van Ommeren *et al.*[173]. Toute configuration DT débute son « existence » lorsqu'un individu change de domicile ou d'emploi et s'achève au moment où survient un nouveau déménagement ou un nouveau changement d'emploi. La « durée de vie » d'une configuration DT correspond au laps de temps qui s'intercale entre ces deux évènements ou, dit autrement, au temps pendant lequel le domicile et le lieu d'emploi d'un individu restent inchangés. Une forte capacité d'ajustement à court terme de la part des personnes qui, à un moment précis de leur carrière résidentielle ou professionnelle, entrent dans des configurations DT coûteuses en trajet DT, devrait se traduire, en toute logique, par

des « durées de vie » relativement courtes pour ce genre de configurations. La solution d'ajustement, c'est-à-dire soit un nouveau déménagement, soit un nouvel emploi, mettrait fin à la situation faite de longs trajets avant qu'elle n'ait eu le temps de « vieillir ».

La mesure rigoureuse de la « durée de vie » d'une configuration DT exige comme information la date d'inauguration de cette configuration (« date d'entrée ») et la date à laquelle elle arrive à son terme, avec un nouveau changement de domicile ou d'emploi (« date de sortie »). Dans la plupart des cas, l'EGT ne contient qu'une seule de ces deux informations (date d'entrée), ce qui empêche, en toute rigueur, le calcul de la « durée de vie » des configurations DT. On peut toutefois mesurer, à partir de l'EGT, l'ancienneté des individus dans leur dernière configuration DT – c'est-à-dire le nombre d'années depuis lequel ils sont dans la configuration observée au moment de l'enquête. En soi, l'ancienneté d'une configuration DT à un moment donné ne se confond pas avec sa durée de vie. Mais au niveau macro, il y a un lien statistique entre ces deux grandeurs. Si, à l'échelle d'une population, on observe que la durée de vie des configurations DT est plutôt longue, que les configurations DT qui durent longtemps sont beaucoup plus nombreuses que celles qui durent peu de temps, alors, l'ancienneté des configurations DT à un instant *t*, mesurée dans le cadre d'une enquête (comme l'EGT), aura également tendance à être grande. A l'inverse, si la durée de vie des configurations DT est courte en moyenne, si ce sont les configurations DT qui durent peu de temps qui sont les plus récurrentes, l'ancienneté des configurations DT à l'instant *t* aura tendance à être courte également, en moyenne. Méthodologiquement, la stratégie a consisté à exploiter ce lien statistique entre durée de vie et ancienneté et à utiliser la seconde comme un *proxy* de la première.

Pour calculer l'ancienneté dans la dernière configuration DT, on a identifié, pour chaque individu, l'année d'accès à cette configuration en croisant les informations relatives à la date d'entrée dans le dernier logement (logement occupé au moment de l'enquête) et à la date du dernier changement de lieu de travail (lorsqu'il y a eu changement de lieu de travail postérieurement à 1991). Le nombre d'années qui se sont écoulées depuis cette date jusqu'à l'enquête correspond à l'ancienneté de la dernière configuration DT. On a considéré que les individus dont la date d'entrée dans la dernière configuration DT est 2001 ou 2002 avaient moins d'une année d'ancienneté dans cette configuration, que ceux dont la date

d'entrée est 2000 avaient une année d'ancienneté, que ceux dont la date d'entrée est 1999 avaient deux ans d'ancienneté, et ainsi de suite. Pour les individus qui ont accédé à leur dernière configuration DT avant 1991 (c'est-à-dire les individus qui n'ont pas changé de lieu de résidence, ni de lieu de travail postérieurement à 1991), on sait que l'ancienneté de la dernière configuration DT est supérieure à 11 ans[r].

Les résultats sont plutôt de nature à donner du crédit à l'idée d'une capacité d'ajustement à court ou moyen terme des ménages confrontés à de longs trajets DT en amont. La distribution des anciennetés calculées pour les configurations DT associées à des trajets DT longs, en distance ou en temps, se caractérise par la forte proportion des configurations « jeunes » et la rareté des configurations anciennes (Tableau 3-2.4). Un tiers des configurations DT occasionnant des trajets DT de plus de 60 minutes avaient, au moment de l'enquête, une ancienneté inférieure à deux ans et dans plus de la moitié des cas, l'ancienneté restait inférieure à quatre ans – ce qui situe l'ancienneté médiane aux environs de quatre années. La haute fréquence des configurations à faible ancienneté incite à croire que les situations d'éloignement DT sont nombreuses à durer relativement peu de temps. Il semble donc qu'on puisse avancer, avec précaution, qu'une part vraisemblablement non-négligeable des personnes exposées à des trajets DT longs ne restent qu'un temps limité dans cette situation et l'interrompent, au bout de quelques années seulement, suite à un nouveau changement de domicile ou d'emploi.

Les distributions d'anciennetés pour les configurations DT plus économes en trajet DT ne sont pas très différentes. Elles se distinguent également par une forte proportion de configurations DT particulièrement récentes, qui datent de moins de quelques années. Des durées de vie relativement courtes ne semblent donc pas être une exclusivité des

[r] Le cas des jeunes actifs dont la vie professionnelle a démarré après 1991 et qui occupaient au moment de l'enquête le premier emploi de leur carrière est problématique. La date à laquelle ces personnes ont accédé à ce premier emploi est inconnue (car il ne s'agit pas d'un changement de lieu de travail) si bien qu'on ne peut calculer avec précision l'ancienneté de leur dernière configuration DT. Mais comme il s'agit de jeunes actifs, dans l'immense majorité des cas, la date d'entrée dans le dernier logement est postérieure à 1991, et donc, connue. Pour ces cas, on a considéré que l'accès à la dernière configuration DT datait de l'entrée dans le dernier logement et l'ancienneté a été calculée sur cette base. Dans les cas où l'accès au premier emploi est antérieur à l'entrée dans le dernier logement, l'ancienneté est donc mesurée correctement. Dans les cas inverse, lorsque l'accès au premier emploi vient après l'entrée dans le dernier logement, elle est légèrement surestimée. Dans la mesure où on cherche à démontrer que l'ancienneté de la dernière configuration DT est plutôt courte, cette source de biais, qui tire l'estimation de l'ancienneté vers le haut, ne serait pas de nature à affaiblir notre propos si les résultats devaient confirmer le niveau relativement faible de l'ancienneté.

configurations DT à coût élevé en termes de mobilité. Sur ce plan, ce sont plutôt les configurations DT particulièrement avantageuses en termes de proximité DT qui sortent du lot. Les situations où les individus bénéficient d'un domicile et d'un lieu de travail proches semblent être, en moyenne, plus anciennes, ce qui suggère une plus grande longévité pour ce genre de configurations DT. Il semble donc qu'il y ait une propension particulière des individus qui ont réussi à se créer des conditions très économiques en termes de trajet DT à faire durer cet état en prolongeant le *status quo* résidentiel et professionnel – ce qu'on peut interpréter comme un indice supplémentaire de la valeur accordée à la proximité DT encore à notre époque.

La confrontation avec d'autres recherches et d'autres méthodes

Les conclusions que suggèrent les résultats exposés ici peuvent paraître en porte-à-faux avec des constats établis dans le cadre d'autres recherches, fondées sur d'autres méthodes, et qui semblent indiquer une moindre détermination des choix de localisation par le critère de la proximité DT à l'heure de la modernité contemporaine. C'est le cas, par exemple, de recherches qui procèdent en comparant les trajets DT des ménages « mobiles » (c'est-à-dire des ménages qui ont changé de lieu de résidence et/ou de lieu de travail au cours d'une période de référence) avec les trajets des ménages « sédentaires » (c'est-à-dire des ménages qui n'ont pas connu de changement de domicile et/ou de lieu de travail pendant la même période de référence) qui forment le groupe-témoin[174]. La méthode est bâtie sur un raisonnement qui s'attend à ce qu'un penchant pour la proximité DT, s'il existe, se manifeste par des trajets DT plus courts chez les ménages mobiles. La plupart du temps, c'est le contraire qu'on observe : les trajets DT des ménages mobiles sont, en moyenne, plus longs, en temps ou en distance, que ceux des ménages sédentaires. D'où la conclusion : les choix résidentiels/professionnels n'obéissent plus à la volonté de préserver la proximité DT ou de la retrouver. Mais cette déduction n'est pas infaillible. L'observation de trajets DT plus longs, en moyenne, chez les ménages mobiles n'est pas suffisante pour entériner l'idée d'une minorisation de la préoccupation de proximité. Les changements peuvent induire des trajets plus courts que dans les configurations antérieures, reflétant en cela la recherche d'une plus grande proximité, tout en restant plus longs, malgré tout, que les trajets des ménages sans

mobilité résidentielle ou professionnelle. La moindre longueur des trajets DT chez les ménages sédentaires peut aussi être interprétée comme le signal d'une moindre propension au changement résidentiel/professionnel dans ces circonstances, à mettre au compte de la satisfaction que procure un domicile proche du travail – ce qui est convergent avec nos propres observations. Les résultats de ces recherches sont également fragiles en raison de leur tendance à fonder la démonstration sur le seul indicateur de la moyenne. Une distance DT moyenne plus élevée pour les ménages mobiles n'est pas une preuve irréfutable de la domination numérique de choix résidentiels à perte de proximité DT.

Les recherches qui font usage de la méthode des préférences déclarées[175] s'accompagnent aussi, habituellement, de commentaires qui défendent l'idée d'une perte d'influence du critère de la proximité DT. Dans ces recherches, les ménages mobiles sont interrogés directement à propos des raisons qui les ont conduites à changer de domicile ou de travail. Le raisonnement est le suivant : si la proximité DT est un élément déterminant des choix résidentiels/professionnels, la volonté de mettre fin à de longs trajets DT et de retrouver une plus grande proximité DT devrait alors figurer parmi les motifs déclarés pour justifier les changements résidentiels et/ou professionnels. Les résultats sont souvent convergents : les ménages ne citent que rarement la longueur des trajets DT et la volonté de retrouver plus de proximité parmi les facteurs qui ont impulsé les changements résidentiels/professionnels. Mais deux éléments incitent à prendre ces résultats avec précaution. La part des ménages qui invoquent des raisons liées à la proximité DT est calculée par rapport à l'ensemble des ménages mobiles et non aux seuls ménages mobiles confrontés à des trajets DT longs antérieurement, ce qui dilue vraisemblablement l'influence de l'éloignement DT. Plus fondamentalement, ces recherches évaluent le rôle de la proximité DT à un stade du processus de décision où son influence risque de se dérober au regard. Un changement de domicile ou de travail incorpore deux niveaux de décision : (i) la décision de changer de domicile/de travail ; (ii) la sélection du nouveau domicile/travail. Les recherches sont en règle générale calées sur le premier niveau de décision mais ne sont pas aptes à évaluer ce qui se joue au second niveau. Or le critère de la proximité DT joue probablement un rôle plus important à ce stade, au moment où prend forme le choix du nouveau domicile ou du nouveau travail, même si elle ne motive pas en soi, directement, la décision de déménager ou de changer de travail. Un ménage peut décider de changer de logement dans le but

principal de s'agrandir mais veiller à ce que le nouveau logement ne soit pas loin du ou des lieux de travail. Il n'y a donc pas d'incompatibilité fondamentale entre les résultats de ces recherches et nos propres observations.

Pour reprendre les termes du débat posé en ouverture, les résultats de nos recherches suggèrent, à partir du cas francilien, que l'amélioration des conditions de mobilité et l'accélération des vitesses de déplacement n'a pas eu pour conséquence une diffusion massive de la forme d'arbitrage qui consiste à monnayer les gains de vitesse en avantages résidentiels ou professionnels en contrepartie de plus longues distances à parcourir. Dans les années 1990, un grand nombre de franciliens faisaient des choix résidentiels ou professionnels soumis en apparence à cette logique mais un nombre tout aussi conséquent de ménages raisonnaient et délibéraient manifestement d'une autre façon, en sélectionnant leur nouveau logement ou emploi de façon à les rapprocher ou à les garder proches l'un de l'autre. Les intentions qui ont guidé les changements résidentiels et professionnels restent inconnues mais les distributions statistiques bipartitionnées entre les changements à gains et à perte de proximité DT accordent une certaine vraisemblance à l'idée que le rapport à la proximité des individus porte l'empreinte de l'hétérogénéité diffuse. En situation de mobilité résidentielle ou professionnelle, les arbitrages sont hétérogènes car les auteurs de ces arbitrages eux-mêmes sont hétérogènes quant à leurs mentalités, préférences, visions du monde, et aussi parce que les situations de décision relative à la carrière résidentielle ou professionnelle sont souvent des situations ouvertes, où il y a matière à hésiter entre les différentes possibilités, et peu favorables par conséquent à la domination d'une forme d'arbitrage sur les autres.

Les résultats présentés ici invitent, dans une certaine mesure, à revoir la manière dont on se représente habituellement les conséquences de la modernité sur le rapport à la proximité DT des citadins. On a tendance à considérer que l'accroissement du potentiel de mobilité que favorise la modernisation a pour conséquence l'affaiblissement du besoin de proximité. Poussé à l'extrême, ce point de vue produit des représentations de type « dans les sociétés modernes contemporaines, la mobilité est essentielle, la proximité est secondaire ». Le besoin de proximité est aujourd'hui moins pressant dans la mesure où on peut y substituer la mobilité. Mais cela n'implique pas une dévalorisation de toute forme de proximité.

Certaines proximités – et la proximité DT fait vraisemblablement partie de celles-là – ont toujours de la valeur pour la simple raison qu'elles sont sources d'utilité. L'homme contemporain n'est pas moins soucieux de son avantage que ses ancêtres. Il préfère lui aussi ce qui est confortable et économique à ce qui est peu commode et coûteux et dans l'absolu, un lieu de résidence et un lieu de travail proches l'un de l'autre, cela contribue à une vie quotidienne plus économique et plus commode.

CHAPITRE 3 – ETUDE n°3

LA MOBILITE QUOTIDIENNE AU SERVICE DE PROJETS RESIDENTIELS SOCIALEMENT ASCENDANTS. L'INTERMITTENCE D'UNE STRATEGIE[s]

La synchronie de trois tendances socio-urbaines majeures – l'accentuation de la ségrégation, l'inflation des distances parcourues dans le quotidien de la ville et la formation d'une banlieue périurbaine – a tôt fait d'éveiller le pressentiment de possibles liens de causalité les unissant. C'est ainsi que fut élaboré un schéma interprétatif qui tisse un lien entre ces trois évènements, grandement inspiré par l'expérience nord-américaine du « *white flight* » et destiné à une grande popularité. Le raisonnement sous-jacent décrypte la séparation grandissante entre groupes sociaux comme une conséquence de la propension des membres des classes moyennes et supérieures, antérieurement logés dans les quartiers plutôt mélangés du centre-ville et de sa banlieue proche, à migrer vers la banlieue périurbaine lointaine, rendue habitable par de meilleures conditions de mobilité, pour y former des quartiers plus homogènes socialement. Comme on sait, la voiture et les réseaux ferrés rapides ont ouvert la voie vers les localisations excentrées à condition de tolérer des trajets plus longs pour rejoindre quotidiennement la zone dense. La « mobilité facilitée »[176] devenait ainsi un élément-clé des « plans d'évasion » des classes moyennes et supérieures hors des quartiers centraux ou péricentraux où elles subissaient une mixité sociale peu appréciée. Libérés de la contrainte de proximité aux lieux des affaires quotidiennes, notamment le travail, plus rien n'empêchait les ménages de s'extraire aux voisinages hétérogènes de la ville dense, où ils poursuivaient leur existence faute d'alternatives, et de prendre leurs quartiers plus loin mais en compagnie plus exclusive de proches sociaux.

Ce schéma interprétatif, d'ordre empirique initialement, s'est mué chez certains auteurs en une théorie de portée plus générale statuant la « mobilité facilité » comme un adversaire du lien social dans les villes, un des facteurs majeurs qui empêche la ville contemporaine de « faire société ». La vitesse rend plus facilement praticable la mise à distance d'autrui, en démultipliant la capacité à se placer loin de tous ceux dont la proximité est dévalorisée. Elle

[s] Les recherches qui alimentent cette section ont fait l'objet d'une publication (Wenglenski et Korsu, 2013).

« libère le jeu des opportunités et des affinités du carcan des appartenances socio-spatiales » écrit Donzelot[177]. Le dilatement du périmètre dans lequel on peut élire domicile procure des possibilités inédites de sélection des personnes que l'on veut voir dans son entourage résidentiel. Le choix de voisins « à la carte » est grandement facilité. A l'extrême, un mode de vie sans voisins ou presque, et pourtant urbain, devient envisageable dans les coins les plus reculés des couronnes périurbaines. C'est comme si la plus grande capacité à surmonter la friction de l'espace portait en elle la menace d'une atomisation de la vie sociale par-delà de vastes espaces métropolitains. Ces potentialités nouvelles introduisent une rupture fondamentale entre la condition urbaine à l'heure de « l'hypermobilité » et les états antérieurs de l'urbanité. Dans le passé, la lenteur des déplacements imposait une contrainte de proximité insurmontable et obligeait les citadins à endurer la co-présence avec autrui dans des lieux à haute densité. Le contact rapproché avec les autres, auquel il fallait se résigner bon gré mal gré, fabriquait du lien social et contribuait à transformer la masse urbaine en « société ». Depuis, les citadins contemporains ont découvert dans la haute vitesse un allié puissant pour se dégager des pesanteurs proximitaires et pour s'affranchir de toutes les formes de cohabitation contraires à leur volonté. Cette idée est centrale au modèle de la « ville émergente » dans lequel la mobilité figure comme un agent à la fois de l'étalement et éclatement de l'urbain et de sa tendance à perdre en densité et en frottement social, notamment en termes de contacts entre personnes de conditions sociales différentes. Dans cette perspective, les enclaves résidentielles périphériques deviennent l'emblème moderne de formes de développement urbain à base d'alliage entre « hypermobilité » et ségrégation. Elles donnent aussi une certaine matérialité à l'idée de l'existence de tentations sécessionnistes au cœur des sociétés modernes contemporaines.

Théorie de la collusion entre ascension socio-résidentielle, entre-soi et « hypermobilité »

Ce modèle théorique conceptualise la mobilité quotidienne comme un instrument au service des stratégies résidentielles socialement ascendantes et ségrégatives des classes moyennes et supérieures. Prenant la direction des zones périphériques, ces ménages intègrent un mode de vie riche en kilomètres voyagés mais dans des lieux d'un plus grand standing social – qui se traduit par la présence d'habitants placés, en moyenne, plus haut

dans la hiérarchie socio-économique – et à grande distance des classes populaires. « L'hypermobilité » joue le rôle de monnaie d'échange pour s'offrir de l'entre-soi socialement sélectif et un cadre de vie plus distingué. La logique d'action ainsi esquissée est cohérente au sens où les intentions et les réalisations qu'on prête aux individus sont compréhensibles et sensées. Elle est aussi forte d'appuis évidents de la part de la réalité empirique. Tant d'enquêtes de terrain ont reporté des expériences résidentielles conformes à ce modèle. Nombre de ménages périurbains sont des membres des classes moyennes originaires des grands ensembles de logements sociaux et c'est le rejet de l'univers des cités d'habitat social[178] qui a motivé à la base leur projet d'installation aux marges de la ville.

La cohérence logique de ce modèle, son accord avec des tendances macrosociologiques confirmées et le soutien qu'il trouve dans des cas empiriques concordants lui donne des airs de modèle à validité générale. L'instrumentalisation de la mobilité quotidienne au service de projets résidentiels socio-ascendants passe alors parfois pour une pratique dont la récurrence justifie qu'on la considère comme stratégie principale des classes moyennes et supérieures à la recherche de standing résidentiel à distance des strates inférieures de la société. Il en résulte des représentations dans lesquelles la réalisation de trajectoires socio-ascendantes paraît presque nécessairement doublée d'un allongement des distances à parcourir au quotidien. Les arguments en faveur d'un tel saut qualitatif, qui promeuvent des cas avérés en cas général, ne paraissent pourtant pas évidents. On peine à imaginer les raisons pour lesquelles les cadres, professions intermédiaires ou employés à haut niveau d'études payeraient constamment leur mobilité résidentielle ascendante du prix d'une plus grande mobilité au quotidien. Les variables d'ajustement en matière de choix résidentiel sont suffisamment diversifiées pour rendre crédible les situations où les ménages accèderaient à des quartiers plus haut-de-gamme moyennant des efforts d'une autre nature – moins d'exigence en termes de surface de logement, renoncement au statut de propriétaire, une localisation un peu moins distinctive, un plus grand effort budgétaire, en absolu (un loyer plus élevé, par exemple) ou en relatif (une plus grand part du revenu disponible alloué au logement).

Sans trop de surprise, le réel semble opposer à cette architecture théorique des faits qui ne cadrent que peu avec ses propositions. Nos explorations dans la métropole parisienne, et

dans d'autres grandes villes françaises secondairement, nous ont fait découvrir une réalité empirique hétérogène qui enferme beaucoup de cas conformes à la logique d'action théorisée mais aussi un grand nombre de cas qui échappent aux prédictions. S'il existe bien des cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires qui conjuguent ascension socio-résidentielle avec inflation des kilomètres à parcourir au quotidien, il en existe aussi d'autres, tout aussi nombreux, qui réussissent à accommoder leur déménagement dans un lieu de plus grand standing d'une moindre mobilité quotidienne. Les faits témoignent d'une bi-partition des mobilités résidentielles socio-ascendantes entre celles qui sont payés du prix d'un allongement des trajets quotidiens et celles qui ne le sont pas. Il n'y a donc nulle trace d'une généralisation de la stratégie qui subordonne la mobilité quotidienne à la mise en œuvre de plans de montée en gamme résidentielle. La réalité empirique contient également nombre de cas où des trajets quotidiens plus longs viennent se greffer à des changements résidentiels qui conduisent vers des lieux plus bas classés dans la hiérarchie socio-spatiale. Les parcours résidentiels des classes moyennes et supérieures ont ainsi pour particularité une certaine récurrence de chacune des combinaisons possibles entre la nature socio-hiérarchique du déménagement (ascendant ou descendant) et sa traduction sur le plan de la mobilité quotidienne (allongement ou raccourcissement des trajets quotidiens). L'hétérogénéité des orientations résidentielles paraît grande entre ces personnes semblables par un statut socio-professionnel qui les affilie au monde des classes moyennes et supérieures. Nouvelle variation sur le même thème : des éléments empiriques marqués du sceau de l'hétérogénéité diffuse viennent contrarier des propositions théoriques fondées sur la présomption d'une forte homogénéité de comportements chez les proches sociaux.

« Hypermobilité » en allié potentiel de la mixité sociale

Il est également surprenant que le cadre conceptuel qui allie mobilité quotidienne et trajectoires résidentielles ascendantes soit mobilisé exclusivement dans la perspective d'un renforcement de la séparation socio-spatiale. Pourtant, le déploiement de la même stratégie par les membres des classes populaires peut transformer le même schème d'action en un stimulant de la cohabitation des groupes sociaux. En s'acquittant de trajets quotidiens plus

longs, des ménages de condition modeste peuvent eux aussi s'ouvrir un chemin vers des quartiers de standing supérieur, quand bien même timidement, où les voisins situés dans les couches supérieures de la hiérarchie sociale sont un peu plus nombreux qu'à leur point de départ. L'adjonction stratégique de la mobilité quotidienne aux projets d'élévation socio-résidentielle peut a priori servir aussi la cause de la mixité sociale. Si cette éventualité n'est pratiquement jamais envisagée, c'est sans doute parce qu'on n'accorde aucune vraisemblance à l'idée que des ménages de condition modeste puissent entreprendre et concrétiser des projets résidentiels ascendant socialement dans les circonstances socio-économiques contemporaines. Nombre d'ouvriers et d'employés à faible niveau d'études sont confrontés à des conditions d'existence tellement précaires qu'elles rendent impensables ne serait-ce qu'un embryon de projet résidentiel autonome, quel qu'il soit. Mais ce serait trop homogénéiser les classes populaires que de supposer inexistantes les chances de montée en gamme socio-résidentielle pour la grande majorité de ses membres. Au sein de l'hétérogénéité diffuse propre aux sociétés modernes contemporaines, il règne à l'intérieur de ce groupe une certaine variété des situations, y compris sur le plan des moyens matériels à disposition. Qu'au milieu de de cette hétérogénéité, subsiste encore des ménages qui disposent de marges de manœuvre sur le plan résidentiel ne paraît pas d'une grande invraisemblance. Pour de tels ménages, des efforts en termes de mobilité quotidienne peuvent servir de clé ouvrant la porte d'environnements résidentiels plus excentrés mais aussi d'un plus grand standing où leur présence serait de nature à améliorer le degré de cohabitation entre individus de conditions sociales différentes.

En explorant empiriquement le cas de la métropole parisienne, et d'autres grandes villes françaises, on a pu récolter quantité de situations qui semblent conformes à ce schéma. Les membres des classes populaires qui accèdent à des lieux de statut social plus élevé en échange de concessions sur le plan des distances à parcourir sont loin d'être rares, si bien que dans un nombre conséquent de cas, l'alliage mobilité résidentielle socio-ascendante et sur-mobilité quotidienne semble faire le jeu de la mixité sociale. Il est donc tentant d'affirmer que la diversité de la réalité empirique vient poser quelques bémols au point de vue qui range unilatéralement cette stratégie résidentielle du côté des procédés hostiles à la cohabitation des personnes dissemblables socialement. L'hétérogénéité du social se

manifeste ici par le fait qu'une même stratégie résidentielle sert simultanément la cause de la ségrégation dans certains cas, la cause de la mixité sociale dans d'autres.

Changements résidentiels socio-ascendants et longueur des trajets DT

Les recherches empiriques dont sont tirés ces constats ont été conduites suivant une méthode parente avec l'étude précédente (n°2) consacrée à l'impact des changements résidentiels et professionnels sur la longueur des trajets domicile-travail. Elles sont basées sur le même corpus de données, issu de la version 2001-2002 de l'Enquête Globale sur les Transports (voir section précédente pour les détails). La démarche a consisté à prélever dans l'EGT un large échantillon de changements résidentiels accomplis au cours des années 1990, profiler les déménagements correspondant en termes socio-hiérarchique, en distinguant les mobilités ascendantes et descendantes socialement, et à établir leur impact quant à la longueur des trajets DT.

Lorsque les individus en mobilité résidentielle avaient également changé de lieu d'emploi en cours de période, les distances DT avant et après changement résidentiel ont été calculées en référence au lieu d'emploi le plus récent ou antérieur selon la chronologie des évènements. En cas de changement d'emploi plus tardif que le changement de domicile, on a calculé les distances DT avant et après déménagement en référence au lieu d'emploi antérieur. Dans le cas contraire, lorsque c'est le déménagement qui s'était produit en dernier, les distances calculées sont relatives au lieu de travail récent. Ce procédé permet d'évaluer, dans tous les cas, l'impact de la mobilité résidentielle sur la distance à un même lieu d'emploi.

Les changements résidentiels retenus sont exclusivement des déménagements avec changement de commune. Les changements de domicile à l'intérieur d'une même commune sont non-explorables dans l'absence d'information sur les quartiers de résidence – information sans laquelle on ne peut déterminer la nature socio-ascendante ou descendante des déménagements. L'échantillon final inclut un ensemble de 3'445 déménagements avec changement de commune réalisés au cours de la période 1991-2002 par des personnes de référence et conjoints ayant un emploi et qui sont cadres, membres des professions intellectuelles supérieures ou des professions intermédiaires, employés ou ouvriers.

Le statut social des communes de résidence est évalué à l'aune de deux indicateurs : le revenu médian par unité de consommation des ménages en 2001 (données de la Direction Générale des Impôts) et, secondairement, la part des ménages dont la personne de référence est membre des classes supérieures[t] en 1999 (données du Recensement). Les changements résidentiels ont été classés comme ascendant socialement lorsqu'ils conduisaient les individus dans une commune où le revenu médian était plus élevé ou, alternativement, dans une commune où les classes supérieures étaient relativement plus nombreuses. On a introduit une graduation dans le caractère ascendant ou descendant des mobilités résidentielles selon que le mouvement s'avérait plus ou moins significatif. Les communes de la métropole parisienne ont été classées par valeurs croissantes des deux indicateurs et compartimentées en cinq quintiles, chacun assemblant un ensemble de communes représentant un cinquième de la population de la métropole. Les changements résidentiels ont été répertoriés comme « significativement ascendants/descendants » lorsque la commune de destination se classait dans un autre quintile que la commune d'origine.

La recherche centrée sur l'EGT a été complétée par une variante alimentée par les éditions 1990 et 1999 du Recensement de la Population. La supériorité des données fournies par l'EGT est d'autoriser le contrôle de la stabilité du lieu de travail avant et après déménagement. Ce contrôle n'est plus possible avec les données du Recensement qui ne fournissent aucune information sur l'historique de la carrière professionnelle. En revanche, les données du Recensement ont l'avantage sur le corpus EGT avec un échantillon beaucoup plus grand, une information plus fine sur le lieu de résidence des individus, connu à l'échelle du quartier, un champ d'observation qui s'étend au-delà du cas parisien et une possibilité à pousser les investigations plus loin dans le passé. L'absence d'information sur le passé professionnel rend incalculable la distance DT avant et après déménagement, ce qui implique une impossibilité à établir en toute rigueur l'impact des mobilités résidentielles sur la longueur du trajet DT. Mais en se basant sur la distance DT dans le dernier logement, on peut identifier les cas où une mobilité résidentielle socialement ascendante est associée, après déménagement, à un trajet DT long, et mesurer la fréquence de ce type de situations

[t] Un cadre ou un membre des professions intellectuelles supérieures, un chef d'entreprise de plus de dix salariés ou un retraité ancien cadre, profession intellectuelle supérieure ou profession intermédiaire.

parmi l'ensemble des mobilités ascendantes. L'idée d'une généralisation des cas d'association entre trajectoire résidentielle ascendante et allongement des trajets DT suppose implicitement que les actifs en ascension socio-résidentielle se trouvent à parcourir une grande quantité de kilomètres entre le domicile et le travail suite aux déménagements. Cette supposition peut être confrontée avec les faits grâce aux données du Recensement.

Les trajectoires résidentielles ascendantes ne se paient pas toujours du prix d'un éloignement DT

Selon les données de l'échantillon EGT, les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires en ascension socio-résidentielle au sein de la métropole parisienne tendent à se séparer en deux groupes de poids comparables, entre ceux pour qui l'accès à une commune plus haut placée dans la hiérarchie socio-spatiale passe par un accroissement de la distance DT et ceux pour qui, au contraire, cette même trajectoire s'accompagne d'une réduction de la longueur du trajet DT (Tableau 3-3.1). Chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, par exemple, la part des mobilités ascendantes – mesurée à l'aune du critère du revenu des habitants[u] – associées à un allongement des trajets DT était de 44%, contre 56% pour les situations où la mobilité ascendante allait de pair avec une baisse de la distance DT (*n*=510). Les cas de gain de standing résidentiel au prix d'un éloignement DT sont plus récurrents chez les professions intermédiaires mais les proportions observées demeurent dans le voisinage de l'équipartition – 51,5% pour les déménagements qui entrainent des trajets DT plus longs, 48,5% pour les cas contraires (*n*=579). Le caractère plus ou moins prononcé de l'ascension socio-résidentielle ne change pas foncièrement la donne. Les pourcentages propres aux cas de mobilité résidentielle significativement ascendante – c'est-à-dire se traduisant par le déménagement dans une commune située dans un quintile supérieur – sont tout aussi bipartitionnés.

La réduction du champ de l'observation aux seules personnes qui, en amont de leur mobilité résidentielle, habitaient une commune située dans les échelons inférieurs de la hiérarchie socio-spatiale (les deux derniers quintiles du classement selon le revenu médian), c'est-à-dire des lieux marqués par une plus grande présence des représentants des classes

[u] Sont présentés ici les résultats obtenus avec usage de cet indicateur. Le recours à l'indicateur du poids des classes supérieures donne des résultats semblables.

populaires, ne contrarie pas davantage le constat d'une polarisation des situations entre les ascensions socio-résidentielles avec ou sans augmentation des distances DT. Les membres des classes moyennes ou supérieures qui se sont extraites à des cadres résidentiels plutôt populaires ne recourraient pas plus que les autres à la stratégie qui consiste à payer l'ascension de la monnaie de l'éloignement DT. Beaucoup de ces individus ont réussi à mettre en œuvre une telle montée-en-gamme résidentielle en faisant d'une pierre deux coups, rapprochant au passage leur domicile de leur travail. Les marges d'erreur sont plus grandes ici en raison d'effectifs plus modestes (*n*=219 pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, *n*=312 pour les professions intermédiaires) mais les intervalles de confiance permettent de s'assurer que les pourcentages propres à la population correspondante à l'échelle de la métropole parisienne n'ont que peu de chances de s'écarter trop franchement de l'équipartition.

L'allongement de la distance DT était le lot d'un grand nombre de changements résidentiels descendant socialement, ce qui tend à accroître encore davantage la diversité des situations rencontrées. Dans 52% des cas, les cadres et professions intellectuelles supérieures qui ont déménagé dans une commune avec des habitants aux revenus plus modestes en moyenne, se sont trouvés à parcourir des trajets DT plus longs – 49% si on se limite aux seules mobilités résidentielles significativement descendantes. La distribution des déménagements marqués d'une perte de standing résidentiel tend ainsi, elle aussi, à se rapprocher de l'équipartition entre les cas où ce déclassement se double d'une perte de proximité DT et ceux où il est compensé par un raccourcissement du trajet DT.

Le croisement du caractère ascendant/descendant des mobilités résidentielles avec leur implication sur le plan des déplacements DT montre à quel point les trajectoires sont diverses et que les expériences résidentielles répertoriées se distribuent de manière partagée entre l'ensemble des combinaisons possibles (Tableau 3-3.2). Aucune forme de trajectoire ne s'impose particulièrement, ni aucune ne se fait distinguer par sa grande rareté. Pour les cadres et professions intellectuelles supérieures comme pour les professions intermédiaires, les quatre possibilités combinatoires (socialement ascendant/descendant et hausse/baisse de la distance DT) représentaient approximativement des parts comprises entre 20% et 30% de l'ensemble des déménagements. Le cas le plus récurrent

(déménagement ascendant avec réduction de la longueur du trajet DT chez les cadres, avec augmentation de la distance DT chez les professions intermédiaires) représentait à peine un peu plus de trois cas sur dix, tandis que le cas le plus rare (descendant avec baisse de la distance DT) pesait pour un cinquième. La variété des parcours résidentiels se manifeste ainsi par une quasi-égale réalisation des différentes voies qu'on peut emprunter.

L'alliage mobilité résidentielle ascendante et sur-mobilité DT au service de la mixité sociale

Les employés et les ouvriers qui ont réussi à s'inscrire dans un parcours socio-résidentiel ascendant sont plus rares, proportionnellement, mais ne sont pas pour autant très minoritaires. 39% des changements résidentiels accomplis par les employés de l'échantillon EGT (*n*=1038), et 32% chez les ouvriers (*n*=470), avaient pour destination une commune située dans un quintile supérieur, où les habitants disposaient de revenus plus élevés en moyenne. Pour les employés, les cas où les trajectoires résidentielles ascendantes impliquaient de plus longues distances à parcourir n'étaient pas particulièrement récurrents. Ils représentaient un peu moins d'un cas sur deux. Parmi les ouvriers, la tendance des déménagements ascendants à s'accompagner d'un allongement du trajet DT semble plus grande. Ce sont plus de 54,4% des mobilités avec accès à une commune de plus grand standing qui ont exigé, en contrepartie, un plus grand effort en termes de kilomètres à parcourir entre domicile et travail – 56,4% en cas de mobilité significativement ascendante. Ce taux, le plus élevé parmi les quatre groupes socio-professionnels – avec toutefois un intervalle de confiance large, en raison d'effectifs limités –, suggère que c'est chez les ouvriers que la propension à s'offrir une mobilité résidentielle socialement ascendante au prix d'une plus grande distance DT est la plus manifeste. Dans ces cas précis, cette forme d'arbitrage se montre alliée de la cohabitation entre personnes de conditions sociales différentes, en permettant à des ouvriers de s'insérer dans des voisinages où les personnes situées dans les strates supérieures de la société sont vraisemblablement plus fréquentes, comme le suggère le niveau de revenu plus élevé des habitants.

Les employés et les ouvriers ont en commun avec les cadres, professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires une importante diversité des changements résidentiels quant à leur double implication en termes de classement socio-hiérarchique et

de mobilité DT. Les quatre possibilités combinatoires sont toutes représentées de façon substantielle dans les trajectoires résidentielles empruntées par les employés et les ouvriers. Le parcours modal n'est pas majoritaire en absolu là non plus, tandis que le parcours le plus rare n'est pas beaucoup moins fréquent que les autres.

Des mobilités résidentielles ascendantes associées à des trajets DT courts

Les recherches fondées sur les données du Recensement donnent des résultats complémentaires et concordants. Elles montrent que la distribution de la longueur des trajets DT à la suite de mobilités résidentielles socialement ascendantes se caractérise non par la monotonie et l'uniformité mais par une grande diversité. Une partie de ces déménagements sont bien associés à des distances DT particulièrement longues (supérieures à 20 kilomètres, voire à 30 kilomètres) mais ces cas ne sont pratiquement jamais majoritaires. Dans des cas tout aussi fréquents, les mobilités ascendantes vont de pair avec des distances DT particulièrement courtes (inférieures à 5 kilomètres) ou alors autour de la moyenne (entre 5 et 15 kilomètres). Cette distribution, dans sa diversité, ne se différencie guère de ce que l'on observe pour les mobilités socialement descendantes. Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures en mobilité ascendante (qui résidaient en 1999 une commune où les habitants avaient des revenus plus élevés que dans la commune habitée en 1990), la distance DT était supérieure à 20 kilomètres dans un quart des cas (26,4%), ce qui est très comparable à la part des distances DT inférieures à 5 kilomètres (28%) (Tableau 3-3.3a). Un cinquième des distances DT étaient comprises entre 5 et 10 kilomètres – ce qui signifie que dans pratiquement la moitié des cas, la distance DT restait sous le seuil des dix kilomètres. Encore 14% des distances DT se situaient dans la fourchette de 10 à 15 kilomètres et un autre 11% entre 15 et 20 kilomètres. Les cadres et professions intellectuelles supérieures en ascension socio-résidentielle « significative » au départ d'une commune bas classée dans la hiérarchie socio-spatiale (quintile des communes où le revenu médian est le plus bas) étaient légèrement plus nombreux à faire face à un trajet DT long mais sans que cela change foncièrement la forme de la distribution. 31% d'entre eux avaient une distance DT supérieure à 20 kilomètres, mais on comptait encore 25% de cas où le domicile se trouvait à moins de 5 kilomètres du lieu de travail. Les professions intermédiaires

étaient un peu plus souvent exposées à des trajets DT longs lorsqu'ils avaient réalisé une mobilité significativement ascendante en partance de communes de faible standing social, mais l'écart est faible (un point-pourcentage de plus que pour les cadres et professions intellectuelles supérieures). La distribution des distances DT pour les ouvriers et les employés ont globalement une structure comparable, avec des écarts qui ne vont que rarement au-delà de quelques points-pourcentage.

La disponibilité d'une information sur l'ancienneté de l'emménagement dans le dernier domicile donne la possibilité de contrôler dans une certaine mesure l'interférence de la carrière professionnelle. En restreignant le champ des observations aux seules personnes qui se sont installées dans leur dernier domicile depuis peu de temps, on a pu isoler un sous-échantillon formé de situations où le risque d'un changement d'emploi postérieur au déménagement était minoré – on peut supposer que les personnes qui ont emménagé depuis un an ou deux sont moins susceptibles d'avoir changé d'emploi consécutivement à leur déménagement que celles qui ont plus d'ancienneté dans leur logement. L'application de ce filtre ne modifie pas le constat de distributions de distances DT hautement hétérogènes dans lesquelles les trajets courts, intermédiaires et longs sont tous bien représentés. Les distributions propres aux personnes qui occupaient leur logement depuis 1997 – et qui avaient donc approximativement deux-trois années d'anciennetés au moment du Recensement – sont très semblables à ce qu'on observe par ailleurs (Tableau 3-3.4). La variante méthodologique, fondée sur une information relative au dernier lieu de résidence à l'échelle des quartiers, conforte également les constats précédents. Lorsque la nature ascendante/descendante de la mobilité résidentielle est appréciée en comparant le standing du quartier de résidence à l'arrivée avec celui de la commune de résidence au départ, on obtient des résultats qui conduisent aux mêmes conclusions (Tableau 3-3.5).

On sait que la périurbanisation de la société française s'est faite à grande vitesse des années 1960 aux années 1980 et que la tendance a perdu en intensité plus tardivement. L'essoufflement du mouvement dans les années 1990 peut faire penser que c'est non pas dans cette période-là qu'il faut chercher la trace des stratégies d'ascension socio-résidentielle fondées sur le consentement à l'éloignement, mais plus loin dans le passé, à l'époque où la migration vers la banlieue périurbaine était plus soutenue. On a exploré cette

piste en mobilisant les corpus de données propres aux Recensements de la Population de 1982 et de 1990. Il en sort que les distances DT associées aux mobilités résidentielles socio-ascendantes n'étaient pas moins diversifiées à cette époque-là[v]. Les déménagements appariés à des trajets DT particulièrement longs y étaient tout aussi minoritaires (Tableaux 3-3.7a et 3-3.8a). La forme d'arbitrage où l'ascension socio-résidentielle est acquise au prix de navettes DT particulièrement longues ne semble donc pas non plus hégémonique dans les phases où la « ville émergente » émergeait à pleine vitesse.

Comme on le sait également, le marché immobilier de la métropole parisienne est réputé pour sa tension exceptionnelle. Ailleurs, dans les villes moins peuplées et moins prospères, la pression est moindre et l'accès à un logement doté d'une pluralité d'attributs recherchés n'est pas un casse-tête de même ordre. Si les mobilités résidentielles socialement ascendantes n'exigent pas nécessairement un basculement au régime de l'hypermobilité quotidienne dans le contexte parisien, on peut s'attendre à ce que ce ne soit pas davantage le cas dans d'autres agglomérations urbaines. L'exploration de la situation lyonnaise et marseillaise conforte ce point de vue dans une certaine mesure[w] (Tableaux 3-3.3b et 3-3.3c pour la période des années 1990, tableaux 3-3.7b et 3-3.7c pour la période 1982-1990, tableaux 3-3.8b et 3-3.8c pour la période 1975-1982). Dans la métropole lyonnaise, les situations où une mobilité résidentielle socio-ascendante est associée à de longues navettes DT sont bien moins nombreuses que dans la métropole parisienne. Chez les professions intermédiaires, par exemple, la distance DT en 1990 excédait les 20 kilomètres dans 18% des cas de mobilité significativement ascendante à partir d'une commune du quintile inférieur, ce qui est beaucoup moins que dans la métropole parisienne (31%). Le cas

[v] Pour cette période, l'indisponibilité des données sur les revenus des habitants dans les communes a imposé une analyse fondée sur l'indicateur secondaire, le poids des classes supérieures, pour l'évaluation du caractère ascendant/descendant des trajectoires résidentielles. Le tableau 3-3.6 présente les résultats obtenus avec cet indicateur dans le cas de la métropole parisienne pour la période 1990-1999, ce qui permet de comparer les résultats obtenus avec l'indicateur principal et de constater que les deux indicateurs donnent des résultats très convergents (tableau 3-3.6 versus tableau 3-3.3a).

[w] Techniquement, il est possible d'élargir le champ de l'analyse à d'autres grandes villes que Lyon et Marseille avec les données du Recensement. Mais dans ces cas, on ne dispose d'aucun découpage infra-communal propre à la ville-centre qui permette de géo-localiser le lieu d'emploi à un maillage plus fin que l'échelon communal. Dans la plupart des grandes villes, la commune-centre s'étend sur une surface conséquente si bien qu'en l'absence d'informations infra-communales, la marge d'erreur dans l'estimation de la distance DT pour les actifs, nombreux, qui ont leur travail au centre de la ville, devient trop importante. C'est la raison pour laquelle nous avons pris le parti de restreindre le champ des explorations aux trois grandes métropoles où le découpage en arrondissements autorise des estimations plus précises et fiables des distances DT.

marseillais est plus semblable au cas parisien, en conséquence peut-être de la plus grande pression foncière qui caractérise la Côte-d'Azur et aussi, potentiellement, de la morphologie plus polycentrique de la métropole phocéenne. Dans les grandes lignes, Lyon et Marseille ont en commun avec Paris une distribution des distances DT associés aux mobilités socialement ascendantes dans lesquelles la gamme entière des distances, des plus courtes aux plus longues, sont toutes bien représentées. Le caractère minoritaire des situations où vont de pair des trajectoires résidentielles socialement ascendantes et des trajets DT particulièrement longs n'est donc pas une spécificité parisienne et se retrouve dans d'autres espaces métropolitains.

La situation n'a pas profondément changé dans la période plus proche du présent. On y retrouve la même hétérogénéité des distances DT qui accompagnent les mobilités résidentielles à destination des localisations de plus grand standing social. Cette diversité-là se pose donc, à son tour, comme une constante des trois décennies derrière nous. Les trajectoires opposées qui conduisent leurs auteurs vers des lieux de moindre standing social ne sont pas moins marqués par une hétérogénéité permanente des distances DT associées. C'est depuis un tiers de siècle au moins que l'ensemble des combinaisons possibles entre des changements résidentiels socio-ascendants ou socio-descendants et des navettes DT courtes, intermédiaires ou longues se réalisent toutes avec une certaine récurrence.

La migration hors des quartiers centraux populaires et la propriété d'une maison dans le périurbain

Le récit qui établit une connexion entre la migration hors des quartiers populaires centraux et la sur-mobilité quotidienne a une variante qui propose une association semblable entre le même schème de mobilité résidentielle et le désir d'accession à la propriété d'une maison individuelle. C'est probablement un des récits les plus populaires et les plus répandus dans les milieux urbanistiques en France. Chacun connaît « l'histoire » des ménages appartenant aux classes moyennes qui, après avoir un temps vécu dans les grands ensembles de logements sociaux et les vastes copropriétés construits dans l'effort de post-guerre, ont progressivement abandonné ces quartiers pour gagner les zones plus excentrées, au fur et à mesure que ces secteurs lointains devenaient praticables. Outre la volonté d'échapper à des voisinages qui commençaient à « mal tourner », il y avait aussi là, de l'avis de tant

d'observateurs, un projet résidentiel tout entier porté par le désir d'accession à la propriété d'une maison individuelle avec un jardin – vieux rêve devenant ainsi réalité pour des milliers de ménages. La préférence des Français pour une maison individuelle plutôt qu'un appartement et pour la propriété plutôt que la location a reçu confirmation sur confirmation à travers une multitude d'enquêtes ou sondages d'opinion. Il y avait donc tout lieu de penser que le mécanique du processus ségrégatif qui tournait les cités HLM et les copropriétés dégradées en enclaves à pauvreté comptait aussi parmi ces rouages le désir généralisé pour la propriété d'une maison individuelle.

Le récit qui met en histoire ce cadre d'analyse s'est purifié dans le temps en se simplifiant et en associant toujours plus étroitement le déclin social des grands ensembles et les projets d'accession à la propriété d'une maison individuelle dans le périurbain. La lecture ou l'audition des versions les plus épurées donnent l'impression que les membres des classes moyennes en partance de ces quartiers devenaient très majoritairement propriétaires d'une maison individuelle dans la banlieue plus ou moins lointaine. La sortie hors de ces quartiers semblait emprunter presque exclusivement cette seule voie, cette seule trajectoire socio-résidentielle, qui se profilait ainsi, dans les imaginaires urbains, comme une des causes majeures, sinon la cause principale, du malheur des cités de banlieue. Ce récit est fondé sur une forte présomption d'homogénéité au niveau des logiques résidentielles déployées par ceux qui partaient des quartiers populaires centraux. L'histoire est racontée d'une façon qui suggère que c'est une même préférence, une même forme d'arbitrage, un même désir de maison et de propriété qui a mis en mouvement tant et tant de ménages.

Lorsqu'on revient à cette époque, grâce aux éditions antérieures du Recensement, dans le contexte des grandes villes françaises, et qu'on reconstitue les trajectoires résidentielles empruntées par les membres des classes moyennes habitant au départ des communes à haute teneur de logements sociaux – indicateur de la présence imposante de cités –, c'est encore une grande variété de parcours que l'on découvre. Au sein de cette variété, l'accession à la propriété d'une maison individuelle dans la banlieue périurbaine figure comme une orientation parmi d'autres, loin d'être majoritaire. A Paris, Lyon et Marseille, du milieu des années 1970 au début des années 1990, les cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés à haut niveau d'études qui s'en allaient

de tels lieux étaient souvent très nombreux à s'orienter non pas vers le périurbain mais vers le centre-ville ou sa banlieue proche, à ne pas devenir propriétaire mais à rester locataire, dans le secteur privé ou social, ou à acheter non pas une maison mais un appartement. Dans la métropole parisienne, parmi les professions intermédiaires qui habitaient en 1982 une commune en zone dense[x] composée à plus de 30% de logement social[y] et qui ont changé de logement par la suite, à peine 4% étaient propriétaires d'une maison individuelle dans une commune rurale de la couronne périurbaine en 1990. La proportion montre à 8,6% lorsqu'on inclut ceux qui étaient devenus propriétaires d'une maison mais dans une agglomération urbaine au sein de la couronne périurbaine[z], et si on élargit encore le champ aux propriétaires d'une maison dans la banlieue dense extérieure (marges de l'agglomération parisienne qui débordent sur la grande couronne[aa]), on atteint 22%. C'est donc moins d'un quart des professions intermédiaires en mobilité résidentielle à partir de communes marquées par la forte présence des HLM qui ont accédé à la propriété d'une maison individuelle dans la banlieue lointaine. Les trois quarts restants avaient emprunté une multitude de voies : 9% avaient loué un appartement dans le secteur privé en banlieue proche, 7% y avaient acheté une maison, 8% y avaient acheté un appartement, 15% étaient logés dans un HLM en banlieue proche, 7% avaient acheté un appartement dans la banlieue extérieure, 6,5% y étaient locataires dans le secteur privé, 9,5% dans le secteur social, 6,5% avaient trouvé un logement dans Paris intra-muros (Tableau 3-3.9a). Les trajectoires empruntées par les cadres et professions intellectuelles supérieures ou par les employés à haut niveau d'études sont tout autant morcelés entre une multitude d'itinéraires sans qu'aucune orientation résidentielle ne se démarque par une récurrence hors du commun. Les distributions de trajectoires propres aux métropoles lyonnaise et marseillaise livrent un message semblable – Marseille se singularise par le poids particulièrement élevé des

---

[x] Ville-centre ou banlieue d'une unité urbaine.

[y] Ce critère permet de réunir dans le champ de l'analyse la totalité des communes connues pour la présence sur leur sol de grandes cités d'habitat social. Dans une série de variantes méthodologiques, on a reproduit les comptages en relevant le seuil qui distingue les communes à haute intensité de logement social à 40%, puis à 50%. Les résultats obtenus vont globalement dans le même sens. L'intérêt de seuils plus élevés est de porter le regard vers des communes dans lesquelles le poids des cités est encore plus massif et d'accroître par conséquent la probabilité pour que les individus dont on retrace le parcours résidentiels soient en provenance de ces cités ou du voisinage rapproché de cités. L'inconvénient est une réduction de la taille des échantillons, parfois dans des proportions importantes.

[z] Unités urbaines situées au sein de la couronne périurbaine.

[aa] Partie de l'unité urbaine de Paris qui déborde sur les départements de grande couronne.

trajectoires à destination de la ville-centre, ce qui est concordant avec l'idée du caractère minoritaire des mouvements en direction de la propriété d'une maison en banlieue lointaine (Tableaux 3-3.9b et 3-3.9c).

Dans des métropoles de moindre envergure, comme Lille, Bordeaux ou Toulouse, l'accession à la propriété d'une maison individuelle en banlieue tient une position plus dominante parmi les multiples trajectoires possibles (Tableaux 3-3.9d, 3-3.9e et 3-3.9f). C'est avec une plus grande récurrence que les classes moyennes habitant des communes à fort taux de logement social, lorsqu'ils ont changé de logement, se sont orientées vers cette alternative. A Bordeaux, par exemple, parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures résidant en 1982 dans une commune à haute intensité de logement social et logés dans un autre logement en 1990, 11% étaient propriétaires d'une maison individuelle dans des communes rurales de la couronne périurbaine. Dans ces trois grandes villes, un peu plus de la moitié des classes moyennes en mobilité résidentielle à partir des communes à cités acquéraient une maison individuelle hors ville-centre. Mais même dans ces géographies, pour tout individu ayant suivi cette trajectoire résidentielle, on comptait donc un autre qui avais pris un autre chemin – d'autant que la part des acquéreurs de maison que nous avons calculé inclut ceux qui ont acheté leur bien dans la banlieue dense[bb] et qui n'ont guère participé à l'étalement urbain. Tout en étant plus conforme à la description idéal-typique qui réduit la mobilité des classes moyennes hors des grands quartiers d'habitat social à l'accession à la propriété d'une maison dans le périurbain, l'expérience de Bordeaux, Toulouse et Lille ne se caractérisait pas moins par une bi-partition des trajectoires résidentielles entre une moitié de parcours concordant avec les récits et une autre moitié non-conforme[cc].

[bb] Banlieue du pôle urbain.

[cc] La méthode à l'origine des résultats présentés dans cette section est loin de la perfection. La localisation du lieu de résidence antérieure à l'échelle de la commune seulement introduit une incertitude quant à la provenance des personnes dont on retrace le parcours résidentiel de quartiers d'habitat social. Cette incertitude n'est toutefois que relative : on sait que les membres des classes moyennes qui ont déménagé à partir de ces quartiers figurent intégralement dans les échantillons explorés mais en compagnie de personnes non-issues de tels quartiers. La diversité des trajectoires résidentielles répertoriées est telle, et la part des cas d'accession à la propriété d'une maison dans la banlieue périurbaine tellement modeste, notamment à Paris, Lyon et Marseille, qu'il paraît littéralement impossible statistiquement que le sous-ensemble de personnes originaires des quartiers d'habitat social soit une très large majorité à avoir suivi cet itinéraire résidentiel – statistiquement, cela ne serait possible que si ce sous-ensemble ne réunissait qu'un nombre dérisoire d'individus. Or, si c'était le cas, c'est-à-dire si les membres des classes moyennes originaires à quitter les

quartiers d'habitat social n'étaient qu'une poignée d'individus, cela signifierait que dès le milieu des années 1970, la désertification de ces quartiers par ces groupes sociaux était déjà entièrement achevée, ce qui paraît invraisemblable – les statistiques à l'échelle des quartiers montrent que bien après la fin des années 1970, les quartiers d'habitat social continuaient à être habités par une part non-dérisoire de membres des classes moyennes.

CHAPITRE 3 – ETUDE n°4

DEMENAGER DANS LE CENTRE OU HORS DU CENTRE ? EMBOURGEOISEMENT DES CENTRES URBAINS SUR FOND D'HETEROGENEITE DIFFUSE[dd]

L'embourgeoisement des quartiers centraux des grandes villes est encore une autre tendance socio-urbaine considérée comme majeure, symbolique de la condition urbaine contemporaine, et qui porte en elle la trace de l'hétérogénéité diffuse des comportements. En de nombreux points du globe, les villes-centres d'une multitude de métropoles ont progressivement changé de sociologie au cours des dernières décennies. Les classes populaires, les ménages à bas revenus y sont devenus moins nombreux, pendant que les classes supérieures, les ménages à haut-revenus augmentaient leur présence. La « reconquête » des centres urbains par la haute société et « l'éviction » hors des centres urbains des démunis sont deux thèmes contemporains courants et qui se font écho comme pour révéler les deux facettes du même phénomène.

C'est dans le monde anglo-saxon que le thème de la « gentrification » des centres urbains s'est développé en premier – on doit d'avoir popularisé le terme au désormais très célèbre Ruth Glass, sociologue britannique dont les travaux pionniers portaient sur Londres dans les années 1960. De très nombreuses recherches ont été consacrées au réinvestissement du cœur de grandes métropoles britanniques ou étatsuniennes par les strates supérieures de la société dont une fraction revenait dans ces lieux un temps après les avoir désertées au profit de la banlieue[179]. Souvent analysée dans une perspective néo-marxiste de « luttes des classes » pour les « places », c'est-à-dire pour l'espace urbain, le phénomène est stigmatisé en raison de ce qu'il contient d'injustice et de violence faite aux classes populaires, chassées des quartiers centraux et contraints à laisser la place aux plus nantis, nouveaux (ou de nouveau) maîtres des lieux[180].

La complicité des pouvoirs publics dans l'opération a souvent été dénoncée par des voix critiques qui reprochaient aux décideurs de dérouler le tapis rouge devant les promoteurs

[dd] Une première version des recherches présentées ici ont fait l'objet d'un chapitre dans un ouvrage collectif (Korsu *et al*., 2007)

prêts à tirer profit du renouveau de la demande à haut pouvoir d'achat. Des programmes de rénovation urbaine majeurs, conduits sous le patronage des autorités publiques, ont contribué à revaloriser l'offre de logement, en remplaçant de vieux immeubles vétustes, parfois dégradés, voire insalubres, par des bâtiments neufs, d'un autre standing, et réduisant d'autant les possibilités de logement pour les budgets modestes. Des recherches critiques dans la même veine ont existé en France dans les années 1960[181], sans faire usage du terme de gentrification et sans chercher explicitement l'affiliation avec les recherches anglo-saxonnes. Plus tardivement, on a vu se multiplier les recherches qui reprenaient le terme à leur compte et se rangeaient explicitement dans le champ des travaux sur la gentrification[182].

Dans les faits, au cours du tiers de siècle dernière nous, les compositions sociales des villes-centres au cœur des métropoles françaises ont toutes changé, sans exception, dans le sens d'un embourgeoisement : plus de représentants des classes supérieures, comme les cadres, professions intellectuelles supérieures, les professions libérales, les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés, encore en activité ou à la retraite, moins de représentants des classes populaires, comme les ouvriers, les employés à faible niveau d'études et les anciens ouvriers et employés à la retraite (Tableau 3-4.1). Les changements sont parfois majeurs, comme à Paris, ou plus modérés, comme à Nice ou Strasbourg, mais le vent a soufflé dans la même direction dans toutes ces géographies.

Habituellement, on tend à faire porter le chapeau à la hausse du coût du logement, rangée parmi les facteurs de tout premier plan à l'origine de la tendance. Sujet hautement médiatique, tant d'articles de presse ont reporté chiffres à l'appui la montée en flèche du prix du logement dans le centre des grandes métropoles, Paris en tête, avec des taux de croissance parfois à trois chiffres sur le temps d'une ou deux décennies à peine. On sait que les marchés immobiliers sont complexes et que les mouvements à la hausse ou à la baisse des prix peuvent être entretenus par toute une variété de facteurs, allant de l'état de l'économie mondiale aux politiques monétaires ou fiscales ici ou ailleurs. La causalité circulaire entre la demande pour l'hyper-centre – avec une composante internationale dans le cas de Paris – et des programmes de rénovation urbaine et de réhabilitation de l'habitat semble néanmoins avoir joué un rôle important dans l'emballement des prix, à l'image de ce que la recherche internationale a pu révéler dans le cas d'une multitude de métropoles dans

le monde. Dans la capitale française, des investissements publics et privés ont changé le visage de l'est parisien, traditionnellement plus mélangé socialement et moins cher, et la « ruée vers l'est »[183] y a fortement stimulé les prix. Les possibilités de logement à bas coût se sont amoindries dans de nombreux quartiers anciennement réputés pour la présence du parc social « de fait ». Les produits destinés aux ménages à fort pouvoir d'achat ont progressivement remplacé des logements anciens, vétustes et dégradés, et relativement pas chers. Au terme d'une période longue de deux décennies, l'achat d'un m² de logement à Paris, autour de 8000 euros en moyenne fin 2013, coûtait trois fois plus cher qu'en 1991 – d'après les données de la Base Bien des Notaires de Paris-Ile-de-France. Les villes-centre des autres métropoles françaises n'ont pas été en reste.

La tendance à l'embourgeoisement des centres urbains s'est pourtant déployée sur un fond de mouvements résidentiels hétérogènes. Sur toute cette période, lorsque le degré de présence d'un groupe social au cœur d'une agglomération se modifie à la hausse ou à la baisse, on trouve constamment derrière ce changement une pluralité de comportements résidentiels, tous représentés à un degré non-dérisoire, entre quantité de membres du groupe qui s'installent dans le centre, d'autres qui s'en vont, d'autres encore qui changent de domicile mais en restant dans le centre, et certains membres encore qui se maintiennent dans le centre sans déménager. Ni le renforcement de la présence des classes supérieures, ni la raréfaction des classes populaires ne prennent la forme d'une tendance unilatérale, portée en exclusivité ou presque par une forme de mouvement résidentiel très majoritaire, centripète chez les classes supérieures, centrifuge chez les classes populaires.

L'hétérogénéité des parcours résidentiels dont l'agrégation concourt à l'embourgeoisement des villes-centres interroge quant au bien-fondé de certaines représentations courantes et ordinaires en la matière. Il faut reconnaître que tout un faisceau d'indices donne le sentiment qu'on fait face à une réalité sociale qui impose sa loi brutalement, sans faire dans la nuance, d'une manière binaire : le renouvellement de la sociologie des habitants du centre, attesté dans son envergure par les statistiques macro-sociologiques ; la forte visibilité du changement dans des lieux symboliques, comme les quartiers anciennement mélangés et populaires qui se transforment à vue d'œil suite à l'afflux d'une multitude de nouveaux « voisins » situés dans les classes supérieures et avec leur nouvelle allure architecturale et

urbanistique ; les cris d'alerte savants ou profanes devant le renchérissement de l'habitat et son incompatibilité avec un nombre croissant de budgets, etc. On peut comprendre qu'on se mette à imaginer des flux monochromes socialement dans les deux sens : dans le sens de la sortie, des départs principalement dans les rangs des classes populaires, et dans le sens de l'entrée, des accédant au centre émargeant essentiellement aux groupes à pouvoir d'achat élevé. Dans les imaginaires, les villes-centres des grandes métropoles, Paris particulièrement, prennent de plus en plus la forme d'une zone de privilège, réservée aux groupes les plus aisés, les seuls à pouvoir s'acquitter de dépenses pour le logement si extravagantes, et d'une centrifugeuse qui propulse les ménages plus modestes économiquement vers la banlieue et les maintient à distance, les solutions pour se faire une place dans l'hyper-centre hyper-cher se tarissant. La réalité empirique suggère pourtant que la mécanique des flux résidentiels qui fabrique de l'embourgeoisement est plus sophistiquée. Il n'y a pas d'un côté, une grande quantité de ménages aisés qui accèdent au centre, et de l'autre, une grande quantité de ménages à bas-revenus qui en partent. Il y a des deux côtés quantité de ménages qui arrivent, qui s'en vont, qui font du sur place en déménageant ou sans déménager, avec un bilan positif à la marge pour les classes supérieures, négatif pour les classes populaires, année après année, période après période. S'il fallait recourir à une image pour qualifier la tendance à l'embourgeoisement des villes-centres, la « goutte à goutte » ou « les petits ruisseaux font les grandes rivières » ne conviendraient sans doute pas moins, comme idées-images, que le « rouleau-compresseur » ou le « raz-de-marée ».

Polychromie sociale des mouvements résidentiels qui touchent Paris intra-muros

L'embourgeoisement de Paris est sans doute le cas le plus symbolique, un des plus spectaculaires assurément, le plus étudié et le plus commenté aussi. En 1982, 145'000 ménages ouvriers habitaient Paris intra-muros, ce qui représentait 13% de l'ensemble des ménages parisiens. Un quart de siècle plus tard, en 2008, ce nombre avait chuté jusqu'à 68'000 et les ménages d'ouvriers ne représentaient plus que 7% de l'ensemble. La présence des ménages d'employés s'est également érodée au cours de ce quart de siècle, mais dans une moindre mesure. Avec 50'000 ménages en moins qu'en 1982, les ménages d'employés étaient néanmoins 140'000 encore à habiter la capitale, soit 12% de l'ensemble. Dans le

même temps, les ménages de cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés doublaient quasiment en nombre, pour atteindre plus de 370'000 ménages, ce qui signifie qu'un ménage parisien sur trois faisait partie de ce groupe socio-professionnel en 2008.

Des dizaines de milliers de ménages en moins pour les uns, des dizaines de milliers de ménages en plus pour les autres, de tels « deltas » vertigineux ne peuvent que conforter la confiance envers l'idée d'une binarité des flux résidentiels, monochromes socialement, avec des mouvements centrifuges massifs et exclusifs pour les ménages d'ouvriers et d'employés, des mouvements centripètes plus massifs encore et tout aussi exclusif pour les cadres et assimilés. Et pourtant, l'examen des données montre que du début des années 1980 jusqu'à la fin des années 2000, les ménages qui s'installaient dans la capitale, comme ceux qui s'en allaient, formaient des ensembles diversifiés socialement dans une mesure considérable, des agrégats au sein desquels la plupart des groupes socio-professionnels étaient représentés dans des proportions jamais tout à fait insignifiantes. Les sur- et sous-représentations sont flagrantes mais sans que les mouvements résidentiels centrifuges, ni les mouvements centripètes puissent être réduits à des ensembles ultra-homogènes socialement.

En 2008, on comptait à Paris 415'000 personnes qui s'y étaient installés au cours des cinq années précédentes, en provenance de la banlieue parisienne, du reste de la France ou d'ailleurs dans le monde. 128'000 d'entre eux étaient des cadres et professions intellectuelles supérieures, soit un tiers de l'ensemble, 43% si on exclut les personnes sans profession (groupe qui inclut notamment les étudiants et les tout jeunes), 45% parmi les seules personnes de référence et conjoints. Ces proportions témoignent d'une sur-représentation exceptionnelle, de l'ordre du double par rapport au poids des cadres et professions intellectuelles supérieures à l'échelle de l'ensemble de l'Aire Urbaine de Paris à la même date. Mais il y avait encore parmi ces emménagés récents 72'000 représentants des professions intermédiaires, dont 18'000 sans diplôme universitaire, 58'000 employés, dont 32'000 sans diplôme universitaire, 17'000 ouvriers, 12'000 retraités, dont 7000 sans diplôme universitaire (Tableau 3-4.2). Les membres sans diplôme universitaire des professions intermédiaires, des employés et des retraités, additionnés aux ouvriers,

formaient un ensemble de 75'000 personnes – malgré leur sous-représentation parmi les entrants à Paris. Ces profils qui, dans les imaginaires urbains, passent pour définitivement hors course dans l'accès à Paris intra-muros, représentaient ainsi 18% de l'ensemble des accédant à la capitale dans les années 2000, un quart de l'ensemble hors personnes sans profession.

Les « sortants », qui ont quitté Paris en direction de la banlieue proche ou périurbaine ou d'autres lieux en France, n'étaient pas moins variés socialement, en dépit d'évidentes sur- et sous-représentations des différents groupes, inversées par rapport à la structure des entrants. Parmi les 433'000 anciens parisiens recensés en 2008, habitants de la capitale cinq ans auparavant, le groupe socio-professionnel le plus représenté était celui des cadres et professions intellectuelles supérieures, avec 109'000 personnes – ce qui signifie que les cadres et professions intellectuelles supérieures étaient sur-représentés parmi les sortants, en référence à leur poids dans l'Aire Urbaine de Paris. Un sortant sur quatre était donc un membre de ce groupe, un sur trois si on se limite aux personnes ayant une profession, actives ou à la retraite. S'y ajoutaient les professions intermédiaires à haut niveau d'études, détenteurs d'un diplôme universitaire, au nombre de 53'000 à avoir quitté Paris, soit 12% de l'ensemble, 16% si on exclut les personnes sans profession. Ces deux profils, parmi les moins associés dans les imaginaires urbains aux mouvements résidentiels centrifuges, étaient impliqués dans pratiquement un départ sur deux chez les personnes à profession. Les ouvriers et les employés sans diplôme universitaire étaient moins nombreux à partir de Paris, malgré une forte sur-représentation : 32'000 pour les premiers, 45'000 pour les seconds, soit respectivement 10% et 14% des personnes à profession. Les groupes les plus emblématiques des déménagements contraints hors de Paris étaient ainsi à l'origine d'un départ sur quatre seulement. On comptait encore aux rangs des départs 24'000 membres des professions intermédiaires sans diplôme universitaire, 20'000 employés qui ont un diplôme universitaire, 37'000 retraités, dont 10'000 à haut niveau d'études, en possession d'un diplôme universitaire, 14'000 artisans, commerçants et chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, dont 6'000 à haut niveau d'études[ee].

[ee] Dans une variante, nous avons procédé à la même comptabilité avec les seules personnes de référence, ce qui est une façon de situer l'analyse au niveau des ménages. Les résultats ne changent pas le constat de

La diversité sociale des mouvements résidentiels centripètes et centrifuges, qui empêche le recours à des schémas binaires sauf à malmener la réalité empirique, n'empêche pas en revanche le front de l'embourgeoisement de progresser, de gagner du terrain, de grignoter chaque jour un peu plus la présence des strates modestes de la société au cœur de la capitale, et d'élargir les terrains conquis par les classes supérieures. Mais ce front progresse à travers le jeu des sur- et sous-représentations au sein de flux diversifiés socialement en entrée et en sortie, et non pas sous forme d'un simple jeu de remplacement « poste pour poste » de ménages situés au bas de l'échelle sociale par des ménages situés en haut. A la marge de mouvements qui impliquaient en tout près de 240'000 individus entre 2003 et 2008, 128'000 entrants et 109'000 sortants, les cadres et professions intellectuelles supérieures résidant dans la capitale gagnaient 19'000 membres, ce qui représente 5% de l'effectif du groupe dans la capitale au début des années 2000. Pour les employés sans diplôme universitaire, c'est à la marge de 32'000 emménagements dans Paris et de 46'000 déménagements hors de la capitale que la présence du groupe s'est affaiblie de 14'000 unités, soit 7% des effectifs présents dans la capitale à l'aube des années 2000. Chez les ouvriers, le déficit migratoire, de 15'000 unités, était plus unilatéral comparativement, mais c'est néanmoins au terme d'un ensemble de près de 50'000 déménagements, 17'000 entrants et 32'000 sortants, que se profilaient ces pertes, équivalentes à 13% du nombre d'ouvriers comptés à Paris en 1999.

Hétérogénéité diffuse des situations résidentielles

Aux côtés des nouveaux parisiens qui prenaient leurs quartiers dans la capitale et des « ex-parisiens » qui s'en allaient pour poursuivre leur vie ailleurs, il y avait aussi des personnes qui prolongeaient la vie parisienne, en déménageant à l'intérieur des murs, ou alors sans changer de domicile. La distribution des membres de différents groupes socio-professionnels entre ces quatre itinéraires résidentiels possibles reliés à Paris (s'y installer, en partir, déménager en y restant, y rester sans changer de logement) révèle la présence d'hétérogénéité diffuse. Dans la plupart des groupes, les individus se répartissent entre ces quatre itinéraires résidentiels de façon partagée, sans qu'une trajectoire particulière

l'hétérogénéité sociale des flux entrants et sortants, établi avec la comptabilité étendue à l'ensemble des personnes. Cela vaut également pour les analyses suivantes.

réussisse à s'imposer numériquement comme très majoritaire – l'exception principale est le groupe des retraités, le seul au sein duquel une option résidentielle – l'immobilité – occupait une position hégémonique, avec plus de 80% des cas. Les proportions varient significativement entre groupes, mais la plupart d'entre eux ont en commun une distribution des situations plus proches de l'équipartition que de l'hégémonie d'une option. Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, l'accès à Paris pesait pour 21% parmi les quatre itinéraires, les départs pour 17,5%, la mobilité résidentielle sur place pour 23% et l'immobilité résidentielle, la pratique la plus récurrente, ne comptait pas plus de quatre cas sur dix (Tableau 3-4.3). C'est à peu près les mêmes proportions que l'on observe chez les professions intermédiaires. La propension à ne pas bouger était plus développée chez les ouvriers et les employés sans diplôme universitaire, frôlait même la majorité absolue chez les seconds, mais les individus qui avaient suivi les autres itinéraires résidentiels restaient relativement nombreux. Parmi les ouvriers, les emménagements à Paris comptaient pour 13,3%, les départs ailleurs 25%, la mobilité intra-parisienne 16%, et l'immobilité résidentielle, le cas modal, pesait pour 46%. Les ouvriers et les employés à faible niveau d'études étaient ainsi nombreux à préserver une position résidentielle parisienne, tout en changeant de logement ou sans, ce qui vient encore renforcer l'idée que le front de l'embourgeoisement à Paris progresse dans un contexte caractérisé par la pluralité des situations résidentielles.

Le resserrement du champ des observations aux seules situations de mobilité résidentielle n'altère pas la présence de l'hétérogénéité diffuse. Chez tous les groupes socio-professionnels, à l'exception des retraités, les arrivées, les départs et les changements d'adresse intra-muros prenaient des proportions pratiquement jamais inférieures à 25% au sein de l'ensemble formé par ces trois itinéraires résidentiels. Les cadres et professions intellectuelles supérieures, par exemple, se distribuaient entre 34% d'entrées, 28,5% de sorties et 38% de sur place. Les ouvriers étaient relativement plus nombreux à avoir suivi le parcours qui conduit hors de la capitale – 46% – mais les deux autres itinéraires réunissaient néanmoins entre 25 et 30% des cas chacun. Les employés à faible niveau d'études, sans diplôme universitaire, se tripartionnaient presque parfaitement entre 29% d'entrées, 30% de sur place et 41% de sorties.

Des ouvriers et des employés à Paris

L'emménagement à Paris de plusieurs dizaines de milliers d'employés à faible niveau d'études et d'ouvriers, comme le déménagement d'un nombre tout aussi important d'entre eux dans les limites de Paris intra-muros, ne peuvent que surprendre au regard de ce que l'on sait de l'état de l'offre de logement parisienne. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur les moyens qui ont permis à autant de ménages dont les ressources financières sont supposés être limitées a priori, notamment en comparaison du genre de budget dont il faut disposer pour pouvoir affronter le marché parisien, de pouvoir « trouver quelque chose » à Paris.

Le logement social est une partie de la réponse à cette question, mais une petite partie seulement pour les entrants (Tableau 3-4.4). Seulement 18% des employés sans diplôme universitaire et 15% des ouvriers qui se sont installés à Paris entre 2003 et 2008 étaient locataires d'un logement social en 2008 – ce qui est très inférieur aux proportions correspondantes à l'échelle de l'Aire Urbaine de Paris, de l'ordre d'un tiers. La grande majorité des accédants à Paris étaient locataires dans le secteur privé, avec une proportion hors du commun de locataires ou sous-locataires d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel – autour de 13-14% contre 2-3% à l'échelle de l'aire urbaine –, mais c'est une spécificité parisienne dont on retrouve la trace parmi les accédants à Paris dans d'autres groupes sociaux. En termes de statut d'occupation, la singularité des employés sans diplôme universitaire et des ouvriers qui s'installent à Paris, qui les différencie le plus foncièrement des autres accédants à la capitale, est le nombre des logés gratuitement et des logés hors logement ordinaire. 19% des employés sans diplôme universitaire et 16% des ouvriers étaient logés de la sorte en 2008 – contre 5-6% à l'échelle de l'aire urbaine. Ces formes d'habitat essentiellement précaires jouent donc un plus grand rôle dans l'accès de ces groupes à Paris que le logement social. Il ne demeure pas moins que la situation modale, et d'assez loin, était la location d'un logement loué vide dans le secteur privé. C'est donc une grande partie des ouvriers et des employés sans diplôme qui accédaient à la capitale en suivant la voie la plus ordinaire, la même que la plupart des personnes qui s'installent à Paris, c'est-à-dire la location d'un logement ordinaire sur le marché libre. En revanche, l'obtention d'un logement à Paris pour ces groupes a pour condition presque

absolue un renoncement au statut de propriétaire. 8% des ouvriers et des employés sans diplôme universitaire accédant à Paris faisaient partie d'un ménage propriétaire du logement qu'il occupe – contre 35% à l'échelle de l'aire urbaine. De moindres chances d'être propriétaire est le lot de la plupart des personnes qui se décident à poursuivre leur carrière résidentielle dans la capitale, mais ces chances restent néanmoins bien plus élevées pour les cadres, professions intellectuelles supérieures ou les professions intermédiaires.

Les employés sans diplôme universitaire et les ouvriers qui ont emménagé dans la capitale étaient relativement plus nombreux à se diriger vers les arrondissements à l'est mais ce n'était pas une condition *sine qua non* (Tableau 3-4.5). Les ouvriers étaient 35% à avoir atterri dans les 18ème, 19ème et 20ème arrondissements, qui restent encore les plus « populaires » – dans les standards parisiens du 21ème siècle –, et aussi les plus dotés en possibilités de logement relativement moins chers, proportion significativement supérieure à ce qu'on observe pour les autres groupes sociaux. Mais la majorité des ouvriers accédant à la capitale avaient donc réussi à se poser en dehors du quart nord-est. En comptant avec les 10ème, 11ème, 12ème et 13ème arrondissements, l'est parisien avait accueilli 62,5% des ouvriers, taux le plus élevé parmi l'ensemble des groupes socio-professionnels, mais pratiquement quatre ouvriers sur dix s'étaient donc procuré un logement dans les arrondissements de l'ouest, terres parisiennes pourtant réputées pour d'autres qualités que l'accueil offert aux classes populaires. Les employés sans diplôme universitaire étaient plus nombreux encore à se loger en dehors de l'est parisien.

La condition principale à laquelle se pliait un grand nombre d'ouvriers et d'employés sans diplôme universitaire pour s'ouvrir la porte de Paris est le consentement à un habitat de petite superficie (Tableau 3-4.6). Chez les ouvriers, 60% des accédants à Paris entre 1990 et 1999, et 52% chez les employés sans diplôme universitaire, occupaient en 1999 un logement de moins de 40m² [ff]. C'est un destin commun à tous les groupes sociaux que de payer la localisation parisienne du prix de nombreux m² auxquels on renonce et dont on pourrait jouir à condition de prendre ses quartiers ailleurs. Mais c'est chez les ouvriers et les

[ff] Les fichiers détails des éditions de l'Enquête de Recensement de la Population des années 2000 dont on s'est servi pour l'analyse des mobilités résidentielles ne contenaient pas d'information sur la superficie du logement. Cette information était disponible en revanche dans le fichier détail du Recensement Général de la Population de 1999.

employés à faible niveau d'études que cette réalité commune débouche sur une pareille concentration dans la fraction du parc la plus modeste en surface. L'âge et la situation familiale des accédants à Paris sont globalement en phase avec leur propension à s'accommoder de logements exigus (Tableaux 3-4.7 et 3-4.8). Les ouvriers et employés sans diplôme qui s'installent à Paris ressemblent à ceux qui font de même chez les autres groupes socio-professionnels : ils sont nombreux à être jeune, à vivre seul ou en couple et à ne pas avoir d'enfants. Leurs besoins en nombre de pièces et en surface habitable sont plus modestes, comparativement aux couples avec enfants, et sont sans doute davantage disposé à sacrifier du confort résidentiel en échange de centralité parisienne, comparativement aux personnes plus avancées dans l'âge. Mais on voit bien, par comparaison avec les conditions de logement propres aux groupes plus aisés matériellement, à quel point l'exigence de sacrifice en surface habitable pèse plus lourdement, en règle générale, sur les ouvriers et les employés, à situation familiale donnée. 38% des ouvriers dans un ménage composé d'un couple avec des enfants s'entassaient dans un logement de moins de 40 m², une situation qui n'existe pratiquement pas chez les groupes plus aisés qui s'installent à Paris (3% parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures), ni chez les autres ménages d'ouvriers de l'Aire Urbaine de Paris (6%).

Les conditions de logement des employés sans diplôme universitaire et des ouvriers déjà positionnés à Paris et qui ont changé de logement dans l'intra-muros semblent un peu meilleures. Pour eux, les formes de logement précaires étaient plus rares en 2008, une part considérablement plus importante avait réussi à se faire une place dans le parc social, et les propriétaires étaient également plus nombreux, même si de peu, chez ceux qui ont de l'ancienneté résidentielle dans Paris intra-muros. Plus rares étaient les cas de confinements dans des logements de moins de 40m² et ceux qui disposaient d'un logement plutôt confortable en termes de surface habitable, dans les standards parisiens, avec plus de 70 m², tendaient à former un groupe plus nombreux – 18% de l'ensemble. La plus grande fréquence des conditions de logement plus proches de ce qui passe pour « normal » va de pair avec une plus grande fréquence des personnes plus avancées dans l'âge, en couple et parents, parmi ces personnes ancrées à Paris depuis au moins cinq ans. Il semble donc qu'une part des employés à faible niveau d'études et des ouvriers qui accèdent à Paris réussissent à y durer et à y faire, dans une certaine mesure, une carrière résidentielle, en

doublant leur progression dans le cycle de vie d'une progression résidentielle qui conduit des formes d'habitat précaires vers le logement social, de logements de petite superficie vers des logements un peu plus grands – carrière modeste toutefois, en comparaison de ce qu'avaient pu s'offrir les cadres, professions intellectuelles supérieures ou les professions intermédiaires qui, eux aussi, avaient changé de domicile dans les limites de Paris intra-muros, en termes de superficie par exemple.

Trente ans d'embourgeoisement à la marge de flux hétérogènes

Cela fait au moins trente ans que Paris tend à s'embourgeoiser, dans le sens qu'on donne à ce terme, c'est-à-dire à voir le cercle des classes populaires et des strates inférieures des classes moyennes se rétrécir et celui des classes supérieures s'agrandir. Et cela fait autant de temps que ce processus se déroule sur fond d'hétérogénéité sociale, prend forme à travers le jeu des sur- et sous-représentations au sein de mouvements résidentiels centripètes et centrifuges socialement hétérogènes. Les flux entrants et sortants étaient tout aussi diversifiés socialement dans les années 1980 et 1990 et déjà à l'époque, le partage des situations entre les quatre itinéraires possibles débouchait régulièrement sur des distributions pas très éloignées de l'équipartition.

La composition sociale des individus qui s'installent à Paris et de ceux qui s'en vont, tout en conservant un haut degré d'hétérogénéité, n'a pourtant pas manqué de se modifier dans une certaine mesure dans cette période. Les changements sont à l'image des altérations propres à la société française dans son ensemble : des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires qui se font plus nombreux, la classe ouvrière qui voit ses troupes se réduire. Tous les itinéraires résidentiels portent la trace de ces changements, les entrées comme les sorties, la mobilité intra-muros comme l'immobilité. Dans les années 1980, l'accès à Paris semblait moins réservé aux classes supérieures et paraissait ainsi davantage « démocratisé » (Tableau 3-4.9). On comptait relativement moins de cadres, de professions intellectuelles supérieures, de chefs d'entreprise de plus de dix salariés parmi les accédants à la capitale, comparativement aux années 2000. La plus grande ouverture de Paris à toutes les composantes de la société se reflétait également dans la plus grande place qu'occupaient les ouvriers et les employés sans diplôme

universitaire parmi les entrants. La capitale en accueillait 15'000 nouveaux par an dans les années 1980, soit 5'000 de plus que dans les années 2000. En un sens, il y avait plus de diversité sociale dans les mouvements centripètes, mais c'était également le cas pour les mouvements centrifuges. Moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, plus d'ouvriers et d'employés sans diplôme universitaire, cela s'appliquait également aux individus qui s'en allaient de la capitale. Une plus grande ouverture aux ouvriers et aux employés à faible niveau d'étude côté entrée avait donc son revers sous forme de départs relativement plus nombreux dans les rangs de ces mêmes groupes socio-professionnels. Un tiers des sortants parmi les personnes à profession étaient des ouvriers et des employés sans diplôme universitaire dans les années 1980, ce qui est dix points de plus que dans les années 2000 (Tableau 3-4.9). Les observations propres aux années 1990 se placent dans une position intermédiaire, comme s'il s'agissait d'un point de passage sur un chemin plutôt rectiligne, correspondant au déroulement sans fléchissement d'une même tendance de la fin des années 1970 jusqu'à de nos jours (Tableau 3-4.10).

Tout au long du tiers de siècle précédent, les flux résidentiels qui touchaient Paris semblaient donc se singulariser par une diversité sociale calée, dans ses grandes lignes, *mutatis mutandis*, sur l'état de la société française. Des années 1980 aux années 2000, les divers groupes socio-professionnels prenaient une place non-dérisoire côté entrées et côté sorties, malgré la constante sous-représentation des strates inférieures de la hiérarchie socio-économique parmi les entrants, avec des proportions qui s'altéraient dans le temps en suivant un chemin parallèle aux changements de structure sociale propre à la société dans son ensemble. Pendant toute cette période, l'embourgeoisement de Paris gagnait du terrain en permanence dans la rencontre de mouvements résidentiels centrifuges et centripètes variés socialement et sujets à un système de sur- et sous-représentations asymétriques, avec des classes supérieures relativement plus nombreuses parmi les entrants, des classes populaires relativement plus nombreuses parmi les sortants.

L'hétérogénéité diffuse relative aux distributions des itinéraires résidentiels qui touchent Paris est aussi une constante des dernières décennies. Dans les années 1980 déjà, les personnes qui arrivaient à Paris, ou qui s'en allaient, ou qui changeaient de logement dans Paris, ou qui y restaient sans déménager, formaient des agrégats qui, tous, atteignaient une

dimension notable chez la plupart des groupes socio-professionnels. En 1990, les cadres et professions intellectuelles supérieures se distribuaient entre 26% d'installations dans la capitale (entre 1982 et 1990), 19% de départs, 24% de mobilité intra-parisienne et 30% d'immobilité résidentielle. Chez les ouvriers, la conservation de son logement était la situation modale mais avec moins de 40% des cas, et les entrants, les sortants, et ceux qui déménageaient intra-muros représentaient chacun un cinquième des cas à peu près. Les professions intermédiaires et les employés, diplômés d'université ou sans diplôme universitaire, eux aussi, se partageaient entre les quatre itinéraires d'une manière proche de l'équipartition.

Embourgeoisement sur fond de diversité dans les métropoles françaises

Le cas de Paris est particulier par l'intensité avec laquelle la sociologie de la ville-centre a changé dans le temps. Dans aucune autre grande métropole française ne trouve-t-on une percée aussi puissante dans l'appropriation des quartiers centraux par les classes supérieures au cours des trente dernières années. En revanche, la diversité sociale des flux résidentiels qui se cache sous la tendance à l'embourgeoisement est une propriété que Paris partage avec les autres grandes villes françaises. A Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, dans les autres agglomérations du Top-10 français, les personnes qui emménageaient dans la ville-centre ou qui en partaient se recrutaient dans tous les milieux socio-professionnels dans des proportions rarement accessoires et les mouvements résidentiels centrifuges et centripètes étaient tout aussi polychromes socialement, si ce n'est plus, qu'à Paris. Comme à Paris, les groupes socio-professionnelles étaient sur- ou sous-représentés parmi les entrants et les sortants, dans des proportions et avec une asymétrie variables d'une ville à l'autre. Mais les sur- ou sous-représentations n'étaient jamais assez fortes pour pouvoir conférer aux mouvements résidentiels une grande homogénéité de composition sociale (Tableaux 3-4.11a à 3-4.11i). Dans pratiquement aucune des neuf grandes métropoles derrière Paris, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les entrants à profession (actifs ou à la retraite) entre 2003 et 2008 ne dépassait la barre des 30% - la seule exception est Nantes, avec un taux tout juste au-dessus de ce seuil. Et dans aucune de ces villes, la part combinée des ouvriers et des employés sans diplôme universitaire,

toujours parmi les entrants à profession, ne tombait bien en-dessous du seuil de 25%. Nulle part les membres de ces deux groupes socio-professionnels, les plus menacés de perdre leur place dans le centre, ne comptaient pour plus de 30% des sortants. Dans bien des lieux, comme à Lyon, Toulouse, Lille, Grenoble ou Strasbourg, les cadres et professions intellectuelles supérieures étaient plus nombreux parmi les personnes qui déménageaient hors de la ville-centre que les ouvriers et les employés à faible niveau d'études réunis.

Les grandes métropoles régionales avaient également en commun avec Paris des itinéraires résidentiels souvent très partagés chez les groupes socio-professionnels, entre l'emménagement dans le centre, le déménagement hors du centre, le changement de domicile tout en se maintenant dans le centre ou l'immobilité dans le centre. Chez les groupes d'actifs, on retrouve dans bien des cas des distributions proches de l'équipartition, où les parts de ces quatre itinéraires se situent dans un intervalle de 20 à 35% ou dans le voisinage immédiat de cet intervalle. Les distributions où l'une des quatre voies représente une majorité absolue sont extrêmement rares – les exceptions notables en la matière sont Marseille, où la dimension exceptionnelle de la ville-centre, qui pèse pour plus de la moitié de l'aire urbaine en nombre d'habitants, a pour conséquence des flux entrants et sortants exceptionnellement moins nombreux que les mobilités et immobilités résidentielles internes à la ville-centre, et dans une moindre mesure, Nice. Comme à Paris, l'immobilité résidentielle est la situation modale d'une manière plus dominante numériquement parmi les ouvriers et les employés sans diplôme universitaire dans la plupart des métropoles mais ce n'est que rarement qu'elle incarne plus de 40% des cas. Chez les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, les distributions sont plus fréquemment encore dans la proximité de l'équipartition. Dans plusieurs des grandes métropoles françaises, les membres de ces groupes étaient donc pratiquement aussi nombreux les uns que les autres à s'installer dans la ville-centre, à s'en aller, à faire du sur-place en changeant d'adresse ou à demeurer dans leur logement au cœur de la métropole.

L'expérience des grandes métropoles régionales est aussi révélatrice de la diversité des formes de coexistence possible entre la tendance à l'embourgeoisement, en cours partout, et la socio-géographie des mouvements résidentiels qui touchent la ville-centre. A la différence du cas parisien, le front de l'embourgeoisement progressait dans les grandes

métropoles malgré un contexte où la ville-centre perdait des cadres et professions intellectuelles supérieures en solde des mouvements résidentiels centripètes et centrifuges. Le déficit s'élevait à plusieurs milliers de personnes dans des villes comme Lyon, Toulouse, Lille, Bordeaux, et pouvait représenter jusqu'à 20% des cadres et professions intellectuelles supérieures comptés en ville-centre en 2008. L'embourgeoisement y faisait son chemin sans qu'on puisse en imputer la cause à une nouvelle tendance à la « reconquête » de la ville-centre par les classes supérieures. Dans certains cas aussi, les entrants compensaient presque intégralement les sortants chez les ouvriers et les employés sans diplôme universitaire, de sorte que la progression de l'embourgeoisement ne pouvait pas non plus être mise sur le compte d'une éviction unilatérale des représentants des couches modestes hors du centre. C'est dans un système complexe de sur- et sous-représentations des groupes socio-professionnels au sein des flux entrants et sortant, dans des situations où la ville-centre pouvait gagner ou perdre des habitants au jeu des échanges migratoires, que se perpétrait la mécanique de l'embourgeoisement. La démographie des groupes socio-professionnels, lié à l'entrée dans la vie active des jeunes générations, les départs à la retraite des anciennes, et les changements de statut en cours de carrière, semblait aussi tenir lieu de paramètre majeur dans l'équation. Dans plusieurs grandes villes françaises, il semble que le renforcement de la présence des classes supérieures dans le centre, et la raréfaction des classes populaires, se nourrissaient autant de mécanismes de tri social porté par les mobilités résidentielles que de mécanismes purement socio-économiques lié à de meilleurs bilans « natalité/mortalité » chez les cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions intellectuelles, par rapport aux ouvriers. L'hétérogénéité des comportements résidentiels chez les personnes classées dans un même groupe socio-professionnel entrainait ainsi, en bout de course, une hétérogénéité des mécanismes à travers lesquels une même tendance socio-urbaine, l'embourgeoisement du centre, à l'œuvre dans toutes les grandes villes françaises, venait à prendre forme.

CHAPITRE 3 – ETUDE n°5

BUDGETS TRANSPORT ET LOGEMENT DES MENAGES : DERRIERE LES MOYENNES, DES DISTRIBUTIONS PAS TRES NORMALES.

Les dépenses que consacrent les individus à leur logement et à leurs déplacements, quotidiens ou autres, ou le temps qu'ils passent dans les transports, sur le temps d'une journée ou sur des laps de temps plus long, sont des synthétiseurs de style de vie. Ce sont des informations à partir desquelles on peut imaginer, deviner dans une certaine mesure le genre de vie qu'ils mènent, la préférence ou la priorité qu'ils accordent à telle ou telle préoccupation. D'après la dernière Enquête Budget des Familles de l'INSEE en 2006, les ménages en France consacraient 11,5% de leurs ressources monétaires aux transports et 26% à leur logement, et selon la dernière Enquête Nationale sur les Transports, en 2008, les personnes de références et leurs conjoints passaient, en moyenne, 63 minutes à se déplacer dans une journée donnée de la semaine[gg]. Dans la grande métropole de Paris, l'effort pour le transport et le logement s'élevait à hauteur de 36%, et les déplacements ordinaires d'un jour de semaine prenaient un temps bien supérieur, jusqu'à 80 minutes en moyenne.

Les distributions de valeurs qui débouchent sur ces moyennes sont d'une très grande hétérogénéité. Elles ne présentent que très imparfaitement les propriétés d'une distribution normale, au sens statistique, et parfois, elles n'ont strictement rien de normale. La forme graphique qu'elles prennent ne rappelle que de loin une courbe « en U inversé » et il faut souvent faire preuve d'une certaine imagination pour y voir apparaître une « cloche » – et lorsqu'on y parvient, on perçoit une « cloche » qui se serait faite comme écraser, aplanir, pas très haute et très étalée. La concentration des valeurs dans le voisinage de la moyenne ou de la médiane reste très modérée, et parfois, il n'y a tout simplement aucune densité singulière autour des valeurs centrales. Certaines distributions n'ont pas un centre facilement identifiable.

[gg] Voir plus bas pour les sources de données et les conventions de calcul.

L'hétérogénéité des situations qui se cache derrière les valeurs moyennes n'est pas seulement une conséquence de la différenciation sociale dans ses grandes lignes. Ce n'est pas seulement que la société dans son ensemble se compose de jeunes, de personnes âgées, d'actifs, de retraités, de parents, de personnes sans enfants, de riches, de pauvres, et que les uns et les autres ne vivent pas de la même manière. La diversité des budgets monétaires alloués au logement et aux transports ainsi que des budgets-temps transport quotidiens est de l'ordre de l'hétérogénéité diffuse et pénétrante. Elle caractérise, avec une intensité presque jamais démentie, les distributions de situations propres à un grand nombre de groupements sur la base de critères professionnel, démographique, culturel, économique ou familial. C'est comme si cette hétérogénéité conférait aux distributions les propriétés d'un objet fractal. Elle se présente comme un détail, un élément de structure similaire et répétitif qu'on tend à retrouver quelle que soit l'échelle d'observation, de la plus vaste, la société dans son ensemble, jusqu'au plus modeste, tel ou tel sous-groupe d'individus qui partagent une série de caractéristiques sociales communes. Ce n'est pas une fractalité stricte, au sens où les exceptions sont multiples (il existe de nombreux groupes pour lesquels les distributions sont plus ramassées et homogènes), mais les distributions hétérogènes et non-normales restent néanmoins récurrentes à tous les étages.

Quételet distinguait, comme on le sait, trois types de moyennes[184]. La moyenne « objective » est celle qu'on obtient à partir d'une distribution de mesures portant sur un objet réel : cette moyenne tend vers la « dimension » réelle, objective, de l'objet. La seconde est une moyenne « subjective » qui résulte du calcul de valeurs de tendance centrale à partir de distributions dont la forme est conforme à la loi normale. Pour Quételet, seules ces deux moyennes méritent, en toute rigueur, qu'on les appelle ainsi. La troisième moyenne est celle qu'on calcule à partir de distributions qui manquent de « normalité » et que Bertillon qualifiait d'« arithmétique »[185] comme pour en ressortir le caractère virtuel, fictif, purement statistique – une moyenne qui ne révèle aucune « réalité », aucune logique, aucun principe génétiques qui organisent et donnent forme à l'expérience empirique en la faisant converger dans une certaine direction. Nombre de valeurs moyennes qu'on a calculées à partir des distributions de budget monétaire consacré au logement ou aux transports ou de budget-temps transport quotidiens correspondent à ce dernier signalement. Elles ont des allures de moyennes arithmétiques.

Lorsqu'une distribution a les propriétés d'une « gaussienne », la moyenne de la distribution dit quelque chose de l'expérience d'un grand nombre d'individus. La concentration des expériences empiriques dans le voisinage immédiat d'une zone de tendance centrale rend possible la formulation d'énoncés généralisant l'expérience moyenne à tout un groupe. L'individu moyen est alors « représentatif » du groupe d'une certaine façon, ou, dans l'autre sens, l'expérience d'une fraction importante des membres du groupe tend à se confondre avec celle de l'individu moyen. En présence de telles circonstances, le procédé qui consiste à personnifier le groupe sous les traits de son individu moyen ou faire référence à l'expérience moyenne comme si elle reflétait celle des membres du groupe dans son ensemble fonctionne efficacement. Dans l'absence de ces circonstances, c'est-à-dire en cas de distributions non-gaussiennes, l'individu moyen perd de sa représentativité. Beaucoup moins de personnes se caractérisent par une expérience à l'image de celle de l'individu moyen tandis que les membres du groupe qui arborent des comportements ou des pratiques assez franchement à l'écart se révèlent nombreux, parfois très majoritaires. Quand il s'agit des montants monétaires consacrés aux transports ou au logement, ou du temps quotidien passé à se déplacer, au sein de tant de groupes, les arbitrages de l'individu moyen coïncident avec celles d'une minorité des membres seulement. La majorité mène sa vie en allouant au logement et aux transports une part toute autre de ses revenus, beaucoup plus élevée pour certains, beaucoup moins importante pour d'autres, de même qu'une part toute autre de son temps quotidien à se déplacer. Pour ce qui concerne ces aspects de leur mode de vie, les grands agrégats sociaux, au sein desquels règne parfois une grande hétérogénéité, ne semblent pas toujours former des « espèces de tout »[186], comme on disait du temps de Quételet et Bertillon.

Hétérogénéité diffuse des montants monétaires consacrés au logement

L'enquête Budget des Familles de l'INSEE, conduite régulièrement depuis 1979 et dont l'édition de 2006 dispose d'un échantillon final de 10'000 ménages à peu près, contient simultanément des informations sur les montants consacrés par les ménages à leur logement et aux transports. Nous l'avons mobilisée pour calculer le poids de ces deux postes de dépenses dans l'ensemble de la sphère de consommation et d'épargne des ménages en

France en l'espace d'une année. Les dépenses de logement prises en considération incluent les loyers d'habitation, les travaux courant d'entretien et de réparation (hors gros travaux), les gros travaux d'entretien et d'équipement, les remboursements de prêts relatifs à la résidence principale, les charges liées aux différents services relatifs au logement (ordures, assainissements, eau), les frais d'assurance, les impôts et taxes de la résidence principale, les factures d'électricité, de gaz ou d'autres combustibles, d'autres dépenses d'habitation. Du côté des dépenses liées aux transports, sont intégrées dans les calculs les achats de véhicules, les frais d'utilisation des véhicules personnels (frais liés aux services de réparation et d'entretien, achat de pièces détachées, achat de carburant ou autres produits, frais de parking, frais de location de voitures, frais de péages, etc.), les frais liés à l'utilisation des services de transport locaux et longue distance (titres de transport locaux, frais de taxi, frais liés aux voyages en train, autocar, avion ou voie maritime, frais liés au ramassage scolaire, etc.), les frais d'assurance liés aux transports, les taxes automobiles, et les autres dépenses de transport (liées à des cérémonies occasionnelles). Les montants consacrés à ces deux postes sont rapportés à l'ensemble formé par les dépenses réalisées par les ménages dans le champ de la consommation de biens et de services marchands ou non-marchands (l'alimentation, l'habillement, l'ameublement, l'équipement ménager, l'entretien courant de la maison, les services médicaux et services liés à la santé, la communication, les loisirs, la culture, l'enseignement, l'hôtellerie et la restauration, pour l'essentiel), les dépenses liées aux taxes et impôts, aux gros travaux d'entretien et d'équipement, au remboursement des prêts, aux dons, aides et cadeaux sous forme d'argent, et les montants mis en réserve sous forme d'épargne.

Si l'on définit l'intervalle de 20%-30% comme le « voisinage » de la part moyenne des ressources monétaires allouées au logement par les ménages en France, de l'ordre de 26%, ce sont un quart des ménages à peine qui se situaient dans ce voisinage en 2006 (Tableau 3-5.1). La grande majorité se caractérisait ainsi par un mode de vie dans lequel le logement captait une part des ressources assez différente de la situation moyenne. Un autre quart des ménages se situaient dans le voisinage du voisinage de la moyenne : 15% des ménages avaient alloué 15 à 20% de leurs ressources monétaires au logement et pour un autre 10% d'entre eux, cette part était comprise entre 30 et 35%. L'intervalle 15%-35%, pourtant bien large – au sens où la différence n'est pas mince entre une situation où le logement draine

15% des ressources et une autre où c'est plus d'un tiers des ressources qui y passe –, ne réunissait ainsi qu'une courte majorité – 52% des ménages. Il restait encore un quart de ménages chez qui les dépenses liées au logement pesaient d'un poids bien plus modéré, inférieur à 15% - dont 14% de ménages sous le seuil de 10%. A l'autre extrémité de la distribution, 20% des ménages allouaient au logement des montants très supérieurs à la moyenne, au-dessus de 35% - plus de 40% pour 15% des ménages. Sur l'ensemble de la distribution, une fois que l'on a réparti les observations sur des paliers de 5% (0 à 5%, 5 à 10%, et ainsi de suite), aucun intervalle de 10 points-pourcentage ne parvient à concentrer plus de 30% des observations. C'est dire si la dispersion des expériences est grande, ce qui révèle la grande hétérogénéité des modes de vie vus sous l'angle de la place plus ou moins grande que prend le logement dans le budget des ménages.

Les distributions propres à de nombreux groupes définis selon le niveau de revenu, la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence, le profil familial, le statut d'occupation du logement ou d'autres caractéristiques encore, arborent des propriétés semblables (Tableaux 3-5.1-3-5.4). On sait de façon générale que l'effort monétaire pour le logement tend à être corrélé au pouvoir économique des ménages : plus les ressources monétaires sont rares, et plus le logement pèse sur le budget – cela se confirme avec les données de l'Enquête Budget des Familles. La part moyenne des ressources ponctionnée par les dépenses liées au logement croît graduellement des plus bas-revenus aux plus haut-revenus. Les écarts entre les extrêmes sont substantiels : les ménages du premier décile consacraient un tiers de leurs ressources au logement, en moyenne, contre un cinquième pour les ménages du dernier décile. Mais à chaque palier de revenus, il existe une dose considérable d'hétérogénéité, qui se manifeste par un rapport écart-type/moyenne important et quasiment constant à travers toute la hiérarchie socio-économique. Du premier décile jusqu'au dernier, l'écart-type de la distribution des parts de ressources captées par le logement représente 50 à 60% de la moyenne, soit systématiquement un niveau comparable à ce que l'on observe au niveau de l'ensemble des ménages (55%). Propriétés d'un objet fractal, disions-nous plus haut : l'hétérogénéité de l'effort budgétaire pour le logement se reconstitue au sein de chaque strate de revenu dans une mesure presque identique au niveau qui caractérise le tout. La coexistence de cette hétérogénéité diffuse avec des efforts logement graduellement décroissant avec le revenu prend la forme d'une distribution

dispersée qui se translate vers des niveaux d'effort plus élevés au fur et à mesure qu'on descend la hiérarchie des revenus. Au sommet, chez les ménages du dernier décile, les zones les plus denses de la distribution se situent dans les environs de 5 à 25% d'effort pour le logement, alors qu'au bas de la hiérarchie, chez les ménages du premier décile, les zones de densité sont plutôt autour de 15 à 40%. Mais dans tous les cas, les concentrations dans les zones de densité restent relativement modérées et la part des ménages dont la situation s'écarte de la tendance centrale est non-marginale. Les ménages les plus aisés constituent le groupe chez qui la distribution des efforts budgétaires pour le logement est la plus ramassée. Et pourtant, le voisinage de l'effort moyen, l'intervalle de 15 à 25%, ne réunit que 30% des ménages du dernier décile. Aucun intervalle de 10 points-pourcentage ne concentre plus de 35% des observations. Et ce ne sont pas moins d'un cinquième des ménages les plus riches qui consacraient plus de 30% de leurs ressources au logement. Dès les neuvièmes et huitièmes déciles, les caractéristiques de la distribution des plus aisés commencent à s'atténuer, ce qui se traduit par l'affaiblissement de la concentration dans les zones de faible effort et la récurrence grandissante des situations où les dépenses pour le logement sont conséquentes – 23% des ménages au-dessus du seuil de 30% d'effort dans le neuvième décile, 26% dans le huitième décile. Dans les strates intermédiaires de revenus, la distribution commence à s'étaler plus franchement encore et on commence à rencontrer un nombre important de ménages à tout niveau d'effort logement. Chez le quatrième décile, par exemple, 20% des ménages avaient un taux d'effort logement inférieur à 15%, 27% y consacraient entre 15% et 25% de leurs ressources, un autre 24% se positionnaient dans l'intervalle entre 25% et 35%, suivis de 18% de ménages avec un effort logement entre 35% et 45%, et il restait encore 12% de ménages chez qui les dépenses liées aux logement engloutissaient plus de 45% des ressources monétaires. Les deux premiers déciles se distinguent par la fréquence anormalement élevée des situations où le logement absorbe pratiquement plus de la moitié des ressources. Dans les premier et deuxième déciles, 17% et 15% des ménages respectivement avaient un taux d'effort supérieur à 50% – situation qui ne se produit pratiquement jamais chez les ménages aisés. Mais les ménages à bas-revenus qui consacrent beaucoup de leur budget au logement ne forment pas pour autant une large majorité. L'autre extrémité de la distribution réunit un nombre conséquent de cas. 38% des ménages dans le premier décile, 42% dans le second, consacraient moins de 25%

de leurs ressources au logement, ce qui les situe à un niveau qui passe globalement pour « normal ». L'hétérogénéité interne aux ménages à bas-revenus se traduisait ainsi par une bi-partition presque parfaite du groupe entre une moitié de ménages à taux d'effort plus ou moins « raisonnable » – autour de la moyenne d'ensemble ou plus bas, soit inférieur à 30% – et une autre moitié à taux d'effort plutôt excessif.

Le groupement de ménages selon la catégorie socio-professionnelle donne lieu à tout autant d'hétérogénéité intra-groupe et les différences entre les groupes paraissent d'autant plus évanescentes. Les ménages d'ouvriers allouaient, en moyenne, une plus grande part de leur budget au logement, comparativement aux ménages de cadres. Mais les distributions sont tellement dispersées chez ces deux groupes que les situations en contradiction avec le message que délivrent les moyennes sont nombreuses dans les deux camps. Les ménages d'ouvriers dont l'effort logement est particulièrement modéré (moins de 20%) étaient relativement aussi nombreux que les ménages de cadres chez qui les dépenses liées au logement pesaient plutôt lourd (plus de 30%). La comparaison des distributions relatives aux différents groupes socio-professionnels produisent l'impression que toutes les situations se présentent avec une certaine récurrence chez tous les groupes, que les distributions ont ainsi en commun la coexistence d'une grande variété des cas, et que les différences entre groupes se font à la marge, à travers des sur- ou sous-représentations tempérées des différents cas de figure chez les uns et chez les autres. Cela s'applique tout autant aux agrégats de ménages en fonction de leur profil familial. Le logement est une poste de dépense qui draine plus de ressources monétaires chez les personnes seules et les familles monoparentales que chez les couples avec ou sans enfants mais les distributions sont toujours aussi hétérogènes, de sorte que les cas qu'on serait tenté de classer comme « atypiques » en référence aux tendances centrales sont toujours nombreux (pratiquement 30% des familles monoparentales avaient un effort logement inférieur à 20%, un quart des couples d'actifs sans enfant consacraient plus de 30% de leur budget au logement). En termes de statut d'occupation du logement, le clivage traditionnel entre les propriétaires d'un côté et les locataires de l'autre prend une tournure plus singulière au regard de la dispersion des distributions. Pour des raisons évidentes, les propriétaires non-accédant sont amenés à dépenser une part bien moindre de leurs ressources monétaires pour le logement, comparativement aux locataires. Mais la prise en considération de toute la gamme de

dépenses que peut occasionner l'habitat, y compris les taxes et impôts, les frais d'entretien, les gros travaux, l'assurance, etc., fait que l'effort logement atteint un certain niveau même chez les propriétaires qui ont fini de financer l'acquisition et s'ensuit une certaine variabilité des situations. C'est chez les propriétaires non-accédant que la densité des situations d'effort modéré est la plus grande – 60% des ménages consacraient moins de 20% de leur budget aux dépenses liées au logement. Mais même chez ce groupe, on comptait donc jusqu'à 40% de membres chez qui le budget consacré au logement atteignait ou dépassait le « standard » correspondant au voisinage de la moyenne à l'échelle du pays. Les distributions propres aux locataires d'un HLM, aux locataires d'un logement non-HLM et aux propriétaires accédant sont bien plus étalées, marquées par la récurrence de toute la gamme de situations possibles, et globalement ressemblantes – la différence principale se faisant au niveau de la sur-représentation des cas d'effort-logement excessif chez les deux catégories de locataires.

L'hétérogénéité diffuse ne s'en va pas avec le contrôle de l'emplacement géographique des ménages, selon qu'ils habitent la région parisienne, d'autres grandes villes, des agglomérations plus petites ou des communes rurales (Tableau 3-5.5). Dans chacun de ces lieux, la diversité des efforts budgétaires consentis au logement se maintient à un haut niveau au sein des agrégats de ménages selon le niveau de revenu, la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence, le profil familial, le statut d'occupation du logement ou d'autres caractéristiques encore (Tableaux 3-5.5b, c et d pour les distributions des efforts-logement par décile de revenus en région parisienne, dans les unités urbaines de plus de 100'000 habitants et dans le reste du pays). En témoignent les écarts-types élevés enregistrés dans toutes les géographies, des rapports écart-type/moyennes constamment autour de 50-60%, et la densité souvent modérée des observations dans la proximité des zones de tendance centrale. L'effort budgétaire est légèrement plus élevé en moyenne dans la région parisienne et dans les grandes agglomérations urbaines, cela chez pratiquement toutes les catégories de ménages, mais néanmoins, se propage partout au niveau des distributions locales la même propriété que pour le global, à savoir l'hétérogénéité des situations chez les ménages qui ont des caractéristiques sociales en commun.

L'évaluation du degré d'hétérogénéité diffuse en matière d'efforts budgétaires pour le logement à partir des données de l'Enquête Nationale sur le Logement de 2006 donne un aperçu différent à certains égards mais sans contredire foncièrement les propositions précédentes. L'ENL fournit des informations sur la « charge financière totale brute » des ménages, qui englobe les loyers, les remboursements de prêts, les charges, les frais d'électricité, d'eau, de combustible, qu'on peut rapporter au revenu total des ménages pour calculer un taux d'effort brut. Le revenu total des ménages incluent principalement les salaires et primes, les pensions de retraite, les indemnités de chômage, les prestations sociales et familiales, les revenus non-salariaux, les revenus immobiliers tirés de la location des biens possédés. D'après les données de l'ENL de 2006, le taux d'effort brut des ménages en France s'élevait à 24%, ce qui est comparable avec le poids des dépenses liées au logement dans l'ensemble des dépenses et de l'épargne des ménages calculés à partir de l'EBF. La singularité des résultats obtenus par l'ENL tient au fait que certains groupes sociaux se distinguent par des distributions d'effort-logement particulièrement ramassées, dont la nature « gaussienne » ou assimilée est plus affirmée, et dont le degré d'hétérogénéité est par conséquent moindre. Mais ces groupes sont rares et constituent davantage des cas exceptionnels que la règle. Dans l'ENL, les groupes extrêmes en termes de niveau de vie, le premier et le dernier décile, se présentent comme des ensembles véritablement à part (Tableau 3-5.6). Les ménages les plus pauvres en ressources monétaires voient une part extraordinairement élevée de leurs revenus passer dans le logement (55%) tandis que les ménages les plus aisés y consacrent une part extraordinairement faible de leurs ressources (11%). Chez les haut-revenus, il en résulte une distribution fortement resserrée sur les niveaux d'effort modéré. Dans le dernier décile, 41% des ménages ont un taux d'effort brut inférieur à 5%, on s'approche de 60% des ménages au seuil de 10%, et 80% des ménages se situent sous la barre des 20%. Il n'y a pratiquement aucun ménage qui consacre plus de 40% de son revenu au logement. Mais dès le neuvième décile, ces caractéristiques, tout en se maintenant, s'atténuent : plus que 28% des ménages se placent sous le seuil de 5% de taux d'effort brut, les observations dans les niveaux intermédiaires se densifient (41% des ménages se rangent dans l'intervalle 15%-35%). Au septième décile, l'hétérogénéité a déjà pris le dessus. Comme pour tant d'autres groupes, aucun voisinage de 10 points-pourcentage n'arrive plus à réunir plus d'un gros tiers

des ménages. Chez les ménages les plus pauvres, la distribution des taux d'effort est hors du commun en raison de la récurrence des cas où ce sont plus de 75% des revenus du ménage qui sont alloués à la charge du logement. 36% des ménages du premier décile sont dans cette situation – dès le second décile, cette proportion recule à 6% et le cas de figure ne se présente quasiment plus dans les strates de revenus plus élevées. Mais le reste de la distribution est particulièrement éclatée et on trouve un nombre conséquent de ménages à tous les paliers d'effort-logement. Les ménages à très bas-revenus qui réussissent à s'en sortir avec un taux d'effort bien plus supportable, inférieur à 30%, représentent pratiquement un tiers des cas. Le degré d'hétérogénéité interne au groupe le plus pauvre est ainsi considérable, malgré la fréquence exceptionnelle des situations où le logement avale une proportion extravagante des ressources monétaires.

D'autres agrégats de ménages se distinguent, d'après les données de l'ENL, comme des ensembles plus homogènes en termes d'effort financier pour le logement, en référence à ce qu'on observe à partir de l'EBF. C'est le cas des retraités, des propriétaires non-accédant, des propriétaires accédant – bien que dans une moindre mesure, des couples sans enfant. Mais outre le fait qu'il subsiste un degré d'hétérogénéité non-négligeable à l'intérieur de ces groupes qui semblent pourtant les plus homogènes, ils sont aussi, en nombre, bien plus rares que les groupes au sein desquels règne une grande hétérogénéité. Les ménages aux revenus moyens-bas ou moyens-hauts, les ménages dont la personne de référence est un cadre ou profession intellectuelle supérieure, un membre des professions intermédiaires, un employé ou un ouvrier, les personnes seules, les familles monoparentales, les locataires d'un logement social, les locataires d'un logement dans le secteur privé formaient des agrégats dans lesquels on trouve une grande variété des situations pour ce qui concerne le budget monétaire investi dans le logement. Pour tous ces groupes, les constats établis à partir des distributions propres à l'EBF s'appliquent également aux distributions qui se dégagent des données de l'ENL : des variances élevées, une représentation considérable de toute la gamme des situations, des efforts-logement modérés aux efforts-logement plus lourds, des densités modestes aux environs des zones de tendance centrale.

Ressources monétaires consacrées aux transports

Les transports entraînent des dépenses bien moindres comparativement au logement. Les ménages en France y allouaient, en moyenne, 11,5% de leurs ressources monétaires en 2006. Cela implique des distributions qui subissent davantage la pesanteur de l'extrémité à gauche, proche du point zéro. Les ménages dont les efforts monétaires pour les transports tendent vers le tiers ou la moitié des ressources sont suffisamment rares pour qu'on puisse les qualifier d'« atypiques ». En ce sens, le degré d'hétérogénéité semble clairement plus modéré pour ce qui concerne les montants monétaires engagés au service des besoins de déplacement, en comparaison des dépenses liées au logement. Trois quarts des ménages en France avaient des dépenses liées aux transports qui pesaient pour moins de 15% dans l'ensemble de leurs ressources monétaires.

Il reste qu'entre un ménage qui consacre moins de 5% de ses ressources aux transports et un autre qui y engage 10 à 15%, les contrastes en termes de style de vie peuvent être importants selon la place plus ou moins grande qu'occupe la mobilité locale ou longue distance, ou suivant les manières dont on se déplace au quotidien ou en dehors du quotidien. De tels écarts, modestes en apparence, peuvent pourtant différencier d'un côté des styles de vie plutôt sédentaires, sobre en mobilité locale ou en voyages, ou alors davantage tournés vers des modes de transports moins onéreux, comme les transports en commun ou les modes doux, et de l'autre côté, des manières de vivre à plus forte dose de mobilité, avec des déplacements plus nombreux et plus longs, des voyages plus fréquents, un recours plus courant aux modes de transports onéreux, comme la voiture. Si on admet l'idée qu'il puisse y avoir des variations qualitatives majeures entre des modes de vie associés à des efforts budgétaires distants de 5 à 10 points-pourcentage, les distributions révèlent alors une importante hétérogénéité diffuse quant à la place des transports dans l'économie domestique des ménages. Au sein de nombre de groupes sociaux selon le niveau de revenu, la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence, le profil familial ou le statut d'occupation du logement, les ménages se distribuent en quantités importantes entre les situations de grande sobriété en termes de dépenses transport et les situations où les transports captent des parts de budget plus conséquentes (Tableaux 3-5.7 à 3-5.10). Les ménages de cadres ou professions intellectuelles supérieures, de professions

intermédiaires, d'employés, les personnes seules actives, les couples avec enfants ou les couples d'actifs sans enfants, les propriétaires accédant, les locataires d'un logement non-HLM, les strates de revenus intermédiaires : chez tous ces groupes, un quart à un tiers des ménages s'organisaient de façon à dépenser moins de 5% de leur budget pour les transports tandis qu'une quantité comparable de ménages, entre un quart et un tiers de l'ensemble également, allouaient plus de 15% de leurs ressources à la même poste de dépense. Chez d'autres groupes, les modes de vie économes en dépenses transport étaient plus dominant numériquement – comme parmi les ménages d'ouvriers et de retraités, les personnes seules inactives, les couples d'inactifs sans enfants, les ménages des deux premiers déciles ainsi que les ménages du décile le plus aisé, les propriétaires non-accédant, les locataires d'un logement HLM –, mais cela sans réduire pour autant les porteurs d'un style de vie qui occasionne davantage de dépenses pour les transports en quantité dérisoire et négligeable. Dans la plupart de ces groupes, les ménages à plus de 10% de taux d'effort-transport représentaient plus de 30% de l'ensemble.

Ce degré d'hétérogénéité des dépenses liées aux transports est commun aux ménages qui résident dans des cadres géographiques différents, comme c'était déjà le cas pour les dépenses liées au logement. Les distributions propres aux ménages de la région parisienne, des grandes ou petites agglomérations urbaines ou des communes rurales ont globalement des formes comparables (Tableau 3-5.11). Il existe des variations entre ces géographies, et on remarque que les modes de vie économes en frais de transport sont légèrement plus rares dans les petites villes et les zones rurales (ce qui inclut, dans le codage propre à l'EBF, les communes rurales des couronnes périurbaines), d'où une plus grande équivalence entre les poids respectifs des ménages à taux d'effort transport faible et fort, mais les écarts avec la situation propre aux plus grandes villes restent mineurs.

Le jeu de compensation entre dépenses logement et dépenses transport n'est pas la règle

L'évaluation de la part conjointe des ressources monétaires investies dans le couple logement-transport, après agrégation des dépenses affectées à ces deux postes, n'atténue guère l'hétérogénéité diffuse, bien au contraire. La compensation d'un effort financier conséquent pour le logement par de moindres coûts liés aux transports, ou à l'inverse, la

modération des ressources allouées au logement mais en contrepartie de plus grandes dépenses pour les transports, schémas d'ajustement et d'équilibre « classiques » en économie spatiale, ne semblent donc pas assez répandues pour compacter les situations et amoindrir l'hétérogénéité. Ensemble, logement et transports s'accaparaient 37,5% des ressources monétaires des ménages en France en 2006. Le voisinage de cette moyenne, l'intervalle correspondant à 35% à 45% du budget, ne regroupait que 23% des ménages. Avec un voisinage élargi à l'intervalle 30%-50%, on n'arrivait toujours pas à réunir une majorité absolue, malgré la variété déjà grande des situations enfermées dans cet intervalle – chacun peut faire le calcul avec ses propres revenus pour constater que 30% du budget pour le duo logement-transports, ou 50%, ce n'est pas tout à fait la même vie. Un quart des ménages consacraient des parts bien plus modestes de leurs ressources au logement et aux transports (moins de 25%) et un cinquième d'entre eux, au contraire, payaient un tribut particulièrement lourd à ces deux registres de besoin, en y allouant plus de 50% de leurs moyens financiers.

L'hétérogénéité du budget monétaire engagé pour le logement et les transports est le lot de tous les groupes de ménages définis en référence aux caractéristiques sociales envisagées jusqu'ici (Tableaux 3-5.12 à 3-5.16). Dans chacun des dix déciles de revenus, les huit grandes catégories socio-professionnelles, les huit profils familiaux définis, les cinq statuts d'occupation du logement, les distributions sont d'une diversité telle qu'à deux exceptions près, aucun intervalle de dix points-pourcentage ne concentre plus de 30% des observations. Pour la grande majorité des profils de ménages, la largeur d'intervalle minimale requise pour définir une zone de concentration à plus de 50% des ménages est de l'ordre de 20 à 25 points-pourcentage. Dans pratiquement tous les cas, les groupes incluent, avec des niveaux de représentation jamais insignifiants, des ménages dont les taux d'effort logement-transport sont variables, entre ceux qui sont spartiates en moyens financiers investis à se loger et à se déplacer et ceux qui mènent un train de vie gourmand en dépenses réservées à ces registres.

La faible normalité des distributions de BTT un jour de semaine

Les distributions qui se cachent derrière le temps que consacre l'individu moyen en France à ses déplacements locaux un jour donné de la semaine ne sont pas moins dispersées, d'après les données de la dernière édition de l'Enquête Nationale sur les Transports conduite en 2008[hh]. En 2008, les personnes de référence et leurs conjoints en France passaient, en moyenne, 63 minutes dans les déplacements locaux un jour de semaine et cette moyenne est assortie d'un écart-type presque aussi grand qu'elle-même – 53 minutes[ii]. Les situations individuelles se distribuent sur une échelle de temps très vaste, allant de zéro minutes – le cas des personnes qui n'ont réalisé aucun déplacement – jusqu'à plus de deux heures et demie. Sur des paliers de dix minutes (zéro à dix minutes, dix à vingt minutes, et ainsi de suite), aucun intervalle de temps ne rassemble plus de 11% des observations (Tableau 3-5.17). Le voisinage de la moyenne, l'intervalle de 50 à 70 minutes, incluait à peine 17% des individus. Un voisinage élargi à l'intervalle 40 à 80 minutes, malgré sa grande variété interne – un quotidien à base de 40 minutes dans les transports est assez différent, qualitativement, d'un autre où on passe deux fois plus de temps à se déplacer –, n'arrivait guère à concentrer plus d'un tiers des situations individuelles. La faible densité dans le voisinage de la moyenne montre à quel point il est délicat de donner un sens « anthropologique » à la conjecture de Zahavi. On aurait de la peine à passer du constat d'une grande permanence du budget-temps transport quotidien aux environs d'une heure à une proposition qui avance que les individus dans les sociétés contemporaines sont socio-culturellement programmés à accorder à peu près une heure de leur temps par jour aux déplacements du quotidien. Seule une petite minorité des individus semblent vivre des

[hh] Le corpus de données rassemble des informations, entre autres, sur les déplacements quotidiens d'un vaste échantillon de personnes de plus de six ans. Les déplacements observés le sont pour un jour précis (le jour de semaine – lundi à vendredi – précédant l'entretien) et une part d'entre eux n'ont pas un caractère habituel. Il existe aussi des individus qui n'ont pas de schéma de mobilité quotidienne fixe qui se répète avec une grande régularité jour après jour. Pour ces raisons, les pratiques de mobilité reportées par l'ENT ne sont pas nécessairement représentatives du quotidien en général de chaque individu interrogé. En revanche, l'exploitation des données au niveau d'agrégats d'individus offre un aperçu fiable de ce qui se pratique habituellement chez les membres d'un groupe un jour de semaine ordinaire. Autrement, on peut aussi interpréter les statistiques produites à partir de L'ENT comme une photographie de l'état des pratiques de déplacement un jour de semaine quelconque en France.

[ii] On a exclu de l'échantillon les rares cas d'individus dont le temps cumulé passé dans les déplacements locaux excédait 400 minutes.

quotidiens qui respectent un tel format temporel. La zone de concentration la plus dense sur l'ensemble de la distribution correspond à l'intervalle de 20 à 50 minutes qui, malgré sa plage horaire de 30 minutes, ne réunissait pas plus du tiers des observations. Les individus consacrant un temps dérisoire aux déplacements – moins de 20 minutes – représentaient 16% de l'ensemble – dont 7% de personnes sans déplacement. Les personnes dont le BTT quotidien se détachait par le haut de la moyenne, qui avaient passé entre 70 et 100 minutes de leur journée dans les transports, étaient un autre 16%. Et il restait encore 20% de cas où les déplacements de la journée étaient plus chronophages encore et enlevaient plus de 100 minutes de leur journée à leurs auteurs – dont 13% de personnes au-dessus du seuil de deux heures de temps de transport.

Il y a des écarts substantiels entre les BTT quotidiens moyens des différents groupes d'individus selon leurs caractéristiques sociales. Comme cela a abondamment été documenté, les personnes à pouvoir d'achat plus élevé tendent à passer plus de temps à se déplacer que les individus dans des ménages à faibles ressources économiques, les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires davantage que les ouvriers et les employés, les actifs davantage que les inactifs, les propriétaires accédant et les locataires dans le secteur privé davantage que les propriétaires non-accédant et les locataires d'un logement social, etc. Cependant, dans la plupart des cas, les différents groupes ont en commun un haut degré d'hétérogénéité des BTT quotidiens. Les écarts-types des distributions se situent avec constance à la hauteur des moyennes. Selon qu'il s'agit d'un groupe à BTT plutôt modéré ou plutôt élevé en moyenne, les distributions se déplacent vers la droite ou la gauche mais sans se compacter systématiquement (Tableaux 3-5.17 à 3-5.21). Chez les ménages du premier décile, strate de revenus dont le BTT est le plus sobre en moyenne, les personnes qui consacraient qu'une modeste part de leur journée à se déplacer, bien que fortement sur-représentées, n'étaient qu'un quart de l'ensemble au seuil de 20 minutes, 36% au seuil de 30 minutes. Ceux qui, en contraste, vivaient des journées dont une bonne partie à se rendre d'un point à un autre, avec un BTT supérieur à 80 minutes, soit plus d'une demi-heure de plus que la moyenne du groupe, étaient pratiquement aussi nombreux que les individus à BTT inférieur à 20 minutes (22% et 24% respectivement). Les ménages les plus aisés, ceux du dernier décile, détenteurs de modes de vie associés au BTT moyen le plus élevé, comptaient néanmoins dans leurs rangs 22%

de membres qui s'en sortaient avec moins de 30 minutes dans les transports. La proportion des membres dont le BTT est en décalage avec ce qu'on peut imaginer des attributs du groupe en jugeant d'après la moyenne est importante dans la plupart des cas. Au sein des groupes à BTT élevé en moyenne, nombreux sont ceux qui passent peu de temps dans les déplacements, et au sein des groupes globalement économes en la matière, c'est encore une proportion non-dérisoire des membres qui se trouvent à allouer aux déplacements une part de leur temps bien au-delà de la moyenne de leur groupe.

La coexistence de toute la gamme des situations possibles, des BTT les plus légers aux plus lourds, se manifeste ici encore par les densités tempérées dans les principales zones de concentration. Au sein de plus d'une trentaine de groupes d'individus distincts, selon le niveau de revenu, la catégorie socio-professionnelle, le statut d'activité, le profil familial ou le statut d'occupation du logement, les paliers de dix minutes ne rassemblent que très rarement plus de 12-13% des ménages et les intervalles de 20 minutes peinent à réunir le quart des ménages. Dans le cas le plus ordinaire, il est nécessaire d'élargir les intervalles jusqu'à 50 minutes pour pouvoir agréger un ensemble de personnes qui représente, ou qui soit proche de représenter une majorité absolue.

Le BTT moyen un jour de semaine varie aussi sensiblement entre les grandes métropoles, les villes moyennes, les petites agglomérations et les zones rurales. Les habitants de l'Aire Urbaine de Paris détiennent le record du BTT le plus élevé en 2008, avec pratiquement 80 minutes en moyenne (Tableau 3-5.22). Viennent derrière les grandes aires urbaines de plus de 500'000 habitants, avec un BTT moyen de 66 minutes, tandis que les habitants des agglomérations urbaines de moindre taille et des zones rurales consacraient, en moyenne, moins d'une heure à se déplacer un jour de semaine ordinaire. Mais malgré ces écarts, les distributions de BTT relatives aux différents groupes conservent, en règle générale, un haut degré d'hétérogénéité au sein de chacune de ces multiples géographies. Les constats propres aux quotidiens des individus à l'échelle de la société dans son ensemble valent aussi pour les situations locales : des écarts-types presque aussi grands que les moyennes, des densités modérées dans les zones de tendance centrale, des intervalles larges de 50 minutes pour pouvoir former des majorités absolues, une représentation conséquente des situations extrêmes. Dans la métropole parisienne, ces caractéristiques se dessinent avec

presque plus de netteté encore et le degré d'hétérogénéité interne aux multiples groupes paraît encore plus important. Dans les autres lieux, notamment dans les petites villes et les zones rurales, les situations semblent se ramasser légèrement davantage – les cas où les paliers de 10 minutes réunissent plus de 15% des personnes paraissent un peu plus fréquents – mais cela n'atteint jamais un point où la normalité des distributions s'en trouve significativement rehaussée.

Hétérogénéité diffuse des budgets logement et transports dans le passé proche

Le retour vers le passé révèle que l'hétérogénéité diffuse faisait déjà partie du paysage social trente à quarante années en arrière pour ce qui concerne les arbitrages relatifs aux budgets logement et transports, de la même manière que pour d'autres pratiques, comportements, choix étudiés dans les sections antérieures. L'exploitation des éditions anciennes de l'Enquête Budget des Familles (1989) et de l'Enquête Nationale sur les Transports (1983) permet de constater que les propriétés des distributions observées tard dans les années 2000 spécifiaient également les mêmes distributions dans les années 1980. A cette époque déjà, les situations fortement contrastées coexistaient au sein des groupes définis suivant les attributs socio-professionnels, économiques, familiaux, avec des degrés de représentation non-dérisoires pour toute la gamme des possibilités. Ce n'est pas comme si le temps s'était figé depuis cette époque et que rien n'avait changé. Des années 1980 à aujourd'hui, la part des ressources monétaires absorbées par le logement a augmenté en moyenne pour pratiquement toutes les catégories de ménages, et les déplacements locaux ponctionnent une plus grande part du temps quotidien aujourd'hui que quelques décennies en arrière, en moyenne. Mais ces tendances majeures n'ont pas entamé la variété diffuse des situations rencontrées chez des ménages et des individus qui ont des traits en commun. Le « standard » incarné par la moyenne a changé, l'hétérogénéité diffuse est restée.

La société contemporaine en France contient ainsi, et depuis au moins un tiers de siècle, une grande diversité diffuse des modes de vie observés sous le prisme de la place que prennent le logement et la mobilité. Dans tous les lieux du social, on rencontre des ménages qui allouent des portions considérables de leurs ressources monétaires au logement, pour disposer d'un espace habitable large, ou pour s'offrir une localisation dans des quartiers

plutôt chers, ou pour accéder à un logement décent en cas de revenus limités, pour s'acquitter de taxes ou de charges onéreuses, pour réaliser des travaux plus ou moins coûteux afin d'embellir le chez-soi, l'entretenir, le réaménager, le rendre plus confortable, etc. Mais on trouve aussi dans les mêmes lieux du social des ménages dont la politique économique accorde une moindre priorité budgétaire au logement, ménages qu'on imagine logés dans des espaces domestiques plus modestes en superficie, ou plus excentrés, ou situés dans des quartiers moins en vue, ou qui ont pu se faire une place dans le parc social, moins portés vers l'aménagement intérieur, moins soucieux de l'entretien de leur domicile, etc. En matière de mobilité, des contrastes semblables séparent des ménages qui dépensent une part dérisoire de leurs ressources monétaires pour les transports, et ceux qui, au contraire, leur réservent une part bien plus substantielle. On imagine chez les premiers des modes de vie moins mobiles, plus sédentaires, une vie sociale hors domicile moins développée, une moindre propension à voyager, une tendance à privilégier les modes de déplacement peu onéreux, par contrainte économique dans certains cas, ou au contraire, comme par « privilège » dans d'autres cas – comme, par exemple, chez les individus dont le quotidien se déroule intégralement en hyper-centre et qui peuvent tout faire en transports en commun ou en modes doux. Chez les seconds, on devine des quotidiens qui tendent davantage vers le modèle de l'« hypermobilité », où les déplacements sont plus nombreux, ou plus longs, en distance et en temps, une plus grande affinité pour les voyages, pour les séjours loin du domicile à l'occasion des vacances ou des fins de semaine, d'importants frais liés à l'acquisition, l'usage et l'entretien d'une ou plusieurs voitures, etc. Des divergences semblables opposent des modes de vie où les moments d'une journée ordinaire passés à se déplacer sont substantiels à d'autres modes de vie où, au contraire, qu'une poignée de minutes est mobilisée à se rendre d'un lieu à un autre. Entre les situations extrêmes, s'intercalent toute une variété de situations intermédiaires, plus nuancées, qui fabriquent ensemble un continuum à travers lequel les différentiels de densité sont mineurs. Les différentes situations sont sur- ou sous-représentées selon les caractéristiques sociales des ménages ou des individus mais il est difficile de détecter des niveaux d'effort budgétaire pour le logement ou pour le transport ou de BTT quotidiens dont on puisse dire « typique » chez un groupe, au sens de significativement majoritaires, ou qui semblent être l'exclusivité d'un groupe.

L'interprétation des données proposées ici ne plaide pas pour une sorte de relativisme social ou culturel qui tendrait à minimiser les disparités et à mettre toutes les conditions sociales dans un même sac. Un même effort budgétaire pour le logement et les transports ou un même BTT quotidien peut prendre des significations bien différentes dans la vie d'un ménage pauvre comparativement à un ménage aisé, pour un parent qui élève seul ses enfants comparativement à une personne sans enfants à charge, pour une personne âgée et diminuée physiquement comparativement à une personne jeune et bien portant. Les marges de choix ne sont pas les mêmes, les contraintes à supporter et à gérer non plus, et chacun n'en a pas autant pour ses efforts lorsqu'il engage une certaine fraction de son budget dans le logement ou les transports ou une certaine quantité de son temps quotidien dans la mobilité locale. L'hétérogénéité des distributions ne nivelle pas l'inégalité des conditions d'existence entre les membres de différents groupes. Mais elle montre néanmoins que les conditions d'existence associées à certaines caractéristiques sociales, économiques, familiales sont ouvertes à toute une variété de manières de vivre du point de vue des efforts monétaires investis dans le logement et la mobilité et du temps imparti aux déplacements – et cela à un point tel qu'il devient approximatif et réducteur d'accoler un profil d'effort monétaire ou temporel à tout un groupe, de prendre les pratiques correspondant à la tendance centrale pour majoritaires, et d'estimer que les contrastes entre groupes sur ces registres ne laissent que peu de place aux exceptions.

CHAPITRE 4

L'HETEROGENEITE DIFFUSE SOUS LE SIGNE DU « DETERMINISME BIEN TEMPERE »

On arrive à rendre compte de l'hétérogénéité des comportements, des pratiques, des arbitrages, des traits stylistiques attachés aux modes de vie chez des personnes qui ont en commun telle ou telle caractéristique, constatée dans les études précédentes, en tenant simultanément compte de la pluralité des déterminations sociales habituellement retenues par l'analyse sociologique. Mais dans bien des cas, l'entreprise ne réussit que très modestement. Le caractère divers et partagé des comportements chez les membres d'un même groupe « s'explique » en partie par des divisions internes suivant d'autres critères majeurs, comme par exemple l'âge, le sexe, la situation familiale, le statut d'activité, le lieu de résidence, la nationalité, etc. Il reste néanmoins assez souvent une très grande quantité de variance inexpliquée, une fois que l'on a pris acte de l'influence des déterminants usuels. En ce sens, le constat d'hétérogénéité diffuse survit en large mesure à l'épreuve de l'analyse multivariée. Sa présence semble s'insinuer au sein de groupes qui réunissent des individus ayant non pas un mais une multitude de traits de caractères sociaux en commun. Pour le dire en des termes plus concrets, les contrastes multiples que nous avons observés, comme par exemple entre les individus qui font des choix résidentiels amicaux avec la mixité sociale et ceux dont les choix jouent contre elle, entre les ménages qui sacrifient la proximité DT lorsqu'ils changent de logement ou d'emploi et ceux qui la préservent, etc., tous ces contrastes, tout en trouvant une part d'explication dans les différences entre individus ou ménages quant à leurs principaux traits de caractère sociaux, se maintiennent néanmoins en large mesure au-delà de ces différences.

Cela ne fait pas de l'hétérogénéité diffuse des comportements et des pratiques un phénomène indéterminé socialement, une réalité dont on ne puisse rendre compte par analyse sociologique. Plus simplement, il semble que l'« explication » sociologique du phénomène ne puisse faire l'économie d'une investigation poussée plus loin que l'étude des simples déterminations primaires, en quête de facteurs influents moins conventionnels. Il est aussi tentant d'interpréter l'incapacité des variables usuelles de l'analyse sociologique de

venir à bout de l'hétérogénéité diffuse comme un signe de la présence de situations ouvertes. La persistance de l'hétérogénéité même après un profilage plus complet des individus renforce l'idée que la diversité des comportements, des pratiques, des arbitrages puisse être une conséquence de l'ouverture des situations de choix, telles qu'elles se présentent aux yeux des individus, avec un champ des possibles qui contient des options qui semblent se valoir. Quoi qu'il en soit, que l'explication soit à chercher du côté d'une individualisation plus radicale ou de l'omniprésence des situations ouvertes, l'influence modérée des déterminants usuels n'implique aucunement que l'origine du phénomène se situe en dehors du social. Il faut juste croire que « l'explication » se niche dans un social plus complexe dans lequel les facteurs en jeu sont probablement plus sophistiqués, plus subtiles, eux-mêmes plus diffus, plus difficiles à détecter et à révéler. Il n'y a pas lieu d'entrer dans un déni de sociologie, mais de reconnaître à la limite qu'on fait peut-être face à une sorte de défi pour la sociologie.

Un chantier de régressions multiples

Pour tester et quantifier l'influence des déterminants élémentaires sur les pratiques et comportements étudiés jusqu'ici, nous avons mis en œuvre une vaste série de régressions multiples en y incorporant souvent une quantité importante de variables dont on pouvait s'attendre à un effet déterminant. Selon le corpus de données, les variables explicatives ont inclus : le niveau de revenu, la catégorie socio-professionnelle détaillée de la personne de référence et du conjoint, le statut d'activité, la stabilité de l'emploi occupé, le secteur d'activité, le temps de travail hebdomadaire, la durée du chômage pour les actifs sans emploi, le niveau d'études, l'âge, le genre, la nationalité et le pays de naissance, le profil familial, la profession des parents, le volume du patrimoine du ménage, le statut d'occupation du logement, le type de logement (maison/appartement), la superficie du logement, l'ancienneté dans le logement, les spécificités du lieu de résidence (grande ville/petite ville, urbain/rural, centre-ville/banlieue/couronne périurbaine, commune riche/commune pauvre, etc.).

On a développé différents modèles statistiques adaptés aux différents pratiques et comportements étudiés. Les variables à expliquer ont été confectionnées sous forme de variables dichotomiques et on s'est servi de régressions logistiques pour estimer la

probabilité d'un individu ou d'un ménage de produire un certain comportement, de développer une certaine pratique, de se trouver dans une certaine situation, en fonction de ses attributs sociaux, économiques, démographiques. Les groupes de régressions ont porté sur la propension à réaliser un changement résidentiel amical/hostile à la mixité sociale, la propension à allonger/réduire la distance domicile-travail en cas de changement de domicile ou de travail, la propension à accroître/diminuer la distance DT en cas de mobilité résidentielle socio-ascendantes, la propension à s'installer dans Paris intra-muros, la propension à partir de Paris intra-muros, la propension à allouer une grande/petite part des ressources monétaires au logement et aux transports. A chaque fois, on a multiplié les variantes en élargissant ou réduisant le champ des observations (tous les individus, personnes de référence et conjoints, seules personnes de référence, seuls couples) et en modifiant la liste des familles de variables explicatives incluses dans les modèles.

On a mis à contribution deux statistiques pour évaluer la performance globale des modèles et leur aptitude à expliquer la variabilité des situations observées. Le pseudo-R^2 de McFadden est un indice construit pour mesurer la puissance explicative et prédictive des modèles dans lesquels la variable à expliquer est dichotomique. La valeur de l'indice, comprise entre 0 et 1 (ou, exprimé en pourcentage, entre 0% et 100%), renseigne sur la capacité du modèle à générer des estimations de probabilité d'occurrence d'un évènement (par exemple, accomplir une mobilité pro-ségrégative) proche de 1 dans le cas des individus chez qui l'évènement en question s'est effectivement produit (individus qui ont accompli une mobilité pro-ségrégative) et proche de 0 dans le cas des personnes chez qui l'évènement ne s'est pas produit. Idéalement, le modèle parfait est capable d'estimer une probabilité égale à 100% pour les personnes qui ont produit un comportement donné et une probabilité nulle pour celles qui ne l'ont pas produit, ce qui se traduit par un pseudo-R^2 proche de 1. Le taux de prédiction concordante, second indicateur de performance, est calculé à partir de la comparaison pair par pair des probabilités estimées d'occurrence de l'évènement pour le sous-échantillon d'individus chez qui l'évènement s'est produit et pour le sous-échantillon chez qui l'évènement ne s'est pas produit,. Pour chaque pair, on considère que la prédiction du modèle est concordante si la probabilité estimée pour l'individu chez qui l'évènement s'est produit (une personne qui a effectivement accompli une mobilité pro-ségrégative, par exemple) est supérieure à la probabilité estimée pour l'individu chez qui l'évènement ne s'est

pas produit (personne qui n'a pas accompli de mobilité pro-ségrégative). Le taux de prédiction concordante correspond à la proportion des cas où la comparaison va dans ce sens. Plus le modèle statistique testé est cohérent et performant, plus ce taux tend vers 100%. A l'inverse, lorsque le modèle n'a aucune capacité explicative et prédictive, le taux de prédiction concordante égale 50%, sa valeur minimale.

Moisson de « petits R^2 »

A une exception près, incarnée par la probabilité d'un ménage d'accorder une part donnée de ses revenus aux dépenses liées au logement d'après les données de l'Enquête Nationale sur le Logement de 2006, la très grande majorité des régressions opérées se sont révélées faiblement performantes. Dans la plupart des cas, elles ont débouché sur des pseudo-R^2 bien modestes, inférieurs à 20% presque systématiquement, et bien souvent, même la barre des 10% n'était pas atteinte. C'est donc une part très minoritaire de la variabilité des pratiques et des comportements qui semble trouver une explication dans les différences entre individus ou ménages d'après les caractéristiques sociales, économiques, démographiques en ligne de compte. La faible performance des modèles testés se mesurait aussi à l'aune des taux de prédiction concordante modérés, rarement au-dessus de 75%, et même dans certains cas, franchement médiocres, inférieurs à 60%. La plupart du temps, les variables explicatives incorporées dans le modèle avaient un impact tangible sur la pratique, le comportement ou la situation étudiés, ce qui se révélait par des coefficients significatifs avec de faibles risques d'erreur, notamment lorsque les échantillons étaient grands, et les effets établis se sont avérés très souvent conformes aux attentes a priori – ou, dans le cas contraire, plutôt compréhensibles a posteriori. Les attributs pris en considération semblaient donc avoir une influence bien réelle sur les chances de se retrouver dans telle ou telle situation mais sans que leur effet conjugué puisse rendre raison de la variabilité des situations dans de larges proportions.

La bipolarisation des situations entre les personnes qui ont accompli des mobilités résidentielles contraires à la mixité sociale et celles qui, au contraire, ont fait des choix de relocalisation favorables, figure parmi les cas où la capacité explicative des variables mobilisées est apparue particulièrement modeste. Dans la version de référence, fondée sur les données de l'Enquête de Recensement de 2008 et portant sur l'Aire Urbaine de Paris,

conçue pour estimer la probabilité d'une mobilité résidentielle d'être pro-ségrégative[jj] chez les cadres, les membres d'une profession intellectuelle supérieure ou d'une profession intermédiaire, les employés et les ouvriers, la régression s'est soldée avec un pseudo-R^2 de 0,63% et un taux de prédiction concordante de 54%, malgré l'incorporation dans le modèle d'une pluralité de variables telles que l'âge, le genre, la catégorie socio-professionnelle (en huit postes), le dernier diplôme obtenu, le couple nationalité/lieu de naissance, le statut d'activité, le secteur d'activité, la durée du chômage pour les chômeurs, le profil familial, le statut d'occupation du logement post-mobilité, le type de logement (Tableau 4.1). La bi-partition entre 57% de mobilités pro-ségrégatives et 43% de mobilités pro-mixité observée pour cet ensemble d'individus ne laissait donc nullement la place à une franche domination d'une des deux options lorsqu'on distinguait les individus selon les critères en jeu. En d'autres termes, les personnes qui avaient accompli des mobilités pro-ségrégatives ne se différenciaient pas très clairement de celles qui avaient réalisé des mobilités pro-mixité suivant les caractéristiques sociales prises en considération. Les variantes où l'on a isolé les différents groupes socio-professionnels (cadres d'un côté, employés de l'autre, etc.) ont donné des résultats semblables, très légèrement meilleurs parfois. Chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, cas le plus probant, le même ensemble de variables a concouru à un pseudo-R^2 de 3% et le taux de prédiction concordante ne dépassait pas 61% (Tableau 4.2). Les profils de cadres et professions intellectuelles supérieures – définis en référence aux caractéristiques sociales retenues – à fort penchant pour la mobilité pro-ségrégative se sont révélés extrêmement rares et ne réunissaient qu'une très petite minorité d'individus. En combinant les modalités des différentes variables incorporées dans le modèle statistique, on a pu distinguer quelques 26'000 profils d'individus différents et empiriquement observés – c'est-à-dire qu'il existe dans l'échantillon du Recensement des personnes bien réelles qui ont un de ces profils. Parmi ces milliers de profils, on comptait à peine treize cas où la probabilité estimée d'une mobilité d'être pro-ségrégative dépassait 80% – et qu'une poignée d'individus littéralement, parmi les 500'000 cadres et professions intellectuelles supérieures situés dans le champ de l'analyse, correspondaient à de tels

[jj] Un changement de domicile est qualifié de pro-ségrégatif s'il conduit la personne qui l'accomplit dans une commune où les membres de son groupe socio-professionnel sont plus fréquents que dans la commune d'origine ou s'il le maintien dans une commune où son groupe est sur-représenté en référence à son poids à l'échelle de l'aire urbaine.

profils. Ces probabilités individuelles peuvent s'interpréter comme des proportions à l'échelle des groupes. On serait donc tenté de dire que les profils de cadres et professions intellectuelles supérieures qui pratiquent la mobilité pro-ségrégative de manière ultra-majoritaire, à plus de 80%, ont pratiquement un statut de curiosité. Même avec un seuil moins exigeant, fixé à 70%, les profils où ce niveau de majorité est atteint ne réunissaient pas plus 50'000 individus, soit moins de 10% de l'ensemble. C'est dire à quel point les groupes de cadres et professions intellectuelles supérieures remarquables par la domination hégémonique, ultra-majoritaire des choix résidentiels pro-ségrégatifs sont, numériquement parlant, une ultra-minorité. En comparaison, les profils partagés entre mobilités pro-ségrégatives et pro-mixité, proches de la bi-partition parfaite, avec des proportions comprises dans l'intervalle 40%-60%, étaient bien plus répandues – 43% de l'ensemble des cadres et professions intellectuelles supérieures se rangeaient dans de tels profils. Les profils les plus extrêmes en termes de bipolarisation, qui avaient pratiquement autant tendance à pencher côté pro-ségrégatif que côté pro-mixité, les deux probabilités se situant dans l'intervalle 45-55%, comptaient deux fois plus de membres que les profils à plus de 70% de mobilité pro-ségrégative. Pour l'essentiel, ces observations valent également, et avec plus de force encore, pour les autres groupes socio-professionnels et s'appliquent aux métropoles lyonnaise et marseillaise.

Des variantes ont été élaborées avec les données du Recensement de 1999 qui autorisent à inclure dans les modèles la catégorie socio-professionnelle détaillée des personnes et permettent d'associer les caractéristiques sociales des deux conjoints au sein des couples. Les résultats n'en sont pas sortis considérablement améliorés. Dans d'autres variantes encore, on a alterné la variable à expliquer, en remplaçant la propension à accomplir une mobilité pro-ségrégative par, successivement, la propension à accomplir une mobilité significativement pro-ségrégative, une mobilité favorable à la cohabitation avec les classes populaires, à la cohabitation avec les classes supérieures, une mobilité significativement favorable à la cohabitation avec ces deux groupes. Certains de ces modèles se sont révélés légèrement plus performants mais sans pouvoir porter « l'explication » de la variabilité des situations particulièrement loin. Dans les meilleurs cas, les pseudo-R^2 se sont hissés aux alentours de 5-6% et les taux de prédiction concordante ont atteint les 67%.

La propension à raccourcir/allonger les trajets DT à l'occasion de changements résidentiels ou professionnels semble aussi très pauvrement liée aux caractéristiques sociales élémentaires des individus. A peu près le même ensemble de variables que dans les analyses précédentes, augmenté de l'ajout notable du niveau de revenu des ménages, disponible dans le corpus de données de l'Enquête Globale sur les Transports, ne rend compte que faiblement de la variabilité des situations, entre les individus qui augmentent leur distance DT en changeant de domicile ou de travail et ceux qui, à l'inverse, rapprochent les deux – dans le cas de la région parisienne au cours des années 1990 (Tableau 4.3). Il semble donc que la bipartition entre les situations où la mobilité résidentielle ou professionnelle engendre des trajets DT plus longs et celles où elle induit une plus grande proximité DT, observée précédemment, ne trouve nullement son origine dans une opposition claire entre individus aux profils très différents. Les uns et les autres ne se différencient pas franchement suivant leur position socio-professionnelle, leur âge, leur situation familiale, leur niveau de revenu, etc. Le constat est semblable pour ce qui est de la propension des mobilités résidentielles socialement ascendantes à s'accompagner d'une augmentation/diminution de la distance DT (Tableau 4.4). Cette propension à son tour ne semble que très modérément déterminée par les composantes de base des positions et identités sociales.

L'emménagement dans Paris intra-muros de même que le déménagement hors de la capitale sont des comportements davantage soumis à la détermination des coordonnées sociologiques élémentaires mais les gains de performance des modèles statistiques restent relatifs. Lorsqu'on estime, pour une personne active résidant dans l'Aire Urbaine de Paris en 2003 et ayant changé de logement entre 2003 et 2008, la probabilité d'avoir emménagé dans Paris intra-muros en fonction de son âge, sa catégorie socio-professionnelle, son niveau d'études, son statut d'activité, la stabilité de son emploi, s'il en a un, la durée du chômage, s'il est sans emploi, sa nationalité et son lieu de naissance, la composition familiale de son ménage, sa zone de résidence antérieure, le standing social de sa commune de résidence antérieure, le modèle débouche sur un pseudo-R^2 de 12% et un taux de prédiction concordante de 76% (Tableau 4.5). Cet ensemble de caractéristiques ne rend ainsi compte que très partiellement de la variabilité des comportements résidentiels entre ceux qui s'installent dans la capitale et ceux qui se relocalisent dans sa banlieue.

L'influence de la plupart de ces facteurs va dans le sens attendu : toutes choses égales par ailleurs, les plus jeunes ont davantage de probabilité d'emménager dans Paris intra-muros, de même que les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, les personnes seules, les familles monoparentales et les couples sans enfants, les non-Français, les personnes habitant antérieurement la banlieue proche de Paris, les personnes issues de communes à haut standing social. Mais ces influences prévisibles ne sont jamais assez puissantes pour provoquer des différentiels de chances d'accès à la capitale radicaux entre personnes aux caractéristiques opposées. La probabilité estimée de l'emménagement à la capitale reste inférieure à 15%, c'est-à-dire proche du niveau propre à l'individu moyen, de l'ordre de 6%, pour l'immense majorité des profils d'individus définis (à hauteur de 95%) qui réunissent l'immense majorité des personnes (91%) dans le champ. La minorité de profils dotés de chances particulièrement élevées d'accéder à la capitale sont abondamment des profils de cadres, professions intellectuelles supérieures et de professions intermédiaires (dans 70% des cas) mais font donc également partie de ce groupe un nombre non-dérisoire de profils d'ouvriers et surtout d'employés. Le même ensemble de variables – en excluant les caractéristiques du lieu de résidence antérieur, qui n'ont plus de raison d'être – est moins performant lorsqu'appliqué à la mobilité hors de la capitale et l'indifférenciation des probabilités d'avoir quitté Paris est encore plus manifeste. Les modèles analogues, testés séparément pour les différentes catégories socio-professionnelles, atteignent des niveaux de performance de même ordre. Les régressions conduites avec les données du Recensement de 1999, avec inclusion d'informations plus détaillées sur les positions socio-professionnelles et un meilleur contrôle sur les attributs du conjoint dans les couples, donnent, elles aussi, des résultats de même niveau en termes de performance.

L'aptitude des déterminants élémentaires à rendre compte de la variabilité du temps quotidien consacré aux déplacements un jour de semaine ordinaire se situe à un niveau globalement comparable, c'est-à-dire pas très élevé. Dans la version de référence, fondée sur les données de l'Enquête Nationale sur les Transports de 2008, dans laquelle on cherche à estimer la probabilité d'un budget-temps transport (BTT) quotidien supérieur à 120 minutes en fonction du même ensemble de variables, y compris le niveau de revenu du ménage, et de manière supplémentaire, une variable sur l'ancienneté résidentielle et une variable

relative au lieu de résidence à l'échelle du pays, la régression produit un pseudo-R^2 de 5% et un taux de prédiction concordante de 64% (Tableau 4.6). Les variantes dans lesquelles on modifie le champ (en le limitant aux seules personnes de référence, aux seuls actifs, aux seuls couples, aux seuls habitants de l'Aire urbaine de Paris), en y insérant des variables supplémentaires cohérentes avec le nouveau champ (comme par exemple, la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'études, le BTT quotidien du conjoint dans l'analyse restreinte aux couples), de même que les modèles alternatifs où c'est la variable à expliquer qui est modifiée (probabilité d'un BTT à plus de 100 minutes, à moins de 40 minutes, à moins 30 minutes), ne se sont pas écartés significativement du niveau de performance propre à la version de référence. La dispersion du temps que passent les individus dans les transports au quotidien semble donc se ranger elle aussi parmi les cas où l'hétérogénéité diffuse se montre résistante et ne cède que peu de terrain lorsqu'on différencie les individus suivant un nombre important de leurs attributs sociaux fondamentaux.

Parmi les différents cas passés au crible, la variabilité des ressources financières consacrées au logement et aux transports est celui où les déterminants ordinaires se montrent le plus puissamment explicatifs. C'est dans ces cas-là qu'on a obtenu les pseudo-R^2 et les taux de prédiction concordante les plus élevés. La régression dans laquelle la probabilité de consacrer moins de 20% des ressources monétaires du ménage au logement et aux transports est mise en relation avec l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'études, la nationalité/lieu de naissance de la personne de référence, la position socio-professionnelle de son père et de sa mère, la situation familiale, le statut d'occupation du logement, son type (maison/appartement), sa superficie, le niveau de revenu et de patrimoine du ménage, son lieu de résidence dans le pays, atteint un pseudo-R^2 de 18% et un taux de prédiction concordante de 80% (Tableau 4.7). Mais, outre le fait que le même ensemble de variables explicatives se révèle moins performant pour rendre compte des situations de sur-dépenses pour le logement et les transports (le pseudo-R^2 recule à 9% quand il s'agit d'expliquer la propension à allouer plus de 40% des moyens financiers à ces deux postes de dépenses), on ne peut manquer d'être interloqué devant le fait que cet ensemble de facteurs, qui paraît pourtant très complet, ne réussisse pas à « expliquer » davantage la variabilité des budgets réservés au logement et aux transports. La part d'hétérogénéité qui continue d'échapper à l'influence des déterminants en jeu paraît d'autant

plus remarquable que les facteurs élémentaires additionnels qu'on pourrait intégrer dans le modèle de façon à augmenter substantiellement sa puissance explicative ne semblent pas d'une grande évidence – sauf à rendre l'analyse plus ou moins tautologique en y incluant des variables relatives aux déplacements, aux voyages, à la propension à faire des travaux dans l'intérieur domestique, à la cherté du logement dans la zone de résidence, etc. D'une certaine manière, ce cas précis où l'aptitude des déterminants élémentaires à rendre compte de la dispersion des situations paraît la meilleure, notamment en raison de la panoplie réunie dans le camp des variables explicatives, témoigne de la force de pénétration de l'hétérogénéité diffuse, qui semble ainsi étendre son règne jusqu'à des lieux où on s'attendrait à voir son pouvoir céder devant la force des déterminations primaires.

Le contre-exemple et ses utilités

L'unique cas où l'influence déterminante des facteurs sociaux primaires semble venir à bout de la dispersion des situations observées concerne la part des revenus alloués au logement, d'après les données de l'Enquête Nationale sur le Logement de 2006. L'ensemble formé par les caractéristiques sociales de la personne de référence, l'ancienneté résidentielle, la situation familiale, le niveau de revenu et de patrimoine du ménage, l'opinion de la personne de référence sur son logement et sur son quartier, le lieu de résidence selon la taille de l'aire urbaine et la localisation au sein de la ville (ville-centre, banlieue, couronne périurbaine) explique la propension à consacrer une certaine proportion de son revenu au logement d'une manière autrement plus efficace que dans les cas précédents, avec des pseudo-R^2 autour de 40% et des taux de prédiction concordante qui touchent les 90%. En élargissant le champ des variables explicatives aux spécificités du logement lui-même, comme le statut d'occupation, le type du logement et sa superficie, on réussit même à hausser la valeur du pseuo-R^2 à hauteur de 60% et le taux de prédiction concordante aux environs de 95% – même si c'est quelque peu au risque de frôler la tautologie.

Ce cas particulier présente un double intérêt. Il témoigne du fait que les situations où la diversité des comportements, des pratiques, des arbitrages, des aspects propres aux modes de vie est de l'ordre de l'hétérogénéité diffuse et résistante, de cette sorte d'hétérogénéité qui semble prendre le dessus sur les déterminations primaires, ne sont pas la règle absolue. Les cas où les variables habituelles de l'analyse sociologique expliquent presque

entièrement la diversité des situations observées continuent d'exister, et on en a là une preuve supplémentaire. L'utilité de ce cas particulier est aussi de montrer que les techniques statistiques auxquels nous faisons appel n'encourent aucune impossibilité d'ordre méthodologique qui les empêche de mettre en évidence de manière particulièrement percutante, lorsque la réalité s'y prête, que tel phénomène s'explique par tel ensemble de facteurs. Les résultats probants de ce dernier modèle statistique prouvent ainsi, indirectement, que la faible détermination de nombre de pratiques et comportements étudiés par les facteurs élémentaires de l'analyse sociologique, constaté au moyen de techniques statistiques spécifiques, ne peut être mis au compte d'une insuffisance méthodologique congénitale à ces techniques et qu'elle résulte bien d'une faible capacité des facteurs en jeu à déterminer les pratiques et comportements étudiés.

Déterminations modérées aujourd'hui, déterminations modérées hier

Pour autant qu'on puisse juger à partir du matériau empirique à notre disposition, il semble que ce n'est pas dans les dernières décennies que les déterminants primaires ont perdu de leur influence. Leur pouvoir n'était pas plus grand trente à quarante ans en arrière. Les analyses de régression conduites avec les éditions anciennes des enquêtes mobilisées, qui remontent aux années 1980, ont donné des résultats semblables à ce qu'on a pu établir pour les années 2000. L'ensemble des variables incluses dans les modèles n'est jamais tout à fait le même car à plusieurs décennies d'intervalle, les enquêtes ne font pas place aux mêmes interrogations. Cela enlève la possibilité de comparer les résultats obtenus pour l'époque actuelle et le passé proche en toute rigueur. Mais la plupart des facteurs primordiaux, comme la position socio-professionnelle des personnes, leur statut d'activité, le niveau d'études, la situation familiale, le niveau de revenu, etc., sont renseignés dans les enquêtes passées. Cet ensemble de facteurs n'était pas doté d'un plus grand pouvoir explicatif quant aux comportements, pratiques, arbitrages que nous avons ciblés. Les régressions qui débouchent sur des pseudo-R^2 et des taux de prédiction concordante modestes avec les données propres aux années 2000 tendent à produire des performances tout aussi modestes avec les données des années 1980. La propension à opérer une mobilité résidentielle pro-ségrégative, par exemple, parait obéir tout aussi peu à l'influence

des déterminants essentiels au sein des changements résidentiels réalisés dans les années 1980. La variabilité du temps passé dans les transports au titre des déplacements quotidiens ne semble pas non plus s'expliquer davantage par les caractéristiques sociales élémentaires des individus lorsqu'on remonte le temps jusqu'au début des années 1980.

L'hétérogénéité diffuse, un phénomène résistant

L'hétérogénéité diffuse semble ainsi ne pas être un trompe-l'œil, une illusion qui se dissipe dès l'instant où on profile les individus un peu plus précisément, en faisant appel à un plus grand nombre de ces caractéristiques élémentaires qui participent à la définition des positions et identités sociales dans leurs grandes lignes. Cet effort semble ne pas suffire à résoudre l'énigme qu'on pourrait voir dans les constats d'une bipolarisation des comportements, comme entre les mobilités pro-ségrégatives et pro-mixité, ou d'une grande dispersion des budgets monétaires alloués au logement et aux transports ou des budgets-temps consacrés aux déplacements quotidiens, constats qui semblent en contradiction avec des représentations courantes de la réalité socio-urbaine contemporaine, et qui ont quelque chose d'intriguant pour cette raison-là. Les comportements, pratiques, arbitrages surprenants, inattendus, car peu conformes aux attentes qu'on tend à formuler au regard de certaines des caractéristiques sociales de leurs auteurs, ne s'expliquent souvent que très faiblement par le fait que ces présumés « dissidents » se démarquent des membres jugés plus « conformes » par des caractéristiques élémentaires différentes – en étant plus jeune ou plus vieux, ou plus riche ou plus pauvre, ou parent de plusieurs enfants, ou en vivant seul, etc. Au contraire, dans plusieurs des cas étudiés, les « dissidents » se révèlent être des personnes comme les autres, pour ce qui concerne leurs caractéristiques sociales élémentaires qui nous sont connues, à de légères sur- ou sous-représentation de tel ou tel trait de profil près.

Les analyses conduites n'épuisent pas pour autant la possibilité d'une différenciation plus franche des « dissidents » et des « conformes » sur la base de critères qui restent sous le radar des grandes enquêtes mobilisées. Mais si l'on considère les faibles performances de bon nombre de modèles statistiques testés, malgré l'intégration d'un nombre important de variables explicatives, et pas des moindres, on peut douter de l'existence d'une variable décisive, ou de quelques-unes, capables de porter l'explication de la variabilité constatée

des situations à un niveau bien supérieur. Il y a fort à parier qu'une explication complète nécessiterait la détection d'un grand nombre d'éléments de curriculum, de sédiments de l'expérience sociale qui ont produit des effets socialisateurs, d'éléments de contexte qui ont différencié les conditions dans lesquelles ont été prises les décisions, et qui, ensemble, ont fait que les uns et les autres se sont orientés vers des voies différentes. Les faibles performances de la plupart des modèles testés portent du crédit au compte de l'idée que dans les sociétés contemporaines, de nombreux aspects des modes de vie obéissent à la loi d'un multi-déterminisme complexe dont les effets transitent par un réseau de canaux dense et labyrinthique. C'est dans les méandres d'un processus d'individualisation avancé et dans les singularités des contextes d'action telles qu'elles se présentent aux individus que semblent se nicher les raisons qui finissent par conduire les uns et les autres à adopter telle ou telle orientation, et ce n'est seulement à force d'un travail de dentelle qu'on réussirait à en rendre raison. Mais la tendance des comportements étudiés à échapper à la loi des déterminations primaires plaide aussi, alternativement, en faveur de l'idée que les situations dans lesquelles les individus sont amenés à faire leur choix se présentent à eux bien souvent comme des situations ouvertes – ouverture qu'on peut interpréter comme présence dans le champ des possibles d'alternatives d'égales valeurs, ou alors comme la conséquence d'un certain degré d'indifférence des personnes, dans les choix qu'ils font, vis-à-vis des critères sur lesquels nous avons porté notre attention.

CHAPITRE 5

HETEROGENEITE DIFFUSE ET DISTANCE A LA CONTINGENCE DES TENDANCES SOCIO-URBAINES

Dans certains cas, les phénomènes (ou tendances) socio-urbains au cœur des récits sur la ville contemporaine sont des effets d'agrégation. Ils prennent forme suite à l'accumulation de micro-comportements produits par une multitude d'individus. Le renforcement de la ségrégation, par exemple, est lié aux déménagements de centaines de milliers de ménages au cours des dernières décennies. C'est l'agrégation de cette masse de changements d'adresse qui a entraîné l'affaiblissement du degré de cohabitation entre groupes sociaux – à la démographie des groupes sociaux près. L'allongement de la distance domicile-travail moyenne est aussi un effet d'agrégation : les centaines de milliers de choix résidentiels et professionnels, s'additionnant les uns aux autres, ont provoqué ce phénomène – abstraction faite des entrées et sorties sur le marché du travail qui, elles aussi, affectent les distances.

La présomption d'une forte homogénéité des pratiques chez les individus proches socialement a comme corollaire une tendance à penser les phénomènes socio-urbains de ce genre comme des effets émergents puissants, structurels, car portés par une multitude de micro-comportements convergents, qui poussent dans la même direction. Derrière la tendance à la hausse de la ségrégation, par exemple, on voit une masse immense de ménages qui font immanquablement des choix résidentiels de nature à renforcer la ségrégation. On se dit alors qu'on a affaire à une tendance massive, monolithique, forte du concours plébiscitaire d'une très grande majorité.

Ce point de vue est un corrélat de la conviction quant à la grande homogénéité des manières de se comporter chez les individus proches socialement. La relativisation de cette idée par le constat d'une hétérogénéité diffuse amène à poser sur les mêmes phénomènes un autre regard. Dans les sociétés modernes contemporaines, il n'est pas rare que les comportements des individus soient partagés au point qu'aucune forme de comportement ne réussit à faire l'unanimité, à s'imposer comme une manière de faire hégémonique, ultra-majoritaire, plébiscitée par le plus grand nombre. Les individus se portent sur les différentes possibilités avec à chaque fois une certaine fréquence : les uns se comportent d'une certaine

façon, d'autres, pas beaucoup moins nombreux, agissent différemment, et aucune manière de faire n'écrase les autres. Dans de telles circonstances, les effets d'agrégation qui résultent ne sont pas la simple addition d'une masse homogène de micro-comportements engagés dans la même direction. Ce sont des effets d'agrégation plus complexes, composites. Ils se produisent sur un fond de comportements pluriels, partagés, qui s'opposent et poussent dans des directions contraires. L'effet qui l'emporte au final se dessine à la marge de ces micro-comportements hétérogènes. Par exemple : un grand nombre de ménages font des choix résidentiels ségrégatifs, un nombre légèrement moins important de ménages font des choix résidentiels favorables à la mixité sociale. La majeure partie des comportements ségrégatifs et non-ségrégatifs se répondent et se neutralisent. L'effet d'agrégation qui résulte est une accentuation de la ségrégation car le solde, la part marginale des comportements qui survit aux neutralisations réciproques, fait pencher l'issue de l'agrégation du côté des choix ségrégatifs, légèrement plus nombreux. Les tendances qui sont de tels effets d'agrégation composites et marginaux sont en un sens « faibles » : ce ne sont pas des effets d'agrégation purs, massifs, non-composites, qui se développent sur la base d'une grande majorité de micro-comportements convergents. Certaines tendances socio-urbaines contemporaines se rapprochent de ce modèle d'effet d'agrégation composite et marginal et ne sont pas aussi « fortes » (dans le sens qu'on vient d'attribuer à cet adjectif) qu'on peut penser. C'est le cas du renforcement de la ségrégation, de l'augmentation de la distance-domicile travail moyenne et d'autres tendances encore.

Contingence des tendances à base d'effet d'agrégation

Les effets d'agrégation composites et marginaux peuvent se caractériser par un haut degré de contingence. Idéalement, on peut imaginer des cas où un effet émergent résulterait d'un déséquilibre numérique infime entre plusieurs formes de comportement pratiquement aussi fréquentes les unes que les autres. Les effets d'agrégation de cette sorte peuvent être rétrospectivement qualifié de contingent au sens où il aurait suffi qu'une infime fraction d'individus se comportât d'une autre manière pour que l'agrégation débouche sur une neutralisation parfaite des masses de comportements opposés, ce qui annulerait l'effet

d'agrégation observé, ou sur un déséquilibre en faveur d'une autre forme de comportement, ce qui ferait basculer l'issue de l'agrégation, toujours à la marge, d'un autre côté.

On sait que le rapport de la science avec la contingence est tumultueux. Peut-être bien qu'il y a dans la science de cet « inlassable, héroïque effort de l'humanité niant désespérément sa propre contingence »[187]. La maisonnée scientifique a souvent regardé le hasard de travers, avec beaucoup de méfiance, l'a traité comme un invité encombrant, malvenu, qu'il valait mieux chasser de chez soi au plus tôt et une fois pour toutes. Le postulat selon lequel les phénomènes, naturels ou sociaux, ne sont pas dû au hasard mais obéissent à des lois que l'intelligence humaine peut découvrir est fondateur de la science. Il s'en est suivi différents attitudes, différentes réactions par rapport à l'idée de contingence, certains intransigeants, d'autres plus conciliants. Le hasard a été nié (dans le déterminisme stricte de Laplace, le hasard n'est qu'un sentiment qui naît d'une manque d'omniscience), ignoré (le hasard, c'est du bruit, de la perturbation mineure, de la variation accidentelle, du résidu sans conséquence), déclaré inintéressant du point de vue scientifique (certains phénomènes peuvent être dus au hasard mais n'ont pas d'intérêt pour la science)[188]. Des courants majeurs au sein des sciences sociales naissantes, séduits par les lois rigoureusement déterministes des sciences de la nature, se sont rangés sur les mêmes positions face à la contingence et se sont donnés une mission homologue : rechercher des régularités dans le social, écarter les évènements singuliers, ramener la part du hasard au plus près de zéro.

Comme on le sait, le sort a voulu qu'au moment même où une partie des sciences sociales se construisait un projet calqué sur le modèle des sciences de la nature, celles-ci couvaient déjà des approches nouvelles qui prenaient leur distance par rapport aux conceptions strictement déterministes et reconnaissaient un certain statut au contingent. De fait, les tentatives modernes pour donner un statut scientifique à l'aléa sont relativement anciennes – Cournot, dont les développements sur la rencontre de séries causales indépendantes[189] jouissent d'une grande notoriété, est un contemporain d'Auguste Comte. Il existe aujourd'hui en sciences de la nature des théories reconnues qui développent une conception historiciste de l'univers, font une place de choix à des évènements uniques et singuliers (exemple absolu : le Big Bang), égratignent les lois physiques, ces chefs d'œuvre de la nomothétique,

en révélant qu'elles ne sont pas intemporelles, ni éternelles. Elles injectent des indéterminations dans leur cadre conceptuel, démontrent qu'une causalité même stricte peut déboucher sur des imprévisibilités[190].

Pendant que l'école durkheimienne se lançait dans une entreprise sociologique organisée autour du paradigme déterministe importé des sciences de la nature, d'autres écoles sociologiques, qui ont également accédé au statut de classique – la sociologie allemande, avec notamment Weber et Simmel, et italienne, avec notamment Pareto –, développaient une autre sociologie autour du paradigme actionniste/individualiste, moins hostile et plus ouvert au contingent. On doit à cette tradition sociologique, directement ou indirectement, des analyses majeures qui ont révélé le rôle déterminant que peut jouer le hasard dans la vie sociale lorsque certaines conditions sont réunies. Des recherches socio-historiques ont détecté dans le passé des épisodes dans lesquelles un évènement singulier, qu'on peut considérer comme fortuit (au sens où il aurait pu tout aussi bien ne pas se produire), a eu une influence décisive sur le cours de l'histoire. Sans l'intervention de cet évènement contingent, des réalités sociales ultérieures n'auraient probablement pas vu le jour, des « possibles latéraux » qui ne se sont pas produits se seraient réalisés. Des variantes de ces recherches s'affilient aux idées de Cournot : c'est la rencontre contingente entre des séries indépendantes d'évènements placés dans des chaînes causaux qui concourt à une réalité sociale dont la genèse n'aurait pu se passer de ce croisement des chemins. L'aléa tient dans le caractère non-nécessaire de la rencontre (les séries auraient pu se dérouler sans point de tangence) ou de sa chronologie (ce qui est fortuit n'est pas tant la rencontre entre les séries mais l'instant spécifique de leur entrée en collision qui a une importance décisive).

Certains travaux de Weber peuvent être placés dans la même perspective[191]. Il sort de ses analyses que lorsque des systèmes sociaux se trouvent face à des avenirs équiprobables, des évènements mineurs et aléatoires peuvent déterminer la voie qui sera finalement empruntée[192]. Les travaux de Kuhn sur la structure des révolutions scientifiques peuvent être interprétés comme une variante de ce schéma. La crise d'un paradigme scientifique irrémédiablement obsolète génère un contexte favorable à son remplacement par un successeur. Il est certain qu'un nouveau paradigme verra le jour mais son contenu reste souvent un mystère : il est largement indéterminé. Comme le montre Kuhn[193], dans l'histoire

des sciences, les idées originales qui ont déclenché l'invention d'un nouveau paradigme ont parfois jailli dans l'esprit des scientifiques au détour de situations ou d'évènements hautement contingents. Castoriadis exprime à sa manière une idée semblable lorsqu'il écrit que « les Hébreux ont imaginé, ont crée leur Dieu comme un poète crée un poème, un musicien une musique »[194]. La création du monothéisme hébreux ne peut se comprendre sans les conditions sociales-historiques-géographiques dans lesquelles il a été créé, mais selon Castoriadis, son invention ne peut pas non plus se déduire entièrement, comme nécessaire, de ces mêmes conditions. Une autre variante encore transpose ce même cadre à des situations de choix, individuel ou collectif. Des recherches en sociologie économique ou en sociologie des organisations font état de cas historiques où des entités collectives, en situation de décision, ont eu le choix entre des solutions incommensurables ou impossibles à départager selon les critères pertinents : aucune solution ne semble supérieure aux autres, il n'y a aucune raison décisive de sélectionner l'une plutôt qu'une autre. Les issues sont équiprobables et on a pu observer des cas où le succès de la solution finalement adoptée tenait à des facteurs contingents (bénéfice d'un avantage aléatoire, bénéfice d'un élément de contexte non-nécessaire qui a promu une qualité mineure en avantage décisif)[195]. Des recherches biographiques déclinent la même idée au niveau des parcours de vie des individus[196]. La reconstitution de l'enchaînement des évènements biographiques laisse découvrir des moments de bifurcation où de multiples possibles se présentent aux individus avec des dosages promesses/incertitudes comparables. Ce sont des moments où les individus doivent prendre des décisions qui vont avoir des conséquences importantes dans leur vie, parfois irréversibles, et le sentiment d'une égale désirabilité des voies empêche de trancher sans hésitation. Il n'est pas rare dans des circonstances pareilles que la décision finale soit affectée par des évènements contingents (un conseil, une rencontre, une information, des problèmes de santé, des difficultés familiales, etc.). Le même scénario se joue parfois sans qu'il soit question de prise de décision à proprement parler : les individus s'engagent dans une voie, sans avoir le sentiment de faire un choix, et l'examen rétrospectif laisse voir qu'on n'aurait sans doute pas pris cette direction sans le concours de certains facteurs accidentels.

Ces études sur l'intervention du hasard dans le cours de la vie sociale peuvent être associées à une réflexion sur le degré de contingence des effets d'agrégation. En s'outillant

de modèles relativement élémentaires, on peut montrer que dans un système social où les situations de choix seraient généralisées et systématiquement ouvertes, avec des possibles aussi désirables les uns que les autres et donc équiprobables, les effets d'agrégation seraient marginaux, composites et hautement contingents. Ils résulteraient de légers écarts fortuits par rapport à l'équipartition parfaite. S'il s'agit d'un choix entre deux options, par exemple, l'effet d'agrégation prendra la forme d'un écart aléatoire infime entre presque 50% d'individus choisissant une option et presque 50% d'individus faisant le choix contraire. La tendance générée est contingente au sens où elle aurait pu ne pas se produire : la probabilité de son irréalisation est identique à la probabilité de sa réalisation. Le même schéma s'applique à un système social à multi-déterminisme complexe. Lorsqu'il tend vers l'extrême, le multi-déterminisme complexe a pour limite l'indétermination : il génère des pratiques, choix, comportements comme s'ils étaient aléatoires et débouche sur des distributions équipartitionnées à l'image des distributions aléatoires. Les effets d'agrégation dans les systèmes sociaux de cette nature ont les mêmes propriétés : ils sont composites, marginaux et contingents.

Les tendances à base d'effets d'agrégation peuvent également prendre un caractère fortuit dans des systèmes sociaux à déterminisme simple. Dans ce modèle, le hasard se loge dans les facteurs qui concourent à déterminer le nombre d'individus dans différents groupes (par exemple, riches et pauvres). Si on est en présence de groupes dont les membres font des choix entièrement déterminés par l'appartenance au groupe et diamétralement opposés, l'issue de l'agrégation dépend des effectifs respectifs : l'effet d'agrégation bascule du côté du choix préféré par le groupe le plus nombreux. Si les raisons pour lesquelles un groupe compte davantage de membres sont fortuites, ce résultat lui-même peut être considéré comme contingent. L'intervention de l'aléa risque d'être d'autant plus décisive que les agrégats en présence sont quasi-égaux en termes de poids.

Des modèles de cette espèce, que Bourdieu appelle des « récréations mathématiques »[197] avec dédain et sarcasme, ne prouvent rien en soi et leur haut degré d'abstraction conjugué à l'irréalisme de certaines de leurs hypothèses les éloigne de la réalité. Mais on peut s'en inspirer pour tirer des leçons pratiques qui ne sont peut-être pas aussi virtuelles, triviales ou vaines qu'en apparence. Le message qu'ils délivrent nous semble être le suivant : les

tendances qui sont des effets d'agrégation composites et marginaux sont ouvertes aux interférences du contingent, et ce d'autant plus que la différence de poids entre masses opposées est dérisoire. Au fond, il ne s'agit de rien d'autre que la mise en application d'un principe banal : plus les forces en opposition se valent, plus l'issue devient perméable à l'influence de facteurs contingents (comme dans une rencontre sportive entre deux équipes aussi compétitives l'une que l'autre ou dans une élection particulièrement serrée qui oppose des candidats pareillement populaires). Les effets d'agrégation qui s'approchent de ce modèle du 50%-50% peuvent donc être contingents : ils se sont réalisés mais la probabilité du contraire était tout aussi élevée. Ce sont des effets qui tiennent à peu de chose : il aurait suffi que le hasard souffle dans un autre sens pour que l'effet d'agrégation observé cédât la place à un autre. Leur existence doit quelque chose au hasard. Lorsque les comportements opposés sont presque pareillement répandus, les variations accidentelles, sans conséquence habituellement, font que l'on se retrouve avec tel effet d'agrégation ou son contraire.

Les tendances socio-urbaines que restituent les récits sur les villes contemporaines sont des effets d'agrégation assez forts pour échapper au qualificatif de contingent. Ces effets d'agrégation sont bien composites et marginaux mais pas au point qu'on puisse mettre leur existence sur le compte du hasard. Mais certains sont proches de la « zone de contingence » dans une mesure bien supérieure à ce qu'on peut imaginer. Sur un axe dont l'un des extrêmes incarnerait l'idéal d'un effet d'agrégation pur et massif (tous les individus se comportent d'une même manière) et l'autre correspondrait à l'idéal inverse d'un effet d'agrégation parfaitement composite, marginal et contingent (écarts infinitésimaux entre les quantités d'individus qui produisent des comportements opposés), certaines tendances socio-urbaines se placeraient bien plus près de la seconde extrémité que de la première. Elles sont à une petite distance de la contingence, pourrait-on dire.

Des simulations pour évaluer la distance à la contingence de tendances socio-urbaines

Afin de déterminer le point auquel certaines tendances socio-urbaines majeures de l'époque, qui tiennent une place de choix parmi les phénomènes emblématiques de la condition urbaine contemporaine, résultent d'effets d'agrégation à caractère composite et marginal et

situés à faible distance de la zone de contingence, on a mis sur pied une méthodologie *ad hoc* à base de simulations. La démarche peut bien s'affilier à la famille des « récréations mathématiques » mais elle n'est pas purement théorico-numérique. Elle procède avec des données empiriques réelles, tirées des mêmes grandes enquêtes mobilisées jusqu'ici. Dans l'esprit, le procédé consiste à mesurer la quantité de « choix » individuels qu'il eut fallu inverser ou annuler pour qu'une tendance observée entre deux dates, fruit d'un effet d'agrégation, n'ait pas vu le jour. Si cette quantité est dérisoire, relativement à la quantité de choix qui se sont exprimés, on peut estimer que la tendance en question est proche du modèle de la tendance composite, marginale et à petite distance de la contingence. Dans le cas contraire, la tendance peut être jugée monolithique, non-marginale et non-contingente. Un exemple numérique, purement illustratif, peut servir à clarifier l'esprit de la démarche. Imaginons qu'à un instant donné, un grand nombre d'individus ont le choix entre deux alternatives *A* et *B*. 51% d'entre eux choisissent *A* et 49% choisissent *B*, d'où une tendance à *A*, légèrement majoritaire. Cette tendance est composite et marginale et proche de la zone de contingence, au sens où les choix favorables aux deux options sont très proches de l'équipartition. Ce haut degré de contingence se traduit par la quantité infime de choix, 1% seulement de l'ensemble des choix exprimés, dont l'inversion aurait suffi à empêcher la tendance à *A* de se produire. Si la partition des choix entre *A* et *B* était 90%/10%, la quantité de choix à modifier pour effacer la tendance à A serait de 40%, ce qui est beaucoup moins dérisoire. Cette proportion importante est bien à l'image de la nature monolithique, non-marginale et non-contingente de la tendance à *A* dans ce second cas de figure. Une approche fondée sur cette logique mais qui opère avec des données réelles a été mise en œuvre pour éprouver la robustesse, la force de trois tendances socio-urbaines majeures, dans le contexte français : l'accroissement de la ségrégation, l'augmentation de la distance domicile-travail et l'embourgeoisement de Paris. Dans les cas étudiés, les proportions nécessaires et suffisantes de comportements qu'on doit virtuellement modifier pour faire disparaître les tendances socio-urbaines observées, sans jamais être tout à fait dérisoires, restent néanmoins mineures – de l'ordre de 5 à 10%. Ces pourcentages modérés situent les tendances en question plutôt proche de la zone de contingence, et on est tenté d'y voir des tendances bien plus proches de l'idéal de la tendance composite, marginal et proche de la

contingence, que de l'idéal opposé d'une tendance monolithique, pure, non-composite, non-marginale et à grande distance de la contingence.

La tendance au renforcement de la ségrégation dans la métropole parisienne

La séparation résidentielle entre les cadres et professions intellectuelles supérieures et les ouvriers dans la métropole parisienne, les deux groupes dont l'incompatibilité résidentielle est traditionnellement la plus grande, mesurée par l'indice de dissimilarité, s'élevait à 44,4% en 2008 – au sein du champ formé par les personnes de référence et leurs conjoints. Ce degré de séparation a été poussé vers le haut par les dizaines de milliers de déménagements réalisés par les membres des deux groupes au cours des années 2000 à l'intérieur des frontières métropolitaines. L'agrégation de ces mobilités résidentielles a produit un effet dopant sur la ségrégation cadres/ouvriers. Sans cette grande quantité de changements de logement, il y aurait eu plus de cohabitation entre les cadres et professions intellectuelles supérieures et les ouvriers en 2008. Si aucun cadre ou profession intellectuelle supérieure, ni aucun ouvrier n'avaient changé de domicile au sein de la métropole parisienne au cours des années 2000, la valeur de l'indice de dissimilarité en 2008 aurait plafonné à 43,2% – sans atteindre les 44,4% réellement observé (Tableau 5.1). La mobilité résidentielle des membres des deux groupes est donc « responsable », si on peut dire, d'un supplément de ségrégation de l'ordre de 3%.

Cet effet globalement pro-ségrégatif n'est pas pour autant unidirectionnel. Une part majoritaire des déménagements accomplis est bien de nature pro-ségrégative, chez les cadres et professions intellectuelles supérieures comme chez les ouvriers, mais le lecteur se souviendra que la minorité « dissidente», auteur de mobilités pro-mixité, reste une grande minorité. Ce sont plus de 40% des déménagements accomplis entre 2003 et 2008 par les membres de ces deux groupes qui se sont montrés favorables à la cohabitation avec les autres groupes socio-professionnels. C'est en solde de mobilités pro-ségrégative et pro-mixité nombreuses que cet ensemble de déménagements a produit un effet globalement négatif sur la cohabitation entre les cadres et professions intellectuelles supérieurs et les ouvriers. La série de simulations conduites avait pour finalité d'estimer la quantité de choix de mobilité pro-ségrégative qu'il suffirait d'annuler, virtuellement, ou de transformer en

mobilité pro-mixité pour que la tendance à la hausse de la ségrégation soit entièrement effacée. La transformation de mobilités pro-ségrégatives en immobilité résidentielle passe par l'application d'un coefficient forfaitaire qui réduit virtuellement les flux résidentiels entre tous couples de communes origine/destination tels que les flux qui se dirigent de l'un à l'autre sont de nature ségrégative. La simulation consiste à trouver empiriquement le coefficient qui permet d'annuler l'effet d'agrégation pro-ségrégatif d'ensemble. Pour transformer les mobilités pro-ségrégatives en mobilités pro-mixité, on ponctionne une fraction des déménagements pro-ségrégatifs, suivant le protocole précédant, et on les dévie vers des destinations telles qu'ils deviennent pro-mixité. La distribution des déménagements déviés aux différentes destinations possibles se fait en se calant sur la géographie observée des mobilités pro-mixité sur la période.

Dans la version de référence, la simulation porte sur les déménagements accomplis par personnes de référence et conjoints avec un changement de commune à l'intérieur des limites de l'Aire Urbaine de Paris. En 2008, 360'000 cadres ou membres d'une profession intellectuelle supérieure et 160'000 ouvriers habitaient une commune différente de celle où ils résidaient cinq ans auparavant. La moitié de ces déménagements étaient pro-ségrégative – au sens où ils avaient porté leurs auteurs dans une commune où les membres de leur propre groupe étaient plus nombreux que dans la commune d'origine. Le volume de déménagements ségrégatifs qu'il suffit d'annuler pour ramener le degré de ségrégation cadre/ouvrier au niveau plancher, c'est-à-dire au niveau qui serait observé dans l'absence de toute mobilité résidentielle entre 2003 et 2008, s'établit à 44'000, ce qui représente 5,5% de l'ensemble des déménagements accomplis par des cadres, professions intellectuelles supérieures et ouvriers sur la période (Scénario H_1 sur le tableau 5.1). Modifier (virtuellement) les choix résidentiels d'une fraction modeste des membres de ces deux groupes suffit ainsi à effacer la tendance à l'accroissement de la ségrégation observée sur la période. Si un nombre aussi modéré de personnes avaient choisi de conserver leur logement au lieu de déménager, comme l'ont fait tant et tant de leurs homologues, l'effet d'agrégation pro-ségrégatif produit par accumulation des mobilités résidentielles n'aurait pas vu le jour, les mobilités pro-ségrégatives et pro-mixité se compensant alors parfaitement quant à leur impact sur le degré de cohabitation entre les deux groupes socio-professionnels en jeu.

Dans une variante plus offensive du modèle, on a testé un scénario alternatif où les mobilités pro-ségrégatives ne sont pas transformées en immobilité résidentielle mais en mobilité pro-mixité (Scénario H_2 sur le tableau 5.1). La simulation permet d'estimer la quantité de déménagements pro-ségrégatifs qu'il suffit de remplacer par des mobilités pro-mixité de manière à ramener le niveau de ségrégation à sa valeur plancher pour 2008. Ce nombre s'établit, d'après les calculs fondés sur le protocole de simulation détaillé plus haut, à 23'000, ce qui représente 2,9% des déménagements accomplis par les cadres, professions intellectuelles supérieures et ouvriers entre 2003 et 2008 à l'intérieur des limites de l'Aire Urbaine de Paris. Une toute petite fraction des membres de ces groupes, au lieu de s'installer dans des communes où les membres de leur propre groupe étaient plus nombreux qu'au point de départ, se seraient dirigés vers des communes où leurs semblables étaient moins nombreux, et la tendance à la hausse de la ségrégation cadres/ouvriers causée par le jeu des changements de lieux de résidence ne serait pas observée.

On a testé d'autres variantes encore, en modifiant le champ des mobilités détournées de leur trajectoire réelle, de pair avec une modification du champ d'individus au sein duquel sont calculés les indices de dissimilarité (champs limités aux seules personnes de référence, par exemple), ou en adoptant d'autres définitions des mobilités pro-ségrégative et pro-mixité (se référant, par exemple, au poids des classes populaires, ou des classes supérieures), en reculant les observations dans les années 1990. Les résultats varient à la marge mais dans tous les cas, la part des mobilités pro-ségrégatives qu'il suffit d'annuler ou de muter en mobilité pro-mixité reste tout aussi modeste.

La tendance à l'allongement du trajet domicile-travail moyen

La tendance à l'accroissement de la distance domicile-travail moyenne est passible de commentaires semblables. En France, cette tendance fut principalement à l'œuvre des années 1970 aux années 1990 avant de perdre en intensité plus tardivement. On ne dispose pas pour cette période de données offrant la possibilité de procéder à des simulations à partir de changements résidentiels et professionnels réels, reportés par les enquêtes. Mais l'examen des distributions de distances DT, en tant qu'instantanés pris à des moments successifs, suffit pour constater que la tendance à l'allongement de la distance DT moyenne

opère à la marge, à travers des modifications importantes mais sans véritables chamboulements dans les distributions, et qu'on réussit à l'effacer virtuellement en « corrigeant » la situation d'une petite minorité d'individus. Entre 1982 et 1990, la distance domicile-travail des actifs en France, sans compter les personnes dont le lieu d'emploi se situe à plus de 200 kilomètres du domicile, est passée de 8,4 kilomètres à 10,4 kilomètres[kk], soit une hausse de 24%. Derrière ces deux moyennes se profilent deux distributions de distances DT d'allure semblable, dont la forme rappelle une fonction exponentielle négative : une grande concentration de situations vers l'extrémité gauche, avec un grand nombre d'actifs avec des distances DT modérées, et des troupes de moins en moins nombreuses au fur et à mesure qu'on se déplace vers l'extrémité droite, où se trouvent les situations les plus extrêmes en termes de mobilité domicile-travail. Abstraction faite de l'augmentation de la taille de la population active, liée notamment à la croissance démographique, les écarts entre les distributions propres aux deux dates paraissent relativement mineures, rapportées à l'ensemble de la population active. Le changement opéré au cours des années 1980 se résume à une diminution des actifs dont la distance DT est inférieure à deux kilomètres – ce qui inclut notamment les personnes qui ont leur résidence et leur emploi dans la même commune – et à une augmentation des effectifs dans toutes les autres strates de distances, des plus courtes (entre 2 et 5 kilomètres) aux plus longues (plus de 100 kilomètres). La masse d'individus qui correspond à ce glissement du tout bas de la distribution vers les étages supérieurs est l'équivalent de 1,9 millions d'individus, ce qui représente 8,6% de l'ensemble (Tableau 5.2). 1,9 millions d'individus en moins à disposer d'une distance domicile-travail inférieur à deux kilomètres, autant d'individus en plus à parcourir plus de kilomètres pour se rendre à leur lieu de travail, et la distance domicile-travail passe de 8,4 kilomètres en moyenne à 10,4 kilomètres. La différence entre les distributions de distances DT relatives aux deux dates, équivalente donc à 8,6% de l'ensemble des actifs, peut être interprétée comme la quantité d'individus dont il suffirait de modifier la distance DT en 1990 pour retrouver la structure de la distribution propre à l'année 1982 et effacer ainsi la tendance

[kk] Les conventions de calcul des distances sont les suivantes : (i) lorsque le domicile et le travail sont localisés dans la même commune, la distance domicile-travail est fixé forfaitairement à un kilomètre ; (ii) lorsque le domicile et le travail sont situés dans deux communes différentes, la distance domicile-travail correspond à la distance vol-d'oiseau entre les centres des deux communes multipliée par un facteur de 1,3 pour obtenir une estimation plus proche des distances réellement parcourues.

à l'allongement de la distance DT moyenne. La quantité requise correspond donc à moins d'un dixième de l'ensemble.

La distance DT moyenne, comme on sait, tend à être fortement tirée vers le haut par les situations extrêmes des actifs très peu nombreux mais qui ont des distances DT particulièrement élevées. L'augmentation de la distance DT moyenne entre 1982 et 1990 est liée dans une mesure importante à l'inflation de ce genre de situations en fin de période. Le groupe très minoritaire des actifs à parcourir plus de 30 kilomètres entre le domicile et le travail comptait pratiquement un demi-million de membres supplémentaires en 1990, et pesait pour 7,5% de l'ensemble contre 5,5% en 1982. Sans la progression numérique de ce groupe, ce qui signifie une distorsion infime dans la distribution des distances DT, l'augmentation de la distance DT observée entre 1982 et 1990 serait amputée de moitié pratiquement. Les simulations montrent que sous l'hypothèse d'une stabilité entre les deux dates du nombre d'actifs avec des distances DT supérieures à 30 kilomètres et d'un report des individus ainsi récupérés – c'est-à-dire la part des effectifs en 1990 qui dépasse le niveau de 1982 – vers les strates de distance plus modestes, au prorata des effectifs comptabilisés dans les différents paliers, la hausse de la distance DT serait de moitié moindre. Cette coupe virtuelle dans la hausse de la distance DT s'acquiert au prix d'une modification dérisoire dans la distribution des distances DT, qui affecte 2,2% des actifs à peine. On ramène virtuellement à plus de sobriété un petit nombre d'actifs en situation de sur-mobilité DT en 1990, un groupe d'individus qui pèse pour 2,2% de l'ensemble, et l'accroissement de la distance DT observée entre 1982 et 1990 perd virtuellement la moitié de sa vigueur.

Le caractère modeste de ces modifications hypothétiques qui suffisent à gommer la tendance à la hausse de la distance DT moyenne ou à l'amoindrir peut s'étalonner en référence aux quantités de changements résidentiels et professionnels accomplis pendant la période. Pratiquement la moitié des actifs en France, soit plus de 11,5 millions de personnes, avait changé de domicile entre 1982 et 1990. Parmi les actifs dont la distance DT était supérieure à 30 kilomètres, ce sont près d'un million de personnes, 58% de l'ensemble, qui étaient logés en 1990 dans un autre logement qu'en 1982. Les Enquêtes Emploi de l'INSEE situent le taux annuel de mobilité professionnelle aux alentours de 12%-

15% pour la période des années 1980[198] – ce qui signifie qu'autour de 12%-15% de la population active deux années consécutives voyait sa situation professionnelle changer d'une année sur l'autre, suite à des transitions emploi-vers-emploi, emploi-vers-chômage ou chômage-vers-emploi. On peut estimer sur cette base, et sans risque d'erreur, à plusieurs millions la quantité de changements professionnels survenus sur le temps d'une décennie, entre le début et la fin des années 1980. Les distorsions à apporter virtuellement à la distribution des distances DT en 1990 de manière à annuler ou affaiblir la tendance à l'allongement de la distance DT moyenne, qui paraissent dérisoires en comparaison des stocks d'actifs répertoriés en 1990, ne paraissent donc pas non plus démesurées quand on les met en balance avec les volumes de changements résidentiels et professionnels survenus au cours des années 1980. Il n'y a donc rien d'incohérent de ce point de vue dans les hypothèses sur lesquelles sont fondées les simulations: les quantités de changements de situations qu'elles supposent respectent le cadre imposé par la magnitude des flux résidentiels et professionnels réellement constatés sur la période.

La distance DT moyenne a continué de croître dans les années 1990 mais de manière plus modérée. De 10,4 kilomètres en 1990, elle est passée à 11,7 kilomètres en 1999 – toujours dans le champ limité aux seuls actifs dont la distance DT est inférieure à 200 kilomètres –, avec une croissance de 13%, soit moitié moins que lors de la décennie précédente. Cet essoufflement rend la tendance encore plus fragile. L'écart entre la distribution des distances DT en 1999 et la distribution propre à l'année 1990 transposée aux effectifs de 1999 se limite à un million d'individus, 4,7% de l'ensemble des actifs en 1999 : un million d'individus en moins avec des distances DT inférieures à 10 kilomètres (730'000 pour la seule tranche de distance inférieure à deux kilomètres), un million d'individus en plus avec des distances DT supérieures à 10 kilomètres (Tableau 5.3). La quantité de changements de situation virtuels suffisante pour éliminer toute hausse de la distance DT sur la période est donc deux fois plus petite que pour les années 1980. L'hypothèse d'une stabilité du nombre d'actifs à plus de 30 kilomètres de distance DT entre 1990 et 1999 conduit à modifier la situation d'une part tout aussi dérisoire des actifs que dans les années 1980, de l'ordre de 2%, mais cette hypothèse conduit à un ralentissement beaucoup plus net de la tendance à l'accroissement des distances. Ce sont les deux tiers de la hausse constatée entre 1990 et 1999 qui se trouvent neutralisées sous cette hypothèse. La décennie 1990 n'a pas été moins riche en

mobilités résidentielles et professionnelles que les années 1980, les déménagements et les changements de situation professionnelle se sont comptés par millions, si bien que les modifications virtuelles à apporter à la distribution des distances DT de manière à ramener la distance DT moyenne à son niveau en début de décennie paraissent plus mineures encore lorsqu'on les met en balance avec la masse des changements résidentiels et professionnels réalisés au cours des années 1990.

L'accroissement de la distance DT moyenne, résultant de l'agrégation de millions de changements résidentiels et professionnels survenus au cours des dernières décennies, semble donc lui aussi afficher les propriétés d'une tendance « faible », au sens où il semble se dissiper ou perdre de sa vigueur dès l'instant où on modifie virtuellement une quantité mineure de micro-décisions relatives à la carrière résidentielle ou professionnelle. Les observations faites dans la deuxième étude du chapitre 3, relatives à la bi-polarisation des choix résidentiels et professionnels entre ceux qui concourent à éloigner domicile et travail et ceux qui produisent l'effet inverse, certes limitées au contexte de la métropole parisienne, participent néanmoins du faisceau d'indices qui suggère la présence de cette fragilité. Cet ensemble d'éléments empiriques semble ainsi donner du crédit à l'idée que c'est bien à la marge d'une grande quantité de changements résidentiels et professionnels opposés quant à leur impact sur la longueur des trajets que la distance DT moyenne s'est allongée dans les villes françaises au cours des dernières décennies. Des millions de changements résidentiels et professionnels, dont une grande partie éloigne domicile et travail et une partie vraisemblablement tout aussi conséquente les rapproche, en s'additionnant les uns aux autres, se compensant en grande partie, ont déformé la distribution des distances DT en faveur des trajets longs, d'où une moyenne plus élevée – mais la déformation reste modérée et ne change pas entièrement le visage de la distribution des distances.

La tendance à l'embourgeoisement de Paris

Les caractéristiques des flux résidentiels qui, s'accumulant, ont fait progresser le front de l'embourgeoisement dans la capitale depuis les années 1980 font que cette tendance se conforme à son tour, et dans une mesure non-négligeable, au modèle de la tendance composite, marginale et penchant vers la zone de contingence. Les mouvements résidentiels centrifuges et centripètes qui touchent Paris sont tellement nombreux chez la

plupart des groupes socio-professionnels que les variations des effectifs des groupes dans la capitale entre deux instants paraissent souvent plutôt faibles, en comparaison de la quantité de changements résidentiels qui, en solde, entraînent ces variations.

Les simulations servent ici à quantifier le volume de déménagements qu'il suffit d'ajouter ou de soustraire virtuellement aux flux réellement observés pour ramener les parts respectives des différents groupes socio-professionnels à Paris en 2008 au niveau qui serait observé à la même date en l'absence de toute tendance à l'embourgeoisement imputable aux mobilités résidentielles des cinq précédentes années. Ce niveau est calculé en référence à un scénario « zéro-déménagement » qui permet de simuler virtuellement l'état de la sociologie parisienne en 2008 si aucun individu n'était venu s'installer à Paris, ni aucun individu n'en était parti entre 2003 et 2008. En 2008, 33% des personnes résidant à Paris – hors personnes sans profession – étaient des cadres et professions intellectuelles supérieures et 6,1% d'entre elles étaient des ouvriers. C'est respectivement deux points de plus et un point de moins que dans le scénario « zéro-déménagement » (Tableau 5.4). Ces écarts reflètent l'effet d'agrégation pro-embourgeoisement des mouvements résidentiels propres à cette période, qui ont concerné près de 850'000 individus (415'000 en entrée, 433'000 en sortie), et qui ont contribué ainsi, en solde, à renforcer la présence des cadres et à éroder celle des ouvriers. De légères modifications apportées à ces flux résidentiels suffisent pourtant pour faire converger le poids de ces deux groupes vers les points qui seraient atteints en 2008 en l'absence de toute tendance à l'embourgeoisement. Les « retouches » représentent à peine 6,7% de l'ensemble des mouvements résidentiels répertoriés. Le principe de la simulation consiste à virtuellement augmenter le nombre d'ouvriers qui emménagent dans Paris et à réduire le nombre des sortants, et à faire le contraire pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (minorer les entrées, majorer les sorties), jusqu'au stade où le poids des deux groupes socio-professionnels atteignent les points ciblés. Les places réservées aux entrants supplémentaires et aux personnes qui restent dans Paris sont ponctionnées aux autres groupes socio-professionnels au prorata de leur poids à Paris. Les places libérées par les sortants additionnels et les entrants empêchés sont distribuées aux autres groupes (sauf aux cadres et professions intellectuelles supérieures dont on cherche à réduire la présence à Paris) suivant le même principe. L'opération atteint son objectif avec 4'700 individus supplémentaires parmi les entrants et 7'300 en moins parmi les sortants côté

ouvriers, 15'200 individus supplémentaires parmi les sortants et 16'700 entrants en moins côté cadres[ll]. Ces quantités représentent en cumulé l'équivalent de 17,2% des déménagements en partance et/ou en direction de Paris accomplis par des ouvriers, et 8,4% des changements résidentiels opérés par les cadres et professions intellectuelles supérieures. Ces modifications ramènent le poids des ouvriers à 7,1%, au lieu du 6,3% réellement observé, soit le niveau qui serait atteint sans l'effet d'agrégation pro-embourgeoisement des mobilités résidentielles. Elles réduisent le poids des cadres et professions intellectuelles supérieures à 31% et effacent ainsi entièrement l'impact favorable à la présence de ce groupe à Paris. La même opération, cette fois-ci pour réhabiliter la présence dans la capitale des employés sans diplôme universitaire, aboutit avec une quantité de modifications tout aussi dérisoire, de l'ordre de 6,4% de l'ensemble des déménagements en partance et/ou en direction de Paris (Tableau 5.5). Avec près de 4'200 employés sans diplôme universitaire de plus à emménager dans la capitale, 4'400 de moins à déménager hors de Paris, 14'300 cadres et membres des professions intellectuelles supérieures supplémentaires à sortir de Paris, 16'000 en moins à s'y installer, l'intégralité de la tendance à la raréfaction des employés sans diplôme universitaire, de même que l'intégralité de la progression numérique des cadres et professions intellectuelles supérieures, se trouvent effacées.

La relative fragilité de la tendance à l'embourgeoisement, évaluée à l'aune de la modestie des « révisions » à apporter au cours réel des choses pour neutraliser la tendance, est toute aussi manifeste, si ce n'est davantage, dans les étapes antérieures du processus, à l'époque des années 1980 et 1990. Pour gommer la hausse du poids des cadres et professions intellectuelles supérieures et la baisse du poids des ouvriers enregistrées entre 1982 et 1990, il suffit de modifier virtuellement 6,6% des choix résidentiels exprimés. Quelques milliers d'ouvriers supplémentaires parmi les entrants et autant en moins parmi les sortants, équivalant à 4% des ouvriers en déménagement, autour de 15'000 cadres et professions intellectuelles supérieures en moins parmi les accédants à Paris et pratiquement autant en

[ll] Ces effectifs correspondent à une solution détectée empiriquement parmi d'autres possibles et non suivant une procédure qui identifie une sorte d'optimum. L'intention des simulations est principalement de montrer qu'on peut « effacer » virtuellement la tendance à l'embourgeoisement moyennant peu de modifications apportées à la « réalité ». C'est la raison pour laquelle on peut se contenter de solutions empiriques identifiables à peu de frais et qui suffisent à atteindre l'objectif fixé.

plus parmi les sortants, soit 11,7% de l'ensemble des cadres et professions intellectuelles supérieures en mobilité résidentielle, et il n'y a plus de tendance à l'embourgeoisement portée par les mouvements résidentiels.

L'embourgeoisement de Paris est ainsi une tendance à la fois tenace, comme en témoigne sa régularité et sa permanence sur un temps long de plusieurs décennies, et en même temps « faible » en un sens, puisqu'elle semble se profiler constamment dans le jeu de la non-compensation à la marge d'un très grand nombre de mouvements résidentiels polychromes socialement. Des années 1980 aux années 2000, il gagne du terrain sans relâche et pourtant, à chaque instant, on a le sentiment que son existence tient à relativement peu de choses, au sens où peu de changements dans le cours observé des évènements auraient suffi à générer une autre réalité sociale, sans tendance à l'embourgeoisement celle-ci. Les différences entre la réalité telle qu'elle s'est produite et les « possibles latéraux » non-réalisés mais qui, s'ils s'étaient réalisés, auraient produit une réalité sans embourgeoisement, sont relativement mineures. Elles tiennent à quelques milliers de personnes en plus ou en moins à opérer telle ou telle trajectoire résidentielle au sein d'ensembles qui frôlent le million d'individus sur le temps d'une décennie.

Réversibilité des tendances composites, marginales et à faible distance de la contingence

« Avec des "si", on mettrait Paris en bouteille » dit le proverbe. L'intérêt d'une démarche fondée sur des simulations à coup d'hypothèses cavalières en tout genre peut sembler très incertain et on peut se demander si tout ceci n'est pas de l'ordre de la spéculation pure et gratuite. Il faut pourtant remarquer que le procédé qui consiste à réfléchir la réalité sociale dans un jeu de miroir avec des réalités imaginées, qui n'ont pas existé, mais qui éclairent avantageusement la réalité concrète en pensée et rendent intelligibles des propriétés inconcevables autrement, n'est en rien étranger à la science. Weber soutenait qu'une telle pratique intellectuelle est au fond commun dans l'analyse socio-historique[199]. Les analyses proposées ici n'ont pas vocation à être interprétées dans une perspective réaliste orientée vers le passé. L'enjeu n'est pas tant de montrer que ce qui s'est produit aurait pu ne pas se produire – même si, par ailleurs, une telle philosophie de l'Histoire peut de toute évidence se défendre. Ce qui arrive arrive très souvent pour une raison, de même que ce qui n'arrive

pas, mais l'adhésion à ces idées n'oblige pas à admettre que jamais rien n'aurait pu se passer autrement. La valeur de la démarche à base de simulations déployée ici est essentiellement heuristique. Elle sert comme un instrument qui sert à découvrir des propriétés peu connues de certaines tendances socio-urbaines propres à l'urbain contemporain.

S'il fallait à tout prix placer cette démarche dans le cadre du réalisme, il serait plus pertinent de se tourner vers le futur. La nature composite, marginale et en ce sens « faible » des tendances socio-urbaines étudiées peut inspirer des réflexions concernant leur devenir – réflexions certes théoriques et prospectives, et donc nécessairement spéculatives, mais néanmoins fondées sur des propriétés factuelles des tendances en question. Dans un commentaire sur l'œuvre de Giddens, Martucelli écrit que pour le sociologue britannique, « la reproduction de la vie sociale est toujours soumise à la contingence » et que dans sa théorie de la structuration, « il n'y a aucune garantie absolue quant à la reproduction des pratiques sociales »[200]. On peut s'inspirer de ce commentaire pour une transposition d'idée : il n'y a aucune garantie quant à la reproduction des effets d'agrégation qui ont un caractère hautement contingent. Ce qui s'est produit une fois par le concours du hasard n'est pas certain de se reproduire la fois d'après. Plus les effets d'agrégation sont composites et marginaux, plus ils sont fragiles. Leur reproduction est menacée par d'infimes modifications dans le degré d'adhésion des individus aux différentes formes de comportement en présence. Il suffit qu'un comportement concurrent devienne légèrement plus fréquent pour que l'effet d'agrégation observé un instant disparaisse l'instant d'après. La fragilité des effets d'agrégation composites, marginaux et contingents peut aussi s'interpréter comme réversibilité. Une tendance dont la reproduction est incertaine en raison de sa dépendance à l'aléa est réversible à court terme : ce qui est fait par l'effet d'agrégation contingent d'un moment peut être défait par l'effet d'agrégation contingent du moment d'après. Par exemple, la ségrégation peut se renforcer une année par effet d'agrégation contingent (en tant que solde des déménagements ségrégatifs et non-ségrégatifs de l'année), puis revenir à son niveau de départ suite à un effet d'agrégation contraire l'année d'après.

Indépendamment du rôle de l'aléa, on peut imaginer que les tendances liées à des effets d'agrégation composites, marginaux et proches de la zone de contingence puissent avoir

pour propriété une plus grande réversibilité. Plus une tendance est portée par une forme de comportement hégémonique, ultra-majoritaire, plus elle paraît difficile à dévier de son cours à court terme. L'omniprésence d'une forme de comportement est souvent une preuve de sa force. Elle suggère l'existence de raisons impérieuses qui amènent la quasi-totalité des individus à se conformer à cette forme de comportement (des avantages immanquables, un manque d'alternatives, des contraintes insurmontables, un diktat inviolable)[mm]. Trop de personnes doivent s'orienter vers d'autres manières de faire pour que la tendance puisse être contrée. En comparaison, la tendance qui éclot dans un contexte hétérogène, avec de multiples formes de comportement presque aussi répandues les unes que les autres, peut paraître plus réversible. Les comportements minoritaires ont un grand nombre d'adhérents ce qui suggère qu'ils constituent des alternatives concurrentielles : bon gré, mal gré, beaucoup de personnes se comportent ainsi. Ce sont des formes de comportement déjà établies, qui sont déjà dans le paysage. Peu d'adhérents supplémentaires acquis à la cause des comportements minoritaires suffiraient pour dérailler la tendance – puisque ces comportements talonnent déjà le comportement majoritaire. Pour augmenter les effectifs, le camp minoritaire peut recruter des « transfuges » – individus qui passent d'un camp à l'autre – mais il peut plus encore puiser dans le vivier des nouvelles générations, des jeunes qui entrent dans la vie d'adulte autonome. Cette série de raisons donne quelques crédits à l'idée que certaines tendances socio-urbaines, en tant qu'effets d'agrégation composites, marginaux et proches de la zone de contingence, sont peut-être, pour ces raisons-là, plus réversibles que ce que sous-entendent les récits de la ville contemporaine.

[mm] Les contre-exemples existent. Les pratiques ou les choix qui sont sous l'influence de la mode en sont un exemple. Des produits de consommation deviennent tendance, des *must*, connaissent leur heure de gloire avant de tomber dans l'oubli ; on se les arrache, puis on s'en détourne peu de temps après.

EPILOGUE

Nous engagerons succinctement ici, en épilogue, quelques discussions sur les résonnances des résultats de nos recherches avec les sciences sociales penchées sur la vie socio-urbaine et avec l'action publique qui se donne pour finalité l'amélioration de la vie des citadins. Discussions que nous ouvrons mais que nous nous garderons soigneusement de refermer : pour ne pas déroger aux coutumes de la communauté scientifique, ce mémoire touchera ici à sa fin en offrant au lecteur un bouquet de questionnements – et non de réponses fermes comme celui-ci aurait probablement préféré.

Les réflexions qui suivent procèdent comme si la « réalité » du phénomène de l'hétérogénéité diffuse et son enracinement profond dans la vie socio-urbaine étaient actés. C'est une façon pour nous d'aller au bout de l'idée. Nous tentons de développer certaines conséquences qui découleraient des positions que nous avons défendues tout au long de ce mémoire si celles-ci étaient exactes. Mais comme toute construction scientifique, notre « théorie » encourt le risque de l'erreur, ou de l'exagération, ou de la validité « locale » et non « universelle », etc. Elle est tout naturellement ouverte à la critique – mais pour le moment, nous poursuivons comme si de rien n'était.

Ne plus « rechigner devant les conséquences de la modernité »

Il y a quelque chose de surprenant et de paradoxal dans la tendance des sciences sociales à produire, d'un côté, des réflexions qui concluent à la complexification spectaculaire de la vie sociale sous le régime de la modernité avancée et à un grand bond en avant de l'individualisation des organismes humains, et à proposer, d'un autre côté, des représentations de la vie sociale en générale, et de la vie urbaine en particulier, qui donnent l'impression de nier implicitement la complexité du social, l'abondance des situations ouvertes, et le haut degré d'individualisation des corps, s'en tenant à l'idée que les personnes aux affiliations sociales *grosso modo* semblables développent des manières de penser et d'agir semblables. On dira qu'il n'y a là aucune énigme puisque les auteurs de ces propositions quelque peu contradictoires ne sont pas les mêmes, ne s'affilient pas aux

mêmes courants de pensée, aux mêmes cercles ou écoles scientifiques, et ne sont parfois tout simplement pas d'accord entre eux. C'est une explication mais il y a malgré tout une sorte de dédoublement de l'opinion qui se manifeste par une adhésion générale et simultanée à chacun de ces deux registres de propositions. Pour prendre le cas qui nous intéresse, il nous semble que beaucoup de personnes reconnaissent volontiers la complexité de l'organisation socio-urbaine contemporaine, le caractère pléthorique de « l'offre » dans nombre de compartiments de la vie citadine, la non-trivialité de tant de « choix » à faire, la singularité des humains qui peuplent les villes, tout en accordant par ailleurs du crédit aux récits de la ville contemporaine qui, d'une certaine façon, défendent une vision bien différente de la vie socio-urbaine.

On redécouvre peut-être ici une réminiscence du rapport complexe qu'entretient la sociologie avec le mouvement de la modernité. « Si la sociologie a tant de difficultés à saisir l'individu, écrit Martucelli, c'est qu'elle rechigne devant les conséquences de sa propre conception de la modernité »[201]. Contrairement à ce qu'elle prétend, elle ne renonce jamais vraiment à « une conception nécessaire et ordonnée de la vie sociale », dont la compatibilité avec l'expérience de la modernité qu'elle relate elle-même ne paraît pourtant plus si évidente, et continue à chercher « un succédané de cet ancien ordre » dans les agissements de ses contemporains et dans les « contraintes des structures »[202]. C'est pourquoi l'individu, en tant qu'acteur capable de déborder le cadre sociologique dans lequel on voudrait l'enfermer, est « à la fois le héros principal de la modernité et l'ennemi intellectuel central d'une certaine sociologie critique »[203].

Il est tentant d'interpréter notre matériau comme un ensemble de données empiriques s'ajoutant au corpus existant pour plaider la rupture avec une vision de la vie socio-urbaine qui « rechigne devant les conséquences » de la modernité. Il semble de plus en plus difficile de concilier certains récits sur la ville contemporaine, dont la trame narrative est construite implicitement sur le présupposé d'un accord parfait entre les positions sociales et les conduites, avec la réalité empirique de la vie socio-urbaine, telle qu'elle apparaît à travers tout un ensemble de recherches. Il y a beaucoup trop d'hétérogénéité diffuse dans les sociétés modernes contemporaines pour que des récits socio-urbains composés d'énoncés généralisant une forme particulière de conduite à tout un ensemble d'individus partageant

une ou quelques caractéristiques sociales puissent espérer toujours sortir indemnes de leur confrontation avec les faits.

Comment faudrait-il la raconter cette ville ? Comment mettre en récit les manières de vivre des citadins lorsque dans bon nombre de situations, les comportements ou pratiques qu'on serait tenté de présenter comme « typiques » d'une époque, d'une géographie ou d'un groupe social se révèlent à peine majoritaires, voire pas majoritaires du tout ? Comment formuler des propositions un tant soit peu générales lorsque les contre-exemples se révèlent aussi nombreux ? Poser la question, c'est un peu y répondre. Il faudrait peut-être perdre certaines habitudes narratives comme le recours systématique aux énoncés généralisateurs qui tendent à personnifier les grands agrégats sociaux et à présenter les faits comme si ces masses d'individus se conduisaient comme une seule et même personne. C'est sans doute banal, et on dira peut-être que tout cela est connu et rebattu, mais il nous semble qu'on a atteint un point où il faudrait mettre les actes en accord avec les pensées et questionner plus fondamentalement certaines manières de représenter la vie socio-urbaine. Il n'y aurait aucune impossibilité à composer des récits de la ville contemporaine, consacrés à des comportements ou pratiques teintés d'hétérogénéité diffuse ou à des tendances « composites et marginales », dont les énoncés généralisateurs seraient compatibles avec le fait que les auteurs de ces actes sont des organismes fortement individualisés qui opèrent dans un environnement où les situations ouvertes sont légion. Une proposition de type « L'attitude par rapport à la mixité sociale des citadins contemporains, quelle que soit leur condition, est partagée, beaucoup d'entre eux manifestent à travers leurs comportements résidentiels une certaine aversion, mais nombreux sont aussi ceux dont les choix expriment une certaine tolérance, voire une certaine bienveillance » est tout aussi « générale » que la proposition « Les citadins contemporains ont en commun une forte aversion envers l'idée d'une cohabitation avec autrui socialement moins bien classé et leurs choix résidentiels sont soumis à la loi de cette antipathie ».

Comment « expliquer » une tendance composite et marginale sur fond d'hétérogénéité diffuse ?

Les tendances composites et marginales qui éclosent sur un parterre d'hétérogénéité diffuse n'ont-elles pas pour particularité de constituer des cas limites pour « l'explication

sociologique » ? Que l'on adopte la vision du social propre à la sociologie déterministe ou que l'on se place dans la perspective que propose la sociologie de l'action/de l'individu, on ne manque pas de se retrouver dans des situations qui semblent aporétiques.

Sous le régime du paradigme déterministe, l'explication d'une tendance macrosociologique passe par la détection des causes sociales qui ferment le champ des possibles de manière à contraindre les agents à produire, en toute conscience ou non, des comportements qui concourent à engendrer la tendance en question. Appliqué à un phénomène comme l'aggravation de la ségrégation, par exemple, un schéma explicatif dans la lignée de cette tradition articulerait des propositions relatives aux causes qui déterminent l'unique « voie résidentielle » à suivre pour les personnes occupant une même position dans l'espace social et les « contraignent » à déplacer leur domicile vers des lieux où leurs proches sociaux sont plus nombreux dans le voisinage. Seront pointés les facteurs sociaux qui poussent les classes supérieures à s'éloigner des classes populaires (par exemple, les préoccupations relatives à la scolarité des enfants, l'exacerbation des craintes ressenties à l'idée d'habiter un quartier populaire, un besoin irrésistible de distinction sociale via le prestige de son quartier de résidence, un conditionnement socio-culturel qui fait qu'on cherche, sans vraiment savoir pourquoi, la proximité des gens comme soi, etc.) ou qui ne laissent pas d'autre choix aux classes populaires que la compagnie exclusive des leurs (la précarisation économique, le renchérissement du prix du logement, les pratiques discriminatoires des propriétaires, l'appréhension incorporée des quartiers où on se sentirait étranger et en terrain hostile, etc.). Mais qu'advient-il de ce schéma explicatif si l'observation de la réalité empirique révèle que les comportements d'une quantité majeure des agents échappent à la détermination des causes sociales repérées – puisqu'ils font le jeu non pas de la ségrégation mais de la mixité sociale ? Dans de telles circonstances, si on est cohérent avec l'esprit du paradigme déterministe, la logique oblige à croire en l'existence dans la vie sociale d'autres causes, pas beaucoup moins puissantes, et qui, elles, orientent les agents vers des voies résidentielles amicales avec la mixité sociale. L'« explication » sociologique de la tendance à l'aggravation de la ségrégation ne peut alors plus se contenter de signaler les causes sociales qui fabriquent des comportements résidentiels pro-ségrégatifs. Il lui faut aller plus loin et spécifier les raisons pour lesquelles les causes sociales pro-ségrégatives sont un peu plus puissantes que les causes sociales pro-mixité. Et c'est là une toute autre paire de

manches. Une métaphore sportive peut aider à rendre ce raisonnement en image. Lorsqu'une équipe sportive bat largement un adversaire beaucoup moins fort, un expert qui veut « expliquer » ce résultat peut se contenter d'un commentaire de type : « l'équipe vainqueur a gagné parce qu'elle était largement supérieure ». Pas besoin de chercher midi à quatorze heures, c'est une explication satisfaisante. En revanche, la même analyse laisse sur sa faim si on la propose pour « expliquer » l'issue d'une rencontre entre deux équipes fortes et qui a tourné à l'avantage de l'une d'entre elles. Dans ces conditions, la proposition « l'équipe vainqueur a gagné parce qu'elle était supérieure » sonne presque comme une tautologie – au sens où elle sous-entend que l'équipe qui gagne est toujours supérieure ou que l'équipe supérieure gagne toujours. Un amateur passionné et connaisseur ne se satisferait pas d'une telle explication et réclamerait davantage d'analyse. Il faudra alors fouiller plus en profondeur pour trouver « l'explication » : la forme physique, les choix tactiques, l'adresse, l'arbitrage, les faits de jeu, la préparation, la récupération depuis la dernière rencontre, le mental, etc. On aura compris l'analogie : les tendances monolithiques et unilatérales sont comme des rencontres déséquilibrées où une des équipes est largement plus forte ; les tendances composites et marginales, avec derrière une « petite » majorité et une « grande » minorité, sont comme des rencontres entre deux équipes de niveaux proches.

Le même raisonnement transplanté sur le terrain du paradigme actionniste débouche sur une issue semblable. La sociologie de l'action conçoit les tendances macrosociologiques comme des réalités sociales qui prennent forme à travers l'agrégation des actions accomplies par les acteurs individuels. Dans l'interprétation de la sociologie weberienne que propose Boudon, par exemple, tout phénomène social s'interprète comme une fonction d'actions individuelles[204]. Ces micro-actions elles-mêmes sont une fonction de la structure de la situation dans laquelle sont placés les acteurs dont les comportements sont supposés avoir des vertus adaptatives. Le « moment microsociologique » de l'analyse correspond au dévoilement d'une logique d'action soutenue par des motivations cohérentes, sensées, compréhensibles en un mot – c'est-à-dire que l'on puisse comprendre par empathie –, et dont la nature adaptative par rapport à la situation paraît claire. Quant à la situation dans laquelle sont placés les individus, elle est une fonction d'un ensemble de données macrosociales inhérentes au système et qui s'imposent aux individus comme des réalités

sociales exogènes. En résumé, « un phénomène *M* est une fonction des actions *m*, lesquelles dépendent de la situation *S* de l'acteur, cette situation étant elle-même affectée par des données macrosociales *M'* »[205]. Expliquer *M*, selon Boudon, c'est préciser les termes de cette équation. En pratique, cette tâche revient à découvrir ou à imaginer les « bonnes raisons », les rationalités, les logiques d'action qui ont amené les acteurs à agir comme ils l'ont fait dans la situation où ils se trouvaient, compte tenu des réalités macrosociologiques encadrant la situation. Une fois ces « bonnes raisons » trouvées, on tient « l'explication » : le phénomène s'explique alors comme l'effet d'agrégation d'une multitude d'actions individuelles dont les ressorts motivationnels ont été décryptés. Si on reprend l'exemple de la tendance à l'aggravation de la ségrégation, la sociologie de l'action commencerait par dévoiler les « bonnes raisons » qui motivent les choix résidentiels pro-ségrégatifs, et expliquerait le gain de terrain de la ségrégation comme l'issue macrosociologique de l'agrégation d'une multitude d'actions microsociologiques (des déménagements) pro-ségrégatives guidées par les « bonnes raisons » identifiées. Un dispositif explicatif de ce genre peut passer pour satisfaisant dans les cas où sont en jeu des tendances puissantes et monolithiques portées par des actions homogènes et hautement convergentes. Mais peut-on s'en satisfaire dans le cas des tendances composites et marginales qui émergent à la marge de comportements hétérogènes et clivés ? Peut-on sérieusement prétendre avoir expliqué le phénomène si on constate empiriquement qu'une grande partie des acteurs agissent d'une manière non-conforme avec le schème d'action auquel on fait appel, avec ses « bonnes raisons » – en faisant, par exemple, des choix résidentiels pro-mixité ? Ici encore, l'honnête citoyen un peu exigeant demanderait sans doute qu'on lui explique les « bonnes raisons » qui amènent tant d'acteurs à ignorer les « bonnes raisons » repérées par le sociologue actionniste. Et il s'attendrait sans doute à ce qu'on lui expose les raisons pour lesquelles la confrontation entre les deux camps de « bonnes raisons », forts tous les deux, tourne légèrement à l'avantage de celui-ci et non de celui-là.

Une théorie explicative peut légitimement faire abstraction des agissements qui ne cadrent pas avec ses propositions si ces cas demeurent marginaux. Lorsqu'il en est ainsi, on peut partir du principe que les individus aux comportements non-conformes incarnent des cas particuliers, atypiques, une minorité d'excentriques ou d'originaux, des personnalités

exceptionnelles, hors du commun, des manifestations de l'irréductible présence dans la nature humaine de « l'anormalité » – et on peut se permettre de les traiter comme du « bruit », des « perturbations mineures et accidentelles », des exceptions qui n'affectent pas la règle. Mais un tel traitement n'est plus justifiable si les cas qu'on tenait pour particuliers ou atypiques se révèlent non-marginaux, forment des minorités d'envergure, représentent trois, quatre, voire presque cinq cas sur dix. Des minorités aussi larges ne peuvent pas être cachées sous le tapis et la théorie explicative ne peut faire autrement que de compter avec. Le défi de l'explication sociologique cesse alors de se limiter à l'identification des causes déterminantes enchâssées dans la « structure » et qui s'imposent aux agents, ou à la détection par empathie des « bonnes raisons » qui motivent les acteurs à faire massivement les mêmes choix. L'« explication » doit alors procéder en prenant acte de l'existence de causes sociales ou de « bonnes raisons » concurrentes suffisamment puissantes pour orienter les comportements d'un grand nombre d'individus dans une autre direction. Pour être entière, elle doit alors découvrir les raisons pour lesquelles entre les causes sociales en concurrence, ou entre les « bonnes raisons » en concurrence, l'un des camps domine légèrement l'autre. Les tendances composites et marginales à base d'hétérogénéité diffuse sont ainsi plus exigeantes et gourmandes en « explication » que les tendances monolithiques et unilatérales portées par une forme de comportement ultra-majoritaire et écrasante.

Les tendances socio-urbaines que nous avons étudiées ici, qui se sont révélées proches du modèle de la tendance composite et marginale, en prenant forme sur un fond de micro-comportements hétérogènes, sont passibles des mêmes commentaires. La quantité non-marginale d'individus qui agissent à contre-courant de ces tendances affaiblit, à notre sens, la puissance des explications sociologiques qui, implicitement, traitent ces cas comme s'ils étaient anecdotiques. Les tentatives pour rendre compte de ces tendances qui se contentent de signaler les causes sociales qui poussent les agents vers des orientations conformes à la tendance, ou les bonnes raisons qui motivent les acteurs à faire des choix qui, collectivement, font émerger la tendance, ne vont pas, selon nous, jusqu'au bout de l'explication. Pour être complet, il faudrait intégrer dans le raisonnement l'abondance des comportements en contre-tendance, reconnaître les causes sociales ou les « bonnes raisons » qui les sous-tendent, et déterminer les raisons pour lesquelles le rapport de force

entre causes sociales ou « bonnes raisons » en confrontation se stabilise en faveur du mouvement « *mainstream* » et au détriment du mouvement « *challenger* » pourtant puissant lui aussi. Pour reprendre ici quelques résultats produits par nos recherches, on a pu observer que les masses en opposition entre les déménagements pro-ségrégatifs et les déménagements pro-mixité, entre les changements résidentiels ou professionnels défavorables à la proximité domicile-travail et ceux qui lui sont favorables, entre les mouvements résidentiels centripètes et centrifuges – c'est-à-dire vers la ville-centre et hors de la ville-centre –, n'étaient pas loin de s'équivaloir chez de nombreux groupes sociaux et dans de nombreuses géographies. Les formes de comportement en conformité avec les tendances macrosociologiques globales – les déménagements pro-ségrégatifs, les changements résidentiels/professionnels anti-proximité domicile-travail, les mouvements résidentiels centripètes chez les groupes riches en capitaux économique et culturel, centrifuges chez les groupes modestes – devançaient les formes de comportement en contre-tendance, mais souvent de peu de longueurs. Dans ces circonstances, pour aller au bout de l'« explication sociologique », alors qu'on est confronté à l'existence d'une certaine façon de deux tendances puissantes qui s'opposent, il faut pouvoir imaginer les raisons pour lesquelles cet affrontement entre une tendance légèrement dominante et une contre-tendance non moins vaillante est remporté par la première. Une application numérique : entre 2003 et 2008, dans la métropole parisienne, 314'000 cadres et membres des professions intellectuelles supérieures ont réalisé une mobilité résidentielle pro-ségrégative et 225'000 ont accompli une mobilité pro-mixité, soit une distribution en 58%-42% (*cf*. Chapitre 3 – Etude n°1). Le déséquilibre est mineur relativement aux masses en jeu – la transformation en pro-mixité de l'équivalent d'un douzième des déménagements seulement suffirait à égaliser numériquement les deux groupes. Quelles sont les raisons pour lesquelles ce déséquilibre penche de ce côté-là ? Il nous semble que cette question est loin d'être aussi triviale qu'elle en a l'air.

Régularité des tendances socio-urbaines sur fond d'hétérogénéité diffuse

Quelles qu'en soient les raisons, la lutte entre tendances et contre-tendances portées par des formes de comportement opposées semble tourner à l'avantage des mêmes camps

depuis plusieurs décennies, au regard des données disponibles. Le caractère composite et marginal des tendances socio-urbaines que nous avons explorées, l'aggravation de la ségrégation et l'embourgeoisement de Paris intra-muros notamment – les deux cas que les données permettaient de suivre au mieux sur le temps long –, remonte jusqu'aux années 1980, et se reproduit depuis période après période, avec une grande régularité. C'est donc comme si les tendances pro-ségrégatives, anti-proximité domicile-travail ou pro-embourgeoisement dominaient les contre-tendances opposées sans les écraser mais néanmoins sans relâche depuis un tiers de siècle. On serait donc tenté de dire que les causes qui donnent l'avantage à ces camps, quelles qu'elles soient, sont des causes plutôt faibles mais persistantes.

Si la nature composite et marginale des tendances socio-urbaines étudiées est une constante des dernières décennies, c'est parce que l'hétérogénéité diffuse des comportements et des pratiques, à l'origine de cette propriété des tendances, est elle-même un phénomène persistant. Dans tous les registres de la vie socio-urbaine soumis à examen, les investigations rétrospectives ont révélé la permanence de l'hétérogénéité diffuse des pratiques, comportements, choix, arbitrages, sur plusieurs décennies au moins. Les distributions équipartitionnées à l'époque actuelle sont bien souvent apparues tout aussi équipartitionnées trente ans en arrière – avec parfois une telle stabilité du partitionnement que cela en devenait suspect (au point que nous avons dû vérifier certains résultats plusieurs fois avant de nous assurer qu'il n'y avait pas d'erreur dans les traitements statistiques). Le constat de cette régularité nous inspire deux séries de réflexions, l'une relative au penchant des sciences pour les phénomènes ou « réalités » qui présentent de la régularité, l'autre relative aux implications de ce constat du point de vue des politiques urbaines qui cherchent à infléchir les tendances socio-urbaines pointées.

C'est une idée courante que la science a vocation à n'accorder de l'attention qu'aux phénomènes qui ont un caractère « général ». Cette généralité se mesure pour une part à l'« universalité » des phénomènes : ceux qui ont cours sur de vastes étendus socio-géographiques, ou ceux qui, tout en étant plus « localisés », livrent des messages généraux sur la nature humaine ou sur les sociétés humaines, passent pour des objets plus « nobles » que les phénomènes plus strictement locaux, plus anecdotiques. La généralité se mesure

aussi à l'intemporalité des phénomènes : ceux qui ont un caractère permanent, régulier, immuable, idéalement éternel, paraissent plus stimulants pour l'esprit scientifique que les phénomènes plus éphémères, périssables, changeants. L'attrait qu'exerce la nomothétique, l'art de tirer des lois générales de l'observation des faits, témoigne du penchant pour « l'universel et l'immuable ». Nul doute que la confiance en la possibilité d'établir de véritables lois relatives à la vie sociale dans les communautés humaines a été sérieusement ébranlée dans le passé récent. Mais sous des formes euphémisées, la recherche de la « généralité », dans un sens le plus proche possible de « loi », continue à être valorisée dans de très nombreux lieux de la pratique scientifique.

La conviction qui veut que « le postulat du déterminisme constitue le fondement indispensable de la connaissance scientifique »[206] a sans doute quelques liens avec ce penchant pour la « généralité ». Les phénomènes apparentés à des relations de causalité déterministe passent sans doute plus facilement pour des phénomènes « généraux », au sens d'« universel et intemporel ». Quand la sociologie découvre que « le social s'explique par le social », que les manières de penser et d'agir sont déterminées par les appartenances sociales, par la position occupée dans l'espace social, elle a sans doute raison de penser qu'elle tient une « vérité générale », qui vaut pour toutes les sociétés humaines et destinée à se perpétuer indéfiniment. A l'inverse, l'idée de phénomènes sociaux non-déterminés éveille le sentiment, curieusement, qu'il ne peut y avoir là de « vérité générale », « universelle et intemporelle ». C'est peut-être un réflexe de survie : on craint que si la vie sociale n'obéissait à aucune « règle », c'est-à-dire à des relations déterminées, c'en serait fini du projet scientifique d'exploration des sociétés humaines afin de découvrir des « vérités générales » qui aident à mieux les comprendre. Les lignes que consacre De Certeau à une critique de la sociologie de Bourdieu font explicitement allusion à un tel risque. Faisant référence aux « détournements populaires », il écrit :

> « Ces tactiques, par leurs critères et leurs procédures, utiliseraient d'une manière si autonome l'organisation institutionnelle et symbolique, qu'à les prendre au sérieux *la représentation scientifique de la société s'y perdrait*, dans tous les sens du terme. Ses postulats et ses ambitions n'y résisteraient pas. *Normalités, généralités et découpages céderaient devant le pullulement* transversal et « métaphorisant » de ces micro-activités différentes »[207].

De Certeau a ici en vue l'activité humaine à son niveau le plus « microbien ». Les sciences sociales sont aujourd'hui encore assez mal outillées pour rendre compte des agissements humains à une échelle microscopique – c'est-à-dire pour une sociologie qui serait une sorte d'équivalent de la physique quantique. Y a-t-il une seule sociologie au monde capable de prévoir avec une grande précision le comportement d'un individu quelconque dans les jours, semaines, mois, années à venir ? Mais c'est un autre point que nous souhaitons souligner : c'est que le phénomène de l'hétérogénéité diffuse, avec sa régularité sur un tiers de siècle, montre que des états du social marqués par une faible emprise des attributs sociaux élémentaires sur certaines conduites peuvent être durables sur une période relativement longue, incarner des états probablement non-conjoncturels, et en ce sens, semblent pouvoir prétendre au statut de « vérité générale » au même titre que les états du social caractérisés par la force des déterminations élémentaires. Constatant le « caractère central des marges et des exceptions statistiques », qui ne sont ni si marginales, ni si exceptionnelles que cela, Lahire en vient à penser que les variations interindividuelles ne peuvent pas être assimilées à des « "erreurs" ou des "bruits" à éliminer en vue de l'établissement de lois générales »[208]. Dans le sillage de cette idée, on est tenté d'affirmer que l'hétérogénéité diffuse est un phénomène général, ne serait-ce qu'au sens de non-marginal et de constant dans le temps. Et si on devait interpréter l'hétérogénéité diffuse comme le signe d'une relative « indétermination » de certaines conduites vis-à-vis des positions et identités sociales des individus dans les grandes lignes, le marqueur d'un certain « désordre » au cœur de la vie socio-urbaine, on serait tenté d'ajouter que cette « indétermination » et ce « désordre » ont donc une certaine probabilité d'incarner des phénomènes généraux. Si la science, c'est repérer des régularités, il y a de la régularité dans le phénomène de l'hétérogénéité diffuse. Mais ces propositions auraient encore beaucoup à gagner à des investigations supplémentaires, qui exploreraient davantage la « généralité » de l'hétérogénéité diffuse en étendant le champ des explorations vers d'autres registres de la vie socio-urbaine et vers d'autres géographies.

Les tendances « composites et marginales » sont-elles réellement plus réversibles ?

Suivant un raisonnement exposé précédemment, on s'est risqué à émettre l'idée que les

tendances socio-urbaines proches du modèle « composite et marginal » pourraient avoir pour propriété une plus grande réversibilité. Ces tendances émergent à la marge de l'opposition entre une « petite » majorité et une « grande » minorité, et les conduites minoritaires paraissent suffisamment répandues dans le paysage socio-urbain pour qu'il ne soit pas entièrement déraisonnable de croire en la possibilité d'un rééquilibrage, voire d'une inversion du rapport de force à plus ou moins court terme. Dans le cas spécifique des tendances socio-urbaines explorées ici, cette proposition, qui semble pouvoir se défendre théoriquement, se trouve toutefois chahutée par la réalité empirique qui lui renvoie la régularité avec laquelle les mêmes camps majoritaires, bien que non-hégémoniques, ont remporté la partie contre les mêmes camps minoritaires, période après période sur près d'un tiers de siècle. Quand on constate, par exemple, qu'en métropole parisienne, les mobilités résidentielles pro-ségrégatives chez les cadres et professions intellectuelles supérieures ont pris le dessus sur les mobilités pro-mixité dans chacune des quatre décennies successives (des années 1970 aux années 2000), il devient plus difficile de croire que les années 2010 puissent réserver une autre issue, même si on voit bien que dans chacune de ces périodes, les mobilités pro-mixité n'ont pas été beaucoup moins abondantes que les mobilités pro-ségrégatives. C'est constamment serré entre tendances et contre-tendances mais à la fin, c'est toujours le même camp qui l'emporte. Il y a là de quoi refroidir toute ardeur prospective optimiste qui voudrait prendre appui sur la nature composite et marginale de certaines tendances socio-urbaines malvenues pour accorder une haute probabilité à la possibilité d'un avenir meilleur. Il ne reste pas moins vrai que l'écart à combler pour que les contre-tendances « vertueuses » mais minoritaires puissent rattraper leur retard est beaucoup plus modeste sous le régime des tendances composites et marginales, comparativement au régime des tendances monolithiques et écrasantes. Sous le règne du composite et marginal, l'inversion du rapport de force entre tendances et contre-tendances exige un nombre beaucoup plus réduit de choix à canaliser vers des voies jugées plus vertueuses, une moindre quantité de champs des possibles individuels à élargir. L'expérience du passé récent prouve que l'étroitesse de l'écart à combler ne garantit pas son comblement concret. Mais que la réussite de l'opération soit malgré tout davantage à portée de main en cas de tendances composites et marginales, cela nous semble être une idée qui se défend.

On s'est tant habitué à imaginer les tendances adverses comme des adversaires

inébranlables que ces propositions quant à une plus grande réversibilité potentielle des tendances composites et marginales paraîtront fantaisistes et celui qui les prendrait au sérieux passerait sans doute pour un optimiste incorrigible, dont l'« innocence » est touchante, mais qui manque cruellement de sens des réalités. L'observateur raisonnable ne miserait sans doute pas beaucoup sur des scénarios prospectifs tels qu'une augmentation de la cohabitation entre groupes sociaux dans les quartiers, une réduction des distances parcourues par les citadins au quotidien, une stabilisation de la présence des classes populaires dans le centre des grandes métropoles, une redensification des aires urbaines, etc. Le réalisme froid interdit presque de croire aux chances de succès des politiques urbaines qui se donnent de tels objectifs, surtout à court terme. C'est que la réalité socio-urbaine, explorée par les scientifiques à travers des recherches empiriques quantitatives ou qualitatives, ne semble guère encourager l'optimisme. Les vérités implacables sont là pour réveiller les doux rêveurs.

Et pourtant. Le présent des villes françaises offre des exemples d'infléchissement de tendances historiques puissantes et d'émergence de tendances nouvelles. Voici une sélection. La voiture, reine de la mobilité urbaine dans la seconde moitié du 20ème siècle, incarnation du « progrès », synonyme de liberté de déplacement à portée des grandes masses, moyen de locomotion des plus démocratiques, a perdu de sa superbe en l'espace de quelques années à peine. Son image n'est plus aussi éclatante qu'auparavant, puisqu'on lui colle désormais tout autant des symboles chargés négativement, comme l'individualisme, la « frime machiste », le consumérisme débridé, l'irresponsabilité environnementale, la sur-consommation énergétique, etc. Les dernières données d'enquête font état de la stabilisation de la part modale de la voiture à l'échelle de la France et de son recul au sein des grandes villes[209]. Combien sont-ils ceux qui l'ont vu venir il y a dix ou vingt ans ? Que dire de la nouvelle « modernité » de la marche à pied couronnée par des gains de « parts de marché » ou de l'engouement pour le vélo dans les centres métropolitains[210] ? Ces modes de déplacement, qu'on croyait avoir rangé définitivement parmi les vestiges de l'âge urbain pré-moderne, vivent aujourd'hui un nouveau printemps – et on ne peut dire qu'on s'y attendait depuis longtemps. Après des décennies de périurbanisation aux confins des agglomérations urbaines, certains intellectuels de l'urbain en étaient, au début des années 1980, à prophétiser la « fin des villes ». Au moment même où ils couchaient leurs pensées

sur le papier, le mouvement périurbain avait déjà commencé à donner des signes d'essoufflement – tendance qui n'a fait que se confirmer par la suite. Changement de tendance, changement d'ambiance : à la fin des années 1990, les mêmes milieux scientifiques étaient en effervescence autour de thèmes comme le « regain d'attrait des centres urbains », le « retour au centre des classes supérieures », la « nouvelle recherche d'urbanité », etc. On est passé de la « fin des villes » aux « charmes de la citadinité » en à peine une ou deux décennies. D'autres exemples encore. Des quartiers dégradés de la vieille banlieue industrielle qu'on croyait irrécupérables, perdus pour toujours, ont radicalement changé de « look » en une quinzaine d'années, se transformant en quartiers investis par des entreprises high-tech et des complexes résidentiels destinés aux ménages à hauts-revenus. Quand on se promène aujourd'hui dans certains quartiers de la proche banlieue nord de Paris, du côté de la Seine-Saint-Denis, on s'étonne en se remémorant le visage de ces quartiers quelques années seulement en arrière. Aurait-on trouvé beaucoup de personnes qui auraient parié, à la fin des années 1980, sur une métamorphose aussi spectaculaire et aussi fulgurante ? Même question pour la revitalisation des zones rurales. Même question à propos de la santé économique de la métropole parisienne. Au début des années 1990, la pensée *mainstream* dans les milieux de l'aménagement du territoire était que la France avait un « problème » avec la métropole parisienne car celle-ci était trop dominante économiquement : on lui reprochait de monopoliser les richesses, de s'accaparer toutes les ressources, et de ne pas laisser grand-chose aux autres régions. Dans les années 2000, la pensée *mainstream* était que la France avait un « problème » avec la métropole parisienne car celle-ci n'était pas assez dominante économiquement : son économie est en crise, disait-on, elle ne crée pas assez d'emplois, elle se fait dominer dans la compétition planétaire par les métropoles mondiales étrangères, elle manque d'attractivité, etc. En un rien de temps, on est passé du « Comment sauver la France de l'ogre parisien ? » à « Comment sauver l'ogre parisien ? ». Il a fallu quelques années seulement pour que la « pompe aspirante » qui attirait les actifs en provenance des quatre coins du pays se grippe et se transforme en « pompe refoulante ». C'est une nouvelle tendance entièrement en rupture avec l'histoire de la France à l'ère industrielle : la métropole parisienne a enregistré au cours des dernières années des soldes migratoires négatifs chez les actifs, y compris chez les trentenaires, y compris chez certaines catégories de cadres et professions

intellectuelles supérieures[211]. Pas beaucoup d'experts, nous semble-t-il, ne nous ont annoncé *ex-ante* ce « désamour » pour la métropole parisienne.

Ces exemples ne prouvent rien de manière définitive mais rendent tout de même le service de montrer que le cas de figure existe et qu'il s'est déjà produit : des tendances qu'on imaginait se prolonger encore un temps long et qui se sont faites contrer, des tendances inattendues qui se sont imposées dans le paysage socio-urbain. Les revirements et émergences se sont produits parfois avec une étonnante soudaineté, provoquant de la surprise même chez les observateurs les plus avertis. L'examen rétrospectif a montré que les infléchissements étaient parfois déjà là, en train de se produire en « sous-marin », au moment même où on en était encore à prédire un avenir radieux aux tendances lourdes d'hier mais déjà en perte de vitesse sans qu'on le sache. Les choses peuvent changer, et changer vite, notamment au sein des sociétés modernes contemporaines, pour des raisons liées aux propriétés de ces sociétés, et l'hétérogénéité diffuse, selon nous, n'est pas entièrement étrangère à cette situation.

Toute une série de propriétés des sociétés modernes contemporaines, mises en évidence par d'influents sociologues et philosophes de la modernité, créent des conditions favorables à un pluralisme normatif au sein duquel les monopoles idéologiques peinent à se former et à durer. Peu de philosophies de vie, de principes éthiques, de valeurs, de jugements quant aux « bonnes manières de vivre » sont capables de faire l'unanimité, de s'imposer comme indiscutables, de se faire adopter par de très larges majorités, et pour une durée indéfiniment longue. Bien au contraire, dans le cas le plus ordinaire, toute philosophie de vie, tout choix de vie, tout principe éthique, toute forme de rationalité se voit concurrencé par des rivaux, qui prêchent d'autres manières de vivre, d'autres façons de se comporter, parfois diamétralement opposées. Ce n'est souvent pas une tâche triviale que de départager de tels contenus normatifs concurrents. Chacun parait supérieur sous certains rapports mais plus faible à d'autres points de vue. Les hésitations que cela engendre sont d'autant plus grandes que les organismes humains qui peuplent les villes et qui doivent arbitrer entre différentes manières de vivre ont été socialisés de manière plurielle, arborent des habitus composites, de synthèse, ont une intériorité riche d'une pluralité de dispositions. Ces hommes et femmes sont disposés à être attirés par des contenus normatifs concurrents, voire opposés. Culture

de la réflexivité oblige, ils n'hésitent pas à réfléchir à l'opportunité d'une révision si les conditions dans lesquelles ils ont adopté telle ou telle manière de vivre venaient à se modifier. La rencontre entre un pluralisme normatif ambiant et des citadins constitués conformément au modèle de l'« Homme pluriel » produit une réalité socio-urbaine dans laquelle les choix exprimés, dans de multiples registres de la vie urbaine, portent la trace d'une hétérogénéité diffuse. Pour tout ensemble de personnes qui se conduisent de telle ou telle façon, on trouve un autre ensemble de personnes, pas loin d'être aussi nombreuses, qui se conforment à d'autres logiques d'action. Les comportements « dissidents », qu'on imagine rares, se font adopter par des masses d'individus considérables. Selon nos propres investigations, les citadins qui font des choix résidentiels amicaux avec la mixité sociale, ou amicaux avec la proximité domicile-travail, ou qui jouent contre l'embourgeoisement des centres métropolitains se comptent par dizaines, parfois par centaines de milliers. Il n'y aurait sans doute rien de très extravagant à penser que ces masses de « dissidents vertueux », déjà gigantesques, puissent dans le futur grandir un peu plus encore, ce qui suffirait à les hisser à la hauteur des masses dont les comportements entretiennent les tendances socio-urbaines qu'on cherche à résorber. Reprenons l'exemple numérique cité *supra* : entre 2003 et 2008, en métropole parisienne, 44'000 cadres et professions intellectuelles supérieures supplémentaires à faire un choix résidentiel pro-mixité plutôt que pro-ségrégatif auraient suffi à égaliser les deux camps, sachant que les déménagements pro-mixité étaient au nombre de 225'000. Faut-il être un doux rêveur pour croire que dans un futur plus ou moins proche, la quantité de déménagements pro-mixité puisse passer de l'équivalent de 225'000 à l'équivalent de 270'000 ? Les conditions sociales dans lesquelles se déroule la vie urbaine à l'heure de la modernité tardive sont structurellement favorables à la modification à court terme des équilibres entre formes de conduites concurrentes. Que l'on continue à œuvrer pour fournir aux individus de bonnes raisons pour adopter les conduites favorables aux contre-tendances que l'on veut renforcer, et il n'est pas exclu, selon nous, que ces contre-tendances, déjà puissantes, puissent se muscler encore jusqu'à devenir tendances *mainstream*. Tous les ans, des centaines de milliers de jeunes entrent dans la vie adulte, quittent le foyer parental, s'installent dans un logement autonome, choisissent un quartier de résidence, signent un premier contrat de travail sérieux, commencent à gagner leur vie. L'état des sociétés modernes contemporaines fournit de sérieuses raisons de croire que

beaucoup d'entre eux n'hésiteront pas à faire d'autres choix de vie que leurs ainés, en particulier si on les place dans des conditions matérielles et symboliques qui stimulent ces ruptures. Qu'il s'en suive des changements de tendance à plus ou moins court terme, y compris dans les domaines où l'on y croit le moins, cela ne nous semble pas impossible à imaginer. Cela s'est déjà produit, comme on l'a vu, et la force actuelle des contre-tendances accroît la probabilité d'un tel scénario. Les forces pro-ségrégatives ont pris le dessus sur les forces pro-mixité quatre décennies de suite mais sans domination outrageuse. En sera-t-il de même dans les années 2010, 2020 ou 2030 ? Dans les compétitions sportives, il arrive parfois qu'une équipe batte son rival tout aussi compétitif plusieurs fois d'affilée. Mais l'expérience montre que cela ne garantit pas la victoire à la rencontre suivante. Le futur est toujours ouvert et la nature composite et marginale de certaines tendances socio-urbaines donne quelques motifs pour penser que le champ des possibles que contient ce futur ouvert ne soit pas exclusif de certains changements qui iraient dans le sens de ce que la collectivité considère comme la bonne direction.

Notes de l'introduction

[1] Calvino, 2013[1972]

[2] Les origines de ces récits remontent souvent à des foyers multiples – plusieurs ont des racines outre-atlantiques. La plupart ont été repris, reformulés un grand nombre de fois, enrichis et variés à chaque occasion, ce qui leur confère ce caractère de « récit anonyme/collectif » avec de multiples versions, radicales ou tempérées, savantes ou vulgarisées. Il est souvent difficile d'en attribuer la paternité à un auteur en particulier. Ils ont joué un rôle fondamental dans la diffusion de connaissances relatives à des tendances socio-urbaines hautement problématiques. Ils ont contribué activement à une prise de conscience collective qui fut suivie de la mise sur agenda politique et scientifique de problèmes socio-urbains majeurs. L'intérêt qu'ils ont rencontré est allé bien au-delà des cercles savants, politiques, technocratiques, jusqu'au monde profane, grâce notamment au concours des médias. On peut aujourd'hui entendre les idées dont ils sont porteurs dans les conversations ordinaires de l'honnête citoyen. Il ne serait pas exagéré d'affirmer que certaines de ces idées sont devenues des lieux communs du langage contemporain sur les villes. A titre illustratif, on peut citer les ouvrages ou articles de synthèse suivants comme échantillon (non-représentatif) d'écrits dans lesquels on peut trouver des références aux idées constitutives des récits : Allemand *et al*., 2004 ; Donzelot, 2004 ; Donzelot et Jaillet, 2001 ; Fitoussi *et al*., 2004 ; Kaufmann, 2014 ; Kokoreff et Lapeyronnie, 2013 ; Lannoy et Ramadier, 2007 ; Lussault, 2009 ; Marchal et Stébé, 2010, 2011 ; May, 1998 ; Maurin, 2004 ; Mongin, 2007, 2013 ; Sassen, 1996.

[3] Lahire, 2004

[4] Calvino, 2013[1972], p.88

[5] Boudon, 1984

[6] Boudon, 1984

[7] Morin, 1994

[8] Bauman, 2013

[9] Lahire, 2001

[10] Boudon, 1984

[11] Boudon, 1984

[12] Boudon, 1990

[13] Lahire, 2004

[14] De Singly, 1990, cité in Lahire (2004)

[15] Establet et Felouzis, 1992

[16] De Certeau, 1990

[17] Crozier et Friedberg, 1977

[18] Coenen-Huther, 2006, 2007, Demazière et Dubar, 1997, Schnapper, 2003

[19] Préteceille, 2003, 2006

[20] Boudon, 1984

Notes du Chapitre 1

[21] Lahire, 2004.

[22] Bourdieu, 1979

[23] Maurin, 2014

[24] Tönnies, 2010(1887), Durkheim, 2004(1893).

[25] Thomas et Znaniecki, 1998(1919), Park, 1984(1925), Wirth 1984(1938).
[26] Elias, 1991(1939), p.58
[27] Beck, 1986
[28] Dubet, 1995
[29] Férréol et Noreck, 2003
[30] Beck, 1986
[31] Beck, 1986, p.160
[32] Dubet, 1995
[33] Schwartz, 2014
[34] Schwartz, 2014
[35] Lipovetsky, 2006
[36] Lipovetsky, 2006
[37] Beck, 1986
[38] Lipovetsky, 2006
[39] Beck, 1986, p.167
[40] Lipovetsky, 2006, p.128
[41] Lipovetsky, 2006, p.129
[42] Beck, 1986
[43] De Certeau, 1990, p.XXXVI
[44] Lahire, 2004
[45] Schwartz, 2014
[46] Simmel, 1987(1900), p.96, cité in Martucelli, 1999
[47] Simmel, 1981(1917), p.137-138, cité in Martucelli, 1999
[48] Park, 1928, Martucelli, 1999
[49] Darmon, 2007
[50] Darmon, 2007
[51] Lahire, 2004
[52] Lahire, 2004
[53] Darmon, 2007
[54] Darmon, 2007
[55] Darmon, 2007
[56] Darmon, 2007, p.17
[57] Berger et Luckmann, 1966
[58] Elias, 1991(1939)
[59] Elias, 1991(1939), p.62
[60] Becker *et al*., 2004(1961), cité in Darmon, 2007
[61] de Singly, 1996
[62] Lahire, 2004
[63] Lahire, 2004
[64] Giddens, 2012(1987), Martucelli, 1999
[65] Lahire, 2001

[66] Lahire, 2004
[67] Durkheim, 2004(1893), Simmel, 1987(1900), Rosa, 2013
[68] Rosa, 2013, p.53.
[69] Lübbe, 1998, Luhmann, 1990, cités in Rosa, 2013.
[70] Bauman, 2013, Rosa, 2013
[71] Rosa, 2013
[72] Urry, 2005
[73] Rosa, 2013
[74] Beck, 1986, p.289
[75] Lübbe,1998, cité in Rosa, 2013
[76] Rosa, 2013
[77] Rosa, 2013
[78] Rosa, 2013
[79] Bauman, 2013
[80] Rosa, 2013
[81] Rosa, 2013
[82] Castoriadis, 1996, p.161
[83] Bauman, 2013, p.55
[84] Bauman, 2013
[85] Martucelli, 2002
[86] Bauman, 2013, p.54
[87] Martucelli, 2002, p.413
[88] Bauman, 2013, p.30
[89] Mauss, 1969, p.150, cité in Ehrenberg, 2000
[90] Bauman, 2013, p.30
[91] Ehrenberg, 2000
[92] Ehrenberg, 2000
[93] Ehrenberg, 2000
[94] Bauman, 2013
[95] Bauman, 2013
[96] Lahire, 2001, 2004
[97] Lahire, 2004
[98] Thomas, 1923, cité in Martucelli, 1999
[99] Weber, 2003(1922), Dubet, 1995
[100] Ehrenberg, 2000
[101] Giddens, 2004(1990), Martucelli, 1999
[102] Giddens, 1991, Martucelli, 1999
[103] Giddens, 1991, Martucelli, 1999
[104] Lipovetsky, 2006
[105] Castoriadis, 1996
[106] Lipovetsky, 2006

[107] Tourraine, 2003

[108] Giddens, 1991, Martucelli, 1999

[109] Dubet, 1995

[110] Giddens, 1991, Martucelli, 1999

[111] Lipovetsky, 2006

[112] Martucelli, 2002

[113] Bourdieu et Passeron, 1970

[114] Giddens, 2004(1990), Martucelli, 1999

[115] Giddens, 2004(1990), Martucelli, 1999

[116] Giddens, 2004(1990), Martucelli, 1999

[117] Lipovetsky, 2006

[118] Dubet, 1995

[119] Bourdieu, 1980

[120] Crozier et Friedberg, 1977, p.55

[121] Bauman, 2013, p.17

[122] Lipovetsky, 2006, p.131

[123] Bauman, 2013

[124] Lipovetsky, 2006

[125] Lipovetsky, 2006, p.131

[126] Lipovetsky, 2006

[127] Tourraine, 2003

[128] de Certeau, 1990

[129] Morin, 1994, p.

[130] de Certeau, 1990, p.XXXVIII

[131] de Certeau, 1990

[132] de Certeau, 1990

[133] de Certeau, 1990

[134] Morin, 1981

Notes du Chapitre 2

[135] Lahire, 2004

[136] Lahire, 2004

[137] Michelat et Simon, 1977

[138] Les données sont extraites d'un sondage de l'Institut IPSOS (IPSOS – Logica Buisness Consulting, 2012) auprès d'un échantillon de 3152 personnes inscrites sur les listes électorales, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogé par internet, et sélectionné avec la méthode des quotas (à partir des critères suivant : sexe, âge, profession du chef de famille, région et catégorie d'agglomération). On assimile « la gauche » aux candidatures suivantes : Nathalie Artaud, Philippe Poutou, Jean-Louis Mélenchon, François Hollande, Eva Joly. Et on assimile « la droite » aux candidatures suivantes : François Bayrou, Nicolas Sarkozy, Nicolas Dupont-Aignan, Marine Le Pen, Jacques Cheminade.

[139] Herpin, 2003

[140] Riffault et Tchernia, 2003

[141] Lemel, 2003, p.272.

[142] Berger, 2004, p.61

[143] Kaufmann *et al*., 2001

[144] Thomas et Pattaroni, 2012

[145] Le Breton, 2005

[146] Jouffe, 2010

[147] Fol, 2009

[148] Lapeyronnie, 2008

[149] Dietrich-Ragon, 2014

[150] Launay, 2014, p.43

[151] Bacqué, 2006, Collet, 2008, Corbillé, 2009, Clerval, 2008, Launay, 2010, Raad, 2012, Simon, 1997, Tissot, 2010

[152] Collet, 2008

[153] Collet, 2008

Notes du Chapitre 3 – Etude n°1

[154] Préteceille, 2006

[155] Dubois-Taine et Chalas, 1997

[156] Oberti, 2005, Van Zanten, 2001

[157] Ballion, 1991

[158] Bauman, 2007

[159] Bacqué, 2006, Clerval, 2008, Collet, 2008, Corbillé, 2009, Raad, 2012, Tissot, 2010

[160] Vermeersch, 2011

[161] Bacqué, 2006

Notes du Chapitre 3 – Etude n°2

[162] Talbot, 2001, Massot et Roy, 2004, pour la France.

[163] Crozet et Joly, 2004. Voir aussi Mokhtarian et Chen, 2004, Van Wee *et al*., 2006

[164] Crozet et Joly, 2004, p.33

[165] Crozet et Joly, 2004, p.33-35

[166] Kaufmann, 2007, Préel, 1994

[167] Prédali, 2002.

[168] Voir Vickerman (1984) et l'hypothèse de « l'élastique » : lorsque les changements de lieu de résidence allongent le trajet DT, les ménages auront tendance à s'ajuster par la suite en trouvant un emploi plus près de leur nouveau domicile. Ses recherches empiriques sur la métropole londonienne confirment l'existence d'un tel « effet-élastique ».

[169] Bourdieu, 2000.

[170] Préel, 1994, p.113

[171] Zax et Kain, 1991, Rouwendal et Rietveld, 1994, Baccaini, 1996, 2002, Clark *et al*., 2003

[172] Wenglenski, 2003, 2005

[173] Van Ommeren *et al*., 1999

[174] Voir Vickerman, 1984, Wachs *et al*., 1993, Beaucire *et al*., 1997, Pochet et Routhier, 2002

[175] Voir Vickerman, 1984, Wachs *et al*., 1993, Berger et Beaucire, 2002, Bonvalet et Brun, 2002

Notes du Chapitre 3 – Etude n°3

[176] Wiel, 1999

[177] Donzelot, 2004, p.27-28

[178] Donzelot, 2004

Notes du Chapitre 3 – Etude n°4

[179] Ley, 1996.

[180] Voir, par exemple, deux ouvrages de référence sur le sujet : Smith, 1996, Lees *et al*., 2008

[181] Pour citer un classique : Coing, 1966

[182] On peut citer, à titre d'exemple, les travaux pionniers de Bidou (1984) et Chalvon-Demersay (1984) et quelques publications de référence plus récentes : Authier et Bidou-Zachariasen, 2008 (qui ont dirigé le numéro spécial d'*Espaces et Sociétés* consacré au thème de la gentrification), Bidou-Zachariasen, 2008, Clerval, 2013

[183] Corbillé, 2013

Notes du Chapitre 3 – Etude n°5

[184] Desrosières, 2000

[185] Bertillon, 1876, cité in Desrosières, 2000

[186] Desrosières, 2000

Notes du Chapitre 5

[187] Monod, 1970

[188] Boudon, 1984

[189] Cournot, 1851

[190] Grossetti, 2004

[191] Weber, 2008(1905), Grossetti, 2004

[192] Grossetti, 2004

[193] Kuhn, 2008(1970)

[194] Castoriadis, 1996, p.118

[195] Granovetter et Mac Guire, 1998, Granovetter, 1994, cités in Grossetti, 2004

[196] Grossetti, 2004

[197] Bourdieu, 2003

[198] Monchatre et François, 2003

[199] Aron, 1976

[200] Martucelli, 1999, p.513

Notes de l'Epilogue

[201] Martucelli, 2002, p.553

[202] Martucelli, 2002

[203] Martucelli, 2002, p.553

[204] Boudon, 1984

[205] Boudon, 1984, p.40

[206] Boudon, 1984, p.165

[207] De Certeau, 1990, p.95. Les italiques sont les nôtres.

[208] Lahire, 2004, p.13, p.16

[209] Voir Robin, 2010, Armoogum *et al*., 2010

[210] Voir Papon et De Solère, 2010

[211] Voir Baccaïni, 2007

Références

Allemand, S., Ascher, F., Lévy, J., 2004, *Les sens du mouvement*, Belin, Paris

Armoogum, J., Hubert, J.-P., Roux, S., Le Jeannic, T., 2010, « Plus de voyages, plus de kilomètres quotidiens : une tendance à l'homogénéisation des comportements de mobilité des Français, sauf entre ville et campagne », in Commissariat Général au Développement Durable, *La mobilité des Français*, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, Paris, p.5-24

Aron, R., 1976, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, Paris

Authier, J.-Y., Bidou-Zachariasen,C., 2008, « La question de la gentrification urbaine », in *Espaces et Sociétés*, 132-133, p.13-21

Baccaini, B., 1996, « L'évolution récente des navettes en Ile-de-France », in *L'Espace géographique*, 1, p.37-52

Baccaini, B., 2002, « Navettes domicile-travail et comportements résidentiels dans l'espace francilien », in Lévy, J.-P., Dureau, F. (éd.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question,* L'Harmattan, Paris, p.121-139

Baccaini, B., 2007, « Les flux migratoires interrégionaux en France depuis 50 ans », in *Population*, 62(1), p.143-160

Bacqué, M.-H., 2006, « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or », in *Sociétés contemporaines*, 3, p.63-83

Ballion, R., 1991, *La bonne école. Evaluation et choix du collège et du lycée*, Hatier, Paris,

Bauman, Z., 2007, *Le présent liquide*, Seuil, Paris

Bauman, Z., 2013, *La vie liquide*, Fayard, Paris

Beaucire, F., Berger, M., Saint-Gérand, T., 1997, « Mobilité résidentielle et navettes domicile-travail en Ile-de-France. Quelques points de repère », in Obadia, A. (ed), *Entreprendre la Ville*, Editions de L'Aube, Paris, p.175-188

Beck, U., 1986, *La société du risque*, Flammarion, Paris

Becker, H, Geer, B., Hughes, E., Strauss, A., 2004(1961), *Boys in White*, Transaction publishers, New Brunswick

Berger, M., 2004, *Les périurbains de Paris*, CNRS Editions, Paris

Berger, M., Beaucire, F., 2002, « Mobilité résidentielle et navettes. Les arbitrages des ménages d'Ile-de-France », in Lévy J.-P., Dureau F. (éd.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, L'Harmattan, Paris, p.141-166

Berger, P., Luckmann, T., 1966 (trad. fr. 1986), *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris

Bertillon, A., 1876, « La théorie des moyennes en statistique », in *Journal de la Société statistique de Paris*, p.265-308

Bidou, C., 1984, *Les aventuriers du quotidien, essai sur les nouvelles classes moyennes*, Presses Universitaires de France, Paris

Bidou-Zachariasen, C. (dir.), 2003, *Retours en ville : des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Descartes & Cie, Paris

Bonvalet, C., Brun, J., 2002, « Etat des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France », in Lévy J.-P., Dureau F. (éd.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question,* L'Harmattan, Paris, p.15-64

Boudon, R., 1984, *La place du désordre*, Presses Universitaires de France, Paris

Boudon, R., 1990, *La logique du social*, Hachette, Paris

Bourdieu, P., 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Editions de minuit, Paris

Bourdieu, P., 1980, *Le sens pratique*, Editions de minuit, Paris

Bourdieu, P., 2000, *Les structures sociales de l'économie*, Seuil, Paris

Bourdieu, P., 2003, *Méditations pascaliennes*, Seuil, Paris

Bourdieu, P., Passeron, J.-C., 1970, *La reproduction. Eléments d'une théorie du système d'enseignement*, Editions de minuit, Paris

Calvino, I., 2013 (1972), *Les villes invisibles*, Gallimard, Paris

Castoriadis, C., 1996, *La montée de l'insignifiance. Les carrefours du labyrinthe - 4*, Seuil, Paris

Chalvon-Demersay, S., 1984, *Le triangle du XIVème. Des nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris*, Editions de la MSH, Paris

Chauvel, L, 2001, « Le retour des classes sociales », in *Revue de l'OFCE*, 4, p. 315-359

Clark, W.A.V., Huang, Y., Withers, S., 2003, « Does commuting distance matter ? Commuting tolerance and residential change », in *Regional Science and Urban Economics*, 33, p.199-221

Clerval, A., 2008, « Les « gentrifieurs » du Bas Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle », in *Espaces et sociétés*, 1, p. 91-106

Clerval, A., 2013, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, La Découverte, Paris

Coenen-Huther, J., 2006, « Compréhension sociologique et démarches typologiques », in *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 135, p.195-205

Coenen-Huther, J., 2007, « Classifications, typologies et rapport aux valeurs », in *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 138, p.27-40

Coing, H., 1966, *Rénovation urbaine et changement social*, Editions Ouvrières, Paris

Collet, A., 2008, « Les « gentrifieurs » du Bas Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle », in *Espaces et sociétés*, 1, p.125-141

Corbillé, S., 2009, « Tourisme, diversité enchantée et rapports symboliques dans les quartiers gentrifiés du Nord-Est de Paris », in *Genèses*, 3, p.30-51

Corbillé, S., 2013, *Paris Bourgeoise Paris Bohême. La ruée vers l'est*, Presses Universitaires de France, Paris

Cournot, A.A, 1851, *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, Hachette et cie., Paris

Crozet, Y., Joly, I., 2004, « Budget Temps de Transport : les sociétés tertiaires confrontées à la gestion paradoxale du bien le plus rare », in Cahiers Scientifiques du Transport*,* 45, pp.27-48

Crozier, M., Friedberg, E., 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, Paris

Darmon, M., 2007, *La socialisation*, Armand Colin, Paris

De Certeau, M., 1990, *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*, Gallimard, Paris

De Singly, F., 1990, « Réussir à lire : la lecture chez les collégiens », in *Cahiers de l'économie du livre*, 3, p.71-83

Demazière, D., Dubar, C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Nathan, Paris

Desrosières, A., 2000, *La politique des grands nombres*, La Découverte, Paris

Dietrich-Ragon, P., 2014, « Résister à l'exil. Enquête auprès des mal-logés parisiens », in *Espaces et sociétés*, 1, p. 19-35

Donzelot, J., 2004, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », in *Esprit*, Mars-Avril, n°303

Donzelot, J., Jaillet, M.-C. (coor.), 2001, *La nouvelle question urbaine*, Actes du séminaire, PUCA, Paris

Dubet, F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Seuil, Paris

Dubois-Taine, G., Chalas, Y., 1997, *La ville émergente*, Editions de l'Aube, Paris

Durkheim, E., 2004(1893), *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, Paris

Ehrenberg, A., 2000, *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob, Paris

Elias, N., 1991(1939), *La société des individus*, Fayard, Paris

Establet, R., Felouzis, G., 1992, *Livre et télévision : concurrence ou interaction*, Presses Universitaires de France, Paris

Ferréol G., Noreck, J.-P., 2003, *Introduction à la sociologie*, Armand Colin, Paris

Fitoussi, J.-P., Laurent, E., Maurice, J., 2004, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, La Documentation Française, Paris

Fol, S., 2009, *La mobilité des pauvres*, Belin, Paris

Giddens, A., 1991, *Modernity and self-identity. Self and identity in the late modern age*, Stanford University Press, Stanford

Giddens, A., 2004(1990), *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan, Paris

Giddens, A., 2012(1987), *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, Presses Universitaires de France, Paris

Granovetter, M., 1994, « Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse », in Orléan, A. (dir.), *L'analyse économique des conventions*, Presses Universitaires de France, Paris, p.79-94

Granovetter, M., Mac Guire, P., 1998, « The making of an industry : electricity in the United States », in Calion, M. (éd.), *The Laws of the Markets*, Blackwell, Oxford, p.147-173

Grignon, C., 2008, « Prédiction et rétrodiction », in *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 142, p. 74-90

Grossetti, M., 2004, *Sociologie de l'imprévisible*, Presses Universitaires de France, Paris

Herpin, N., 2003, « La famille : tolérance et différence », in P. Bréchon, *Les valeurs des Français*, Armand Colin, Paris, p. 63-87

IPSOS – Logica Buisness Consulting, 2012, *1er tour présidentielle 2012 - Comprendre le vote des Français*, Rapport, Paris

Jouffe, Y., 2010, « La paradoxale mobilité des précaires travailleurs : vers de nouvelles inégalités ? », in Massot, M.-H., *Mobilités et modes de vie métropolitains*, l'Oeil d'or, Paris

Kaufmann, V., 2007, « A la recherche du potentiel de mobilité maximum », in P. Lannoy, T. Ramadier, *La mobilité généralisée. Formes et valeurs de la mobilité quotidienne*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, pp.79-88

Kaufmann, V., 2014, *Retour sur la ville*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne

Kaufmann, V., Jemelin, C., Guidez, J.-M., 2001, *Automobile et modes de vie urbains : quel degré de liberté*, La Documentation Française, Paris

Kokoreff, M., Lapeyronnie D., 2013, *Refaire la cité*, Seuil, Paris

Korsu E., 2010, «La proximité domicile-travail dans les choix résidentiels et professionnels de l'individu hypermoderne», in Massot M.-H. (dir.), *Mobilités et modes de vie métropolitains*, éditions l'Oeil d'Or, Paris, p.75-92

Korsu E., 2012, « Tolerance to Commuting in Urban Household Location Choice. Evidence from the Paris metropolitan area », *Environment and Planning A*, 44(8), p.1951-1968

Korsu E., Wenglenski S., 2012, “La mobilité quotidienne, instrument de la mobilité résidentielle ségrégative?”, in de Coninck F., Deroubaix J.-F., *Transformations des horizons urbains*, éditions l’Oeil d’Or, Paris, p.155-170

Korsu E., Wenglenski S., Aguiléra A., Proulhac L., Massot M.-H., 2007, « Paris à l’épreuve de la déconcentration », in Collectif, *Paris sous l’œil des chercheurs*, Editions Belin, Paris, p.81-99

Kuhn, T., 2008 (1970), *La structure des révolutions scientifiques*, Gallimard, Paris

Lahire, B., 2001, *L’homme pluriel*, Armand Colin, Paris

Lahire, B., 2004, *La culture des individus*, La Découverte, Paris

Lannoy, P., Ramadier, T., 2007, *La mobilité généralisée. Formes et valeurs de la mobilité quotidienne*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve

Lapeyronnie D., 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd’hui*, Robert Laffont, Paris

Launay, L., 2010, « De Paris à Londres : le défi de la mixité sociale par les « acteurs clés », in *Espaces et sociétés*, 1, p.111-126

Launay, L., 2014, « Les classes populaires racisées face à la domination dans les beaux quartiers de Paris », in *Espaces et sociétés*, 1, p. 37-52

Le Breton, E., 2005, *Bouger pour s’en sortir : mobilité quotidienne et intégration sociale*, Armand Colin, Paris

Lees, L., Slater, T., Wyly, E., 2008, *Gentrification*, Routledge, New York

Lemel, Y., 2003, « A la recherche des systèmes de valeurs des Français », in Bréchon, P., *Les valeurs des Français*, Armand Colin, Paris, p.269-289

Ley, D., 1996, *The new midlle-class and the remaking of the central city*, Oxford University Press; Oxford,

Lipovetsky, G., 2006, *Le bonheur paradoxal*, Gallimard, Paris

Lübbe, H., 1998, « Gegenwartsschrumpfung », in Backhaus, K., Bonus, H. (dir.), *Die Beschleunigungsfalle oder der Triumph der Schildkröte*, Schäffer/Pöschel, Stuttgart, p.129-164

Luhmann, N, 1990, « Die Zukunft kann nicht beginnen. Temporalstrukturen der modernen gesellschaft », in Sloterdijk, P., *Vor der Jahrtausandwende : berichte zur lage der Zukunft (vol.1)*, Suhrkamp, Francfort, p.119-150

Lussault, M., 2009, « Urbain mondialisé », in Stébé, J.-M., Marchal, H., *Traité sur la ville*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 723-771

Marchal, H., Stébé, J.-M., 2011, *Les grandes questions sur la ville et l’urbain*, Presses Universitaires de France, Paris

Marchal, H., Stébé, J.-M., 2010, *La ville au risque du ghetto*, Lavoisier, Paris

Martucelli, D., 1999, *Sociologies de la modernité*, Gallimard, Paris

Martucelli, D., 2002, *Grammaires de l'individu*, Gallimard, Paris

Massot M.-H., Roy E., 2004, *Lieu de vie-Lieu de travail. 25 ans d'évolution de la distance au travail*, Rapport de recherche pour l'ADEME, INRETS, Paris

May, N. (dir.), 1998, *La ville éclatée*, éditions de l'Aube, Paris

Maurin, E., 2004, *Le Ghetto français*, Seuil, Paris

Maurin, E., 2014, « La mobilité sociale des nouvelles classes moyennes », in *Idées économiques et sociales*, 1, p. 25-35

Mauss, M., 1969, *Œuvres. Tome III*, Editions de Minuit, Paris

Mokhtarian, P., Chen, C., 2004, "TTB or not TTB, that is the question : a review and analysis of the empirical literature on travel time (and money) budgets", in *Transportation research Part A*, 38, p.643-675

Monchatre, S., Pottier, F., 2003, *Les mobilités professionnelles : de l'instabilité de l'emploi à la gestion des trajectoires*, La Documentation Française, Paris

Mongin, O., 2007, *La condition urbaine*, Seuil, Paris

Mongin, O., 2013, *La ville des flux. L'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine*, Fayard, Paris

Monod, J., 1970, *Le hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Seuil, Paris

Morin, E., 1981, *Pour sortir du 20ème siècle*, Nathan, Paris

Morin, E., 1994, *Sociologie*, Fayard, Paris

Oberti, M., 1999, « Ségrégation dans l'école et dans la ville », in *Mouvements*, 5, p.37-45

Papon, F., De Solère, R., 2010, « Les modes actifs : marche et vélo de retour en ville », in Commissariat Général au Développement Durable, *La mobilité des Français*, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, Paris, p.65-82

Park, R.E., 1928, « Human migration and the marginal man », in *American Journal of Sociology*, 33(6), p.881-893

Park, R.E., 1984(1925), « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in Grafmeyer, Y., Joseph, I., *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Editions Aubier, Paris, p.83-130

Pochet, P., Routhier, J.-L., 2002, « Mobilité résidentielle et allongement des distances domicile-travail dans la région urbaine de Lyon », in Lévy, J.-P., Dureau, F. (éd.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question,* L'Harmattan, Paris, p.167-183

Prédali, F., 2002, « Choix résidentiels, choix modaux et mobilités quotidiennes : le cas des franciliennes âgées de 25 à 50 ans », in Lévy J.-P., Dureau F. (éd.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question,* L'Harmattan, Paris, p.245-263

Préel, B., 1994, *La ville à venir*, Descartes et cie, Paris

Préteceille, E., 2003, *Typologie socio-professionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-1999*, Rapport de recherche, Observatoire Sociologique du Changement, Sciences Po & CNRS, Paris

Préteceille, E., 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », in *Sociétés contemporaines*, 2, p.69-93

Raad, L., 2012, « Pratiques et représentations des couches moyennes en banlieue rouge : stratégies résidentielles et ancrage territorial », in *Espaces et sociétés*, 1, p. 91-110

Riffault, H., Tchernia, J.-F., 2003, « Sens du travail et valeurs économiques », in P. Bréchon, *Les valeurs des Français*, Armand Colin, Paris, p. 63-87

Robin, M., 2010, « La motorisation des ménages continue de s'accroître au prix d'un vieillissement du parc automobile », in Commissariat Général au Développement Durable, *La mobilité des Français*, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, Paris, p.99-122

Rosa, H., 2013, *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, Paris

Rouwendal, J., Rietveld, P., 1994, « Changes in Commuting Distances of Dutch Households », in *Urban Studies*, 31(9), pp.1545-1557

Sassen, S., 1996, *La ville globale : New York, Londres, Tokyo*, La Découverte, Paris

Schnapper, D., 2003, « L'analyse typologique », in Moscovici S., Buschini, F., *Les méthodes des sciences humaines*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 297-314

Schwartz, O., 2009, « Vivons-nous encore dans une société de classes ? », in *La vie des idées (laviedesidees.fr),* 22 septembre, ISSN : 2105-3030. URL : http://www.laviedesidees.fr/Vivons-nous-encore-dans-une.html

Schwartz, O., 2014, « Peut-on parler des classes populaires ?», in *La vie des idées (laviedesidees.fr),* 13 septembre, ISSN: 2105-3030. URL : http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html

Simmel, G., 1981(1917), *Sociologie et épistémologie*, Presses Universitaires de France, Paris

Simmel, G., 1987(1900), *Philosophie de l'argent*, Presses Universitaires de France, Paris

Simon, P., 1997, « Les usages sociaux de la rue dans un quartier cosmopolite », in *Espaces et sociétés*, 2, n°90, p.43-68

Smith, N., 1996, *The new urban frontier: gentrification and the revanchist city*, Routledge, New York

Talbot, J., 2001, « Les déplacements domicile-travail : de plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux », *INSEE Première*, n° 767, avril, 4 p.

Thomas, M.-P., Pattaroni, L., 2012, « Choix résidentiels et différenciation des modes de vie des familles de classes moyennes en Suisse », in *Espaces et sociétés*, 1, n°148-149, p.111-127

Thomas, W.I., 1923, *The unadjusted girl. With cases and standpoint for behavior analysis*, Little, Brown and Company, Boston

Thomas, W.I., Znaniecki, F., 1998 (1919), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Nathan, Paris

Tissot, S., 2010, « Quand la mixité sociale mobilise des *gentrifieurs*. Enquête sur le mot d'ordre militant à Boston », in *Espaces et sociétés*, 1, p.127-142

Tonnies, F., 1887 (2010), *Communauté et société. Catégories de la sociologie pure*, Presses Universitaires de France, Paris

Touraine, A., 2003, « Les méthodes de la sociologie », in Moscovici S., Buschini, F., *Les méthodes des sciences humaines*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 113-138

Urry, J. 2005, *Sociologie des mobilités*, Armand Collin, Paris

Vallet, L.-A., 2014, « Mobilité observée et fluidité sociale en France de 1977 à 2003 », in *Idées économiques et sociales*, 1, p. 6-17

Van Ommeren, J., Rietveld, P., Nijkamp, P., 1999, « Job Moving, Residential Moving, and Commuting: A Search Perspective », in *Journal of Urban Economics*, 46, pp.230-253

Van Wee, B., Rietveld, P., Meurs, H., 2006, « Is average daily travel time expenditure constant ? In search of explanations for an increase in average travel time », in *Journal of Transport Geography*, 14, p.109-122

Van Zanten, A., 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Presses Universitaires de France, Paris

Vermeersch, S., 2011, « Bien vivre au-delà du « périph » : les compromis des classes moyennes », in *Sociétés contemporaines*, 3, p.131-154

Vickerman, R.W., 1984, « Urban and Regional Change, Migration and Commuting - The Dynamics of Workplace, Residence and Transport Choice », in *Urban Studies*, 21(1), pp.15-29

Wachs, M., Taylor, B. D., Levine, N., Ong, P., 1993, « The Changing Commute: A Case-study of the Jobs-Housing Relationship over Time », in *Urban Studies*, 30(10), pp.1711-1729

Weber, M., 2003(1922), *Economie et Société*, Agora, Paris

Weber, M., 2008(1905), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Flammarion, Paris

Wenglenski, S., 2003, *Une mesure des disparités sociales d'accessibilité au marché de l'emploi en Ile-de-France*, Thèse de doctorat, Université Paris 12 Val-de-Marne, Créteil

Wenglenski, S., 2005, *Synthèse des résultats de l'analyse des disparités d'accessibilité en Île-de-France*, Rapport d'étape n°3 de contrat de recherche avec la Direction Régionale de l'Equipement d'Île-de-France (DREIF), LVMT, Champs-sur-Marne

Wenglenski S., Korsu E., 2013, « Des déplacements quotidiens au service de la ségrégation ? », *Cahiers Scientifiques des Transports*, 63, 119-140

Wiel, M., 1999, *La transition urbaine ou le passage de la ville-pédestre à la ville-motorisée*, Pierre Mardaga, Sprimont

Wirth, L., 1984 (1938), « Le phénomène urbain comme mode de vie », in Grafmeyer, Y., Joseph, I., *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Editions Aubier, Paris, p.251-277

Zax, J.S., Kain, J.F., 1991, « Commutes, quits, and moves », in *Journal of Urban Economics*, 29(2), pp.153-165

Remerciements

Frédéric de Coninck. Le garant. Chaque fois qu'on s'est réuni pour discuter, je suis reparti soit avec de la confiance, soit avec de nouvelles idées.

Sandrine Wenglenski. Si Frédéric était le « garant » de cette HDR, Sandrine en était la « marraine ». Elle a tout suivi depuis le début et m'a encouragé du début à la fin – malgré son désaccord avec beaucoup de mes idées.

Jean Laterrasse. Un jour, il est entré dans mon bureau et a déclaré qu'il serait temps que je fasse mon HDR, ce qui m'a fait rire sur le moment. Lui aussi a souri mais du genre « rira bien qui rira le dernier ».

Jean-Pierre Orfeuil. Je lui ai soumis en premier une esquisse de mes idées pour l'HDR, à un moment où je n'étais pas très convaincu. Ses commentaires encourageants m'ont donné de l'élan et je me suis lancé pour de bon.

L'UPEM, Christian Lefèvre, Pierre Zembri. J'ai bénéficié d'un CRCT, accordé par mon université, qui m'a grandement aidé à boucler le travail dans des conditions idéales. Pierre et Christian ont soutenu très amicalement ma demande de CRCT.

Laetitia Dablanc. Elle a lu, corrigé, amendé de très nombreuses pages de mon manuscrit dans un lieu connu, paraît-il, pour son « effet Causses » bénéfique aux HDR.

Le All-LVMT. J'ai une très grande sympathie pour cet endroit et sa population. Comme « chercheur professionnel », je suis un natif du lieu. Je salue ici tous les camarades qui, tout du long, m'ont très amicalement posé la question « Alors, c'en est où ? » : Anne A., Anne J., Benoît, Caroline, Manu, Florent, Jeff, Julie P., Laurent P., Laurent T., Leslie, Mariane, Marianne, Sandrine V., Sophie C-G, Vaclav, Virginie B.